DERNIÈRE EDITION

LA PRESSE

CIRCULATION Moyen par jour 36,763

DIXIEME ANNEE—N° 296 MONTREAL, SAMEDI 20 OCTOBRE 1894 UN SOU LA COPIE

Rév Ed Paradis 1894 Séminaire

MERE MALHEUREUSE

Son enfant lui préfère ses parents d'adoption

Le détective Gladu est arrivé hier soir de Plattsburg où il a réglé une affaire assez curieuse au sujet de l'adoption de deux enfants. Il y a neuf ans, une femme du nom de Goulet, qui demeure maintenant au No 1265 rue Ste Catherine, a laissé sa petite fille Rose aux soins d'un nommé Napoléon Gagnon, barbier. L'enfant a été adoptée par la famille Gagnon, mais la mère se réservait le privilège de la voir quand elle le désirerait. Les Gagnons sont ensuite allés s'établir à St Jean où ils ont ensuite adopté un autre enfant de trois semaines, appartenant à une femme du nom de Sargent. La famille Gagnon est disparu de St Jean, un bon jour, et les deux mères ont engagé les services du détective Gladu afin de retrouver leurs enfants. Ce dernier a fini par découvrir que la Gagnon demeurait à Champlain, N.Y. Le chef de Police Marcoux, de Rouse's Point se rendit, en compagnie de Gladu jusqu'à Champlain, et ramena le petit garçon qui fut remis à sa mère, madame Sargent. Les Gagnon firent alors arrêter M. Marcoux sur une accusation d'enlèvement, mais l'affaire n'eut pas de suite, l'enfant leur ayant été remis. Madame Sargent obtint alors un bref d'habeas corpus afin d'obtenir la possession de son enfant, et la cause a été plaidée à Plattsburg hier.

La famille Gagnon, ainsi que les deux enfants étaient présents en cour. Le juge a donné ordre de remettre le petit garçon à sa mère, mais quant à la petite Rose, qui a maintenant 15 ans, on lui demanda si elle préférait demeurer chez ses parents adoptifs, ou retourner chez sa mère, madame Goulet. L'enfant déclara qu'elle voulait rester chez les Gagnon qu'elle considérait comme ses parents véritables. Cette décision de la part de sa fille a causé un vif chagrin à madame Goulet.

LE SUICIDE

Est-ce un mal épidémique ?

Le suicide est un mal épidémique, dit-on. Au commencement de la semaine un étranger s'est donné la mort au St James Hôtel, en cette ville. Le lendemain un malheureux jeune homme de St Henri, pris de découragement, se jetait sous les roues d'une locomotive. Puis c'est à Ottawa que le jour suivant, une autre personne attente à ses jours. Ce matin, le télégraphe nous apporte la nouvelle de deux autres suicides dans la province d'Ontario :

Brantford, 20—Robert Turner, charpentier, âgé de 45 ans, s'est suicidé hier en buvant une dose d'acide carbolique.

Bloomfield, Ont., 20—Le cadavre de Mme W. A. Christy, une jeune femme mariée récemment, a été trouvée hier dans le lac Ouest. Elle était disparue depuis jeudi.

BIBLIOGRAPIE

Nouveau dictionnaire universel illustré par Mgr Paul Guérin — Cadieux et Derome éditeurs.

C'est une heureuse idée qu'a eue la maison Cadieux et Dérome de préparer pour le Canada une édition spéciale du magnifique dictionnaire de Mgr Paul Guérin. C'est un volume de plus de 1,000 pages dont 144 consacrées exclusivement au Canada. On y trouve 964 figures, 11 cartes dans le texte, 30 cartes et planches en couleur, 44 tableaux encyclopédiques. Cet ouvrage, à tous les points de vue recommandable, sera d'une grande utilité pour la jeunesse.

Merci pour l'envoi d'un exemplaire.

LE CZAR

Il serait sur son lit de mort

Sa famille se rend auprès de lui

Londres, 20— M. de Stael, ambassadeur de Russie en Angleterre, a avoué, hier, au représentant de la presse associée que les télégrammes qu'il a reçus le portent à croire que le czar est actuellement sur son lit de mort.

Le baron Mohrenheim, ambassadeur de Russie en France, a fourni au "Figaro" des informations dans le même sens. D'ailleurs, le départ précipité de tous les membres de la famille impériale russe pour Livadia, les prières dites dans les églises, les paniques de bourses, l'alarme qui règne dans les cours européennes sont des témoignages irréfutables du danger de mort imminente que court le czar.

D'après les nombreux télégrammes reçus en cette ville, M. Benkendorff, le chambellan de la cour de Russie a contremandé tous les préparatifs qui avaient été donnés pour le voyage du czar à Corfou. Un grand nombre de personnages officiels sont partis pour Livadia. Le grand duc Alexis, le grand duc Vladimir et la princesse Alix la fiancée du czarevitch, arriveront lundi à Yalta où se trouve le malade.

Hier, le palais de Yalta était gardé par un triple cordon d'agents de police et de soldats. A Saint-Pétersbourg, hier soir, le peuple se tenait par groupes aux endroits où les bulletins officiels sont affichés, attendant des nouvelles avec anxiété.

A Paris un service spécial a été célébré à l'église russe. Le grand duc Michel Nicolaivitch, les membres de l'ambassade russe, le président Casimir-Perier, le premier ministre Dupuy, etc., y assistaient. En sortant de l'église chacun se demandait : "Qu'arrivera-t-il quand le czar sera mort ?"

Hier soir, le "Temps" a répondu à cette question en disant que la paix européenne n'en sera point troublée et que la Russie ne perdra rien de son prestige.

MM. les Commis-Voyageurs

venez voir votre camarade Charley Duclos qui a ouvert tout dernièrement le plus chic restaurant de Montréal. Charley vous servira un repas excellent quand vous voudrez. Coin des rues des Allemands et Ste-Catherine.

PARC SOHMER

DIMANCHE, 21 OCTOBRE

Programme extraordinaire.

Réengagement des grandes attractions suivantes : :

Le lion lutteur de sir Charles Bowell : la troupe de jaguars et léopards dressés.

Le géant kangaroo boxeur avec Tum Cully, le champion nègre boxeur de la Californie. Musique variée. Admission, 10 cents.

Le pavillon du parc sera chauffé dimanche prochain. 294—3

ÉTIQUETTE DE L'UNION TYPOGRAPHIQUE JACQUES CARTIER N° 145

NOUVELLES OUVRIERES

Réunions—Suffrage universel—Une grève qui dure depuis un an—Menace d'éviction—Nouvelle sorte d'Assurance.

Les Assemblées "La Canadienne" et "La Grande Hermine," siégeront demain après-midi, dans leurs salles respectives, au No 1517 rue Notre-Dame.

L'agitation ouvrière en faveur du suffrage universel se propage en Autriche. Hier, à Vienne, dix mille manifestants ont voulu organiser un défilé dans les principales rues de la capitale. La police à cheval a chargé la foule et un grand nombre de personnes ont été blessées et foulées aux pieds.

Une grève considérable et dont il est peu parlé, quoiqu'elle durât depuis un an, est celle de l'union des verriers des douze fabriques de la Verrerie des Etats-Unis ; patrons et ouvriers tiennent bon : l'union a dépensé $275,000 jusqu'à présent et n'a pas l'air de vouloir céder.

Les grévistes des fabriques Lorraine, à Pawtucket, R.I., sont menacés d'être expulsés de leurs logements. Walter G. Hartford, commis au bureau des fabriques Lorraine, s'est rendu aux logements appartenant à la compagnie et occupés par des grévistes, au nombre de six, et a averti les occupants de déguerpir immédiatement ou bien qu'ils seraient mis dehors.

Cela n'a aucunement alarmé le comité des grévistes. Les grévistes menacés d'expulsion ne craignent pas l'éviction. Ils ont pris des avis légaux, et ils se proposent de combattre la chose devant les cours de justice. On leur a dit que le shérif doit leur donner avis, et aussitôt cette formalité accomplie, ils feront application pour injonction à la Cour Suprême jusqu'à ce que la justice ait statué sur le cas.

On vient de fonder tout dernièrement à New-York, une compagnie qui, sous le nom de "The Position Company," assure moyennant un droit d'entrée de $1.30, plus le montant d'une journée d'appointements, une place nouvelle à un employé qui perdrait sa situation, en lui allouant dans l'intervalle, un certain chiffre d'appointements. Il est bien entendu cependant que la perte de la situation de l'assuré devra être due à la déconfiture ou à la faillite de son patron ou bien aux suites d'un incendie ou d'un naufrage. Les polices de la nouvelle compagnie auront une durée d'un an.

Si le commun des mortels a le "sang" noble, en revanche les nobles n'ont pas souvent le "sens" commun.

LAURIER, CHAPLEAU, MERCIER

Les trois hommes les plus populaires de notre temps

EXTRAITS DU LIVRE

Que vient de publier M. L. O. David sur ses contemporains

Les trois hommes les plus populaires de notre temps...

Ils se ressemblent peu sous le rapport physique ou moral.

Laurier est le plus grand des trois, il a plus de six pieds, il porte la tête haute, son port est noble, son pas léger, on dirait qu'il ne touche la terre que du bout des pieds.

Chapleau est moins grand, moins élancé, plus fort en chair, plus vif, plus nerveux, il porte la tête basse, une belle tête couverte d'une chevelure abondante et déjà blanche.

Mercier est le plus massif des trois, le plus fortement constitué, le plus musculeux ; il est grand, a les yeux et les cheveux noirs et porte une forte moustache—un vrai type de mousquetaire—la personification de la force et de l'énergie. Il marche pesamment, avec l'assurance d'un homme qui croit que la terre lui appartient, il n'a ni l'élégance, ni la dignité personnelle des deux autres, de Laurier surtout. Leur genre d'éloquence diffère comme leur organisation physique.

Voyez Laurier : ses sentiments, ses pensées sont nobles, élevés comme sa tête, comme son regard, on voit qu'ils viennent d'en haut, des hautes régions du monde intellectuel. Son langage est correct, élégant, gracieux comme ses manières, sa voix douce, sonore, harmonieuse.

Chapleau est moins élevé, moins correct, moins mesuré dans sa tenue et son langage, moins logique, mais plus vif, plus sympathique, plus vibrant, plus émouvant, il a plus de chaleur, de magnétisme et d'électricité—c'est une batterie électrique.—Il regarde, pendant qu'il parle, à droite et à gauche comme pour s'inspirer de tout ce qu'il voit et entend.

Mercier ne regarde ni en haut comme Laurier, ni autour de lui comme Chapleau, mais droit devant lui ou plutôt dans les yeux de son auditoire. Laurier parle par devoir, pour le plaisir de dire de belles et bonnes choses qui porteront leurs fruits un jour ou l'autre ; Chapleau pour plaire à ses amis, se faire applaudir, pour constater l'effet magique de sa parole sur une assemblée publique ; Mercier pour persuader, convaincre, pour se faire des partisans et des admirateurs pour remporter une victoire, un triomphe.

Chapleau est le plus brillant des trois, le mieux doué par la nature pour exceller en toutes choses. C'est le talent le plus souple, le plus varié, le plus complet, le plus séduisant que le pays ait produit peut-être. Toutes les fées ont dû se pencher sur son berceau pour former à l'envi de tous les dons de l'esprit et du corps qui constituent l'orateur populaire. Mercier est le plus solide, le plus vigoureux, le plus pénétrant. Pénétrant, c'est bien le mot qui caractérise le mieux son éloquence.

Voyez son geste, on dirait le mouvement de la hache qui frappe l'arbre à la racine, et dont chaque coup enlève un morceau. Il est moins fascinateur que Chapleau par la voix, le geste, la physionomie, mais il l'est plus par la manière habile de présenter une question, de la tourner et retourner sur tous les sens, de la rendre lumineuse, de la faire pénétrer dans les esprits les plus prévenus. Il est moins poète, moins artiste que Laurier et Chapleau, mais il est plus avocat et il sait mieux se mettre au niveau du peuple, il séduit et attire ses auditeurs et les enlace dans les mailles d'une argumentation dont ils ne peuvent plus sortir.

Laurier est un républicain des temps antiques, un Caton ou un Scipion, un philosophe chrétien, moins sentimental et moins démonstratif, moins enclin à faire des professions enthousiastes de foi et de patriotisme, moins fertile en expédients et en ressources, mais croyant plus que ses deux rivaux à l'influence de la raison, de l'honneur et de la vertu, des nobles sentiments, des grandes pensées.

Chapleau et Mercier sont des modernes, des hommes de leur temps, en ayant toutes les qualités, tous les défauts, ne voulant être ni plus sages ni plus vertueux que les autres, prenant les hommes tels qu'ils sont et les gouvernant comme ils veulent l'être, n'ayant nullement l'intention comme Laurier de les rendre meilleurs.

Tous trois catholiques et Canadiens-français, Laurier, froidement, avec réserve ; Mercier sans arrière pensée chaleureusement ; Chapleau avec prudence.....

Mercier et Chapleau savent mieux gouverner les autres que se gouverner eux-mêmes ; Laurier sait peut-être mieux se conduire que conduire les autres

Je n'ai pas connu un homme qui ait cultivé et développé autant que Laurier ce que la nature et la providence lui avaient donné de forces physiques et intellectuelles. Aussi, avec une constitution délicate, ingrate, il vivra quinze ou vingt ans de plus que la plupart des hommes de son temps et sans avoir l'esprit ingénieux et intrigant de plusieurs d'entre eux et la fertilité de leurs ressources politiques, il arrivera à la plus haute position qu'un Canadien-français puisse atteindre dans un pays anglais.

Résumons : Laurier est le type de l'orateur parlementaire, de l'homme d'Etat, du grand citoyen....

Chapleau est la personnification la plus brillante que nous ayons eue du tribun, du politicien habile, rusé et retors de notre temps. C'est l'orateur aimé des foules... et des dames, ce qui veut dire qu'à l'éclat, au brio, à la fougue et à la passion, il joint la délicatesse et la finesse de l'esprit.

Le plus capable d'entraîner un pays, une population à sa suite dans un grand mouvement populaire ou national où il se déciderait enfin à laisser parler son coeur, à donner l'essor à toutes les brillantes facultés qui le distinguent.

Mercier est tout à la fois orateur parlementaire, avocat et tribun. C'est le lutteur le plus fort, le plus habile, le plus infatigable que j'aie connu à la chambre ou à la tribune.....

Au moment où j'écris ces lignes, j'apprends qu'il se meurt....

Est-il possible que tant de vie et d'intelligence vont disparaître pour toujours ? Quelle perte ! O néant des choses humaines !

Hélas ! s'il avait lutté pour conserver sa santé comme il a lutté pour la ressaisir, il ne mourrait pas si jeune.

Oui, si jeune, car il était constitué pour vivre trente ou quarante ans de plus.

La mort a rarement eu affaire à un athlète plus redoutable, elle va réussir à le vaincre, mais il mourra presque debout comme il a dit souvent qu'il mourrait.

Devant cette tombe qui s'ouvre pour recevoir sa dépouille mortelle, la critique désarmera, sans doute, pour rendre hommage à la splendeur et à la puissance de son intelligence, de son génie politique, à l'énergie de son caractère, à la sincérité de son patriotisme.

A travers toutes les vicissitudes d'une vie pleine d'orages et de tempêtes, malgré des fautes et des faiblesses, il a conservé jusqu'au dernier moment toute la ferveur des sentiments religieux et patriotiques de sa jeunesse.

De tous les hommes politiques que j'ai connus, c'est celui qui en toutes choses et en toutes circonstances était le plus porté à envisager les questions au point de vue national.

Il était franchement, sincèrement et profondément patriote sans fanatisme.

Peu d'hommes ont eu des amis plus dévoués, des admirateurs plus enthousiastes, des triomphes plus éclatants, des revers plus accablants. Il était plus fort, plus grand dans la défaite que dans la victoire.

Il lui sera beaucoup pardonné parce qu'il a beaucoup souffert.

CHAPLEAU, MERCIER, LAURIER

Catarrhe—Faites usage du baume nasal. Cure prompte et certaine. Adoucissant, nettoyant, guérissant. 286-mjs-hA

CES EXPROPRIATIONS

Réunion du comité spécial hier soir

Le comité spécial chargé de faire enquête sur les circonstances qui ont entouré l'expropriation relative à l'ouverture des rues Davidson, Darling et Cuvillier, s'est réuni, hier soir, sous la présidence de l'échevin Savignac. Etaient présents les échevins Préfontaine, Lyall et Lefebvre et MM. G. Lamothe, Joël Leduc, Jones, L. Huot et Levesque, de l'Association Immobilière, et les messieurs Darling.

Le premier témoin a été M. O'Reilly, secrétaire du comité des chemins. Il a certifié les minutes du comité relativement à l'offre des messieurs Darling de céder ces rues sous certaines conditions.

MM. P. P. Bourque, secrétaire des commissaires en expropriation, et M. G. A. Normandin, régistraire du bureau des évaluateurs, certifient leur rapport.

M. Préfontaine dit que c'est à ceux qui attaquent la vérité des rapports qu'il incombe d'en prouver la fausseté.

M. Lamothe déclare qu'ils ne veulent pas insinuer que les rapports sont faux. Tout ce qu'ils veulent savoir c'est si la majorité des intéressés en valeur et en nombre a signé la demande d'ouverture de ces rues.

Il y aura une autre séance du comité, lundi soir.

Pollopate arrive désolé chez Muzodor :

—Figure-toi qu'on vient de me chiper un "pépin" tout neuf.

—C'était pour te payer ta poire !

BANQUET AU WINDSOR

Chambre de Commerce

Réunion de la Chambre de Commerce, hier, sous la présidence de M. Laporte.

En l'absence de M. S. Côté, M. Haynes agit comme secrétaire.

Membres présents : MM. Damien Rolland, Charles Desmarteau, G. Boivin, C. H. Catelli, L. E. Morin, J. X. Perrault, Alp. Racine, Jos. Coutant et C. P. Chagnon.

M. L. E. Morin termine la lecture de son travail sur l'histoire du havre de Montréal et fait cadeau à la Chambre de Commerce d'un ouvrage intitulé : "Improvement of the ship channel between Montreal and Quebec." La Chambre vote des remerciements à M. Morin.

L'honorable M. Mackenzie Bowell, en réponse à une lettre à lui adressée par la Chambre de Commerce au sujet de la fondation d'un musée commercial, dit que la chose est sous sérieuse considération.

MM. Lefebvre et Cie, manufacturiers de sucre à Berthierville, invitent MM. les membres du conseil de la Chambre de Commerce d'aller visiter l'usine de Berthier, actuellement en opération.

Il est résolu que les messieurs qui désireront faire partie de cette excursion, qui doit avoir lieu samedi prochain, le 27, s'inscrivent d'ici à jeudi prochain.

Relativement au nouveau bâtiment que la Chambre de Commerce veut construire au coin des rues St Jacques et Côte St Lambert, ce qui nécessiterait de sa part un emprunt de $80,000 à $100,000, le crédit foncier serait dispensé d'accorder le montant à un taux de 5 à 5½ p.c.

A ce sujet, le conseil demande que la Chambre de Commerce s'occupe d'obtenir une charte fédérale ou des amendements à la loi fédérale l'autorisant à obtenir des débentures.

Le banquet qui sera donné par la Chambre au consul général de France, aura lieu le 7 de novembre, au Windsor, à 7½ hrs p.m.

LE FEU DE SAINT-JEROME

Un homme grièvement brulé

Montant des pertes et des assurances

Quelques nouveaux détails nous parviennent au sujet de l'incendie de St Jérôme. M. Sinaï Prévost, de la maison Berthiaume et Cie, l'a échappé belle. Sa maison était tout en feu quand il s'est réveillé. Le vieillard a été obligé de briser une vitre pour pouvoir se sauver. Il s'est coupé les mains contre le verre et a été grièvement brûlé. Son état est critique. La famille a eu beaucoup de difficulté pour se sauver. On croit que le feu a pris en arrière du magasin de MM. Berthiaume et Cie.

Voici le montant des pertes et des assurances : Hôtel Campeau évalué à $9,000, assuré pour $4,000 ; marchandises de MM. Berthiaume et Cie évaluées à $10,000, assurées pour $5,000 ; maison particulière de M. Castonguay assurée pour $2,400 ; la maison de M. Guilbault et ses dépendances estimées à $4,000, assurées. Le magasin de fruits et les marchandises de M. Gougeon évalués à $1,000 n'étaient pas assurés. La maison de M. X. Labelle évaluée à $1,200 était assurée pour $800.

M. McCARTHY

Sa croisade dans Ontario

Walkerton, Ont., 19—Une assemblée a été tenue, aujourd'hui, par M. McCarthy, pour traiter des diverses questions politiques du jour. M. Shaw, C. R., occupait le fauteuil, et sur l'estrade avaient pris place cinq ou six citoyens. Il avait été décidé d'escorter M. McCarthy au milieu d'une foule immense, que l'on avait spécialement invitée dans ce but, mais le nombre de ceux qui sont allés au devant du chef des equalrightistes était très minime.

Après la lecture d'une adresse à M. McCarthy, le colonel O'Brien fut présenté à la foule et prononça un discours du genre de ceux que tout le monde connaît. M. McCarthy, qui est venu ensuite, a parlé plus longtemps. Les questions qu'il a traitées étaient on ne peut plus intéressantes : il a tour à tour parlé des écoles de Manitoba, de la race française et de l'usage des deux langues au Canada. Il y avait environ 400 personnes présentes. L'orateur a été écouté avec patience, sans enthousiasme ni applaudissements.

PAVAGE DES RUES

Les sommes votées hier par le comité des finances

Diverses réclamations

Il y a eu séance de la commission des finances, hier après-midi, à trois heures et demie, sous la présidence de l'échevin Hurteau. Les échevins Farrell, Savignac, McBride, Marsolais, Préfontaine, Hurtubise et Leclerc étaient présents. Aussitôt après la lecture des minutes, une députation composée de trois étudiants en droit de l'université Laval a été introduite auprès des membres de la commission des finances.

On se rappelle qu'il a déjà été question parmi les étudiants de prélever les fonds nécessaires pour payer les frais d'installation du Monument Maisonneuve. Le président de cette députation expose que les étudiants en droit ont résolu de prendre l'affaire en mains. Ils demandent que l'argent promis par la commission des finances soit accordé au comité des étudiants, au lieu d'être donné au comité des citoyens, qui ne paraît pas se presser pour conduire à bonne fin l'entreprise projetée. On sait que la statue de Maisonneuve est exposée ou plutôt couchée à quelques pas de son piédestal, attendant le paiement de quelques milliers de piastres pour être définitivement installée.

Sur proposition de l'échevin McBride, la requête a été envoyée à un sous-comité.

Après le feu qui a détruit une partie du marché St-Antoine, on a laissé entendre à certains bouchers que le marché ne serait pas rebâti. Ceux-ci louèrent alors des étaux dans le voisinage. Ils ont reçu avis de revenir au marché et ils demandent MM. Martin, $250 ; Richard, $200 ; Languedoc, $250 ; et Leduc, $200, comme compensation des dommages soufferts. Ces demandes seront prises en considération :

Un sous-cimité composé des échevins Savignac et McBride est chargé d'étudier la question de la construction d'un nouveau poste de feu dans l'Ouest. Les échevins Farrell et Savignac devront aussi examiner les plaintes des locataires "re" la gare de l'Est et faire rapport.

On vote $8,000 pour le pavage du tunnel de la rue Berri, $10,000 pour travaux dans les rues Davidson, Darling et Cuvillier, $3,400 pour la rue Sanguinet et $1,550 pour certaines rues du quartier Ste-Marie. L'échevin Préfontaine fait remarquer que dans la visite qu'il a faite, avec l'échevin Penny, du quartier St-Laurent, ils ont trouvé toutes les rues de ce quartier en parfait ordre à l'exception de la rue Prince Arthur entre les rues Université et Bleury.

On vote $5,500 et $7,900 pour la rue Chambord, $2,800 pour les rues Colborne et Commune, $3,700 pour la rue Bourgeois entre la rue Wellington et la voie du Grand Tronc.

PORTRAITS

Le Buveur

Supposons, pour donner aux choses leur couleur locale, un patient qui arrive à l'hôpital au milieu d'un long excès.

Voyez-le titubant, puis se redresser tout à coup, si on l'observe. Sa figure congestionnée et bouffie ; ses yeux rougis au pourtour des paupières, et jaunâtres aux conjonctives ; ses mains tremblantes, sa parole difficile et incohérente, vous inspirent du dégoût si vous êtes membre de la "Dominion Alliance," et de la pitié si votre sort vous a destiné à traiter ceux que Bacchus a marqués au front comme siens.

Parlez-lui : s'il vous répond, ses premiers mots sont sensés, mais bientôt son idée bat la campagne et après quelques paroles, il oublie le reste, et..... demande un verre. Un verre ! Ce mot magique renferme tout pour le buveur. Un roi d'Angleterre a pu offrir un royaume pour un cheval : le buveur privé de boisson, donnerait tous les royaumes de la terre pour un verre ! Un verre ! Cela renferme tous les arguments, contient toutes les raisons : car, vraiment, pour le buveur, ce verre d'alcool, stimulant et narcotique, va tout à la fois exciter son cerveau déprimé et engourdir ses nerfs surexcités. Qu'a-t-il besoin de plus en ce moment ? Son cerveau est excité, tout juste assez pour sentir l'heureux engourdissement qui va dominer tout son être... Et pourquoi se refuserait-il ce qui le met si bien, lui qui se trouve si mal quand il est privé de son verre !

S'il l'obtient ce verre tant désiré... tant mieux... cela lui permet de demander le deuxième... et ainsi de suite, les uns après les autres, ils s'enfileront à la file indienne.

S'il ne l'obtient pas, son esprit s'aiguise et se subtilise : il inventera les mensonges les plus rares, les prétextes les plus extraordinaires pour arriver à son but. Pour trouver un verre, le buveur devient ingénieux au sublime !

J. P. GADBOIS, M. D.

MORTE EN RIANT

New-York, 19— Elizabeth Cartney, une femme de trente-cinq ans, employée dans une fabrique de poupées dans Spring street, à New-York, ayant éclaté de rire au sujet d'une plaisanterie qui avait été faite dans l'atelier, est tombée de son siége, et, quand on l'a relevée, on a constaté avec stupéfaction qu'elle était morte. On suppose que cette infortunée a succombé à la rupture d'un anévrisme.

LES ACCIDENTS DE PECHE

Gloucester, Mass., 19—Les désastres éprouvés cette année par les navires de pêche ont été les plus nombreux que l'on ait encore constatés pour une seule saison. Vingt-neuf navires et 112 hommes ont péri, tandis que l'an dernier, il n'avait péri pendant toute la saison que 10 navires et 53 hommes.

COUPABLE D'HOMICIDE

Chatham, Ont., 19—Le jury, dans l'affaire de John Warnock, accusé d'avoir tué J. Radcliffe, à Tilbury, le 10 septembre dernier, a rendu un verdict d'homicide contre le prisonnier. Ce verdict a surpris tout le monde.

Fonds de banqueroute

Que l'on n'oublie pas que la grande vente du stock de marchandises sèches chez M. Marchand, 1871 rue Notre-Dame, se continuera lundi et les jours suivants.

—L'immense vogue du "Baume Rhumal" est due à la rapidité avec laquelle il agit dans les cas de rhumes opiniâtres, toux persistante, grippe, bronchite. Sûr, efficace, économique, il est à la portée de tous. 295—2a

UN CONTE PAR SEMAINE

LE FILS DU COUTELIER

Dans une des plus vieilles rues de Paris, non loin du couvent des Blancs-Manteaux, vivait, en 1670, une pauvre veuve chargée d'une nombreuse famille. Elle tenait une petite boutique de coutellerie qui était son unique ressource ; mais, satisfaite de l'humble condition où la Providence l'avait mise, pouvu qu'elle pût élever chrétiennement ses enfants et leur faire apprendre, quand ils seraient en âge, l'état qu'avait honorablement exercé leur père, elle s'estimait heureuse, et ne voyait rien au delà. En attendant ce jour, les fils de la veuve apprenaient à servir Dieu. L'un d'eux, qui était l'aîné, et qui se nommait Charles, fidèle imitateur des Patrons de la jeunesse chrétienne, s'en allait tous les matins à l'église du monastère, où il servait la messe à un Père bénédictin. Le bon religieux l'eut bientôt pris en amitié, à cause de sa piété et de son air modeste. Après la messe, il causait avec lui, le questionnait sur différents sujets, et paraissait charmé de la sagesse et de la naïveté de ses réponses. Quel dommage, pensait-il, qu'un enfant, doué de si bonnes dispositions, ne puisse aller aux écoles, et doive passer le reste de sa vie à fabriquer et à vendre des couteaux ! Tout en faisant ces réflexions, le bon Père soupirait, puis il renvoyait le jeune clerc, sachant que sa mère était pauvre et pouvait avoir besoin de lui..

Un jour, on vint l'avertir qu'une personne le demandait au parloir. C'était la mère du petit Charles.

—Mon Père, lui dit-elle, je viens savoir si c'est vous qui retenez tous les jours mon fils au couvent, bien longtemps après la messe. Parfois même Charles ne rentre que le soir à la maison, et à l'heure où je vous parle, il n'est pas encore de retour.

Ces paroles jetèrent le religieux dans un grand étonnement. On interroge aussitôt le sacristain, le portier, les frères convers ; mais personne n'avait vu le petit Charles. Le portier assura cependant qu'il l'avait vu entrer le matin ; mais qu'il ne l'avait pas vu sortir. Il doit, dit-il, être encore dans le monastère. On le cherche, on l'appelle, on va de cellule en cellule, de corridor en corridor ; on fouille tous les recoins de la maison. Déjà on désespérait de le découvrir, lorsqu'on entendit un léger bruit, semblable à un soupir étouffé, qui sortait du fond d'une vieille armoire, placée dans une chambre abandonnée, auprès de la cellule du bon religieux. On ouvrit la porte de l'armoire, et l'on y trouva le fugitif, un livre à la main, lisant à la faible clarté que laissait pénétrer dans le bahut une petite fente, creusée par le temps dans la boiserie.

Deux jours après cette aventure, le religieux, à son tour, alla trouver la veuve.

—Je viens, dit-il, chercher votre fils pour le conduire au collège.

—Vous voulez rire, mon Père, répondit-elle ; vous savez bien que je n'ai pas de quoi payer sa pension. A quoi bon d'ailleurs le faire instruire ? ne sera-t-il pas toujours assez savant pour remplir les devoirs de sa profession ?

—Il n'est pas bien sûr, répliqua le Père, que Charles devienne jamais un bon coutelier. Avec les goûts que je lui connais, je suis sûr qu'il sera un élève studieux, et fera un jour honneur à ses maîtres. Quant aux frais de son éducation, soyez sans inquiétude. La bonté du roi y a pourvu. J'ai obtenu pour lui une bourse.

En entrant au collège des Dix-Huit, Charles se trouva au milieu d'une jeunesse brillante, appartenant aux familles les plus distinguées de Paris et de la province. Cette société ne le rendit pas orgueilleux. Sa mère ne remarquait en lui, lorsqu'il venait la voir, qu'un redoublement de respect et de tendresse. Aidé par ses dispositions naturelles, il fit de rapides progrès dans les sciences et les lettres, encore plus dans la vertu, et devint le modèle de tous ses condisciples. Il s'acquit en peu de temps une telle renommée, que le bruit s'en répandit au dehors, et vint plus d'une fois consoler sa mère de son absence. Le désir de causer une joie nouvelle à cette mère bien-aimée stimulait sans cesse l'ardeur du jeune boursier. Bien rarement il cédait aux autres la première place. Il avait tant de plaisir à étudier, à recevoir les leçons d'hommes instruits et bienveillants ! Qu'il était loin ce temps où il était obligé de lire en cachette et d'éviter tous les regards, comme quelqu'un qui va commettre un crime ! Le coeur de sa bonne mère se réjouissait de cet attrait pour l'étude ; elle était heureuse du bonheur de son fils. Les affaires, pourtant n'en allaient guère mieux, et souvent la gêne se faisait sentir dans son ménage.

Un matin, comme elle était assise dans sa boutique, livrée à de pénibles réflexions elle voit un carrosse magnifique s'arrêter devant sa porte.

—O ciel ! dit-elle, c'est peut-être une pratique que Dieu m'envoie. Je pourrai acheter un habit neuf à André pour le jour de sa première communion.

Mais elle avait à peine tourné les yeux, qu'elle vit un laquais ouvrir la portière et présenter la main à son fils, pour l'aider à descendre du carrosse. Charles sauta lestement sur le pavé, entra dans la boutique, vint se jeter dans les bras de sa mère.

—C'est toi, Charlot, lui dit-elle, toi qui nous viens voir en carrosse, comme un gentilhomme ! Eh ! comment cela se fait-il ?

—Oh ! répondit l'enfant, je suis empereur, ma mère.

—Empereur ! oserai-je demander à Votre Majesté ce que cela veut dire ?

—Cela veut dire que je suis le premier de ma classe. Je resterai empereur jusqu'à ce qu'un autre m'ait remplacé. Alors j'abdiquerai de bon coeur ma couronne. Mais maintenant, vous le voyez, ma bonne mère, M. Le Pelletier, un des ministres du Roi, m'a envoyé chercher et veut que je passe la journée avec ses fils.

—Prends garde, Charlot, la tête te tournera bientôt.

—N'ayez pas peur, répondit Charles en embrassant sa mère. Grâce à Dieu, je serai toujours fidèle à vos sages leçons.

Puis il demanda des nouvelles de ses frères qu'il s'étonnait de ne pas voir.

—Tes frères, mon fils, répondit la veuve, sont à l'atelier ; ils travaillent. Je leur dirai que tu es venu, que tu as demandé de leurs nouvelles, et ils seront bien contents. Tu sais qu'André va faire sa première communion.

—Oh ! oui, ma mère, et il en est très heureux.

—Sans doute, mais il y a une chose qui me chagrine. J'aurais voulu l'habiller de neuf pour ce grand jour, et cela m'est impossible.

—Est-ce bien cher, un habit neuf ?

—Il faudrait au moins dix écus dit la mère en soupirant.

—Rien que cela ! répliqua Charles en sautant de joie. Mon frère aura un habit, mère ; tenez, voici ce que j'apporte.

En parlant ainsi, le jeune écolier jeta dans le tablier de sa mère une bourse qui contenait plusieurs pièces d'or.

—Où avez-vous pris cette somme ? demanda la veuve avec étonnement.

—C'est mon maître qui me l'a remise de la part de M. Le Pelletier. M. le contrôleur-général des finances en donne autant à ses fils, toutes les fois qu'ils sont empereurs. "Ce n'est pas à mes fils que je la donne, a-t-il dit, c'est au mérite." Ce matin, ajouta le studieux élève en rougissant, il a prétendu qu'elle devait m'appartenir. Prenez-la, ma mère, je vous la donne. Qu'ai-je besoin de cet or ? A quoi pourrais-je mieux l'employer ? Je ne vous demande qu'une grâce ; c'est de prier André de penser à moi au pied de l'autel, le jour de sa première communion.

La pauvre mère embrassa son fils en pleurant, et le tint longtemps serré contre son coeur. Ils restèrent ainsi à causer, oubliant la voiture qui attendait à la porte. A la fin pourtant, la mère s'en souvint.

—Tout empereur que vous êtes, dit-elle en riant à son fils, vous n'en devez pas moins être poli avec tout le monde.

Charles sortit à regret de la boutique maternelle pour monter dans le carrosse du ministre. Il salua les fils Le Pelletier, et s'assit sans façon à la place d'honneur.

—Eh ! s'écria la bonne coutelière, qu'ai-je vu ? y pensez-vous, mon fils ? Otez-vous de là bien vite ! Est-ce là votre place ? Pardonnez-lui, messieurs ; cet enfant n'a point d'usage.

—Ma mère, dit timidement l'écolier...

—Taisez-vous, reprit la veuve, et ôtez-vous de là. N'oubliez pas que vous n'avez eu, jusqu'à ce jour, pour équipage, que de gros sabots qui sont encore là dans ma boutique.

Pour calmer le courroux de l'honnête coutelière, il fallut que le précepteur des fils de Le Pelletier prît la parole.

—Madame, lui dit-il, c'est par l'ordre de M. Le Pelletier que votre fils est là. Il a été réglé qu'on se rangerait, dans le carrosse, suivant l'ordre de la classe.

Depuis ce temps, jusqu'à la fin de ses études, Charles vint souvent voir sa mère, en pareil équipage et en pareille compagnie, et lui apporta presque toutes les semaines la même gratification.

Le pieux et courageux enfant était, à dix-huit ans, professeur au collège où il avait été longtemps élève. Il devint plus tard recteur de l'Université de Paris, et vous avez sans doute lu et entendu son nom bien des fois, car celui dont nous parlons n'est autre que Rollin, le célèbre auteur, qui a laissé d'excellents ouvrages sur l'éducation de la jeunesse. Il fut toujours également un chrétien modèle, non moins soucieux de former des jeunes gens vertueux que de former des hommes instruits. Mais, ce qui est surtout remarquable, c'est la modestie qui le caractérisa jusqu'à la fin de sa carrière. Il n'oublia jamais sa naissance ; il savait même la rappeler aux autres, bien loin d'en rougir. Etant un jour à dîner dans une grande maison, on pria un les convives de découper une pièce de gibier. Le recteur de l'Université voyant que le couteau servait mal le découpeur, lui dit avec une aimable simplicité :

—Prenez le mien, il est meilleur ; je m'y connais : "je suis fils de maître !"

L'HISTOIRE D'UN MAITRE DE POSTE

Une attaque étrange et les affreux résultats qui l'ont suivie

M. Robert Sharpe, de Starkville fait le recit de ses souffrances — Il ne pouvait plus se servir de ses mains ni de ses pieds et fut forcé d'abandonner les affaires — Un conseil donné à temps par un ami ouvre le chemin à la guérison.

Du "News" de Bowmanville :

M. Robert Sharpe est un résident bien connu de Starkville, comté de Durham. Il demeure au Canada depuis environ 13 ans. Il est forgeron de son métier et en arrivant dans ce pays, il s'installa dans le canton de Haldimand, comté de Northumberland. Après quelque temps, il acheta une maison et une boutique à Starkville, où il travailla de son métier et parvint à faire de très jolies affaires. Courtois et obligeant, il s'attira l'estime de tous et fut nommé maître de poste de l'endroit. Il était d'une santé robuste, et à l'exception d'un commencement d'asthme, il ne souffrait d'aucune maladie.

Dans le mois de mars 1892, il assista à une vente à l'encan qui avait lieu dans les environs, et le soir il se rendit chez lui apparemment bien portant ; mais, pendant la nuit, il fut pris d'un frisson et éprouva de violentes douleurs qui augmentaient toujours. Le matin, il eut des convulsions et perdit connaissance. Un docteur qui fut appelé aussitôt opéra une saignée, et le patient se trouva mieux pendant quelque temps. Le lendemain, il était un peu mieux et le médecin lui disait que dans quelques jours il serait guéri. Néanmoins, ceci ne fut pas constaté, et quoique le malade pût vaquer à ses occupations, sa santé diminuait de plus en plus et, à certains moments, il souffrait énormément. Un docteur dit qu'il avait la sciatique, un autre lui a dit qu'il souffrait d'un rhumatisme de l'épine dorsale et qu'il ne recouvrerait jamais la santé. Il essaya un grand nombre de médicaments qui ne lui firent aucun bien sensible. A ce moment, il était si faible qu'il ne pouvait se mouvoir sans se servir de deux bâtons, et alors il fut obligé d'abandonner le travail. La douleur durait nuit et jour et, finalement, il lui fut impossible de se servir de ses mains et de ses pieds, et souvent il aurait désiré la mort qui aurait mis un terme à ses souffrances.

A peu près à cette époque, Mme Sharpe écrivit une lettre pour lui à un ami pour lequel il avait travaillé en arrivant dans ce pays, et cet ami lui envoya une couple de boîtes de Pilules Roses du Dr Williams, en lui recommandant bien d'en faire l'essai.

Avant que la seconde boîte fut finie, il éprouva un peu de mieux et acheta d'autres boîtes. Pour abréger l'histoire, M. Sharpe a continué l'usage des Pilules Roses jusqu'à ce qu'il en ait pris quatorze boîtes et alors il était complètement guéri et il se trouve maintenant mieux qu'il n'a jamais été et tous les symptômes de l'asthme sont disparus. Aujourd'hui, il est capable de faire n'importe quel travail fatigant et fait les plus grands éloges de l'efficacité des merveilleuses Pilules Roses du Dr Williams.

Comme le reporter sortait, un monsieur Stark, un fermier intelligent qui demeure tout près de là, entra et confirma tout ce que M. Sharpe avait dit et conseilla au reporter de voir d'autres personnes du voisinage qui connaissaient parfaitement bien toutes les circonstances de la guérison. Celui qui n'a jamais vu M. Sharpe avant ne croirait pas, à le voir, aujourd'hui, qu'il a été si près de la mort, car il semble personnifier la santé, et lui et Mme Sharpe attribuent toute la guérison aux Pilules Roses.

Les Pilules Roses du Dr Williams enlèvent le mal à la racine, et ramènent la force et la santé au patient. Dans les cas de paralysie, de maladies de l'épine dorsale, d'ataxie locomotrice, de sciatique, de rhumatisme, d'érésipèle, de troubles scrufuleux, etc., elles sont supérieures à tous les autres traitements. Elles sont aussi un spécifique pour les maladies dont souffrent tant les femmes et qui leur sont à charge. Elles donnent l'éclat de la santé aux joues pâles et jaunâtres. Les hommes affaiblis par un surcroît de travail ou d'excès trouveront une guérison radicale en employant les Pilules Roses.

Ces pilules sont vendues par tous les marchands ou envoyées franco par la poste, à raison de 50 cts la boîte ou six boîtes pour $2.50, en s'adressant à la Dr Williams Medicine Company, Brockville, Ont., ou Schenectady, N.Y. Défiez-vous des imitations et substituts que l'on dit être "aussi bons".

A PROPOS DE COLONISATION

Avez-vous lu le nouveau "Guide du Colon ?" si vous ne l'avez pas lu, je vous engage à le lire au plus tôt ; vous y trouverez une foule d'informations, de renseignements utiles et intéressants qui vous feront connaître combien la colonisation peut prendre de l'importance, si tout le monde voulait s'en occuper sérieusement. Ce petit ouvrage a été préparé sous la direction de l'hon. E. J. Flynn, commissaire des terres de la couronne, il a été tiré à 10,000 exemplaires et l'on annonce qu'il est à peu près épuisé et qu'une nouvelle édition va paraître prochainement. Tant mieux, C'est encore là une preuve que la question de colonisation prend un essor nouveau et sera la question du jour avant peu.

Je constate cependant dans ce petit livre intéressant, deux erreurs, erreurs qui ont dû passer inaperçues et qui seront certainement corrigées dans la nouvelle édition. Voici ces erreurs :

Comment communiquer avec l'agence de M. T. A. Christin ? "Par voie de St Jérôme, chemin de fer de Montréal à Ste Adèle et ensuite par voiture jusqu'à la Chute aux Iroquois." Il aurait fallu dire par chemin de fer de Montréal à Labelle, autrefois la Chute aux Iroquois. Même erreur à propos de l'agence de M. C. J. Marchand. La chose est assez importante à signaler, car ces renseignements erronés peuvent tromper quelques personnes désireuses de s'établir dans les cantons du Nord.

***

Q'entendez-vous donc, pourrait-on me dire, par cantons du Nord ? Voici : par cantons du Nord, j'entends d'abord tous les cantons au nord-ouest de Montréal où il y a des terres à coloniser. J'entends cette partie de notre territoire que l'on appelle encore quelquefois "le royaume du Curé Labelle ;" royaume que ce pauvre curé a parcouru bien des fois, non pas en chemin de fer comme on peut le faire aujourd'hui mais en voiture, par des chemins impraticables, très souvent à pied ou en canot d'écorce,souffrant dans ces voyages des incommodités de toutes sortes; royaume qu'il a arrosé de ses sueurs et qui deviendra bientôt l'une des parties les plus riches de la province de Québec. Les cantons du Nord pour moi comprennent : Amherst, Clyde, Joly, Marchand, Archambault, Mousseau, Lynch, la Minerve, Loranger, tous les cantons situés sur la Lièvre, etc., etc. Ce territoire renferme près de 300,000 acres de belles et bonnes terres qui n'attendent que la hache du défricheur pour se convertir en riches prairies, en gras pâturages,fournissant le bien-être, l'aisance, même la fortune, à des milliers de compatriotes qui ne comprennent pas assez vite à mon gré, les avantages considérables que leur offre cette partie du pays.

***

Il ne faut pas se décourager cependant, les progrès de la colonisation sont assez rapides dans les cantons du Nord : les recensements de 1881 et 1891 nous donnent une idée assez exacte de ce progrès. En 1881 la population y était de 12,466 âmes, en 1891 elle était de 19240. Cette augmentation est considérable, si l'on considère les difficultés de communication qu'il y avait alors, difficultés qui sont en grande partie disparues par la construction du chemin de fer de "Montréal et Occidental" qui est exploité par le "Pacafique Canadien" et qui fonctionne depuis plus d'un an.

***

J'aurai l'occasion de faire la comparaison entre les difficultés qu'avaient à surmonter le colon avant la construction de ce chemin de fer et celles qu'il a à surmonter aujourd'hui : ce sera un sujet intéressant, je crois. En attendant, je dis qu'un jeune homme qui a deux bras solides, une bonne tête et un peu de courage, n'est pas excusable, s'il ne va pas au plus tôt prendre une terre nouvelle dans les cantons du Nord. Cela vaut mieux que de travailler à la journée ou d'aller hiverner en chantier.

***

Qu'on juge de l'avenir qui est réservé à ces beaux territoires par les notes intéressantes suivantes que me transmet un correspondant qui a vu par lui-même les progrès de colonisation qui s'opèrent sur les rivières du Lièvre et du Kiamika. Sous le titre de "Emparons-nous du sol," il dit :

"Un mouvement de colonisation très accentué se fait sentir vers la région des rivières du Lièvre et Kiamika.

Disons d'abord que, vu le manque de chemins, les colons se sont établis le long des deux rivières qui sont le grand débouché naturel et le chemin principal de la contrée. Les lots sur la rivière sont tous occupés sur une distance de 25 milles à partir de la ferme Rouge. C'est dans les concessions maintenant que se dirigent les colons, et ils sont obligés pour cela de se faire des routes de pied, par où ils transportent leurs provisions à dos.

Le terrain dans ces cantons, est un des plus beaux des Laurentides, et il est destiné à devenir sous peu, un centre de colonisation très prospère.

Le sol en général est formé de bonne terre jaune et terre glaise, ordinairement sans roches ; on rencontre de magnifiques vallées dans les cantons Bouthillier. Campbell, Robertson, Wurtele, Gravel.

Cette partie du pays est appelée à former un centre agricole et industriel très important, vu la richesse du sol, les excellents pâturages et les nombreux pouvoirs d'eau dont quelques-uns sont très puissants.

Notons en passant, le rapide au bas de la rivière Kiamika utilisé par M. Victor Dufort pour moulin à scie et à farine.

Au ruisseau l'Orignal, M. Solime Allix possède un bon moulin à scie qui fonctionne depuis quelques années.

Le rapide de l'Orignal sur la rivière du Lièvre, offre un pouvoir d'eau propre à faire fonctionner plusieurs moulins ou manufactures en tout temps de l'année. M. Limoge, autrefois de St-Hypolite, a fait construire une digue très coûteuse, il se propose d'installer sur le côté Est de la rivière, un moulin à scie et à farine pour le printemps prochain.

Mgr Duhamel voyant l'importance que prend cet endroit, appelé "Notre-Dame de Fourvières" vient de nommer M. Prouix curé qui devra desservir aussi St-Gérard de Montarville sur la Kiamika à 15 milles plus bas.

MM. Allix et Bail, ont fait don pour le site de l'établissement religieux de 65 acres en partie défrichés, situés sur le côté Ouest du rapide de l'Orignal. C'est un site enchanteur, étant placé sur une hauteur, on voit d'un seul coup d'oeil les établissements des cantons Robertson, Campbell et on se propose de construire de suite une maison d'école où se fera le service divin, en attendant la construction de la chapelle.

Un M. A. Cooke, de Ripon, était à St-Jean de Montarville, la semaine dernière, dans le but de visiter la rivière du Lièvre, pour établir une ligne de bateau "flat boat" devant faire le service entre le rapide Wabessee et l'Orignal sur une distance de 22 milles ; reliant ainsi par eau, à part quelques portages, les cantons avoisinant le rapide de l'Orignal à Buckingham. Un service postal est aussi établi une fois par semaine entre ces deux places, (distance 90 milles).

Près de cent familles résident sur les bords de la rivière du Lièvre et soixante sur les bords de la Kiamika. Un grand nombre de colons ont visité cette région depuis le mois de juillet et ont acquis des lots qu'ils occuperont au printemps.

Pour rendre ces terrains avantageux il est d'absolue nécessité d'ouvrir des routes traversant ces cantons, le seul moyen de communiquer est le canot : il y a un pont reliant les rives du Kiamika, mais il n'y en a aucun sur la rivière du Lièvre. Il serait désirable que le gouvernement aidât ces colons en leur donnant des chemins de voitures sur le bord des rivières au moins. Ce serait le meilleur moyen de favoriser la colonisation dans notre Nord-Ouest provincial.

A. Leger.

Résultat d'un Rhume Négligé.

LES POUMONS ATTAQUÉS,

Que les Médecins n'ont pas réussi à soulager, Guéris en prenant

Le Pectoral-Cerise d'AYER

"J'avais contracté un fort rhume qui se porta aux poumons et comme on fait en pareil cas, je l'avais négligé pensant qu'il en irait comme il était venu ; mais je tombai après quelque temps que le plus petit effort me faisait souffrir. Alors

Je Consultai un Docteur

qui trouva, en examinant mes poumons, que la partie supérieure gauche était fortement affectée. Il me donna de la médecine que je pris suivant l'ordonnance, mais elle ne m'enleva me faire aucun bien. Heureusement il m'arriva de lire dans l'Almanach d'Ayer, les effets qu'avait produit sur d'autres le Pectoral-Cerise d'Ayer et je résolus d'en faire l'essai. Après en avoir pris quelques doses, je me trouvai soulagé et avant d'avoir fini la bouteille, j'étais guéri."

A. LEFLAR, horloger, Orangeville, Ont.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer

a plus haute Récompense à l'Exposition Colombienne.

Les Pilules d'Ayer guérissent l'Indigestion.

OUI OU NON?

Aimez-vous des chaussures confortables, bien faites, meilleures que celles faites à la main parce qu'elles sont plus unies ; à meilleur marché que celles de qualité inférieure parce qu'elles durent plus longtemps et donnent entière satisfaction.

LES CHAUSSURES

"GOODYEAR WELTS"

SONT PARFAITES

ESSAYEZ

LES

CORSETS

Et vous n'en porterez jamais d'autres.

Le Cigare le plus agréable à fumer est l'INCOMPARABLE, à 5 centins. En vente partout. Réclamez-le.

MODES

ACADEMIE DE COUPE de Madame E. L. ETHIER 88 rue St-Denis, fondée en 1891

Le cours comprend le Corsage de robe sans couture, le Dessin des Patrons, la Rectification, la Garniture du Corsage, la Jupe, le Manteau et le Dolman.

DAME E. L. ETHIER,
Tél. 6037. 88 rue St Denis.

SYSTEME DE COUPE ET DE COUTURE DE Mme KELLOGG, médaillé à l'exposition de Paris et Chicago. Ce système, simple et sur, évite l'ajustement. En huit jours de leçons, toute dame peut tailler à perfection ses manteaux et robes d'après ce système, qui consiste dans le maniement d'un outillage. Enseigné par Mme le Prof. BARIL, No 1271 rue Notre-Dame.

NOUVELLE MUSIQUE -- Marche de Molay Commanderie égale aux meilleures marches de Sousa. -- Quatre morceaux nouveaux, très faciles et jolis, par de grands compositeurs : Valse Cantilène, par A. P. Wyman ; galop, Our Little Friends, par Sudd ; polka, All in Starlight, par C. D. Blake ; schottische, Recreation, par Meyer, tous 10c chacun ou 11c par la poste. Senorita, valse, par Nicova 25c. ; c'est une des valses à bon marché de l'année, prix régulier 75c pour la même édition de 11 pages de musique. Belle of Chicago, marche, une autre des belles marches de Sousa 10c, elle est égale à son Washington post. High School Cadets ou Gladiator, marches, toutes à 10c chacune. — W. STREET, 21 (autrefois 29) rue Bleury.

COMPTES en SOUFFRANCE !

Nous avons des moyens particulièrement efficaces pour assurer la perception des comptes en souffrance. ÉPROUVEZ-NOUS.

R. G. DUN & CIE
L'AGENCE MERCANTILE, MONTREAL
Boîte P. P. 2056

QUE D'HOMMES = =

D'affaires, de talent et actifs font ASSURER LEUR VIE, paient la police et la mettent de côté !
Avez-vous lu votre police d'assurance ?

La Travelers Insurance Co

Vous donnera sur demande un spécimen de police faite à votre âge actuel, avec assurance à long terme, paiements et valeurs en argent garantis sur icelle.

Vous pourrez l'examiner à loisir et apprendre par là ce que la compagnie promet réellement et definitivement de faire pour vous.

On émet toutes les formules de Polices sur la Vie, à dotation et d'anunités.

ACTIF $16,014,129.24
SURPLUS $2,206,616.66

Bureau à Montréal, Temple Building

Frank F. Parkins, agent en chef.

272—s

A CAUSE DES NOMBREUSES

CONTREFAÇONS

QUI SE FONT DU

Baume d'Anis Composé de C. Beaupré

(Sirop Calmant contre le Manque de Sommeil, Douleurs, etc.)

Les familles qui se servent de ce sûr et efficace Sirop Calmant sont priées de voir à ce qu'on ne les trompe pas. Si elles désirent l'avoir, il faut qu'elles l'exigent, car les marchands

NE SONT PAS INTÉRESSÉS

A le recommander, à cause du très petit profit qu'ils y font, comme on peut le voir par la liste de prix ci-dessous. Prix du Baume d'Anis Composé de C. Beaupre :

1 ou 2 Flacons, par flacon	$ 0.25
3 Flacons ou plus, par flacon	0.20
10 Flacons ou une dizaine	1.80
100 Flacons ou une centaine	16.20

PLUS OU MOINS, EN PROPORTION

AUX MARCHANDS—Une remise speciale sera faite aux marchands seulement : 5 p. c. pour paiement en 30 jours ; 10 p. c. pour paiement sur livraison, de manière à éviter les frais d'entrée aux livres. Ces prix sont invariables.

285—10 C. BEAUPRE.

UNE HEUREUSE DECOUVERTE

Un des plus grands progrès de la médecine moderne est la découverte d'un médicament à base azotée et végétale ; inoffensif comme le pain et guérissant d'une manière certaine, constante et radicale les maladies réputées incurables par les moyens ordinaires, telles que les *Maladies contagieuses et secrètes*, les *Maladies de la Peau*, les *Vices du Sang*, les *Dartres*, les *Affections scrofuleuses* et autres provenant d'une altération ou de l'impureté du sang, soit qu'elles aient été acquises, soit qu'elles soient héréditaires. — Un médecin français, le Dr OLLIVIER, ex-chirurgien des armées, après s'être occupé pendant vingt ans, de ces terribles maladies, fléau de l'humanité, après de longues et patientes recherches, composa ses Biscuits dépuratifs, qui furent d'abord expérimentés avec un succès prodigieux, sur des armées en campagne, et, bientôt, prescrits par les plus grands médecins et répandus dans le monde entier.

Les Biscuits du Dr Ollivier se distinguent de toutes les méthodes employées jusqu'à ce jour, et prônées uniquement par leurs auteurs, par des témoignages authentiques de supériorité que seuls ils possèdent. Ainsi, ce précieux médicament, dont la réputation date de plus de soixante ans, a obtenu les récompenses nationales les plus flatteuses, les titres honorifiques les plus rares : Approbation de l'Académie de Médecine de Paris, *Autorisation spéciale du Gouvernement ; admis dans les Hôpitaux de Paris*, après quatre années d'expériences publiques faites sur 10,000 Biscuits ; enfin la plus haute distinction : le vote d'une Récompense de 24,000 fr. ; et, ce qui prouve que cette découverte a été le dernier mot de la médecine dans ces maladies, c'est que, depuis cette époque, aucun médicament n'a obtenu une seule de ces distinctions. — Avec ces biscuits, il est facile de guérir promptement et sans rechute les *Maladies de la peau* (Dartres, Eczéma, Psoriasis, Boutons et démangeaisons, etc.) ; la *Scrofule* (humeurs froides), les *Tumeurs*. Ils constituent un spécifique certain et radical des *Maladies contagieuses*, Ecoulements, Taches et Rougeurs, Ulcères, Engorgement des glandes, Ulcérations de la bouche et de la gorge, Maladies constitutionnelles, récentes ou invétérées et leurs accidents secondaires et tertiaires.

En parlant des Biscuits du Dr Ollivier, l'Académie de Médecine s'exprime ainsi : « ..... *Ils offrent un médicament d'une composition constante, d'une préparation aussi parfaite que possible.....* ils peuvent, par conséquent, rendre de grands services à l'humanité. » (Extrait du Rapport officiel). Nous ne saurions trop les recommander, car ils sont le meilleur, le plus énergique et le plus économique des Dépuratifs connus.

Dépôt général : 33, Rue de Rivoli, PARIS

Consultations de 1 h. à 6 h. et par correspondance. — DÉPÔT DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Dépositaire à Montreal : Pharmacie Daniel

HORLOGES

Pour Voitures, en Porcelaine
" Salons, " Onyx
" Corridors, " Marbre
" Salles, " Bois

Variant en prix de $1.25 à $3.00

— CHEZ —

HENRY BIRKS & SONS

Carré Philippe et Ste-Catherine, Montréal

Noi—1vs

L'HERNIE PEUT ETRE GUERIE

Sans le couteau, sans opération chirurgicale, comme sans douleur et sans remède. Pas besoin, non plus, de cesser de vaquer à ses occupations journalières, et ce, grâce à l'emploi du

BANDAGE EN ARGENT

Qui retient effectivement l'hernie.

SILVER TRUSS.
DEVANT. DOS.

Le BANDAGE EN ARGENT tient l'hernie en place et c'est un appareil léger, propre et aisé à porter. C'est le plus parfait appareil connu. Un specialiste pour les hernies est toujours présent.

The Montreal Silver Truss Co.,

Bureau—180 rue St Jacques, chambre No 6, 1er etage. Prendre l'ascenseur. 265—jno

ARGENT A PRETER

SUR BILLETS

P. E. DUHAMEL & CIE,

79 Rue Saint-Jacques,
M 8—jno Vis-a-vis LA PRESSE.

AVIS est par les présentes donné que tous les droits, titres, réclamations, parts et intérêts de la Glasgow & London Insurance Company, limitée, en liquidation, un corps politique et incorporé, ayant son bureau principal pour la province de Quebec dans la cité de Montreal, dans et aux balances non payées qui lui sont dues par ses agents et dans et aux securités, obligations et garanties 87) rat achant, ont été vendus et remis à la Citizens Insurance Company du Canada, un corps politique et incorporé ayant son principal bureau dans la dite cité de Montreal, en vertu d'un acte de vente notarié, executé a Montreal, le deuxième jour d'octobre, dix-huit cent quatre vingt-quatorze, en présence de Charles Cushing, notaire public, et tous les debiteurs y concernes sont pries d'agir en consequence.

Montréal, 12 octobre 1894.

E. P. HEATON,
295—2 Gerant général.

UNE SESSION

de la Cour du Banc de la Reine

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cite de Montréal,

VENDREDI, le douzième jour de NOVEMBRE prochain, à DIX HEURES du matin

EN CONSÉQUENCE, je donne Avis Public a tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et a toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes

Je donne aussi Avis à tous les Juges de Paix, coroners et officiers de la Paix pour le district susdit, qu'ils aient a s'y trouver avec tous les records.

J. R. THIBAUDEAU,
Shérif.

Bureau du Shérif, Montréal, 15 Octobre 1894 292—14

Draps Melton

POUR COSTUMES

GRANDE MISE en VENTE de DRAPS à COSTUMES D'AUTOMNE

400 pièces de Draps à Costumes, simple largeur, valant 17c, pour 10c.
1200 pièces de Draps à Costumes, double largeur, valant 25c, pour 15c.
600 pièces de Draps à Costumes, double largeur, valant 30c, pour 20c.
200 pièces de Draps à Costumes, double largeur, valant 40c, pour 25c.

Réfléchissez que sur ces marchandises seulement vous réalisez une économie d'à peu près 25 pour cent.

Dupuis Frères

294—3

BIERE ET PORTER DE JOHN LABATT DE LONDON, ONT.

Le breuvage le plus salutaire pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif

Recommandé par les connaisseurs et les médecins dans toutes les parties du Canada. Voyez les témoignages écrits de chimistes éminents.

Neuf Medailles d'Or, d'Argent et de Bronze et onze Diplomes obtenus aux expositions universelles de France, d'Australie, des Etats-Unis, du Canada, de la Jamaique, Indes Occidentales.

Saveur originale et fine, pureté garantie, ces breuvages sont faits spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.

Agence de Montreal : Avenue Delorimier. TELEPHONE 7158
95—jno—s

LE "TITI"

I

C'était un grand garçon de vingt ans; il s'appelait Adrien Servières, exerçait la profession de monteur en bronze et occupait avec sa vieille mère, une petite chambre tout en haut de la rue Ménilmontant.

Dans son quartier on l'avait surnommé "le Titi."

Le "Titi," ce nom le peignait tout entier : il était de cette race de gamins de Paris, poussée entre les pavés de la grande ville, laquelle travaille toute la semaine et, le samedi soir, s'offre le luxe d'une place au "paradis" de l'Ambigu ou de la Porte-Saint-Martin.

Tout en ayant un coeur excellent, il avait la blague alerte et l'ironie féroce, et traînait toujours à sa suite une bande de camarades qui, avec une ponctualité de créanciers, prenaient possession, la veille de chaque dimanche, du premier rang de l'amphithéâtre dans un théâtre du boulevard et, là, échangeaient consciencieusement, à voix haute et claironnante, pendant que se déroulait la pièce, des réflexions plus ou moins fantaisistes qui faisaient murmurer les messieurs corrects installés aux fauteuils d'orchestre.

Parfois, au cours de la représentation du traditionnel drame "historique", quand les seigneurs portant le pourpoint de satin et l'épée en verrouil se promenaient, devisant entre eux, dans la grande salle du Louvre, en attendant le petit lever de Sa Majesté ; au moment solennel où un laquais chamarré d'or sur toutes les coutures ouvrait largement les deux portes du fond, en criant sur une note retentissante :"Le Roi, messieurs !" une voix railleuse, partant des galeries supérieures, répondait : "Je le marque !"

C'était Adrien Servières,—le "Titi,"—qui faisait des siennes, tout heureux de l'explosion d'hilarité qui accueillait sa boutade.

Le garde-municipal lui-même, incarnation vivante de l'autorité auquel son casque donnait un faux-air de légionnaire romain, n'avait pas le courage de sévir et, riant, lui aussi, de bon coeur, se trouvait par conséquent désarmé.

Les acteurs connaissaient bien cette physionomie de Gavroche qu'ils apercevaient depuis un temps immémorable, à la même place, là-haut, sous le plafond de l'amphithéâtre. Le "jeune premier", lui, savait qu'il n'avait rien à redouter du "Titi" et de ses amis, la bande joyeuse ayant l'habitude d'accueillir son entrée par une vigoureuse salve d'applaudissements, et ses "sorties" par des clameurs d'enthousiasme. Quant au "traître", c'était une autre affaire et le pauvre diable n'avait pas le droit, en l'espace de quatre heures, d'enlever cinq jeunes filles, d'assassiner une dizaine de personnes, d'escamoter deux ou trois fortunes princières, et d'opérer une demi-douzaine de substitutions d'enfants, sans être troublé par les protestations véhémentes d'Adrien Servières et de ses "gentilshommes ordinaires."

Pauvre traître ! en voilà un qui ne volait pas ses appointements ! il suait sang et eau à dominer ses explosions de fureur qui, à chaque instant, venaient interrompre ses tirades mélodramatiques. C'est qu'ils étaient nombreux, les coquins sinistres sur lesquels s'exerçaient la verve et les brocards du "Titi" et de ses camarades ! C'était le "Choppard" du "Courrier de Lyon," le sanglant maquignon évoluant avec cynisme dans l'épouvantable histoire de l'infortuné Lesurques ; c'était "Rodin", le Rodin du "Juif-Errant," semant les pièges et les traquenards sous les pas du loyal soldat Dagobert et de la famille Rennepont ; c'était "Villebrun", des "Pauvres de Paris," le banquier réduisant toute une famille à l'indigence et l'obligeant à aller chanter dans les cours, navrante histoire accompagnée de l'effet de neige habituel et du "trémolo" à l'orchestre ; c'était le "Marquis de Varannes," des "Orphelins du Pont de Notre-Dame," poursuivant de sa haine implacable l'attendrissant enfant trouvé recueilli par Vincent-de-Paul. Ah ! certes, oui, tous ceux-là avaient eu maille à partir avec le "Titi", et, sur le coup de minuit moins le quart, quand Choppard, Rodin, Villebrun, de Varannes voyaient toutes leurs astucieuses combinaisons s'écrouler comme des châteaux de cartes, une imposante démonstration d'allégresse partait des galeries supérieures.

C'était Adrien Servières et ses compagnons qui saluaient avec une énergie communicative le châtiment du crime et le triomphe de la vertu.

II

Dans leur maison, Mme Servières et son fils ne parlaient, pour ainsi dire, à personne, sauf pourtant à leurs voisins de face, un homme d'une cinquantaine d'années, M. Robert et sa fille Louise, une jolie blonde de vingt ans, fraîche comme un matin de printemps.

En ce moment le père Robert était très malade. Exerçant la profession de chauffeur-mécanicien, il avait pris froid et avait dû s'aliter, miné par une maladie de poitrine. Toute la nuit il toussait à fendre l'âme.

La mère Servières allait le voir de temps en temps, lui portant du bouillon, du vin ou quelque réconfortant, et consolant la pauvre Louise, dont les paupières rougies disaient assez le chagrin profond.

Le samedi, quand le "Titi" rentrait du théâtre et montait l'escalier tout doucement de peur de troubler le sommeil du malade, il se sentait le coeur serré en entendant, derrière la porte des Robert, quelque chose comme des sanglots étouffés. Et il se reprochait presque d'être allé s'amuser tandis qu'on souffrait là.. Cela lui faisait une peine profonde, à ce brave garçon, de ne rien pouvoir pour soulager cette infortune,—d'autant plus qu'il éprouvait pour Louise un sentiment très vif, mais dont, jusque-là, il ne s'était pas bien rendu compte.

Il se rappelait pourtant que jadis, quand le père Robert était bien portant, et que sa fille, gaie comme un pinson, descendait l'escalier le matin pour aller acheter le journal, il se dépêchait de sortir, lui aussi, afin de la rencontrer et de lui lancer un "Bonjour, mademoiselle Louise!" des plus retentissants.

Et, alors, il emportait à l'atelier, pour toute la journée, de la gaieté plein le coeur.

Toutefois, la petite ne lui répondait guère que par une légère inclinaison de tête ou par un sourire, mais il y avait là-dedans quelque chose de si doux que cela lui manquait, à présent, au pauvre Adrien Servières !

Aussi, depuis plusieurs jours, le jeune homme cherchait-il une occasion de parler à Louise ; enfin, un matin, il la vit descendre, et dégringolant l'escalier quatre à quatre, il rattrapa la jeune fille dans la rue Ménilmontant.

Quand il fut arrivé près d'elle, il toussa vigoureusement ; et l'apercevant, lui adressa un bonjour amical.

Lui, s'était approché, et, alors, d'une voix qu'il s'efforçait de raffermir, il dit :

—Mademoiselle Louise, je sais que votre père est bien malade... Vous allez peut-être vous fâcher, mais voilà.... J'ai quelque chose à vous dire, et je ne sais comment m'expliquer... Enfin, tant pis ! au petit bonheur... Voici l'affaire.... J'ai fait des heures en plus à l'atelier, tous ces jours-ci, et nous avions l'intention, les camarades et moi, d'aller à l'Opéra.... Une grande solennité !... J'avais de l'argent pour cela... une belle pièce de dix francs toute neuve... Eh bien ! je me suis dit que cette pièce de dix francs que j'allais dépenser d'un seul coup pour mon plaisir, serait bien plus utile quelque part.. et j'ai pensé.... j'ai pensé...

Il s'était arrêté cherchant ses mots, lui, le gamin de Paris, jamais à court d'arguments ; et d'une voix émue il continua :

—Cette pièce de dix francs, j'ai pensé à vous l'offrir, pour que vous puissiez acheter quelques douceurs à votre papa... Oh ! ne rougissez pas, je vous en prie, car je serais désolé de vous déplaire en quoi que ce soit !.... Mais si vous refusiez mon offre, mademoiselle Louise, c'est à moi que vous feriez de la peine.... une peine très grande !

La jeune fille allait refuser ; Adrien ne lui en laissa pas le temps, et, la forçant à accepter la pièce :

—Prenez-là !.... Je vous en prie !.... Vous me rendrez bien heureux en la recevant d'aussi bon coeur que je vous l'offre!

La jeune fille fixait sur lui ses prunelles limpides ; lisant dans les yeux du jeune homme une prière muette, elle ne se sentit pas le courage de refuser et répondit :

—J'accepte, monsieur Adrien, et je vous remercie pour mon père.... Seulement, à une condition... C'est que je vous rendrai cette somme quand cela ira mieux à la maison.

Elle ne put en dire plus long, tout émue qu'elle était ; d'ailleurs, le "Titi" n'aurait rien entendu : il était déjà loin, et, tout joyeux, arpentait la rue de Ménilmontant au pas gymnastique, de peur d'arriver en retard à l'atelier.

III

Cela n'alla pas mieux chez les Robert, —au contraire ; l'état du malade empira, et, un beau matin, on dut transporter le père de Louise à l'Hôpital-Tenon.

Le pauvre homme n'y resta pas longtemps : quelques jours après son arrivée, le corbillard des pauvres l'emmenait au cimetière.

Derrière la funèbre voiture, marchaient, accompagnant le père Robert à sa dernière demeure, trois personnes : Louise, tout en larmes, maman Servières et Adrien, le bon "Titi" que la douleur de sa petite amie affligeait profondément.

Les jours qui suivirent, Louise dut s'occuper de chercher de l'ouvrage ; elle connaissait l'état de fleuriste, dans lequel elle travaillait avant la maladie de son père. Mais, à ce moment, l'on était en hiver et l'industrie des fleurs traversait la morte-saison. L'infortunée s'en allait dans les magasins du quartier de la Porte-St-Denis, sollicitant un travail introuvable ; le soir, elle regagnait tristement la rue de Ménilmontant, désespérée par ses courses infructueuses, par ses démarches pénibles, par la fatalité qui semblait s'acharner contre elle.

Elle partageait le modeste repas de Mme Servières et du "Titi" ; là, dans ce milieu affectueux, elle sentait parfois le courage lui revenir, d'autant plus que la mère d'Adrien cherchait à la consoler, à lui faire oublier ses chagrins, et qu'Adrien lui-même se montrait étourdissant de verve et de gaieté, afin d'amener un sourire sur les lèvres de la pauvre enfant.

Louise s'efforçait de paraître moins triste, en voyant les efforts de ces braves gens : mais quand elle rentrait dans la chambre déserte, où tout lui rappelait le souvenir de son père mort, elle se sentait défaillir et fondait en larmes.

Et puis, elle souffrait dans sa fierté, dans sa dignité de jeune fille ; elle souffrait de se sentir à la charge de la brave maman Servières, qui n'avait pour toute ressource que le salaire d'Adrien. Elle voyait bien que ses amis s'imposaient pour elle de petits sacrifices. C'est ainsi qu'Adrien, le samedi soir, ne descendait plus au boulevard pour s'offrir son habituelle stalle d'amphithéâtre et aller applaudir la pièce en vogue ou le drame à succès.

Oui, le "Titi" se privait du théâtre !

Certes, il faisait là une action méritoire, le brave garçon, et quand, les soirs de paie, en rentrant chez sa mère, il s'arrêtait devant les colonnes-affiches, des larmes lui montaient aux yeux en voyant annoncer, par l'Ambigu ou la Porte-St-Martin, la rentrée d'un comédien fameux, et en pensant que lui, le "Titi", entouré de son état-major de spectateurs, ne serait pas là pour assister à cette solennité !

IV

Un mardi, vers dix heures, Adrien allait se mettre au lit quand il entendit, dans la chambre de Louise, un bruit à peine perceptible, quelque chose comme la fermeture d'une porte, puis, immédiatement après, des pas légers dans l'escalier.

Devinant un événement anormal, il prit sa casquette et descendit au galop ; une fois en bas, il aperçut, dans la rue de Ménilmontant, Louise qui, enveloppée dans une mantille noire, s'éloignait rapidement, allant vers les boulevards extérieurs.

Parvenue à cet endroit, la jeune fille s'engagea dans le faubourg du Temple, puis, tournant le quai, se dirigea vers le canal.

Alors, Adrien comprit tout.

Il comprit que la pauvre enfant, désespérée, voulait se soustraire par la mort aux cruautés de la destinée, et il se félicita de l'heureuse inspiration qu'il avait eue de la suivre jusque-là.

Maintenant Louise s'était arrêtée, en contemplation devant l'eau lugubre qu'éclairait un pâle rayon de lune ; les deux rives du canal étaient désertes et sinistres, sous la douteuse clarté de quelques reverbères.

La jeune fille avait posé à terre sa mantille, et, les mains jointes, s'abîmait dans une suprême prière...

Soudain, une voix bien connue la fit tressaillir.

Elle se redressa et resta stupéfaite en apercevant, à quelques pas derrière elle, le "Titi," qui s'écria joyeusement :

—Voyons, mademoiselle Louise, c'est donc comme cela qu'on abandonne les amis !... Y a-t-il quelque indiscrétion à vous demander ce que vous faites à pareille heure sur les bords du canal Saint-Martin ?.... En vous voyant ainsi, les mains jointes, j'ai cru, un moment, que vous répétiez le premier acte de la "Prière des Naufragés...."

Elle lui jeta un coup d'oeil suppliant, et avec un accent de reproche :

—Que vous êtes heureux de pouvoir rire toujours de la sorte et d'avoir ce caractère insouciant !.

—Insouciant ! riposta Adrien, insouciant !... Voilà un bien vilain mot !... L'insouciance, chez moi, n'est qu'à la surface, mademoiselle Louise, et la preuve c'est que je vous suis depuis une heure, prévoyant le but de votre petite excursion, et que je vais vous ramener chez la maman Servières, ce qui me permettra de vous gronder tout le long du chemin...

Il lui avait pris le bras, et l'emmenait avec lui ; à présent, ils marchaient doucement, heureux d'être ensemble, et Adrien disait à sa compagne :

—Vous avez tort de vous désespérer de la sorte !... Oui, je sais, vous allez me répondre ce que vous nous disiez chez la mère : que vous êtes seule au monde, que vous n'avez pas de famille... Un tas de choses à faire pleurer, quoi !... Eh bien ! moi, s'il ne vous faut qu'une famille, je puis vous en procurer une... pas riche, c'est vrai, mais honorable !... Et tenez, mademoiselle Louise, je connais un brave garçon, le meilleur de mes amis, qui serait tout disposé à devenir...

Les paroles s'éteignirent dans son gosier ; mais tout à coup, prenant son parti, il continua :

—...A devenir votre mari !... Oh ! ne cherchez pas !... Ce bon garçon, c'est moi tout simplement !... Vous me connaissez ; je ne vaux pas moins qu'un autre, et l'ouvrage ne me fait pas peur... A nous deux, j'en suis sûr, nous ferions un petit ménage très réussi... La maman Servières demeurerait avec nous et elle passerait son temps à vous dorloter.... Seulement, je dois vous l'avouer : j'ai un défaut... Un défaut dont je ne puis me défaire... C'est d'aimer le Théâtre de l'Ambigu et d'y aller tous les samedis soir !...

—Si vous n'avez que ce défaut-là, dit Louise, en le regardant avec son plus doux sourire, je tâcherai de vous en corriger, et j'ai la conviction que cela ne sera pas bien difficile !

V

Maman Servières, ses lunettes sur le nez, lisait le journal en attendant son fils.

Soudain, la porte s'ouvrit, et Adrien, redevenu pour un moment le "Titi" du boulevard, fit irruption dans la chambre de la bonne vieille en donnant la main à Louise et en s'écriant :

—Ma mère, vous n'aviez qu'un fils, je vous amène une fille... J'espère que vous allez être contente, puisque c'est de notre chère petite Louise qu'il s'agit... Embrassez-la, et bénissez-nous tous deux comme fait Mme Marie Laurent dans les drames de M. d'Ennery !

AUGUSTE FAURE.

LES ECHECS

Samedi, le 20 octobre 1894.

Les communications concernant les Echecs et les Dames doivent être adressées comme suit: "Les Echecs," bureau de LA PRESSE, Montréal.

Le Club d'Echecs de la Maîtrise St-Pierre, rue Visitation, est ouvert tous les mercredis, vendredis et dimanches après-midi.

La salle du Montreal Chess Club est ouverte les mardis, jeudis et samedis soir, au No 55 rue Université.

PETITE CORRESPONDANCE

Réz. F. X. B., Fort Kent — Merci pour votre envoi que nous publierons prochainement. Continuez à combattre pour l'honneur du nom Canadien, et toujours nous applaudirons à vos succès.

C. S., Montreal — La seule et unique revue échiquéenne française est publiée à Paris, par M. Numa Preti, 72, rue St-Sauveur. La *Stratégie* fait autorité en Europe.

O. P., St-Henri — Si D x P, R x T, et votre solution est démolie.

PETITE CHRONIQUE

Lundi dernier a eu lieu le mariage de l'un des membres de la colonie échiquéenne de cette ville, et employé civique, avec une charmante héritière de l'une des paroisses de la banlieue des Trois-Rivières.

Nous souhaitons à notre ami le moins "d'échecs" possible dans les doux liens du mariage.

***

Un tournoi d'Echecs, auquel prendront part les principaux joueurs de New-York, commencera le 20 courant dans cette dernière ville. L'ex-champion Steinitz, qui n'a pris part à aucune lutte de ce genre depuis nombre d'années, a manifesté le désir de rentrer de nouveau dans l'arène.

***

M. Steinitz a reçu une lettre de M. Emmanuel Lasker, dans laquelle il lui annonce qu'il ne pourra jouer le match de revanche avant le 1er octobre 1895. Le jeune champion dit qu'il conservera son titre, malgré les protestations de M. Steinitz, tant qu'il n'aura pas été battu sur l'échiquier.

***

Dans quelques jours, nous recevrons la 2e édition de "LA B C des Echecs," un volume de 356 pages, illustré de 650 diagrammes environ et un tableau synoptique des débuts hors texte. Le prix est de $1.75 broché et de $2.00 cartonné ; mais pour remercier les personnes de la confiance qu'elles nous ont témoignée en souscrivant sans connaître l'ouvrage, M. Preti a fixé le prix pour eux à $1.25 broché et $1.50 cartonné.

Fin de partie

Dans une partie jouée au tournoi international de Londres (1862) entre MM. Steinitz et Andersen, la position après le 21e coup des Noirs était la suivante:

Noirs—Andersen

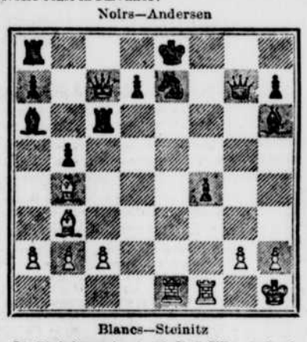

Blancs—Steinitz

M. Steinitz a joué : 22 D 5 TD, et finalement a abandonné la partie au 41e coup. Un jeune amateur, M. Entifiel, a démontré à M. Tschigorine que M. Steinitz pouvait forcer la partie en deux de coups.

Nous publierons cette solution la semaine prochaine.

Composé par le Rév. M. W. P. Williams, 1er prix du "North London Guardian."

Noirs—4 pièces

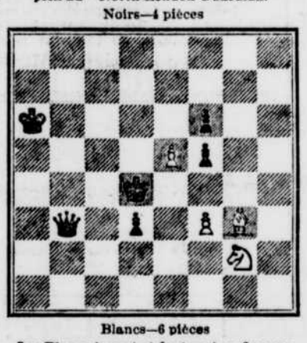

Blancs—6 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

Solution du problème No 256

Blancs	Noirs
1 D 2 D	1 *Ad libitum*
2 Mat selon le coup des Noirs.	

Match par télégraphe entre Paris et St-Pétersbourg

Comme nous l'avons promis dans notre colonne échiquéenne de samedi dernier, nous donnons ci-dessous les coups joués dans ces deux parties :

PARTIE DE PARIS

(Partie du FD)

Blancs Paris	Noirs St-Pétersbourg
1 P 4 D	1 P 4 D
2 C 3 FR	2 C 3 FR
3 P 3 R	3 F 5 CR
4 P 4 FD	4 P 3 R
5 C 3 FD	5 P 3 FD
6 D 3 CD	6 D 2 FD
7 C 5 R	7 P 4 FR
8 F 3 D	8 F pr F
9 C pr F	9 CD 2 D
10 C 2 R	10 C 5 R
11 P 3 FR	11 P 4 T, échec
12 R 1 F	12 P pr P
13 D pr P	13 C (6 R) 3 FR
14 D 3 FD	14 D 4 FR
15 D 3 CD	15 P 3 CD
16 F 2 D	16 C 5 R
17 F 1 R	17 C 3 D
18 T 1 FD	18 T 1 FD
19 F 3 CR	19 .....

PARTIE DE ST-PETERSBOURG

(Gambit Evans accepté)

Blancs St-Pétersbourg	Noirs Paris
1 P 4 R	1 P 4 R
2 C 3 FR	2 C 3 FD
3 F 4 FD	3 F 4 FD
4 P 4 CD	4 F pr PC
5 P 3 FD	5 F 4 TD
6 Roq.	6 P 3 D
7 P 4 D	7 F 2 D
8 D 3 CD	8 D 2 R
9 P pr P	9 P pr P
10 T 1 D	10 T 1 D
11 T 5 D	11 F 3 CD
12 F 5 CD	12 D 3 R
13 F pr C	13 D pr F
14 C pr P	14 D 3 R
15 T pr F	15 T pr T
16 D pr D, échec	16 P pr D
17 C pr T	17 R pr C
18 R 1 F	18 C 3 FR
19 P 3 FR	19 T 1 FD
20 C 2 D	20 F 4 TD

SOULAGEMENT EN SIX HEURES

Maladies douloureuses des rognons et de la vessie soulagées en six heures par le "Great South American Kidney Cure." Ce nouveau remède est une grande surprise et une jouissance à cause de la promptitude avec laquelle il soulage les douleurs dans la vessie, les maladies de rognons, douleurs dans le dos et dans tous les passages urinaires, éprouvées par hommes ou femmes. Il soulage presque immédiatement la retention d'urine et la douleur qu'on éprouve à uriner. Si vous voulez un soulagement prompt et être guéris, prenez ce remède. Vendu par B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame, Laviolette et Nelson, 1605 rue Notre-Dame.

Sévère, mais juste.

—L'égalité... un bien joli mot. Mais comme c'est rare !

—Oui, on ne la voit guère régner que lorsque le ministre de l'instruction publique est malade.

—?....

—Alors, seulement, on trouve Leygues allité !

LE DERNIER BOULET

Les Chinois ne brillent guère par leur armement, mais c'est chez eux une vieille habitude de s'armer ainsi à la légère.

Le voyageur Morier qui fut attaché à une ambassade anglaise, raconte que, se trouvant un jour chez un mandarin chinois très puissant, quelques-uns proposaient à ce prince de soumettre les Tartares Ouzbecks qui infestaient la province.

Ah ! s'écria-t-il, on peut essayer aujourd'hui, mais je me rappelle le temps où nous autres Chinois nous ne valions guère mieux que les Tartares.

Ainsi, le vice-roi, mon père, assiégeant un jour un mauvais fort n'avait pour toute artillerie qu'une seule pièce de canon et trois boulets. Il tira deux de ses boulets contre le fort et somma ensuite la garnison de se rendre. Les assiégés, qui savaient qu'il n'avait qu'un boulet de reste, lui répondirent :

—Allons ! point de tapage ; tirez nous vite votre dernier boulet et laissez-nous la paix !

Des touristes visitent un château au bord de la Loire. Le guide leur explique :

—La salle où nous entrons, mesdames et messieurs, est celle où le duc de Guise fut assassiné.

—Pardon ! fait un de la bande, je suis venu ici, il y a trois ans, et on m'a montré une pièce de l'aile opposée.

Le cicerone, très tranquillement :

—C'est que le château était alors en réparation.

Si vous Devez Rayer Le ~~Saindoux~~

et si vous êtes obligé, comme des milliers d'autres, de vous abstenir de tout aliment dans la préparation duquel il entre, et de ne rien manger ayant été préparé au saindoux, ceci vous rappellera qu'il existe une graisse végétale, propre, délicate et saine pour le remplacer. Si vous employez la

Cottolene

à la place du saindoux, vous pourrez manger des tartes, de la pâtisserie et d'autres "bonnes Choses" sans crainte de conséquences dyspeptiques. Le moment est venu de notre délivrance du saindoux et de ces effets malfaisants. Achetez-en un seau, essayez là dans votre propre cuisine et vous serez convaincu. En vente, chez tous les épiciers, en seaux de 3 et 5 livres.

Fabriquée seulement par

The N. K. Fairbank Company,

Rues Wellington et Anne, Montreal.

—— LES ——

PARDESSUS

SONT MAINTENANT

En grande demande et nos magasins sont les véritables endroits pour se les procurer. Nos assortiments sont actuellement les plus complets, et nous avons des pardessus d'automne et d'hiver dans tous les gouts et qualités. Ils n'ont jamais été à aussi bon marché que maintenant. Nous avons des pardessus avec collerettes pour petits garçons depuis des prix aussi bas que $1.50, et pardessus en frise (freize) toutes couleurs, tout laine, devants croisés pour adolescents, depuis $4 et au delà. Pardessus en frise (frieze) tout laine, pour hommes, bonne qualité, depuis des prix aussi bas que $6. Très belle ligne de pardessus en beaver bleu tout laine, devant croisé, très bien confectionnés, pour hommes, notre prix $10. Ces pardessus sont tous en grande vogue et on ne peut en trouver de semblables ailleurs à meilleur marché que $15. Entrez voir nos assortiments et les prix et nous sommes certains de vous satisfaire. Ouvrage sur commande à 25 p. c. meilleur marché que dans n'importe quel autre magasin.

M. Saxe & Fils

Propriétaires des 3 Grands Magasins de Vêtements

COIN DES RUES Ste-Catherine et St-Laurent

COIN DES RUES Craig et Saint-Laurent

COIN DES RUES Montcalm et Ste-Catherine

Les Mêmes se Vendent Partout Ailleurs

$1.75

NOUS LES VENDONS A

Bottines boutonnées en Kid Dongola pour dames. Nous les vendrons, pour quelques jours seulement, au prix ridicule de 99c ; grandeurs, 2½ à 7 ; 1000 paires venant d'être reçues.
Chaussures pour messieurs, depuis $1.25 à $3.50
Chaussures d'école pour garçons, à bon marché.
Chaussures d'école pour fillettes, au plus bas prix possible.

SOULIERS ALLEMANDS ! SOULIERS ALLEMANDS !

Pour Dames et Messieurs, depuis 25 cts la paire jusqu'à $1.25.

CLAQUES ! CLAQUES !

En grande variété, à bon marché, au magasin de Chaussures de

JUST. VANIER

127 Rue St-Laurent, près de la Rue Lagauchetière

P. S.—Evitez l'encombrement du soir en faisant vos achats à bonne heure le samedi. 296—1

LE MAGASIN DE COIFFURES DE

PALMER

1745 Rue NOTRE-DAME Etabli en 1847

ARTICLES POUR COIFFURE

Les lignes les plus complètes jamais exposées au Canada . . .

TRESSES

Longs cheveux naturels. Toutes longueurs, couleurs et prix.

TOUPETS

Cheveux frisés naturels, nouveaux, à la mode et convenables.

ORNEMENTS DE CHEVELURE

Vous trouverez toutes les dernières nouveautés en fait d'ornements de chevelure chez Palmer . . . . . .

COIFFURES DE DAMES

Les dames de Montréal apprendront avec plaisir que nous nous sommes assuré les services du Professeur ZURCLE, de Berlin, qui, avec notre autre assistante, s'occupera spécialement de Coiffures de Dames pour bals, parties, théâtres, etc, dans les derniers goûts. Nos salles possèdent toutes les commodités pour Coiffures de Dames ; nous avons aussi des dames pour servir. . . . . .

COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES No 391, CHEZ

PALMER

COIFFEUR DE DAMES

17, 19, 20 1745 RUE NOTRE-DAME

ANCHOR WEAKNESS TRADE MARK CURE

GRAVE MALADIE des NERFS

—GUÉRIE PAR LE—

Anchor Weakness Cure

SOREL, 1er OCTOBRE 1894.

Depuis deux ans, je souffrais d'une MALADIE NERVEUSE, telle que je ne pouvais goûter un instant de repos jour et nuit. Je me suis fait soigner par plusieurs médecins, et j'ai essayé un grand nombre de remèdes sans aucun succès. J'en étais rendu à ne plus vouloir me faire soigner, tellement l'étais découragé. Un jour, je lus sur LA PRESSE la lettre de M. A. Baies en faveur de votre remède "Anchor." C'était justement mon cas. Je fis alors l'essai de votre préparation et, à ma grande surprise, j'éprouvai, après quelques jours, un mieux sensible. J'ai continué à prendre L'ANCHOR WEAKNESS CURE, et aujourd'hui l'appetit m'est revenu, ainsi que ce sommeil calme qui m'avait abandonné depuis si longtemps. Je me fais un devoir de vous écrire pour vous faire connaître le resultat de l'emploi de votre remède. Je n'aurais jamais cru me voir aussi bien portant que je le suis aujourd'hui. Votre très humble.

J. O. WEILBRENNER, Encanteur.

Demandez gratis un échantillon de ce fameux tonique au magasin de la

ANCHOR MED. CO'Y

No 1626 RUE NOTRE-DAME

Prenez aussi les Pilules du Dr Nelson contre la Pâleur.
Une dose de Capsules Weber tue infailliblement le Ver Solitaire. Prix, $1.50

PEINTURE A PLANCHER

SECHE EN SIX HEURES

PEINTURE MELANGEE PRETE ISLAND CITY

En 42 nuances pour travail du dedans et du dehors. La plus pure fabrique. KALSOMINE—pour murs et plafonds—12 TEINTES

Sèche aussi dur que la peinture à l'huile.

P. D. DODS & CIE, Propriétaires.

Ateliers de Peintures et Vernis Island City

285—jno 188 ET 190 RUE McGILL

IL VAUT MIEUX

NE PAS RETARDER trop longtemps car l'ennui peut se faire sentir très fortement chez votre fiancée et le mariage sera mis de côté. Nous connaissons les excuses du jeune homme : il n'a pas assez de meubles pour garnir la maison. Ceci ne tiendra pas bon avec notre système de paiements faciles. Vous pouvez meubler complètement la maison et nous payer à mesure que votre revenu vous le permettra. Pourquoi ne pas régler la question maintenant ! Ce sera mieux.

TOUT le monde ne devrait-il pas apprécier notre système de paiements faciles? Vous n'êtes pas obligés d'attendre que vous soyez vieux pour posséder une maison bien meublée.

PREPAREZ-VOUS maintenant pour les temps plus froids. Nos poêles automatiques sont prêts. Venez les voir. Vous en aurez besoin d'un bientôt. Il vous faut aussi un range de cuisine. Il n'y a pas de doute que le HAPPY HOME est le meilleur et c'est celui que nous vous conseillons d'acheter.

RAPPELEZ-VOUS que nous gardons tout ce qui est requis pour le foyer, et non seulement nous vendons à des prix bas, mais vous pouvez vous fier sur la qualité de nos marchandises.

A CREDIT ou au COMPTANT, comme vous voudrez

The American Wringer Co

SUCCESSEURS DE LA

Metropolitan Manufacturing Co.

1678 et 1680 rue Notre-Dame

T. A. EMMANS, gérant. 156—jno

ARGENT A PRETER

Sur propriétés de ville, à des taux raisonnables. S'adresser à

LA SUCCESSION VICTOR BEAUDRY,
290—jno 180 Rue Saint-Jacques.

ARGENT A PRETER

Sur première hypothèque au plus bas taux d'intérêt. Aucune commission ne sera chargée en s'adressant directement à

LOUIS ALLARD,
173—jno 383 rue St Denis, Montréal.

ARGENT A PRETER

Creances achetees a 5 et 6 p.c.

L. BELANGER

—NOTAIRE—

58 RUE SAINT-JACQUES

—ET—

116 RUE VISITATION 147-jno

ARGENT A PRETER

Sur première hypothèque à la ville et à la campagne au plus bas taux d'intérêt sans commission, en s'adressant directement à

L. A. CADIEUX,
No 26 rue St Jacques, ou au No 46 rue Albina. 119—jno

ARGENT A PRETER

A 5 et 6 pour cent. Lots à vendre à Lachine.

H. SCHETAGNE, Notaire,
62 rue St Jacques.
Résidence : Lachine. 301—jno

RAOUL RINFRET

INGENIEUR CIVIL

BREVETS D'INVENTION

Edifice de la New-York Life, chambre 512, Place d'Armes, Montreal.

Téléphone 2345. 213—jno

Briques Pressées de Saint-Roch

Bureau 107 Rue St Jacques

CHAMBRE 44

USINE : Saint-Roch de Richelieu, P. Q

85—jno

H. A. MILLER

Peintre de Maisons, d'Enseignes et de Rideaux, Tapissier et Décorateur, Doreur, Vitrier, Imitateur, Blanchisseur, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE

211—jno

Bureau et atelier Cote-des-Neiges, MONTREAL

Proprietaire de Carrieres de Granit Rouge, Rose et Gris

J. BRUNET

Manufacturier et Importateur de Monuments en Marbre et Granit. Ouvrages de bâtisses, et de Cimetieres, etc., de toutes descriptions. En gros et détail. Estimations données sur application. Cote-des-Neiges, Montréal. Téléphone Bell, 6666. (Connection gratuite pour Montréal.) 216—jno

GUSTAVE LEMIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

1502 RUE STE-CATHERINE, porte voisine de la pharmacie Lachance. Extraction de dents sans douleurs par l'électricité et par anesthesie locale. Dents posees sans palais. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux, obturations en or, argent ou platine sans aucune douleur. 170—jno

44 BEAVER HALL

J. T. MacPHERSON

Chirurgien-Dentiste

—— EST DÉMÉNAGÉ ——

Du No 68 au No 44 Beaver Hall

278—s—jno

J. G. A. GENDREAU

CHIRURGIEN-DENTISTE

20 RUE ST LAURENT, MONTREAL

Extraction de dents sans douleur par l'électricité et par anesthésie locale. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. Téléphone Bell 2518. Heures de bureau, 9 à 6 hrs. 98—jno

N. LEVEILLE

MARCHAND-TAILLEUR

Employé pendant 18 ans à la maison L. C. DETONANCOUR, vient d'ouvrir un établissement au

No 138½ rue St-Laurent, Montréal

Grand assortiment de Draps, Casimirs, Tweeds de première qualité et de patrons les plus nouveaux. 92—jno

D. DUGAS, Ferblantier, Plombier et Couvreur, 1441 rue Ste Catherine. Spécialité en couvertures et corniches. Posage de tuyaux à gaz et à vapeur. Ouvrage executé avec soin et à des prix très modérés. Stock de poêles et glacières constamment en mains. 167—jno

Pour savoir quel Temps IL FERA DEMAIN

Chalet - Baromètre

$1.75 CHAQUE

Hearn & Harrison

1640-42 Rue Notre-Dame

0—jno

Seulement que 25 Cts la Bouteille

Le QUEEN'S HAIR HELPER est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primitive, arrête la chûte des cheveux, fait disparaître les dartres farineuses et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties claires de la chevelure deviennent reluisantes. Elle est égale à n'importe quelle autre préparation de 50c ou $1. En vente chez tous les pharmaciens.

EMPLOI DEMANDE

DEMANDE par une dame parlant anglais un engagement pour enseigner le français, l'anglais et la musique. Les meilleures références. Ecrire à L. O. J. LA PRESSE. 292—6

ON TROUVERA une très bonne modiste de robe et dans toute sorte de linge pour coudre dans les familles privées en s'adressant au No 156 Sanguinet. 296—1

SI VOUS avez besoin d'une bonne laveuse s'adresser a 125 Visitation. 295—1

UNE INSTITUTRICE désirerait donner des leçons chez elle ou à domicile. S'adresser a 391 St-Laurent. 296—2

UNE PERSONNE demande une place d'institutrice, anglais et français, dans une famille. S'adresser 1179 Notre-Dame. 295—2

UN MENAGE sérieux, propre, sans enfants, s'offre comme gardien, pour l'hiver, d'une propriété privée, excellentes références. S'adresser par lettre K. Y., au bureau du journal. 295—2

UNE BONNE MODISTE demande de la couture dans les familles privées, coupe de première classe, avec de bonnes références. No 372 rue Champlain. 295—3

UNE DAME (veuve) hautement recommandée désire une situation dans une famille comme dame de compagnie ou gouvernante se rendant generalement utile. S'adresser au No 241 rue des Allemands. 295—2

UNE INSTITUTRICE ANGLAISE désirerait donner des leçons chez elle ou à domicile. S'adresser par lettre à "Leçons," LA PRESSE. 294—5

LE BUREAU DU TRAVAIL de LA PRESSE est ouvert de neuf heures du matin a une heure de l'apres-midi, inclusivement.

LES PATRONS désirant de employés peuvent s'adresser au Bureau du Travail de LA PRESSE, No 71A rue St Jacques. Ils y trouveront :

Apprentis : machiniste, 7 ; confiseur, 4 ; fourreur, 3 ; plombier, 1 ; argenteur, 1 ; bizeauteur, 1 ; tailleur de pelleteries, 1 ; polisseur de meubles, 1 ; chapelier, 1.
1 apprenti-boulanger.
1 apprenti-charpentier.
1 apprenti-emouleur.
1 apprenti doreur.
1 apprenti patissier.
2 apprenti peintre-décorateur.
25 assistants-teneurs de livres.
11 agents.
1 arpenteur.
8 aide-cuisinier.
4 architecte-dessinateur.
3 barbier.
2 bijoutiers.
1 boureur de voitures.
6 boulangers.
23 cochers
1 commis thé et café.
4 clavigraphistes (femmes et hommes).
2 charpentiers-menuisiers.
7 charretiers.
14 chauffeurs.
23 collecteurs.
9 conducteurs d'ascenseur.
10 copistes.
7 cuisiniers.
3 couturiers dans les hardes de pratique.
3 calissiers.
Commis : épicerie 39 ; hôtel, 12 ; bureau, 8., nouveauté, 12; quincaillerie, 4 ; expéditeur, 2 ; emballeurs, 8 ; hardes faites, 3 ; cuir 1 ; tabac, 4 ; voyageur, 5 ; dans la mercerie, 5 ; boucherie, 5 ; magasins de fruits, 2 ; charbon et bois, 1.
1 carossier.
1 commis dans les meubles.
2 comptables.
6 cordonniers.
4 couturieres dans les hardes d'homme.
5 concierges.
4 correcteurs d'épreuves.
1 couvreur.
22 chauffeurs de fournaises.
2 cuisinieres.
2 dames de compagnie.
1 debit sur manufacture de portes et châssis.
2 dessinateurs.
Divers : divers, 152 épicerie, 15 ; bière, 3 ; buanderie 2 ; boucherie, 3 ; driver de lait ayant une bonne pratique, 1 ; de pain, 6 ; biscuits, 2 ; liqueurs gazeuses, 2.
5 femmes pour faire les bureaux.
1 fabeur de bouilloires.
1 filles commis.
5 filles comme commis de bureaux.
2 filles de chambre.
5 femmes de journée.
2 forgerons.
4 filles désirant du travail dans une manufacture.
3 forgerons-ferreurs.
2 forgerons-voituriers.
1 forgeron pour outillage et pièces en acier.
2 filles de salle.
1 graveur sur métaux et dessinateur.
9 garçons de restaurants.
37 garcons-magasins (storemen).
83 gardiens.
20 garçons a tout faire.
8 garçons de bureau.
2 gouvernantes.
20 hommes de cour.
2 hommes d'écurie.
35 hommes a tout faire.
2 hommes de ferme.
1 horloger.
Institutrices : d'école, 2.
2 instituteur.
4 ingenieurs-mécaniciens.
1 ingenieur de locomotive.
3 institutrices pour familles privées.
3 jardiniers.
9 journaliers.
6 blanchisseuses.
2 machinistes.
2 menagere pour presbytère.
7 mecaniciens.
1 meublier.
1 messager.
5 modistes.
7 menuisiers.
1 marbrier.
2 meunier.
1 millwright.
2 mouleur.
1 operateur moulin à boutonnières Singer
2 ouvreur d'huitres.
1 cuvriere pour atelier de reliure.
2 ouvrier pour machines à moulures et découpage.
1 ouvrier cardeur ou fileur.
4 palisseur.
8 pointeurs (time-keeper).
1 poliseur de cuivre, fer et fonte.
1 polisseur de meubles.
12 peintres.
2 presseurs.
2 racleteur de chaussures.
1 poseur appareils de chauffage et éclairage
3 servants de table.
4 sténographes.
4 servantes générales.
2 steam-fitter.
1 sellier.
2 tailleurs-couturiers.
2 tailleurs de hardes.
1 tailleur de pierre (granit).
2 tapissiers.
10 teneurs de livres.
1 tourneur en bois.
2 traducteur.
5 typographes.
2 tailleur de cuir.
1 voiturier.

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une bonne cuisinière, aussi une fille de chambre. S'adresser a 661 rue St Hubert. 294—6

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une servante générale sachant faire la cuisine, au No 135 St Denis, avec références. 295—2

ON DEMANDE un associé avec un petit capital dans un commerce bien etablit, un agent ou artiste de preference. S'adresser "Agent" bureau de LA PRESSE. 296—1

ON DEMANDE une fille générale. S'adresser immediatement 716 Amherst. 296—1

ON DEMANDE une servante generale pour une famille de quatre personnes, pas d'enfants, ni lavage, references exigees. S'adresser au No 208 St-Antoine. 296—1

ON DEMANDE une servante générale pour une famille de deux personnes. S'adresser, avec references, 134 rue St-Laurent. 296—1

ON DEMANDE un commis-voyageur de première classe. Aussi un solliciteur dans les familles même ligne, et un agent pour les portraits. Dalton 468 Lagauchetiere. 296—1

ON DEMANDE une servante pour la raie, pas de lavage, references exigees, au No 2 rue Sanguinet. M. M. Raymond. 295—3

ON DEMANDE une servante generale dans une famille de trois ; elle devra parler anglais. S'adresser entre 10 et 2 hre. au No 34 rue Chomedy. 295—2

ON DEMANDE une servante, 1534 Ste Catherine. 295—3

ON DEMANDE une jeune fille pour le soin des enfants au No 287 rue St Hubert. 295—2

ON DEMANDE une jeune fille comme commis, parlant tres bien l'anglais et le français, pour le departement des modes. Aussi pouvant servir dans les manteaux.—P. Lafrance et Cie., 192 rue St-Laurent. 295-2

ON DEMANDE des servantes générales, cuisinieres. Les dames désirant des employees doivent s'adresser au No 23 rue Emery. 295—6

ON DEMANDE une servante bien recommandee pour deux personnes, pas de lavage. 73 rue St Hubert. 295—3

ON DEMANDE des cuisinieres, servantes generales, filles de chambres, filles de salle et bonnes d'enfants, avec bonnes references, doivent s'adresser au nouveau bureau de placement de Mme Tucker, 1875 Ste Catherine. 295—2

ON DEMANDE une servante générale et une bonne d'enfants, 1051 St Denis. 2196

ASSOCIE SPECIAL demande immediatement avec environ $10,000 qu'il placerait dans un commerce manufacturier prospere et actif, augmentant rapidement ; on ne fera affaires qu'avec des personnes solvables. S'adresser a Busteed & Lane, avocats, 163 rue St Jacques, Montreal. 277—jno

AGENTS d'assurance demandés, s'adresser a A. T. Chalifoux, surintendant du Sun Life, 1765 rue Notre-Dame, heures de bureau, de 10 a.m. a 12.30 p.m. 238—jno

MAISONS A LOUER

A LOUER—Un magnifique flat, 7 pièces, avec toutes les ameliorations modernes, situé dans une bonne localité. Condition, $5 par mois, le propriétaire se réservant une chambre. S'adresser a E. Gohier et Fils, 4 rue St-Laurent, ou 16 rue St-Jacques, chambre No 4, Montreal. 16 18 20

A LOUER—Un bon coin de rue pour epicerie, barbier, boucher, magasin de fruits. S'adresser l'apres-midi, 151 rue Lafontaine, coin rue Iberville, Montreal. 295—2

A LOUER—Pas d'objection quant au loyer a des locataires convenables, trois beaux magasins avec ecurie. Aussi six logements. Ces magasins peuvent convenir a n'importe quel commerce. S'adresser immediatement a P. Vanier, 398 rue St Antoine. 295—3

A LOUER, au centre, logements 3 et 8 appartements, bain, w.c., très confortables. S'adresser 179 st Dominique. 294—6

A LOUER—Au No 31 rue St Urbain, deux belles maisons de 4 chambres chacune. Possession immediate. John Bulmer, 53 rue Mansfield. 294—3

A LOUER-Grande ferme a 3 maisonnette et Longue-Pointe. A peu près 400 arpents en culture, tout en bon ordre. Conditions faciles a un locataire recommandable. S'adresser chez Viau et Frere. 289—12

A LOUER—A la Longue-Pointe, une ferme d'environ 100 acres, en très bon ordre, convenable a un jardinier ou un laitier. Labourage d'automne fait. Les propriétaires actuels sont prêts a rebatir la maison, les étables, etc., pour l'avantage du locataire. S'adresser a Dr C. E. Duquette, Longue-Pointe, ou James Quinn, 69 avenue Laval. 2-6—1

A LOUER—A Hochelaga, 42 rue Seaver, deuxieme porte de la rue Ste Catherine, cinq grandes chambres, chauffage a l'eau chaude compris. $10 par mois. S'adresser sur les lieux. 296—1

A LOUER—2 logements situés au coin des rues Craig et St-Dominique aussi une shop attenant au restaurant. S'adresser sur les lieux. 296—1

BONNES CHAMBRES meublées avec ou sans pension dans une famille privee. Toutes améliorations modernes. Belle localite 322a rue Lagauchetiere, près St-Hubert. Bon marché. 295—1

ON TROUVERA une belle chambre dans une maison de pension, une minute du dépôt St Henri, 3317 Notre-Dame. 295—1

BAS DE MAISON a louer, 4 appartements, $7,00 par mois. S'adresser a 443 rue Dorchester. 295—2

CHAMBRES A LOUER

A LOUER—Chambre simple meublée avec pension, au No 358 St Denis. 294—3

A LOUER—Belles chambres garnies, dans une famille de 2 personnes, $6 et $7, une a l'etage de la cuisine avec l'usage du poêle ; conditions faciles, 21a Ste Elizabeth. 294-3

A LOUER—Chambre meublée famille privée, au No 2416 rue Notre-Dame. 295-3

CHAMBRE a louer, avec ou sans pension, au No 25 St Charles Borromee. 294—3

MAGNIFIQUES chambres meublées, avec toutes les améliorations modernes, confort du chez-soi, pension de première classe, belle localite, 388 rue Lagauchetiere, coin de la rue St-Denis. 295—2

CHAMBRES A LOUER—Chambres garnies a louer, sur l'etage du bain, au No 142 St Denis. 292—12

ON TROUVERA dans une petite famille, une pension de première classe pour deux messieurs, avec chambres ou non. No 85 Champ de Mars. 294—3

A VENDRE

A VENDRE—Un poney, une charrette, un sleigh, un harnais et une selle, No 1418 rue Ontario. 295—3

A VENDRE

A VENDRE—Maison et magasin en briques solides chauffée et eclairée par le gaz naturel, cette maison est occupée depuis 13 ans par M. Chs. P. Robitaille, marchand et maître de poste de St-Sulpice. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux. 283—18

A VENDRE—A St-Placide, un moulin à scie, a bardeaux, scie pour couper le bois, meules a moudre. S'adresser C. P. Bertrand, St-Placide. 291—6

A VENDRE—Le restaurant palais de Martin, coin St Urbain et Lagauchetiere. Walter Martin, proprietaire. 295—4

A VENDRE—Blocs de bois franc, $1.75. Erable coupé, 82. blocs de bruche, $1.50. Slabs, $1.50. Bois fendu, $1.50. On delivre de gros voyages. Geo. S. Bolton, 170 rue Cadieux. 293—5

A VENDRE, par millions, rognures de bois sciées au four pour allumer le poele, etc., 82 ; erable coupé $2.50 ; epinette rouge en blocs $1.75 ; blocs de moulins $1.50 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid & Cie, coin des rues St-Jacques et Guy. 149—jno

A VENDRE—Le moulin à farine situé a St Roch l'Achigan. Titres clairs. Temps pour payer. S'adresser a E. G. Laverdure, Ottawa, Ont. 140—jno

A VENDRE—Hôtels, restaurants, magasins de fruits et confiseries, 1, Harris, 113 rue St Jacques, vis-a-vis le bureau de poste. Maisons a louer meublées ou non, logements, chambres. Bureau du soir, 429 rue St Laurent. 268—jno

A VENDRE—Petite maison de pension, très payante, au centre des affaires, 6 chambres a coucher, salle a diner, cuisine, le tout en parfait ordre. Loyer $15. Aussi un dépôt d'huitres le plus achalandé de Montreal. Vendra a bon marche. S'adresser a G. LeBel, 1308 Notre-Dame. 296—1

A VENDRE—Plusieurs hotels et restaurants, depuis $700 a $5,000, un magasin cigares, vrai bijou, rue St-Laurent, petit loyer valant le double du prix. Demandez plusieurs autres magasins cigares et bonbon de $100 a $400, tres bien situes. S'adresser a G. LeBel, 1308 Notre-Dame. 296—1

A VENDRE—Près de la ville, très bel hôtel de campagne, 18 chambres a coucher, salon, salle a diner, salle d'echantillons, office, tres belle bar, bon stock, boisson, piano, le tout bien monte en neuf. Vendra a conditions avantageuses, partie cash, balance a termes. S'adresser G. LeBel, 1308 Notre-Dame. 296—1

A VENDRE—Rue Lagauchetiere, au centre, une propriété rapportant $944. Prix $5,000. S'adresser T. A. Ducharme, 15 St-Jacques. 296—1

A VENDRE—Rue Lagauchetiere, maison en briques solides, 45 x 75, 3 logements, revenu $45 par mois. Prix $6,000. Par T. A. Ducharme, 15 St-Jacques. 296—1

A VENDRE—Sheaper, une machine à teton, seies rondes, etc., une chance pour cash. Addresser No 177 rue Rachel. 2946

A VENDRE—Ameublement d'une belle chambre et le droit de pensionner a prix raisonnable. Très confortable et bel endroit, cause de depart, le tout neuf. S'adresser Bachelor, bureau de la PRESSE. 296—1

A VENDRE ou a échanger pour lots, maison en bois et briques, 6 logements, ecurie pour chaque logement, 65 x 70, situee sur la rue Rivard. S'adresser a T. A. Ducharme, 15 St-Jacques. 296—1

A VENDRE, rue Montcalm, près de la rue Notre-Dame, 2 maison en brique, 42 x 42, 5 logements, revenu 841 par mois, prix $4,600. Par T. A. Ducharme, 15 St-Jacques. 296—1

A VENDRE — Recettes commerciales de toutes sortes pour fabriquer soi-même, sans appareils ni aucune connaissance, avec petit capital, profits enormes. Demandez ce que vous desirez. S'adresser Recettes, 1038 rue St Denis. 293—6

A VENDRE—Une épicerie avec licence. S'adresser a L. Paquette et Cie, coin St Denis et Mont-Royal. 292—5

A VENDRE—Deux boutiques de barbier, une de cinq chaises neuves et l'autre de trois, avec fournitures complets ; $400 pour les deux. S'adresser par lettre a "Barbier", LA PRESSE. 295—3

A VENDRE—Magasin de tabac et boutique de barbier, situe sur la rue Ste Catherine. S'adresser par lettre a O. L., bureau de LA PRESSE. 295—3

A VENDRE—Bois sec a allumer, $1.75 ; epinette scie et fendue, $1.75 ; bois franc mele, $2.00 ; erable scie, $2.25 ; blocs, $1.50 le voyage, livre. J. Wilson, 122 rue William, Telephone 1867. 295—26

A VENDRE—Un engin de 10 forces, bon marche. S'adresser 40 Place Jacques-Cartier. 215—jno

FERME A VENDRE—Une ferme de premiere classe, près de Montreal, a vendre a sacrifice d'ici a la fin de l'année. S'adresser a Papineau, Marin, Morin & Fiset, notaires, 97 rue St Jacques. 235—40

JOLIE RESIDENCE A VENDRE — M. Chs. Chausse discontinuant de tenir maison offre en vente sa residence 597 rue Sherbrooke. S'adresser chambre 34 Batisse Imperiale. 296—1

MAISONS A VENDRE—$6,000—Avenue du Parc, très élégante résidence neuve en brique semi detachee, entree par le côté, bas de maison fini en bois franc, grande salle de reception avec magnifique escalier, 11 chambres. Plombage expose, appareil a eau chaude, un grand terrain. A très bon marché. The Montreal Freehold Co., Ltd., Chambre 3, 162 Rue St Jacques. 274—jno—m j s

PROPRIETE A VENDRE, $2,250, rue Mance, 7 chambres, bain, fournaise, bien decoree, bonne cour. Conditions, $200 comptant et 10$ paiements mensuels de $25, y compris l'interêt. The Montreal Freehold Co., Ltd., chambre 3, 162 rue St-Jacques. 274 m-j s jno

SABLE A VENDRE—On peut se procurer des billets au bureau de la compagnie des terres du Parc Amherst, 143 rue St-Jacques. S'adresser a C. C. E. Bouthillier, sec.-trésorier. 296—1

BOIS SEC POUR ALLUMER le POELE. Gros voyage..... $2.00 Rognures..... $1.50 HENDERSON FRERES. 344 Williams. Tel. 3311 11—jno

$4,500—A vendre cottage en brique solide chauffé a eau chaude, très bien situé pour un medecin. Conditions faciles, E. R. Gareau, 1586½ rue Notre-Dame, vis-a-vis le Palais de Justice.

$6,500—A vendre bloc de maisons a trois etages situe rue Hypolite. Loyer $600 par année. Conditions très faciles, E. R. Gareau, 1586½ rue Notre-Dame, vis-a-vis le Palais de Justice.

75c—A vendre rue Ontario, lot vacant mesurant 140 x 80 avec ruelle. Très bonne localité pour construire des magasins. E. R. Gareau, 1586½ rue Notre-Dame, vis-a-vis le Palais de Justice.

$2,300—A vendre rue Berri, maison en brique solide contenant deux logements h. w. c. Conditions $1,000 comptant, E. R. Gareau, 1586½ rue Notre-Dame, vis-a-vis le Palais de Justice.

A VENDRE

$1,300—A vendre rue Hypolite Mile-End, maison neuve a deux etages contenant deux logements, fondations en pierre, cave, balcon sur le devant de la batisse, grandeur du terrain 42 x 80. Conditions très faciles. E. R. Gareau, 1586½ rue Notre-Dame, vis-a-vis le Palais de Justice.

$2,000—A vendre rue Stewart, Mile-End, maison lambrissee en brique contenant quatre logements fondation en pierre, grandeur du terrain 42 x 80. Conditions 1-10 comptant, balance a 6 0/0. E. R. Gareau, 1586½ rue Notre-Dame, vis-a-vis le Palais de Justice.

$3,500—A vendre a Ste-Cunegonde une maison neuve tres bien construite contenant plusieurs logements h. w. c. fondations en pierre, paye près de 11 0/0. Conditions tres faciles, E. R. Gareau 1586½ rue Notre Dame, vis-a-vis le Palais de Justice.

$2,400—A vendre rue Cadieux, maison a deux etages, devanture en pierre, contenant deux logements, w.c., cave de six pieds, grandeur de la batisse 20 x 40 ; grandeur du terrain 20 x 70 avec ruelle. Conditions $1,000 comptant. E. R. Gareau, 1586½ rue Notre-Dame, vis-a-vis le palais de Justice.

$6,000—A vendre, rue Rachel, maison en pierre contenant plusieurs logements chauffés a l'eau chaude. Pour autres informations, s'adresser a mon bureau, E. R. Gareau, 1586½ Notre-Dame, vis-a-vis le palais de Justice.

$3,200—A vendre, rue Hyppolite, Mile-End, maison neuve contenant quatre logements, w.c., bonnes fondations en pierre. Grandeur de la batisse 43 x 44, grandeur du terrain 43 x 80 avec ruelle. Conditions $1,000 comptant. E. R. Gareau, 1586½ rue Notre-Dame, vis-a-vis le palais de justice.

$1,700—A vendre, a proximite de Montreal, boutique de forge tres bien achalandee avec un emplacement mesurant 80 x 120, une maison de 20 x 24 et autres dependances. E. R. Gareau, 1586½ rue Notre-Dame, vis-a-vis le palais de justice.

$1.75—A vendre, rue Notre-Dame, lot vacant, faisant le coin de deux rues, tres bonne place de commerce, on ferait un echange pour batisse. E. R. Gareau, 1586½ rue Notre-Dame, vis-a-vis le palais de justice.

$6,700—A vendre rue Cherrier, très bonne maison en pierre contenant plusieurs logements, loyer $684. Conditions $2,700 comptant, balance a 6 0/0. E. R. Gareau, 1586½ rue Notre-Dame, vis-a-vis le Palais de Justice.

$4,200—A vendre rue Rivard, maison neuve contenant quatre logements, le tout construit de premiere classe. Loyer $480, conditions $3,200 comptant, balance a 6 p. c. E. R. Gareau, 1586½ rue Notre-Dame, vis-a-vis le Palais de Justice.

$4,000—A vendre, rue St Paul, maison en brique solide, contenant un magasin (Plate Glass) et logement en bon ordre. Grandeur du terrain 25 x 100 avec ruelle. Conditions $2,500 comptant, balance a 6 p. c.—E. R. Gareau, 1586½ rue Notre-Dame, vis-a-vis le Palais de Justice.

50c—A vendre, lot vacant faisant le coin de deux rues. Grandeur 157 x 117, tres bonne localite pour y construire une manufacture ou un bloc de maisons. Conditions $3,000 comptant, balance a 6 p. c. — E. R. Gareau, 1586½ rue Notre-Dame, vis-a-vis le Palais de Justice.

$4,500—A vendre, très bonne maison en pierre contenant trois logements, bains et w. c., gaz, le tout construit dans les gouts les plus modernes. Conditions $2,000 comptant, balance a 6 p.c.

$9,500—A vendre, rue Cadieux, bloc de maisons neuves a trois etages contenant deux magasins et cinq logements. Grandeur de la Batisse, 20 x 80. Loyer actuel $900 par annee. Conditions $3,000 comptant, balance a 6 p. c.—E. R. Gareau, 1586½ rue Notre-Dame, vis-a-vis le Palais de Justice.

$8,000—A vendre, Rue Ste Catherine, maison a trois etages contenant un magasin et trois logements. Conditions faciles.—E. R. Gareau, 1586½, rue Notre-Dame, vis-a vis le Palais de Justice.

LES PERSONNES qui desirent avoir des informations au sujet des proprietes ci-dessus sont priees de s'adresser a mon bureau dans l'avant-midi seulement entre les heures de 9 a 12. 296—1

PERDU

PERDU—Mercredi, un livre de collection ainsi que des factures. Prière de le rapporter au No 1566 St-Jacques. E. A. Veilleux. 294—3

DIVERS

AVIS aux personnes qui ont besoin de bonnes servantes avec références, doivent s'adresser au nouveau bureau de placement de Madame Tucker, 1875 rue Ste Catherine. 295—2

ELEVES DEMANDES — Pour école anglaise du soir. Conversation en anglais. Methode facile. Conditions moderees. Adressez : The English Academy, 230 St Laurent. 295—2

ON DEMANDE a acheter un hôtel ou restaurant licencié aussi un magasin cigares et bonbons. Adressez G. LA PRESSE. 296—1

POUR PRESSES A CYLINDRES au tympan, couteaux à papier et toute au machinerie neuve ou d'occasion, employée par des lithographes et des relieurs, ecrivez a J. H. Vivian, 22 rue Bay, Toronto. 183—jno s

SI VOUS avez besoin d'un pardessus ou d'un habillement d'hiver, ne manquez donc pas de venir voir le magnifique choix de marchandises que nous avons reçues dernièrement. Si madame desire un beau manteau bien fait et à bon marché qu'elle aille chez L. C. de Tennancourt, 8 Côte St-Lambert. 296—s j jno

UNE MODISTE seule désirerait louer une chambre fournie a une dame ou demoiselle honnête qui travaille en dehors ; le poêle et l'eau sur même plancher. S'adresser No 157 rue Inspecteur. 295—2

VOUS TROUVEREZ au No 140 rue St-Charles-Boromee, pensions $2.25 et pension et chambre à $2.70 par semaine. 296-2

MAISONS et COTTAGES | Dans l'ouest de la ville et la Côte St Antoine, à $4,500, $5,000 $5,500, $6,000 et jusqu'a $20,000. Seulement un quart comptant requis.

A. G. ROSS & CIE. Standard Building, 157 rue St-Jacques

P. S.—Argent à prêter sur première hypothèque. 57—jno A. G. ROSS & CIE.

X Ah! De LORIMIER X
Pour vos Corps et Caleçons en laine Ecossaise valant $1.25 pour $1.00 toutes les grandeurs
X 1700 RUE NOTRE-DAME 29—jno X

MAISONS D'EDUCATION

National Business College
5 PLACE D'ARMES
La principale école commerciale et la plus progressive au Canada. Tenue de Livres, Banque, Calligraphie, Arithmétique Commerciale, Correspondance, Droit Commercial, Stenographie, Clavigraphie, etc., parfaitement enseignés par des spécialistes experimentés. Pour avoir un prospectus illustre, s'adresser à L. J. O'SULLIVAN, L. C., Principal, 5 Place d'Armes. 259—jno

Collége de Pharmacie
DE MONTREAL

La vingt-septième session du Collège de Pharmacie de Montréal commencera dans l'édifice du Collège, 3644 rue Lagauchetiere, LUNDI, 1er OCTOBRE 1894. Les cours de ce Collège sont ouverts au public sur paiement des prix requis, que ce soient des étudiants en pharmacie ou de toute autre branche de la science. Les cours sont donnés en français et en anglais. Pour renseignements à propos de prix, etc., s'adresser à E. MUIR, secrétaire ; heures de bureau, de 10 à 12 a.m. et de 3 à 5 p.m. 273—jno

OSCAR MARTEL, Professeur de violon et d'accompagnement.—Premiers prix de violon et d'accompagnement au Conservatoire de Liege, Belgique, en 1870, élève d'Alard en 1873, élève de Wieniawski en 1874, élève de Vieuxtemps et de Léonord en 1877 et 1878 a Paris, membre de la Société des Artistes de Paris. Pour concerts et leçons, s'adresser par lettre au "Mont St Louis," 444 rue Sherbrooke. 270—jno—m j s

THEO. PROULX
AVOCAT ET NOTAIRE
S'occupe spécialement d'affaires étrangères
Chambre 608,
87 et 89 E. Washington St.
243—s—jno Chicago.

Les voyageurs et les touristes de partout devraient emporter avec eux des COUPONS DE VOYAGEURS émis par L'AMERICAIN EXPRESS

On en obtient la pleine valeur sans identification ; argent remboursé si on les perd. (4)

"Regardez-vous dans le même "miroir que les autres "vous voient."

Avec l'esprit d'entreprise qui la caractérise, la Buanderie Troy donne un magnifique souvenir sous forme de miroir de poche. Ce petit souvenir exquis dont nous donnons ci-haut une esquisse est unique dans son genre et est à la fois ornement et article utile. Toute personne qui apportera un paquet à la Buanderie Troy ou à une de ses succursales recevra un souvenir avec chaque paquet la semaine suivante. La popularité de la Troy augmente. Des centaines de nouveaux clients viennent chaque jour. Si vous n'êtes pas déjà un des clients de la Troy posez-vous cette question : Dois-je faire laver mon linge de manière à n'en pas être satisfait. La réponse sera inévitablement dans la négative, et, comme nous prétendons à la perfection, la conséquence naturelle est que vous déciderez tout de suite que la Buanderie Troy est la seule qui puisse répondre à vos besoins.

Ne manquez pas le
SOUVENIR TROY
QUARTIERS GENERAUX—
178 et 180 rue des Inspecteurs
SUCCURSALES—
1595 rue Ste Catherine
690 rue Craig
184 rue St Antoine
2444 rue Notre-Dame.
Téléphones 666 et 444.
296—1

Lisez ! Lisez ! Lisez !

M. Noël Bisaillon, le populaire commerçant de chevaux de Montréal, fait l'éloge du remède du Dr J. E. Bergeron en ces termes :

Docteur, — Depuis longtemps, j'avais des deux yeux continuelles dans les reins. Parfois ces douleurs étaient si fortes que j'étais obligé de garder le lit pendant plusieurs jours et cela se renouvelait de plus en plus souvent. Aucun remede n'agissait, si ce n'était que pour me donner un soulagement temporaire. Je ne pouvais trouver rien pour me guérir. Je menais une vie misérable. Un ami qui avait été guéri par vous me conseilla votre remede. J'en fis usage pendant plusieurs jours et je fus guéri. Maintenant, voilà au delà de six mois que je me sens bien. Je peux me baisser, je peux lever de lourds fardeaux sans fatigue. Je me sens fort ; on dirait que je suis de dix ans plus jeune. A tous ceux qui souffrent des reins depuis des années, je leur conseille fortement de prendre votre remède. Il a fait merveille avec moi. Votre, etc, Noël Bisaillon.

N.B.—Je répondrai à ceux qui veulent des informations. 730 Amherst, Montreal.

Le remède est en vente dans les pharmacies. Le docteur, autrefois de Muskyn, Mich., peut être consulté maintenant, au No 147 rue St Denis, Montréal. 20,24—h

LE REPORTER COUCHE

Rien à faire ; quelle chance ! Voilà 2 jours que je ne puis prendre une minute de repos, et ce pour cause de mariages ou d'obsèques artistiques ! Oh ! les obsèques artistiques ! Enfin, ce matin, rien à l'horizon ; on va faire son lézard. (Apercevant une lettre que le concierge a glissée sous la porte.) Tiens ! une lettre ! (Se levant et l'examinant.) Non, une tuile directoriale... (Il déchète et lit :) "La chambre reprend ses séances dans trois semaines ; nous nous devons d'arriver bons premiers dans ce qu'on appelle l'article Bruits de Couloirs ; il faut absolument que vous alliez voir cinq ou six députés et leur demandiez l'attitude qu'ils comptent prendre pour la campagne qui s'ouvre. Prenez-les au saut du lit, c'est le meilleur moment."

Le reporter, ahuri.—Il est évident que je passerai ma vie à déjeuner sur le pouce ou à crever de faim ; pas de milieu. (Il s'habille.)

CHEZ LE DEPUTE X...

Le député, assis devant une tasse de chocolat et un journal.—Voilà une journée qui s'annonce bien ; pas de solliciteurs, pas d'importuns, pas de reporters ; on me croit encore à la campagne. (Il lève les yeux et aperçoit le reporter debout devant lui, en train de défaire ses gants.)—Sapristi ! que m'vaut cet effroyé. Par où diable êtes-vous entré ?

Le reporter.—Par la porte.

Le député.—Et vous désirez ?

Le reporter.—De grâce, finissez votre chocolat. Je venais simplement vous demander de m'exposer l'attitude que vous allez prendre à la rentrée.

Le député, embarrassé. — Vous me prenez à l'improviste ; je viens de me lever. C'est une heure où l'on n'a guère de programme. (Au reporter, qui prend des notes.) Ne notez pas cela, c'est une simple boutade d'homme surpris dans l'intimité du chocolat.

Le reporter.—Je vous en prie, finissez-le. (A part.) Je m'en passe bien, moi. Si tout le monde voulait prendre ses aises et son chocolat, où irions-nous? (Haut.) Vous disiez donc que votre programme ?

Le député, regardant d'un air de regret sa tasse à moitié pleine.—Il est très chaud, heureusement.

Le reporter.—Vous dites ?

Le député.—En réalité, il est long et touffu, mon programme de cette année.

Le reporter.—Alors, je vais sténographier.

Le député.—Pas là-dessus, c'est du papier-ministre.

Le reporter, à part—Un pingre !

(Le député parle, expose, disserte et, tout à coup s'aperçoit que le reporter tire désespérément sur ses manchettes).

Le député—Qu'avez-vous donc ?

Le reporter se parlant à lui-même—La peste l'étouffe ! Elle me les a attachées avec des épingles.—Il se lève d'un bond et retire sa redingote.

Le député, interdit—Vous n'allez pas vous déshabiller ici, je suppose ?

Le reporter croyant sténographier—Excuses ! Ca'epin fini. Retirer manchettes pour écrire dessus. Toujours manchettes en papier, pas ministre, pour parer éventualités.

Le député—Inutile, j'ai fini.

CHEZ UN AUTRE DEPUTE

Le député—Mon attitude ? Elle sera expectative, purement expectative ; je n'ai rien de plus à dire.

Le reporter—Dommage ! il me faudrait vingt lignes au moins. La couleur de vos opinions ?

Le député—Avancées, de plus en plus avancées.

Le reporter, à part—Une drôle de couleur, celle-là.—Au député—Au fait, voulez-vous me permettre de noter en même temps la nuance de vos cheveux, de votre teint, et la coupe de vos habits ? Comme cela, j'arriverai à mon compte.

Le député—Faites.—Il lui tourne le dos.

Le reporter, notant—"Très habile à se retourner. Mais saura-t-il faire face à toutes les responsabilités assumées ? C'est ce que nous n'osons affirmer." —à part.—Ca lui apprendra à être poli !

CHEZ UN AUTRE

Le député—Je ne m'occuperai que de la crise agricole.

Le reporter—Et quelle est votre opinion sur la question ?

Le député, ironique—Mes opinions sont cotées trop cher à la Bourse pour que j'aille les galvauder au premier venu ; elles valent leur pesant d'or.

Le reporter—Et dire qu'en passant par ma plume elles ne valent plus que trois sous la ligne !

Le député—Mettez tout ce que vous voudrez.

Le reporter—Ah ! merci ! Voilà comment je comprends les interviews.—A part.—Je mettrai un peu d'esprit à la place de toutes les bêtises qu'il aurait pu me dire.

JULES HOCHE.

Fonds de banqueroute

Sealettes, étoffes à manteaux, tweeds, pelleteries, enfin tout le stock de marchandises sèches de M. Marchand, 1871 rue Notre-Dame, devra être sacrifié d'ici à quelques jours.

Pour un maire bien avisé...

Un régiment, en grandes manœuvres dans l'Est de la France, passait à Beaune et devait traverser une forêt infestée de voleurs.

Sur quoi le maire proposa au colonel de faire escorter son régiment par quatre gendarmes à cheval.

LES THEATRES

OPERA FRANCAIS

Le programme de la semaine prochaine comprend deux comédies-vaudevilles et l'opéra comique d'Offenbach, "Madame l'Archiduc" que l'on est à monter avec décors nouveaux et costumes neufs spécialement confectionnés pour l'occasion. La distribution de cet opéra comprend dix-sept personnages, dont les principaux seront représentés par Mmes Bouit, Miller et Berthal, et MM. Giraud, Bouit, Vissière et Milo.

La direction nous apprend que les représentations de la semaine prochaine marqueront le début d'une série de spectacles qui devront compter parmi les meilleurs de la saison. Au nombre des opéras en répétition est "Mignon" d'Ambroise Thomas que l'on donnera le 8 novembre avec deux premières chantenses.

Les comédies de la semaine prochaine sont d'un genre différent de "l'Abbé Constantin." Ce sont des joyeusetés remplies de situations comiques et de gaieté. L'une est un lever de rideau de Labiche intitulé "Les deux timides," l'autre une pièce en trois actes "Le supplice d'un homme." Mmes Geraizer et Berthal, et MM. Milo, Fétis et Debriguy sont de la distribution.

Pour augmenter l'attrait des soirées de comédie, l'orchestre a préparé tout un concert, comprenant l'ouverture du "Barbier de Séville," de Rossini, et des soli par MM. Lejeune, violoniste, et Médaer, clarinettiste. Ces morceaux seront exécutés pendant les entr'actes.

QUEEN'S THEATRE

The Burglar

Lundi, mardi et mercredi, en matinée et soirée, cette comédie-drame sera représentée au Queen's Theatre. C'est une adaptation à la scène du roman de Mme Frances Hodgson "Editha's Burglar," par M. Gus Thomas, du "Post Dispatch" de St-Louis. La pièce a déjà eu beaucoup de succès aux Etats-Unis Les situations sont émouvantes et créées de toutes pièces sur la vie moderne. Les incidents comiques relèvent l'intérêt qui se soutient jusqu'à la fin. Une compagnie choisie est chargée des rôles, et, pour les trois premiers jours de la semaine prochaine, le programme du Queen's offre de la nouveauté et de l'intérêt.

THEATRE ROYAL

The Life Guard

La représentation de ce mélodrame américain sera une première à Montréal. "The Life Guard," dont l'auteur, M. E. A. Locke, l'un des bons dramaturges des Etats-Unis, est une pièce à effets scéniques et de forte composition théâtrale.

Les principaux rôles seront tenus par Mlle Myra Davis et par M. Joseph J. Dowling, que le public new-yorkais a déjà accueillis avec la plus grande faveur.

Les journaux américains font beaucoup d'éloges de "The Life Guard" et de l'interprétation donnée par Mlle Dav

LEÇONS DE CHOSES POUR LES ENFANTS

XXIX. — Le chauffage

Vous savez que l'on appelle "combustibles" les matières susceptibles de brûler en produisant de la chaleur. Tels sont : le bois, le charbon de terre, le charbon de bois, la braise, la tourbe, le coke, et aussi le gaz. Causons un peu de ces précieuses matières.

Occupons-nous d'abord du bois de chauffage. Il y a des bois durs, à tissu compacte, et d'autres légers à tissu lâche qu'on appelle bois blancs. Les bois blancs fournissent une flamme claire très chaude, mais se consument vite. Parmi les bois blancs, les bois résineux sont ceux qui donnent le plus de flamme et qui durent le plus, mais à moins que le tirage ne soit parfait, leur combustion est accompagnée de fumée. Les bois durs et serrés, comme l'érable, le hêtre, l'orme, font un feu gai dans la cheminée et durent longtemps. Le chêne flambe peu, il noircit, mais ne se consume pas vite. L'érable, l'orme, puis le hêtre, sont les meilleurs bois de cheminée. Pour chauffer le four, les bois blancs, le pin sans résine, le sapin, les fagots valent bien mieux que les bois durs, car il importe d'obtenir rapidement beaucoup de flamme sans fumée.

Coupe d'une meule de bois pour la fabrication du charbon

Le charbon de bois est un combustible qui ne produit pas de fumée. Voici comment on le prépare : on coupe des branches d'arbres en tronçons, on les arrange en meule, en prenant soin de laisser, de distance en distance, des passages pour l'air. Sur la meule on met une couche de terre et on allume le bois à la partie inférieure. Il brûle doucement pendant plusieurs jours. Alors de charbonnier enlève la terre, et avec une perche ouvre le tas de charbon pour l'éteindre.

Le charbon de bois est en quelque sorte le coke du bois. Celui-ci, chauffé lentement dans la meule, s'est desséché d'abord puis distillé en partie, comme la houille que l'on chauffe. On aurait pu recueillir du gaz d'éclairage qui sortait de la meule. Ce qui reste ne contient plus ni eau ni gaz ; c'est, ainsi que le coke, du charbon pur (carbone) mêlé à des matières terreuses. Celles-ci forment les cendres quand on brûle le charbon.

La braise est le charbon du bois léger dont se servent les boulangers. Quand le four est chaud, on racle en dehors la braise rouge et on l'éteint. Elle est facile à allumer, mais elle ne donne pas beaucoup de chaleur et se consume très vite. Le charbon de bois dur s'allume difficilement, mais une fois embrasé il chauffe beaucoup et dure assez longtemps.

Le tan qui a servi aux tanneurs sert de combustible sous le nom de "mottes." Pour les fabriquer, on presse le tan mouillé dans des moules et on le fait sécher comme des briques. Les mottes sont utiles surtout quand il s'agit de conserver longtemps un peu de feu. Elles brûlent lentement sans s'éteindre ; la partie consumée se couvre de cendres qui empêchent l'air d'activer la combustion, mais en laissent pénétrer juste assez pour l'entretenir très lentement.

On retire la tourbe de prairies qui ressemble à des marécages. Ces prairies ne produisent pas de foin ; il n'y croît guère que de petites plantes que ne recherchent pas les animaux.

Si l'on fait un trou dans une tourbière, on voit, près de la surface, une sorte de feutre grossier formé de racines entremêlées. Un peu plus bas, ce feutre est plus compact, plus foncé, une partie des racines semble fondue et changée en terreau. Plus bas encore on ne voit qu'un terreau noirâtre, compact, c'est la tourbe parfaite. On l'extrait au moyen de pelles (louchets) dont les côtés sont repliés à angle droit de sorte qu'elles taillent dans la masse une espèce de brique que l'on sèche à l'air.

Quand la tourbe est de bonne qualité, complètement décomposée, exempte de sable et d'argile, bien sèche, elle forme un assez bon combustible, cependant elle donne peu de flamme et répand une odeur désagréable. On l'emploie surtout dans les pays froids et humides où les tourbières sont communes.

La tourbe nous conduit tout naturellement à parler de la houille, car la houille n'est pas autre chose que de la tourbe, mais de la tourbe très vieille.

Des tourbières occupaient d'immenses contrées dont le sol s'étant affaissé a été peu à peu recouvert par du limon, du gravier, des cailloux roulés par les eaux, de la craie, de l'argile, etc. Elles ont disparu sous des couches de terrain lentement accumulées. Il avait fallu des milliers d'années pour former les tourbières épaisses, profondes : il fallut bien plus de temps encore pour les recouvrir de couches terreuses dont quelques-unes sont devenues de la pierre. Pendant tout ce temps la tourbe comprimée, pressée, achevait de se former en terreau noir, se séchait lentement, durcissait, et prenait l'asuect que vous lui connaissez.

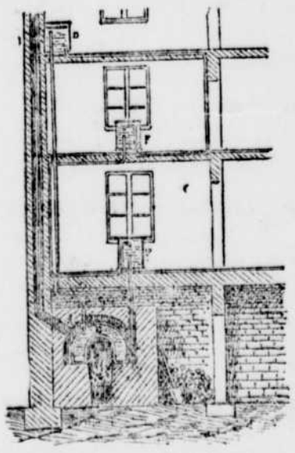

Chauffage par l'eau chaude.—C, chaudière placée au-dessus du foyer dont la fumée sort par le tuyau A.—L'eau échauffée monte à l'étage supérieur en D, puis descent successivement dans les réservoirs F et E, puis retombe dans la chaudière.

Maintenant que nous avons fait connaissance avec les principaux combustibles, voyons comment on les emploie. En France on fait le feu dans la cheminée ou dans le poêle ; mais dans quelques pays où les hivers sont peu rigoureux, on se sert aussi, pour chauffer les chambres, de fourneaux portatifs nommés "brasiers" remplis de braise allumée. C'est un moyen très malsain de se chauffer, car le gaz, l'acide carbonique qui se produit pendant la combustion n'est pas respirable. Une bougie placée dans ce gaz s'éteint sur le champ. Un oiseau y meurt aussi vite. Par conséquent on ne doit faire du feu que dans des appareils comme une cheminée, un poêle, qui conduisent au dehors les gaz dangereux.

Notez bien que si l'on brûlait dans un "brasero" ou brasier non pas de la braise, mais du charbon de bois dur, il se produirait, en outre, un gaz extrêmement vénéneux (oxyde de carbone) dont une toute petite quantité répandue dans l'air d'une chambre suffit pour tuer un homme. Ce gaz se dégage souvent des fourneaux de cuisine dont la "hotte" tire mal, et cause des maux de tête, des nausées, des troubles nerveux. Dans ce cas, il faut absolument établir un courant d'air qui l'entraîne au dehors.

Vous avez remarqué devant certaines cheminées une plaque ou "tablier" que l'on abaisse à volonté. Ce tablier sert à faire brûler le feu plus vite quand on le baisse. En effet, l'air qui s'engouffrait auparavant par toute l'ouverture est obligé de passer par un espace beaucoup plus petit, à la partie inférieure. Il passe donc très vite et agit comme l'air d'un soufflet. On peut ainsi activer la combustion ou rallumer un feu près de s'éteindre.

Le chauffage au moyen des cheminées est sain et agréable, mais comme un flot d'air froid se précipite sans cesse pour combler le vide produit par l'air chaud qui s'élève, que d'ailleurs le feu se trouve masqué de quatre côtés, la plus grande partie de la chaleur est perdue. L'air chaud se répand dans l'air sans profit pour personne.

Une petite quantité de bois brûlé dans un poêle chauffe une chambre bien mieux que le double et le triple brûlé dans une cheminée, parce que dans le poêle l'air chaud s'échappe lentement par le tuyau.

De plus, le poêle et tout le tuyau dégagent tout autour d'eux de la chaleur.

Cependant les poêles ont quelques défauts :

Ils "entêtent," c'est le mot dont on se sert pour dire qu'ils produisent parfois de l'oppression et des maux de tête. Cela vient de deux causes. Ou l'air de la chambre se trouve trop sec, ou le tirage est insuffisant pour assurer une bonne ventilation. L'air chauffé devient toujours sec. Pour y remédier on doit maintenir sur le poêle un vase assez large pour évaporer environ deux litres d'eau par vingt-quatre heures, dans une chambre ordinaire. Si la ventilation est insuffisante il faut entr'ouvrir une fenêtre.

Dans l'intérieur du tuyau du poêle se trouve d'ordinaire une petite plaque de métal que l'on peut faire tourner, de manière à le boucher plus ou moins, pour diminuer le tirage : on la manoeuvre au moyen d'une petite poignée à l'extérieur. Il ne faut jamais fermer complètement cette plaque, nommée "clef" du poêle, sous prétexte de retenir la chaleur, car alors les gaz malsains sortiraient par la porte et se répandraient dans la chambre.

Dans les grands établissements, au lieu d'employer des poêles on trouve avantageux de chauffer au moyen d'appareils plus compliqués nommés calorifères. Les uns chauffent de l'air qui se répand dans les salles ; d'autres chauffent de l'eau qui devenue plus légère s'élève par des tuyaux jusqu'à l'étage supérieur et redescend par d'autres tuyaux dans la chaudière d'où elle est partie. Enfin on emploie aussi la vapeur d'eau.

Quand on chauffe de l'eau dans un alambic, elle distille, c'est-à-dire elle se vaporise, passe dans un tuyau plongé dans l'eau froide, se condense et coule au bas du tuyau. De son côté, l'eau froide dans laquelle plonge le tuyau, ou serpentin, s'échauffe. Ainsi, lorsqu'on distille de l'eau, la vapeur qui se refroidit, qui se condense, rend la chaleur qu'elle avait empruntée pour se former. Au lieu d'un tuyau assez court plongé dans l'eau froide supposez que l'alambic placé au rez-de-chaussée d'une maison soit muni d'un tuyau qui monte jusqu'au grenier puis redescende, en se ramifiant dans toutes les chambres : la vapeur se refroidira dans ce long tuyau. Mais en se refroidissant, en se condensant, elle rendra sa chaleur, le tuyau s'échauffera et chauffera les chambres dans lesquelles il passe. Quant à l'eau de condensation elle retombera enfin dans la chaudière pour recommencer indéfiniment le même circuit. Tel est le principe du chauffage par lavapeur. Dans les villes on se chauffe aussi au moyen de la flamme du gaz d'éclairage que l'on dispose dans des cheminées ou dans des sortes de poêles en métal. On emploie des fourneaux spéciaux pour faire la cuisine au gaz.

Dr SAFFRAY.

LES ACCESSOIRES DE LA TOILETTE

Le Manchon

Ne vous semble-t-il pas que ce nom seul a quelque chose de tiède, de douillet, de voluptueux ?

Le manchon ! Nid duveté et satiné où tant de douces mains frileuses se blottissent ! Tabernacle précieux, dont le mouchoir à dentelles, la boîte à pastilles, le bouquet de violettes sont les saintes reliques ! Ne s'échappe-t-il pas de ce mystérieux réduit une envolée de souvenirs et de sensations veloutées ?

N'avons-nous pas joué, étant enfant, avec le manchon maternel, le caressant à rebrousse-poils, plongeant nos visages dans l'odeur fauve et capiteuse de son pelage ?

Qui n'a pas eu envie de se glisser dans la chaude doublure et de faire comme le chat familier qui s'accagnarde en sa tiédeur ?

Le manchon ! Voilà l'époque où il revient d'exil avec les premiers frimas. J'ai ouï dire par tous les vrais féministes, par tous les dilettantes de la forme, que l'apparition du manchon sur les boulevards leur cause une sensation très intime et très délicieuse.

—Avec quelle joie subtile, me disait un de ces raffinés, je glisse subrepticement ma main dans le manchon de mon amie, pour y serrer amoureusement ses doigts fuselés !

Mais ils ne sont pas légion ceux qui perçoivent ainsi, dans leurs nuances les plus fines, les grâces et les séductions de la femme ; ceux qui savent admirer cette fleur exquise et délicate, qui s'épanouit dans la fourrure, comme les blancs gardénias se développent et s'entr'ouvrent dans leur nid de ouate parfumée. Ils ne sont pas légion ! Malgré cela, on constate, même chez les peuples les plus anciens, une tendance à accorder certaines qualités et prérogatives à la fourrure et à ceux qui s'en revêtirent. Ces derniers surtout étaient investis d'une sorte de royauté aux yeux du vulgaire, et ce prestige s'étendait même à ceux qui préparaient les fourrures et les vendaient. N'alla-t-on pas jusqu'à les ennoblir ?

La fourrure qui ne s'applique, de nos jours, que sur des vêtements de luxe, était, primitivement, le costume le plus simple et le moins coûteux qui se puisse imaginer. Il ne s'agissait que de tuer un agneau, ou tout autre animal, pour avoir un complet à la mode du temps.

Rappelez-vous la "Conscience," de Victor Hugo :

Lorsqu'avec ses enfants vêtus de peaux de bêtes...

Lisez l'histoire de Rebecca, conseillant à Jacob de se couvrir les mains et le col avec la toison de ses animaux, et vous verrez que, si l'application de la fourrure sur les vêtements est d'invention moderne, l'usage de cette même fourrure est aussi ancien que le monde.

***

Le manchon a une histoire.

Vouloir déterminer exactement l'époque à laquelle il parut en France, serait sans doute une prétention. Uzanne, dans son intéressant volume sur les accessoires de la toilette féminine, ne la précise même pas ; mais il paraît qu'à Venise on en constatait l'existence dès la fin du XVe siècle. Les nobles dames et les courtisanes célèbres en portaient. Les manchons, à cette époque, étaient faits d'une seule pièce de velours, de brocart ou de soie, doublée de fourrure, et les extrémités se fermaient par des boutons de cristal d'Orient, de perles ou d'or.

Mais ce nom de "manchon" s'applique aussi à des ornements en fourrure, formant revers, qui se posaient sur les manches. Robert d'Arbrissel, prieur de l'abbaye de Fontevrault, reprochait aux femmes de son temps l'élégance de leurs "manchons" d'hermine sur leur robe de lin bleu de ciel.

Les manchons ne restèrent pas toujours entre des mains féminines. Quelques hommes copièrent cette mode et furent en cela aussi ridicules que Henri III avec ses fraises goudronnées et empesées.

Les ornements de ces manchons pour hommes étaient faits de rubans pourfilés d'or, passementés, frangés, tortillés, désignés sous le nom de "nœuds galants."

Tombant entre les mains des hommes, le manchon devait se vulgariser de suite. Toutes les femmes de la cour en portèrent en martre à l'imitation de la Fontange, et les bourgeoises ne purent se permettre que la peau de chien ou de chat.

A son apparition le manchon fut petit ; puis il varia—ô combien !—selon les époques et les idées féminines.

Tantôt long et étroit comme un étui, tantôt court et rond comme un baril, on le vit dans les chaises à porteurs, parmi les allées de Versailles, à l'heure des visites, prêtant toujours à la femme une contenance nouvelle et des grâces charmantes.

Scarron, dont l'esprit s'aigrissait sur son tabouret de cul-de-jatte, nous a fait, de son époque, un piquant tableau où figure le manchon.

***

Mais abandonnons le siècle des grandes perruques et des Fontanges, et pénétrons dans celui de la poudre, des mouches et du rouge, de ce rouge qui, selon la tragique expression de Sévérine, devait descendre des joues jusqu'au col !...

On voulut, sous Louis XVI, abandonner la fourrure et ne porter que des manchons d'étoffe. Grand émoi dans le monde des fourreurs, émoi qui, dit-on, leur suggéra l'idée d'adresser une requête au pape, sollicitant l'excommunication pour tous ceux qui porteraient des manchons d'étoffe.

La requête ayant été repoussée, les fourreurs songèrent à un moyen bien plus efficace pour tuer cette mode qui leur portait préjudice : ils la rendirent ridicule. On vit, à plusieurs reprises, le bourreau porter un manchon d'étoffe, le jour d'une exécution. Ainsi fut décapité la mode des manchons en drap et la fourrure reparut avec la vogue des premiers temps. L'hermine, le vair, le gris, la zibeline détinrent, dès ce moment-là, le "record" de l'élégance. Plus tard, on y ajouta la peau de loutre et le renard bleu, ainsi appelé sans doute parce qu'il est gris.

Lorsque le patinage devint un passe-temps mondain et que les riches oisifs se firent glisser en traîneaux sur des lacs miniature ne leur rappelant que de très loin les blanches steppes, on vit les manchons prendre des proportions colossales et remplacer presque la couverture de voyage.

Ils se firent en poils de chèvre d'Angora, s'étalant sur les genoux et protégeant tout le milieu du corps et les jambes contre le froid.

Vers la fin du XVIIIe siècle, le manchon redevint petit, élégant de forme et inspira cette charmante définition à l'auteur du "Dictionnaire amoureux :" Boîte aux lettres, doublée de satin blanc."

Ce fut à cette époque qu'on employa, pour sa fabrication, la fourrure dite "loup de Sibérie." Le plus grand commerce de cette fourrure se faisait aux foires de Nijni.

***

Malgré ces nombreux avatars, la forme du manchon, la richesse de ses ornements et de sa fourrure durent toujours être en harmonie avec la tonalité générale et la coupe du costume. Le manchon type est assurément celui de 1830, dont la forme démesurée et encombrante convenait à la bourgeoisie parisienne et provinciale se plaisant dans la crinoline et les manches à gigot.

C'est le manchon que l'on retrouve dans les désopilantes farces de Paul de Kock, le manchon où l'on faisait mille tours d'un goût douteux et qui prêtaient aux rires et étouffades.

Mais il ne fit pas toujours rire et nous le voyons, dans la touchante histoire de Francine, de la "Vie de Bohême," nous attendrir au point de nous tirer des larmes.

"Ne te désole pas, Jacques, dit-elle à celui qui l'aime, je me sens bien mieux, je veux sortir. Va m'acheter un manchon, prends-le beau et grand, qu'il dure longtemps... tout l'hiver.... va."

Et quand Jacques revient avec le manchon, Francine meurt en plongeant son visage et ses mains dans la douce fourrure.

Comment le manchon prit-il les proportions plus modestes qu'il a conservées jusqu'à nos jours, ce fut encore grâce au caprice d'une femme.

Desclée, cette symp[illegible] figure d'artiste, qui ne voulut jamais transiger avec ses goûts, eut des discussions terribles avec son directeur. Elle devait faire son entrée avec un manchon. La mode était aux manchons énormes. Desclée refusa d'en porter un si on ne consentait pas à le réduire.

Le directeur dut céder et l'actrice, se rappelant que Rose Chéri avait créé le rôle, ayant un manchon minuscule et un parapluie, apparut en scène avec ces mêmes objets, au mépris de la mode d'alors.

Le lendemain, les manchons volumineux rentraient dans leurs étuis pour n'en sortir que transformés comme celui de Desclée.

Depuis, la forme et le volume du manchon n'ont guère changé ; mais il a cessé d'être exclusivement l'élégant aristocrate de jadis.

Comme tout, hélas ! il s'est démocratisé.

Il ne garantit plus seulement les mains fines et oisives. Il sert de refuge aussi aux mains rouges et vaillantes.

Le poil de lapin remplace parfois la zibeline. Et qui n'a vu souvent, au lieu du manchoir à dentelles de la marquise, sortir du manchon, du petit manchon contemporain, le pain de seigle de Jenny, l'ouvrière, qui se rend à l'atelier ?...

INDIA.

Pataquésiana. On a ordonné, pour un bobo, à Mame Pitanchard, de l'eau boriquée.

La bonne dame qui a mal compris, traduit par eau de bourriquet. Et, comme elle ignore ce que cela peut être, elle s'informe auprès de la concierge, qui la renseigne d'un air entendu :

—Parbleu ! c'est les médecins qui, quand ils ne savent plus que faire aux maladies, changent le nom des remèdes. Ainsi, votre "eau de bourriquet", c'est tout simplement ce que nous appelions autrefois de l'"eau d'ânon".

Au cercle.

—Hé ! ce cher Rapineau ! A propos, vous savez qu'on a ouvert une souscription pour se procurer le vaccin de la diphtérie, à l'Institut Pasteur, comment se fait-il que votre nom n'ait pas encore paru dans les listes de souscription :

—Pas plus dans celle-là que dans les autres vous ne le trouverez, mon ami : c'est contraire à mes principes de modestie. Mais quand vous voyez une forte somme figurer avec cette mention : "Un anonyme"... l'anonyme, c'est moi !

IL N'Y A QU'UN PAS

de la **Débilité générale** à la **Maladie**, de la **Pauvreté du sang** à l'**Anémie**, de la **Scrofule** au **Rachitisme**, ainsi que d'un **Rhume** à la **Bronchite** et à la **Phtisie**.

L'Emulsion Scott

ce puissant reconstituant à l'huile de foie de morue aux Hypophosphites de Chaux et de Soude, pris à temps, supprime la **cause** de ces maladies et, lorsqu'elles existent, arrête leurs **effets** désastreux.

Tous les médecins du monde entier la recommandent.

Une brochure sur l'EMULSION SCOTT sera expédiée GRATIS sur demande.

Scott & Bowne, Belleville. — Tous les pharmaciens, 50 cents et $1.00.

DANGERS EN FACE DU CHEVAL DE FER

Mécaniciens de locomotives et leurs graves responsabilités

Une tête lucide, des nerfs fermes et des yeux clairs sont indispensables

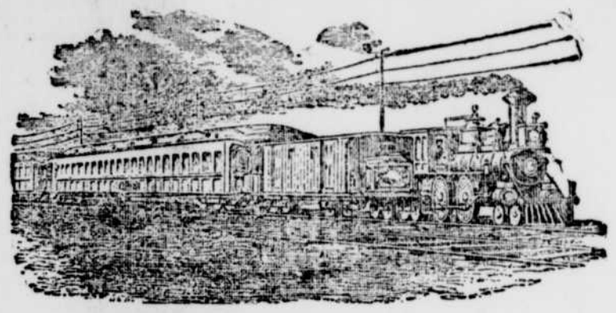

Parmi les milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui voyagent chaque jour sur notre grand réseau de chemins de fer canadiens il y en a peu, très peu, qui réalisent les nombreux dangers et périls qui sont constamment en face du rapide et puissant cheval-vapeur.

Les ponts tournants, les ponts de tunnel, les amas de bois moisi et pourri, les débordements, les voies d'évitement mal placées, les rails brisés, les mauvais signaux et les erreurs dans la dépêche des trains, tout cela tour à tour contribue à des scènes de ruine, d'agonie et de mort. Des communautés et des nations sont souvent mises en émoi quand une terrible catastrophe est arrivée, — un train est tombé dans un abîme, une ouverture ou une rivière et des centaines d'âmes ont été lancées dans l'éternité.

Les mécaniciens de locomotives encourent de terribles responsabilités pendant que leurs fougueux chevaux de fer bondissent à travers les cités, les villes, les forêts, les passes de montagnes et au-dessus de ruisseaux rapides et de torrents. Pendant qu'à toute heure ils portent leur propre vie dans leurs mains, ils sont en réalité les gardiens des vies d'autres gens.

Nonobstant le fait que le parlement a adopté des lois pour la protection des voyageurs de chemins de fer et que les compagnies de chemins de fer de progrès et honnêtes se servent des appareils les plus modernes qui puissent conduire à la sûreté des trains ; cependant, avec toutes ces mesures de protection le mécanicien est l'agent le plus important. Il doit avoir du courage, un bon jugement, une tête et un cerveau lucides, des nerfs fermes, un œil vif afin d'assurer la sûreté à tous ceux qui sont forcés de se servir de nos trains express et de malle rapides.

Heureusement pour nous, la grande majorité de nos mécaniciens de locomotives possèdent toutes les qualifications voulues pour leur travail important. Ils évitent les boissons fortes et les mauvaises habitudes, et règle générale, se conservent en bonne santé. Quand des indispositions surgissent, quand les symptômes de malaise et de maladie se font sentir, le mécanicien sage et prudent a son ami et protecteur, le Céleri Composé de Paine près de lui dans son char. De même qu'il se sert du levier de sa locomotive pour en régler les mouvements, de même il se sert du Céleri Composé de Paine pour détruire les germes de la maladie et pour régler tous les mouvements de la machine compliquée du système nerveux et du cerveau, le siège ordinaire de la plupart des maladies humaines.

En adoptant cette sage ligne de conduite, on se renforcit le corps, on se garde une bonne digestion, des nerfs fermes et surs, et des yeux et un jugement toujours lucides.

Un ancien employé de chemin de fer faisait remarquer dernièrement : "Les mécaniciens de locomotives qui sont totalement tempérants et font usage du Céleri Composé de Paine, quand ils souffrent de dérangements physiques, sont les mieux aimés et les mieux rémunérés, vû qu'ils font plus que tous autres pour la sûreté des trains et la conservation des voyageurs." La véracité de ce témoignage est évidente pour tous ceux qui s'y connaissent en chemins de fer et qui comprennent toute la responsabilité des ingénieurs-mécaniciens.

Les faits importants ci-dessus devraient profondément intéresser toutes les personnes dont le travail et les devoirs exigent une tête en repos et un cerveau lucide, des nerfs fermes et une bonne santé en général. Le succès, dans ces jours de progrès et de grande concurrence, ne peut jamais être obtenu dans n'importe quel département d'ouvrage par un homme malade, nerveux et qui a l'esprit lourd. Le Céleri Composé de Paine fait la même œuvre pour des hommes de profession, des marchands et des ouvriers qu'il fait pour le brave homme qui contrôle le puissant cheval-vapeur, et qui a chaque jour le salut de centaines de personnes entre ses mains.

WM. RODDEN & CO.

SUCCESSEURS DE DAY & DEBLOIS

Ouvrages en Fer et d'Architecture en Général

110 A 120 RUE ANNE

COLONNES, PILASTRES, GRILLAGES, BALUSTRES D'ESCALIERS,

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

Chaudières à eau chaude. Accessoirs à vapeur en fonte, Bains, Eviers, Patrons et Moulages.

CONFECTION sous le plus COURT DELAI

TELEPHONE 123 89-s-jno

Absolument Pur = =

"VARSITY"

LE MEILLEUR CIGARE A 5 CENTS - - -

S. DAVIS & FILS.

"EL PADRE" 10 Cents — Marques Célèbres — "LA FLORA" 10 Cents

290—lxs—jno

Réduit de 13 cts — 11 Cts — A 11 cts

ACHETERONT UN

PAIN de SIX LIVRES

— DE —

Stuart & Herbert

Livre dans toutes les parties de la ville.

TELEPHONE 7108.

611 et 613 Rue Rivard

253—m s—jno

LA CELEBRE Compagnie de Pantalons à —$3.00— DOMINION

Habillements sur commande.

$13.00

364 et 366 Rue St Jacques

500 patrons à votre choix. Venez chez nous et épargnez de l'argent.

243—s jno

JULES MUMM & Cie

REIMS, FRANCE

CHAMPAGNES

Stock privé. Extra Sec d'Angleterre. Extra Sec.

Ces Champagnes de première classe sont les moins chers sur le marché.

GILLESPIE & CIE

MONTREAL

Agents pour le Canada

234—ms—jno

Robert Mitchell & Cie

8 RUE BLEURY

FABRICANTS : : :

D'Appareils à Gaz et à Lumières Electriques.

Nos salles d'exposition sont maintenant complètes et renferment un splendide choix de ces lignes et nous vous invitons à venir les voir. 25-mjs

'LA SONADORA'

(Reina Victoria Flor Fina)

Défiera n'importe quel Cigare importé sur le marché.

Si vous connaissez un BON CIGARE et que vous ayez goûté "La Sonadora," vous serez convaincus que notre assertion est vraie.

Il est fait à la main par des ouvriers expérimentés.

Le tabac dont on se sert est le meilleur choix du grand district Tumbadero, Cuba.

Rien sous la forme d'un cigare ne peut être plus près de la perfection que "La Sonadora."

Cette vignette représente sa grosseur actuelle.

Prix, 15c ou 2 pour 25c

Crême de la Crême Cigar Co.

MONTREAL

282—mjs—jno

Produits Antiseptiques Bobeuf

22, Boulevard Poissonnière, PARIS

Phéno-Bobeuf	le flacon. $0.60
Phénol-bobeuf parfumé	— 1.00
Dentifrice Bobeuf, 1 flac.	$1.25 — 2.00
Savon Bobeuf, boite 3 pains	$1, pain 0.40
Eau (antiseptique) Bobeuf, le flacon	1.50
Aspirateur Bobeuf avec son étui	1.00
Vaporisateur Bobeuf, l'appareil	8.00

Dépôts dans les principales pharmacies

NE SOUFFREZ JAMAIS

une journée d'une toux ou d'un rhume. Le Marrubo Tutti Frutti de Adams est un remède absolu. Paquets, 5 cents.

La Société des Arts DU CANADA

1666 Rue Notre-Dame, Montréal

DISTRIBUTION DE TABLEAUX

CHAQUE MERCREDI

PRIX DU BILLET, 25c

249—1 m s—jno

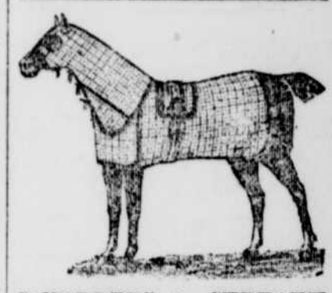

COUVERTES de CHEVAUX

Les plus grands fabricants de Couvertes de chevaux au Canada. Toutes les qualités.

HARNAIS ET SELLERIE, CARROSSES ET SLEIGHS

Tout ce qu'il faut pour le cheval et l'écurie. Marchandises directes du faiseur à l'acheteur. Prix garantis plus bas qu'ailleurs.

337 RUE ST-PAUL

MONTREAL

E. N. HENEY & CIE.

263—1 m s—jno

—LA—

GIE DE RAFFINERIE DE SUCRE DU CANADA, MONTREAL

(Limitée)

Manufacturiers des Sucres raffinées de la célèbre marque

Redpath

Première qualité, pureté absolue.

Faites d'après les procédés les plus nouveaux avec des machines améliorées. Pas surpasse.

Sucres en morceaux, Boîtes de 50 et 100 lbs.

"Crown" granulé. Marque spéciale, le meilleur qui se fait.

Granulé extra, Qualité supérieure.

Sucres crème, Pas séchés.

Sucres jaunes, De toutes qualités et marques.

Sirops, De toute qualité en quarts et demi quarts.

Seuls fabricants De sirops de premier ordre en boîtes de 1et 8 lbs

m 9—9m

AVIS

Avis est par les presentes donné que George Roberts, constructeur de la cité de Montréal, et Duncan J. Macdonald, du même lieu, épicier, s'adresseront à la législature de la Province de Québec à sa prochaine session, pour un bill confirmant et ratifiant : 1o Un acte de vente fait au dit Roberts le 25 février 1889, devant Williams de M. Marler, N.P., à Montréal, par William Thomas Miller et autres, légataires de feu Thomas Ferguson Miller, des subdivisions 9, 10, 11 et 15 du lot officiel 1564, quartier Saint-Antoine, Montréal, et 2o un acte de vente fait au dit Macdonald, devant le dit notaire à Montréal susdit, par le dit Miller et autres *ex-qualité* du lot officiel 1664, quartier Sainte-Anne, Montréal, 26 septembre, 1894. MORRIS & HOLT, avocats des requérants. 278—jno

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que les contribuables et residents de cette partie de la municipalité de la paroisse de Ste Anne du Bout de l'Ile, communement connue sous le nom de Cote Nord de Ste Anne, bornée à l'ouest et au nord par la rivière Ottawa, au nord-est par la ligne de demarcation, séparant la dite partie de la dite paroisse de Ste Geneviève, au sud et à l'est par la ligne de demarcation séparant la dite Côte Nord de Ste Anne de cette partie de la paroisse de Ste Anne du Bout de l'Ile, connue sous le nom de Côte Ste Marie, et de la municipalité du village de Ste Anne de Bellevue, y compris l'île connue sous le nom de Ile Girdwood et autres petites îles dans les dites limites, s'adresseront à la prochaine session de la législature de la province de Québec, pour être incorporés en municipalité de village distincte et séparée, sous le nom de village de Senneville.

ABBOTTS, CAMPBELL & MEREDITH,
Avocats des Requerants.
280—jno

AVIS

Avis est donné que les exécuteurs testamentaires de feu l'Honorable Charles Séraphin Rodier et autres propriétaires de la Cité de Montréal s'adresseront à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session, pour la passation d'un bill aux fins de répartir le coût de l'élargissement et de l'ouverture de la rue des Inspecteurs, en la Cité de Montréal, comme suit :

1o La moitié payable par la Cité de Montréal et l'autre moitié par les propriétaires d'immeubles compris dans les limites déjà déterminées par les Commissaires nommés pour la dite expropriation, dans leur séance du 20 avril 1891 et confirmées par eux dans leur séance du 28 avril de la même année.

Montreal, 8 Septembre 1894.

BEAUDIN, CARDINAL & LORANGER,
Avocats des Requérants.
263—jno

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné qu'une demande sera faite à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte afin d'autoriser la vente de certains immeubles situés dans les cité et district de Montréal, la propriété des héritiers légaux de feu Duncan Finlayson, en son vivant de Montréal, et pour la distribution des produits provenant de la dite vente.

ROBERTSON, FLEET & FALCONER,
Procureurs des requerants.
Montréal, 29 septembre 1894. 279—jno

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. DERTHIAUME, Propriétaire.
Nos 71 et 73a RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL.

Abonnement:

Edition quotidienne . . { $3.00 par année. / $2.00 pour 8 mois. / $1.00 pour 4 mois.

Edition hebdomadaire { $1.00 par année. / 50 cts pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE
Boîte 1178, B.P. *Montreal, Canada.*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 13 OCTOBRE 1894

Lundi	*35,891*
Mardi	*35,953*
Mercredi	*35,831*
Jeudi	*35,862*
Vendredi	*35,963*
Samedi	*41,078*
Total	*220,578*

Circulation Moyenne par Jour

Semaine finissant le

13 OCT. 1894

36,763

MONTREAL, 20 OCTOBRE 1894

ILS S'EN VONT !

Après avoir enregistré avec joie le retour des Etats-Unis d'un nombre considérable de Canadiens émigrés, les journaux constatent avec tristesse que ces visiteurs s'en retournent de l'autre côté de la frontière.

C'était malheureusement à prévoir. Les Canadiens partis pour les Etats-Unis et qui y séjournent depuis nombre d'années ont perdu sinon le goût, tout au moins l'habitude des travaux des champs, seuls travaux qu'on leur ait offerts pour les occuper et les retenir sur le sol natal.

A des gens habitués au travail des fabriques il faut offrir quelque chose d'industriel à faire si on veut, sans transition trop brusque, les ramener à l'état de cultivateur.

Les familles qui nous revenaient habituées au travail des fabriques après avoir pratiqué celui des champs, étaient des mieux adaptées pour l'établissement au Canada des industries rurales.

La campagne faite par "La Presse" pour le développement des industries domestiques, ou plutôt pour l'emploi utile et marchand des nombreuses bonnes volontés qui s'usent actuellement à la production d'articles d'un placement presque impossible a été faite, comme nous l'avons dit à l'époque, principalement pour procurer une augmentation de revenus aux familles d'agriculteurs.

Il eut suffi à l'époque d'un peu d'aide de la part de nos gouvernants ou des sociétés qui s'occupent de questions économiques et sociales pour créer dans quelques paroisses des industries rémunératrices.

En dépit des progrès de la machine il existe encore nombre d'industries qui dépendent entièrement du travail à la main ; ce sont ces industries qu'il faut implanter au Canada, dans les campagnes, si on veut réellement entraver, enrayer l'émigration vers les Etats-Unis.

Le mouvement de migration des campagnes vers les villes est moins grand en France et en Allemagne qu'en Angleterre et en Belgique justement parce qu'à côté de ce que peut lui rapporter son champ, le paysan français et allemand trouvent dans une industrie quelconque une source de revenu qui lui assure l'existence et l'aisance dans ses vieux jours.

Il ne faut pas croire que ces industries rurales ne produisent que des articles grossiers, communs, pouvant impunément sortir souillés de taches ou de boue des mains de l'ouvrier ou de l'ouvrière, au contraire.

Les gants de peau les plus fins, aux teintes les plus délicates, aux broderies les plus élégantes sont pour les trois quarts fabriqués dans les campagnes de France et d'Allemagne. La fabrication des chapeaux de paille est une des industries rurales les plus considérables de l'Angleterre, de la France et de l'Italie. Le bois sculpté est merveilleusement travaillé dans le centre de l'Europe : en Suisse, en Italie et en France. Les montures d'éventail en bois, en os, en ivoire, toute la bimbloterie faite avec ces deux dernières matières sont travaillés par les paysans de deux ou trois centres français ; et nous pourrions continuer pendant longtemps encore cette nomenclature de grandes et payantes industries demandant toute leur main-d'œuvre aux familles de cultivateurs.

Nous n'ajouterons à celles que nous venons d'énumérer que la fabrication de la dentelle, de la guipure et de la broderie que lady Aberdeen a fait revivre en Irlande avec tant de succès, grâce à son énergie, à son dévouement et à sa haute philanthropie.

Les résultats pratiques qu'elle a obtenus, le bien-être qu'elle a apporté dans des districts qui semblaient être voués pendant encore de longues années à la misère la plus noire sont des enseignements qui devraient ouvrir les yeux et convaincre les âmes d'élite de nos classes dirigeantes qui s'occupent d'améliorer les conditions morales et matérielles de nos classes laborieuses et que préoccupe cette plaie, ce malheur national de l'émigration vers les Etats-Unis.

Nos émigrants, cultivateurs pour les neuf-dixièmes, ne vont pas chercher aux Etats-Unis un climat plus hospitalier, des terres plus fertiles ; ils vont y porter de la main-d'œvre qu'ils ne peuvent utiliser chez nous et qu'on pourrait y utiliser promptement si on savait la diriger vers un but pratique.

Cette émigration si facile à enrayer appauvrit le pays en lui enlevant des consommateurs et des producteurs.

L'exemple de lady Aberdeen devrait éclairer nos gouvernants sur la voie à suivre pour amener l'aisance là où la pauvreté règne aujourd'hui et pour les encourager à tenter un effort semblable à celui qui a été suivi de résultats si heureux en Irlande.

La question budgétaire ne saurait être soulevée en cette occasion ; avec quelques milliers de piastres bien et intelligemment employés pendant deux ou trois ans on créera, dans quelques paroisses de la province, deux ou trois industries dont la prospérité démontrera victorieusement l'importance au point de vue de la richesse nationale et privée de l'exploitation de la main-d'œuvre rurale et de la création des industries domestiques.

Si cette question avait été étudiée lors de sa mise devant le public, par "La Presse," nombre des Canadiens revenus au pays y seraient restés et la constation de leur prospérité aurait plus fait pour le retour des nôtres que toute la propagande officielle et gouvernementale.

L'occasion a été manquée, mais l'ère des pertubations douanières et des crises industrielles qu'elles causent n'est pas fermée aux Etats-Unis et si les classes dirigeantes voulaient, s'inspirant de l'exemple donné par lady Aberdeen, s'occuper quelque peu de la création au Canada des industries domestiques et rurales elles auraient bien mérité de la patrie et justifié ce titre de classe dirigeante que leur indifférence en pareille matière permet de leur contester.

L'ALLIANCE NATIONALE A MONTEBELLO

Fête d'inauguration

Dimanche dernier, 14 octobre, le Cercle de l'Alliance Nationale de cette intéressante municipalité, inaugurait sa fondation par une assemblée publique. Le substitut du président général, M. H. Chauvin, avocat, et maire du village, avait invité l'aumônier-général, M. l'abbé G. Bourassa, sous-principal de l'Ecole Normale de Montréal, à venir faire une conférence aux membres du cercle et à la population. Le cercle de Papineauville, établi depuis quelques mois, avait été invité à cette réunion. En dépit du mauvais temps et de la difficulté des chemins, l'auditoire était très nombreux. Les dames attestaient, par leur présence, leurs sympathies pour une association qui pourvoit aux intérêts des veuves et des orphelins et arbore des couleurs chères au coeur de toute vraie canadienne-française.

On remarquait dans l'assemblée M. l'abbé Allard, curé, de Monte-Bello ; M. Bédard, curé de St-Thomas d'Alfred, comté de Prescott ; tous les membres du cercle de Monte-Bello avec leur président, M. Régimbal, et plusieurs de celui de Papineauville, entre autres MM. A. Garant, son président, A. Belisle, de St-André Avelin, vice-président ; le Dr McKay, son médecin-examinateur ; T. M. Bonhomme, maire de Papineauville ; H. Bourassa, et plusieurs autres notabilités de Monte-Bello et de Papineauville.

M. Chauvin ouvrit la séance à 3 hrs p. m. par quelques paroles de remerciements aux personnes accourues à son invitation et quelques renseignements sur le but et le caractère de l'Alliance Nationale, et la fondation du cercle de Monte-Bello. Il donna ensuite la parole à M. l'aumônier-général, qui entretint pendant près d'une heure ses auditeurs des devoirs et des qualités essentielles du patriotisme chrétien. Nous reproduisons en 2ème page le texte à peu près complet de cet éloquent discours plein d'utiles leçons.

Après M. l'abbé Bourassa, M. L. J. D. Papineau, secrétaire-général de l'Alliance donna, à la demande de M. le président, des détails abondants et précis sur l'organisme et les statuts essentiels de l'Association.

Après lui, M. H. Bourassa, ancien maire de Monte-Bello et membre du cercle de Papineauville, résuma dans une improvisation chaleureuse et brillante les raisons décisives qui doivent incliner nos compatriotes à entrer dans une société qui concilie éminemment l'intérêt domestique à l'intérêt national, largement et pacifiquement compris.

M. Chauvin, après tant de sages paroles ne crut pouvoir mieux assurer le résultat pratique de la réunion qu'en faisant valoir auprès des dames l'incontestable avantage que doivent leur assurer de premières ou de nouvelles noces contractées sous les auspices de l'Alliance.

Et monsieur le curé mit sur sur tous ces discours le sceau de son autorité pastorale en exprimant sa complaisance et sa sympathie irrésistible pour une création qui présente à l'Eglise et à la patrie des lettres de crédit d'une valeur indiscutable.

M. Chauvin déclara l'assemblée close après deux heures de séance.

Nous savons que cette assemblée a produit la meilleure impression sur tous ceux qui y ont pris part et nous souhaitons que des démonstrations semblables se multiplient partout pour propager l'Alliance et assurer son légitime succès parmi nos nationaux.

A TRAVERS LE MONDE OUVRIER

La compagnie qui fournit le gaz à la cité de Montréal est à la veille de demander au conseil de ville le renouvellement de son privilège.

Le Conseil Central des Métiers et du Travail a décidé à sa dernière réunion de s'opposer à ce que ce privilège soit accordé de nouveau à une compagnie privée.

Les ouvriers demandent que la municipalité se charge elle-même de ce soin

Nous devons l'avouer, ce voeu du Conseil Central des Métiers et du Travail a peu de chance d'être exaucé. Les citoyens en dehors des associations ouvrières sont bien trop apathiques en ce qui regarde les affaires municipales pour espérer qu'ils soutiendront la démarche des ouvriers.

La compagnie du gaz a pourtant gagné des millions avec cette industrie, et cela aux dépends de tous les citoyens.

Pourquoi payer de si gros bénéfices à une compagnie qui nous rend un service que nous pourrions nous rendre à nous-mêmes sans qu'il en coûtât un sou.

Les citoyens de Montréal ne sont pas si riches pour se laisser exploiter aussi cavalièrement que le fait la compagnie du gaz.

Le gaz qu'elle nous fait payer $1.30 le mille pieds, pourrait être vendu aux citoyens à raison de 50 cents, tout en laissant encore de bons bénéfices dans la caisse municipale.

Le Board of Trade, qui a déjà appuyé les ouvriers, au sujet de l'abolition des contrats pour les vidanges, ainsi que la Chambre de Commerce, ne pourraient-ils pas soutenir les ouvriers au sujet du gaz ?

***

Montréal, la métropole du Canada, vient de recevoir une leçon qu'elle n'a pas volée, de la part d'un journal canadien-français, publié à Lowell, Mass., l' "Indépendant". Voici en quels termes ce journal s'exprime à notre égard :

"Les journaux de Montréal, en date du 5 octobre, nous apprenaient qu'un vieillard de 73 ans avait été arrêté, la veille, pour le vol d'un bride.

"Traduit devant le tribunal correctionnel, le malheureux septuagénaire a déclaré qu'il n'avait pas mangé depuis deux jours, et que, s'il avait dérobé une bride, c'était afin de la revendre et de s'acheter du pain avec le produit de son vol.

"Les mêmes journaux nous apprenaient, en outre, qu'une femme de 83 ans, "sans feu ni lieu," avait été envoyée en prison, vu qu'il n'y pas assez d'hospices, à Montréal, pour recevoir tous les malheureux.

"C'est là une excellente occasion pour les journaux qui s'apitoient sur le sort des Canadiens de Fall River d'exercer leur admirable zèle.

"Ici nous ne croyons pas qu'il y ait persone qui soit resté deux jours sans manger, et les femmes pauvres de 83 ans ne traînent pas les rues, comme dans la métropole canadienne ; elles sont recueillies dans les maisons de charité, qui répondent à tous les besoins

"N'avions-nous pas raison, l'autre jour, de faire observer à quelques journaux de Montréal que "charité bien ordonnée commence par soi-même ?"

N'est-ce pas trop humiliant d'être forcé de courber la tête devant de pareils reproches ?

Y a-t-il un étranger qui, après avoir vu notre ville, avec tous ses somptueux édifices, pourrait s'imaginer qu'il y a si peu de charité chrétienne dans le coeur de ses citoyens, qu'ils n'aient pu encore trouver le moyen d'offrir à leurs vieillards dénués de ressources d'autre asile que la prison ?

Il est pourtant vrai, jusqu'à présen, qu'une seule classe de citoyens a eu assez d'énergie, de charité chrétienne et d'humanité pour réclamer contre un semblable état de choses : ce sont les ouvriers organisés.

***

Les nouvelles qui nous arrivent de la fameuse cité "modèle," Pullman, sont épouvantables. Hommes, femmes et enfants son plongés dans la plus profonde des misères. Plus de 600 personnes ne vivent que de la charité publique. Les bijoux, les harles, les meubles et tout ce qui avait une valeur marchande quelconque a été vendu.

Les souvenirs de famille les plus chers n'ont pas été épargnés, ils ont été portés au mont-de-piété.

Le prince millionnaire des chemins de fer peut, de son château de plaisance, contempler son oeuvre en souriant.

Ceux qui ont résisté à sa terrible volonté sont punis tel qu'il le désirait.

Il se réjouit sans doute de ne pas s'être laissé apitoyer par les échevins et le maire de Chicago qui lui demandaient en grâce de soumettre ses difficultés avec ses employés à l'arbitrage.

Il a voulu consacrer un principe, comme il l'a déclaré lui-même : "Que les capitalistes devaient être absolument maîtres de conduire leurs affaires comme ils l'entendent, sans l'intervention des associations ouvrières ou de qui que ce soit."

Ce qui en d'autres termes veut dire que la justice doit faire place au droit du plus fort.

Si M. Pullman a cru un instant que sa victoire sur ses malheureux employés a confirmé ce principe barbare, il se trompe étrangement

Cet écrasement des travailleur ne peut servir qu'à ouvrir les yeux à une foule de gens qui jusqu'à présent ne se sont pas encore aperçu que le présent système social est suranné et qu'il faut de toute nécessité le modifier sous peine de retourner à la barbarie.

Une ou deux victoires comme celle que Pullman a remporté sur ses employés, dans chaquepays du monde, et le triomphe du programme ouvrier sera assuré dans tout l'univers.

J. A. RODIER.

CHEZ LES ETUDIANTS

Ma foi ! je dois vous avouer de suite mon embarras. Il me faut parler du banquet des étudiants en médecine.

Ce banquet a été l'un des plus beaux aux quels j'aie encore assisté et les mots de félicitations en usage en pareille occurrence devraient s'effacer pour faire place à un silence qui serait peut-être plus éloquent.

Pour des étudiants, la fête a été princière. Rien n'a fait défaut, pas même le vin de Champagne !

Mais si nous laissons là le côté matériel et si nous envisageons la morale qui ressort d'une pareille démonstration, elle est grande.

Jamais je n'ai assisté à une réunion aussi considérable, soit d'environ trois cents convives, où l'on pouvait rencontrer une aussi grande camaraderie entre des gens opposés d'âge et de position aussi distancée.

L'on voyait les vieilles barbes blanches trinquer avec les moustaches naissantes comme si elles étudiaient sur le même banc.

Ce tableau m'a enthousiasmé et je voudrais être étudiant en médecine, si je n'étais ce que je suis comme a dit certain auteur, afin d'en tâter un peu de cette fraternité qu'on rencontre chez tous les disciples de la médecine, à quelque degré d'avancement qu'ils soient parvenus, et qu'on ne retrouve nulle part ailleurs.

Lorsqu'il créa le monde, Dieu a dû songer à cette sympathie qui devrait exister entre tous les hommes !

On dira peut-être que j'exagère ; mais que voulez-vous : "J'aime, quand j'aime, comme j'aime qu'on m'aime," a dit Alexandre Duas.

Il existe plus de froide retenue chez les étudiants en droit, bien qu'il se soit opéré un changement salutaire cette année. On aime toujours à vanter son village... Je ne crois pas néanmoins que ce soit une illusion de ma part.

Je présente donc humblement mes remerciements et mes félicitations aux organisateurs de cette belle fête et en particulier au Dr Lamarche, l'idole des étudiants, et à mon ami Lenglius, pour l'exemple qu'ils ont donné alors non à la jeunesse studieuse seulement, mais encore au public en général.

***

Mercredi soir, j'ai eu l'avantage d'assister à l'ouverture officielle de l'année 1894-95 du Collège Dentaire de la Province de Québec.

Ce qui m'a frappé de prime abord, c'est la fraternité qui semble régner parmi ces étudiants. On s'apperçoit qu'ils sont aussi dans la médecine.

Nous les remercions de grand coeur du plaisir qu'ils nous ont procuré et nous conseillons volontiers à tous nos amis des facultés de droit et de médecine de rendre une visite aux jeunes Molairiens.

Je ne veux pas insinuer que mes nombreux amis de l'Université Laval, de l'Université McGill ou de l'Université Bishop ne sont pas unis ; au contraire, toutes leurs démonstrations et surtout les dernières ont remporté un trop réel succès : mais enfin ils se confirmeront davantage que partout les étudiants savent s'unir et fraterniser.

Les cours de dentisterie commenceront à 4 hrs, lundi prochain, et bientôt nous aurons le plaisir de publier le premier compte-rendu de la première séance mensuelle des étudiants.

Ces messieurs se proposent de donner un banquet remarquable le mois prochain.

***

Jeudi matin, durant le cours de droit commercial, à l'Université Laval, une bouteille " d'assa foetida " a été répandue sur le plancher. Comme bien l'on pense, il n'a pas suffi de se boucher le nez, mais il a fallu déguerpir.

Le nom du farceur n'est pas connu ; il n'aurait certainement pas été approuvé par ses confrères, mais, avouons-le, comme un petit congé de cours de temps en temps n'est pas à dédaigner, il n'aurait pas été trop blâmé non plus.

***

C'est jeudi prochain, le Sports Day des étudiants de l'Université McGill.

Les immenses terrains de la rue Sherbrooke seront parés de drapeaux et d'écussons et nos confrères anglais engageront entre eux de nombreuses joutes.

Une invitation de se joindre en corps à la fête a été reçue à l'Université Laval. Elle sera sans doute acceptée.

Le soir, il y aura manifestation des étudiants à l'Académie de Musique et des chansons pas trop sérieuses sont à se préparer pour l'occasion.

***

Qui n'a pas connu mon ami Latreille, de si joyeuse souvenance... Sa renommée était grande non seulement parmi les étudiants qu'il fréquentait en frères, mais elle s'étendait encore à la quasi-totalité des salons de Montréal.

Sa gaieté était telle que son apparition quelque part provoquait le rire de toutes les personnes présentes.

C'est un type jovial de bon garçon qui restera à jamais gravé dans toutes les mémoires.

On sait que depuis longtemps M. Joseph Latreille se destinait à la carrière du droit. Son éloquence a souvent fait retentir les échos des salons et ses succès lui ont valu à maintes reprises de chaudes accolades de la part de ses amis.

C'est dans la réponse à la santé des dames surtout qu'il excellait... vous n'en serez pas fâché, n'est-ce pas, charmantes lectrices qui lirez ces lignes ?

M. Latreille n'en était pas plus fier pour cela et jamais il ne s'est créer des envieux.

Le désir de devenir avocat l'ayant pris dernièrement plus fort que jamais, il est parti pour le Woonsocket, Rhode Island, où il étudiera chez M. Bisson, avocat de l'endroit.

M. Latreille parle l'anglais comme le français, le latin et le grec et n'aura pas de misère à se percer un trou dans la société américaine.

Mon ami est parti à la sourdine, sans avertissement, et ce n'a pas été une petite surprise pour moi, ce matin, que de trouver une lettre de sa part sur mon pupitre. J'en accuse réception par la voix du journal...

Tout me disait aussi, à l'intérieur, que le jeune orateur avait un projet en vue ; surtout le dernier flot de son dernier discours que rendait encore plus vivace la croissance de sa barbe funéraire...

Je souhaite à mon ami que sa nacelle vogue toujours sur une mer calme, au sein de la prospérité américaine, en attendant sa prochaine lettre...

***

MM. Laprès et Lavergne, photographes en renom de la rue St-Denis, viennent de montrer encore leur générosité aux étudiants. Ils leur accorderont une réduction appréciable dans le prix de leurs photographies.

Ce n'est pas la première fois que ces messieurs se rendent dignes du patronage de nos amis et ceux-ci sauront le reconnaître.

A l'exception de quelques braillards, on dirait que tous se donnent la main pour se mettre dans les bonnes grâces de la jeunesse studieuse : les théâtres leur font des réductions, les cabaretiers les abreuvent gratuitement et voilà maintenant des photographes qui les mettent en état d'offrir leur binette aux jeunes nymphes qui s'intéressent à eux.

Il ne reste plus qu'aux tailleurs à les habiller pour rien et aux maîtresses de pension à leur offrir des chambres garnies pour deux dollars par mois et leur nourriture pour cinq dollars.

Nous ne croyons pas que le progrès pousse jusque là cette année ; les étudiants peuvent attirer des clients aux photographes et des spectateurs aux théâtres, mais nous doutons qu'ils puissent entraîner des pensionnaires dans une pension.

***

Mardi prochain, M. Emile O'Leary, étudiant en droit, fera une conférence sur la Force et la Beauté, à la salle du Cabinet de Lecture.

Le titre est alléchant et prête à d'intéressants développements : ces deux qualités prises au physique et au moral et réunies dans une même personne offrent ce qu'il y a de plus respectueux et en même temps de plus charmant, tant pour l'esprit que pour le coeur.

Le choix du jeune conférencier est digne de félicitation.

Comme le sérieux prolongé provoque la fatigue de l'esprit et qu'il faut savoir mêler l'utile à l'agréable, suivant le conseil du poète, la conférence sera suivie de musique et de chant : Messieurs Jehin Prume, E. Level et E. Renaud, ainsi que Madame Heynberg et Mademoiselle Hélène Le Bouthillier prendront part à cette dernière partie du programme.

***

Nous lisons ce qui suit dans un journal parisien :

"On s'imagine peut-être que rien n'est plus solennel qu'un examen du baccalauréat. Comme on se trompe ! Je n'en veux pour preuve que ces quelques échantillons des questions de géographie et d'histoire posées dernièrement à un candidat, par M. Camena d'Almeida, professeur à la Faculté des lettres de Caen :

D. En quelle langue dit-on l'office en Russie ?

R. ?

D. Combien Auguste II, de Saxe, a-t-il eu d'enfants ?

R. Un, qui fut Auguste III.

D. Eh ! non... Il en a eu trois cents. Etait-ce un homme vigoureux, un homme fort ?

R. !

D. (Avec un sourire malin, plein de sous-entendus.) Oui, il tuait un boeuf d'un coup de poing.

R. !!

D. Quels ont été les favoris de Catherine II ?

R. ???

D. La czarine Elizabeth s'est-elle mariée ?

R. Non (répond le candidat à tout hasard.)

D. Savez-vous si elle s'est dédommagée ?

R. ?!?!?!?

A propos d'une question de géographie sur le Congo :

D. Vous ne lisez donc jamais les journaux ?

R. Non. Ca nous est défendu.

D. Vous devriez lire au moins les Revues géographiques.

(Noter que l'examinateur collabore à l'une d'elles.)

Telles sont, pour ainsi sténographiées, les questions posées à un élève par M. Camena d'Almeida, et que nous rapportent plusieurs témoins auriculaires.

Qui donc disait que les gens de Sorbonne étaient des pédants qui manquaient de gaîté ?"

***

L'Union des tailleurs de Gratz, en Styrie, province de l'empire austro-hongrois, ont adressé une requête à l'Université de cette ville demandant qu'à l'avenir "aucun étudiant ne puisse être mis en possession du diplôme de docteur, s'il n'a préalablement fourni la preuve que son tailleur a été intégralement payé."

L'histoire n'ajoute pas si on a acquiescé à cette demande, ce qui est fort problématique.

Nos amis de là-bas ont les tailleurs sur le dos au lieu de la police, ce qui leur est plus profitable.

***

Les journaux publiaient, il y a quelque temps, une nouvelle fort intéressante au sujet d'une jeune doctoresse anglaise, Mme Lilian Hamilton.

Son savoir a tellement frappé l'imagination d'Abdurraman, l'émir d'Afghanistan, qu'il l'a nommé médecin de son harem.

C'est une tâche hasardeuse pour une femme blanche et on a lieu de craindre qu'il n'arrive avant longtemps malheur à l'aimable savante.

Le gouvernement indien a essayé de toutes les manières à la détourner de ce projet ; mais la jeune femme a tenue ferme.

Une garde personnelle de six soldats veille constamment sur elle, soit à son domicile, soit au harem, soit dans les rues.

La superstition pourrait bien vaincre un jour ou l'autre cette faible résistance.

L'émir même pourrait bien changer de sentiment.

UN POLICEMAN.

QUESTIONS ET REPONSES

Stradivarius — Vente de tableaux — Une rapière française — Question de préséance — Taxe d'eau — Benedict Arnold — La cavalcade — Le chef de l'exécutif.

Q.—Je possède un violon signé Antonius Stradivarius Cremonentis.

Faciebat Anno 1713. Pouvez-vous me dire où je pourrais m'adresser pour le faire vérifier et pensez-vous qu'il ait quelque valeur.—Un intéressé.

R.—Si votre Stradivarius est authentique, il a beaucoup de valeur. Montrez-le à un luthier, disons à M. Lavallée, coin de la Côte Saint-Lambert et de la rue des Fortifications.

***

Q.—Il y a à Montréal la Société des Beaux-Arts du Canada qui se charge d'exposer des tableaux ; mais y a-t-il pas un négociant qui les achète directement pour les revendre, et s'il y en a seriez-vous assez bon de m'en donner l'adresse ?

Vous me feriez infiniment plaisir en me répondant par voie de votre journal, car je suis artiste peintre tout récemment arrivé de Venise, et j'ai fait deux tableaux que je désire vendre vendre tout de suite même à prix réduits, ayant besoin d'argent.—L. F.

R.—Il n'y a pas à Montréal de négociant qui achète spécialement les tableaux. Les artistes étrangers de passage au Canada, ont l'habitude de confier leurs tableaux à un commissaire-priseur, qui les expose dans sa salle de ventes et les annonce au public par la voie des journaux. En général, les ventes faites de cette façon ne rapportent pas grand'chose. Mieux vaut encore pour un peintre offrir ses toiles à un encadreur, comme il s'en trouve dans la rue St-Laurent.

***

Q.—Voulez-vous me dire dans vos questions et réponses, combien vaut, et qui achèterait une rapière française, trouvée enfouie avec des os humains, à l'embouchure de la rivière Mékinak, tributaire du Saint-Maurice. Cette rapière devait être celle de l'un des premiers militaires venus au Canada, au commencement de son établissement, peu de temps après sa découverte par Jacques-Cartier. Elle mesure 4 pieds et un demi pouce anglais de longueur : elle paraît être d'un acier bien supérieur et doit être vieille de 350 ans.—Trifluvien.

R.—Les antiquailles n'ont pas de prix fixe ; les collectionneurs en donnent peu ou beaucoup suivant leurs caprices. Ce que vous pouvez faire de mieux c'est de déposer votre rapière chez un encanteur qui lui trouvera peut-être preneur.

***

Q.—Si l'on a un voisin qui nous empêche de dormir, qui, à deux heures de la nuit n'a pas arrêté une seule minute de vomir toutes sortes de mots sales et scandaleux, soit contre sa femme ou ses enfants, a-t-on le droit de le dénoncer à la police ? ? ? où bien doit-on passer la nuit blanche et laisser tapager l'ivrogne, comme c'est arrivé la semaine passée pendant 4 jours de suite. —Une inconnue.

R.—Vous avez le droit de le dénoncer à la police.

***

Q.—Auriez-vous la bonté de nous dire par la voix de votre journal, par exemple. Dans un village incorporé, tous les paroissiens veulent faire une réception à leur curé qui arrive d'un voyage. Qui doit l'accompagner dans la voiture qui a été réquisitionnée pour la fête ?—Un abonné.

R.—Ce serait au maire à accompagner le héros de la fête.

***

Q.—Je connais un journalier, père de sept enfants, qui paie quatre piastres par mois de loyer ; il a une taxe d'eau d'eau de $5.25 à payer pour cette année, tandis que les deux années précédentes, occupant la même maison, il n'a payé que $3.75. Pensez-vous monsieur qu'ils se sont trompés au département de l'eau, ou bien les taxes sont-elles si élevées cette année ?—Une lectrice.

R.—On a dû se tromper à l'hôtel de ville, car votre loyer de $50 par année n'entraîne qu'une taxe de $3.75.

***

Q.—Quelles sont les attributions du gouverneur-général, comme chef de l'exécutif ?—Etudiant.

R.—Voici comment M. de Montigny, dans son petit catéchisme politique définit les attributions du gouverneur-général comme chef de l'exécutif :

"Le gouverneur-général du Canada, ou autre chef exécutif ou administrateur du gouvernement pour et au nom de la Reine, et ses successeurs, forme à lui seul une corporation et toutes les obligations, cautionnements et autres instruments, qui, en vertu de la loi, doivent lui être consentis en sa qualité officielle. (31 Vict., ch. 33).

"Le gouverneur est nommé par la reine, tandis qu'aux Etats-Unis le président de l'Union est élu par des collèges électoraux nommés par les législatures d'Etat.

"Le gouverneur nomme aux emplois, de l'avis du conseil, tandis que le président des Etats-Unis, à part ses conseillers, ne fait qu'y désigner.

"Le gouverneur est le gardien du grand sceau du Canada. Il a pouvoir d'accorder, au nom de la reine, à la suite d'un crime commis au Canada, le pardon à tout complice qui n'aura pas pris part à l'exécution de ce crime, s'il fait des révélations propres à conduire à l'arrestation du coupable principal ; comme d'accorder pardon aux coupables ou un sursis à exécution du jugement ;—de remettre toute amende, confiscation au profit de Sa Majesté,—peut déposer ou suspendre, pour cause, toute personne exerçant quelqu'emploi. Il doit prêter serment d'allégeance selon la 31-32 Vict., imp., et de bien remplir les devoirs de sa charge, devant les juges des cours suprêmes de record ou trois au moins de ces juges.

"Il doit nommer un conseil privé dont le quorum est de quatre, et il est loisible à tout membre du conseil privé de consigner, dans les procès-verbaux tenus des délibérations du conseil, les raisons et motifs de son opinion.

"Il ne doit quitter le Canada qu'avec permission.

"La constitution pourvoit à la nomination des membres du conseil privé de Sa Majesté pour le Canada ; à leurs attributions qui peuvent être modifiées par le parlement."

Le Chercheur.

Colonne Carsley

Toutes les Nouveautés en

Habits et Collerettes

POUR DAMES

Toutes les dernières nouveautés et les plus fashionables importées directement aussitôt qu'elles sont introduites sur le marché.

Nous venons de recevoir des habits pour dames, en patrons très choisis garnis de véritable martre.

Aussi un lot d'habits pour dames, dans les derniers goûts, sans garnitures en fourrure à des prix variant de $20 à $50.

Habits d'automne pour dames, dans tous les goûts, à tous les prix, depuis $3.50.

S. CARSLEY.

Occupés, Occupés

A vendre, A vendre

CENTAINES SUR CENTAINES
CENTAINES SUR CENTAINES

—DE—

MANTEAUX ET GILETS
MANTEAUX ET GILETS

Pour Dames et Enfants,
Pour Dames et Enfants.

S. CARSLEY.

Lisez cette Liste de Prix

Nouveaux gilets en cheviotte pour dames, $3.50.
Gilets en castor fashionables pour dames, $3.85.
Gilets en castor fashionables pour dames, $6.00.
Collerettes Golf fashionables pour dames, $8.50.
Nouvelles Collerettes pour dames, $7.50.
Gilets fashionables pour demoi-elles $3.50.
Mantilles de soirée pour dames $6.65.
Gilets doubles en fourrure pour dames, $22.25.
Collerettes doublées en fourrure pour dames, $10.50.
Gilets en tweed pour demoiselles, $2.80.
Nouveaux Ulsters pour enfants, $3.40.
Nouveaux Ulsters pour demoiselles, $6.80.

S. CARSLEY.

Marchandises de Toile

Les Dames de table et nappes faits au métier à la main sont les plus durables.
Nappes faites au metier à la main, dans les patrons les plus nouveaux.

S. CARSLEY.

LINGERIE DE TABLE

De Première Classe

Toutes les dernières nouveautés en lingerie de table dannasse de première classe en stock à votre choix.

TOILE OURLEE
Marchandises de toile dessinées à la main
Marchandises de toile frangées et nouées
Marchandises de toile Appliqué
Marchandises de toile estampées
Marchandises de toile brodées

Nappes de 5 O'Clock Tea
En soie et en damas, dans tous les derniers patrons

S. CARSLEY.

DESSUS D'ARMOIRES

EN TOILE

Avec centre de couleur, bordure blanche et frangée, 72 pouces de longueur, seulement 39c la pièce.
Dessus d'armoires de 54 pouces de longueur, 25c la pièce.

NAPPES EN TOILE

Frangées, avec bordure rouge, 70c la pièce.
Nappes en toile rouge de Turquie, 42c la pièce.

Doylies de fantaisie .....23c la doz
Doylies blanches..... ...3cla pièce

SERVIETTES de TOILE

De toutes qualites et tous prix, depuis 5c la pièce.
Serviettes de bain de fantaisie, depuis 11c la pièce.
Toile à rouleau, depuis 3½c la verge.

S. CARSLEY.

Le plus grand Magasin et celui où l'on vend à meilleur marché

— CHEZ —

S. CARSLEY

Rues Notre-Dame et St Pierre

Le COLOSSEUM

1547 et 1549
RUE STE-CATHERINE

SOUS-VETEMENTS DE DAMES

Vestes en merinos naturel, bonne grandeur, avec longues manches, pour dames, 20c chacune.
Vestes en laine à côtes, pour dames, 25c chacune.
Vestes en laine à côtes pour dames, bonne grandeur, avec longues manches, 45c chacune.
Sous-vêtements en laine écossaise de toutes pesanteurs.

BAS DE DAMES

Bas en cachemire noir pour dames. 23c la paire.
Bas en laine de toutes pesanteurs, pour dames, depuis 20c la paire.
Bas en cachemire noir, valeur extra, pour dames, 30c la paire.

GANTS DE DAMES

Gants en kid tan, 4 boutons, pour dames, 35c la paire.
Gants de kid, 5 agrafes, qui se lacent, pour dames, 55c la paire.
Gants en cachemire noir, pour dames, 17c la paire.
Gants en cachemire noir et de couleur, pour dames, bouts en kid, 25c la paire.

Dentelles à Bon Marché

Dentelle crochet irlandais, 4 pouces de largeur, 4jc la verge.
Dentelle crochet irlandais, 5½ pouces de largeur, 6c la verge.
Dentelles torchon en coton, 2c la verge.
Insertions crochets irlandais, 3c la verge.

Au Colosseum

S. CARSLEY, Propriétaire

ANNONCE IMPORTANTE DE

John Murphy & Cie

C'est un fait reconnu que notre Département

d'Etoffes à Robes

NE SAURAIT ETRE SURPASSÉ

Ni par la quantité, la qualité, le choix ou la variété, et comme toujours, nos

PRIX SONT DES PLUS BAS

Ce département étant augmenté de plus de la moitié, nous sommes en mesure de répondre à toutes les demandes qui pourraient nous être faites.

Draps, Tweeds, Serges, Cachemires, Diagonals, Cheviottes, Etc, Etc.

NOTRE DEPARTEMENT

D'ETOFFES NOIRES ET DE DEUIL

Est toujours à la hauteur de sa réputation. Nous avons toujours en mains les plus hautes Nouveautés Européennes pour le deuil et le demi-deuil.

UNE VISITE SOLLICITÉE

John Murphy & Cie

2343 Rue Ste-Catherine
Coin de la Rue Metcalfe

Conditions : Un seul prix pour tous et argent comptant.

TELEPHONE : 3833

COLONIAL HOUSE

CARRE PHILIPPE

DEPARTEMENT

— DE —

CHAUSSURES

BOTTINES QUI SE LACENT EN VEAU

Pour petits garcons

Nous venons de recevoir une ligne de belles bottines américaines étroites.
Bottines pour petits garçons, de $1.75 à $3.50.
Pantoufles pour petits garçons, une ligne speciale à $1.15.
Souliers de toilette pour petits garçons en cuir patent et en beau kid.
Claques pour petits garçons, doublées et non doublées.

PANTOUFLES POUR HOMMES

Nous avons une grande variété de pantoufles pour hommes, depuis $2.
Bottines de rue anglaises pour dames.
Un spendide assortiment à $1.

Nous venons de recevoir des claques pesanteurs Z phyrs pour dames.

CIRAGE COLONIAL HOUSE, 25c

Chaque bouteille garantie ne pas détériorer le plus beau seulier de kid.

HENRY MORGAN & Cie

Montréal

I. ARONSON & CIE, prêteurs sur gages licences, 3121 rue Notre-Dame, près de la rue Vinet, prêtent de l'argent sur montres de toutes sortes, diamants, bijouterie, vêtements, pianos, meubles, tapis, etc. Toutes transactions strictement confidentielles. 258—1m—ino

MME Vve DESMARAIS & LACROIX, fils, soignent toujours, comme par le passé

L'INDUSTRIE

Dans le plan de la providence

En hasardant sur l'industrie de notre époque quelques études qui ont tourné à la série, je n'avais jamais eu l'idée d'en faire un travail suivi. Mais le propriétaire de "La Presse" me dit que je devrais continuer cette espèce de lecture en commun, qu'on n'a pas le loisir de faire chacun pour soi. Il est vrai de dire que dans ce siècle besogneux, l'homme de cabinet ou l'homme de l'atelier,arrivés au repos du soir, n'ont ni le temps, ni l'occasion, ni le courage de prolonger le travail de la journée. Il faut donc que quelqu'un se charge d'observer pour tous, d'analyser pour tous, de condenser les conceptions industrielles, en un mot, de vulgariser les conquêtes de la science moderne.

Science est peut-être un mot prétentieux, parce que la science proprement dite se tient à des hauteurs trop dangereuses pour que je songe à envahir ce domaine de privilégiés. Mais la muraille jalouse qui protége ses savants a des interstices : laissons y filtrer quelques rayons de l'éblouissante clarté.

Il n'y a pas de doute que l'industrie subit une révolution complète. On ne trouve plus rien des vieilles méthodes, des vieux instruments, ni même des anciens produits. Tous les jours la machine se substitue à l'homme, sans pour cela que l'homme ait besoin de s'en alarmer. Je crois, au contraire, que les inventions qui semblent reléguer l'ouvrier à l'arrière plan décuplent sa force et sa valeur. La précision du mécanisme ajoute à l'efficacité du travail. L'objet est plus attrayant et d'une acquisition plus facile. Pour donner toute la mesure de sa force, l'ouvrier doit, cependant, suivre, non seulement la manière banale de produire un effet nouveau mais aussi l'idée scientifique qui l'a fait surgir. Il faut donc vulgariser pour l'atelier, pour l'usine, pour le champ, même pour le cabinet de l'homme professionnel, les découvertes un peu compliquées du laboratoire. En maîtrisant les données scientifiques, l'ouvrier pourra améliorer, simplifier ou amplifier bien des méthodes et agrandir le champ de son travail.

La marche de l'humanité se retrace par les grandes découvertes. La boussole que nous traitons peut-être avec la familiarité d'un jouet, a été, cependant, l'unique guide de Christophe Colomb à la recherche de l'Amérique. C'est à un instrument qui se vend vingt-cinq sous qu'on doit tout un monde. L'imprimerie, cette chose si élémentaire et si simple, mais si puissante, cette étonnante manifestation du verbe avait été refusée aux milliers de générations qui ont commencé le peuplement de la terre, et le journal, la bienfaisante bibliothèque du pauvre, n'existait pas dans ces temps-là pour distribuer l'intelligence de porte en porte et mettre le génie à la disposition de tous.

Je me demande si le mouvement moral ne suit pas absolument le mouvement matériel, et si, depuis le commencement du monde, l'âme ne s'est pas constamment épurée et améliorée au contact du "struggle for life."

C'est une prétention qu'on pourrait taxer d'hérésie dans ce siècle qu'on appelle le siècle de l'incrédulité ; mais il me semble qu'au commencement du monde, bien qu'Adam dut posséder le principe complet de toute la moralité humaine, aussi bien que la perfection des formes physiques, puisque Dieu n'a pas ajouté, depuis, à la création, il ne fut jamais requis d'utiliser des dons qu'aucune situation ne pouvait mettre en jeu. Il n'éprouvait la nécessité ni de se déplacer, ni de communiquer ou loin, ni de lutter contre ses semblables, ni de pourvoir aux exigences des siens. Il aurait pu être le plus parfait des hommes sans avoir beaucoup de vertus à exercer, puisque les besoins n'existaient pas encore. L'intelligence n'est pas comme l'instinct, qui arrive complet chez la bête mais qui ne s'améliore jamais. L'intelligence ne vaut que par la culture ; elle est le gland qui peut développer un chêne ; mais elle ne saurait être le chêne lui-même. Les forces morales n'ont été mises en réquisition qu'à la suite des exigences matérielles.

Si Adam avait été un savant il n'aurait pas été à la peine de pécher pour apprendre quelque chose. De fait, il n'aurait jamais pu se décider à pécher. Et cette ignorance primitive n'a pas encore abandonné l'humanité, malgré la constance de nos progrès.

Ce que nous découvrons tous les jours dans l'application de la matière nous prouve que nous n'en connaissons rien encore, tant cette cloison pourtant si mince, qui sépare le monde invisible du monde visible, garde bien son secret. Nous croyons apercevoir des formes ou toucher des corps ; mais quels sont-ils ces corps ? Je demandais l'autre jour, à un compagnon ce qu'il pensait d'une montagne de boulets empilés les uns sur les autres, à la citadelle de Québec—C'est assez simple, me répond-il, c'est une pyramide—Mais est-ce que telle chose qu'une pyramide de boulets a jamais existé comme matière ?—Puisqu'en voilà une.—Pas nécessairement. Si je renversais ces boulets, est-ce qu'il y aurait encore une pyramide ? — Non ; mais les boulets y seraient tout de même.—Alors, la pyramide, ce n'est qu'une forme—Peut-être ; mais le boulet, lui, c'est bien de la matière, et de la plus malcommode en temps de guerre.—Cependant ces boulets ne sont,chaque,qu'une petite pyramide. Vous savez qu'ils sont composés de molécules qui ne se touchent pas les unes les autres. Il passe autant de fluide éthéré à travers ce boulet que vous voyez de trous d'air dans cette pyramide. Eh bien ! raisonnons. De même qu'il n'y a plus de vestige de pyramide du moment que j'ai renversé les boulets, de même il n'y a plus de boulets, du moment que je les ai pulvérisés.—D'accord, mais la poussière y sera toujours.—Continuons. Chaque grain de poussière est lui-même une autre pyramide composée de molécules infinitésimalement petites, qui ne se touchent pas non plus ; et ces molécules invisibles, que je les aie ou non, à ce moment, liquéfiés ou gaséifiés, sont elles-mêmes resubdivisées en d'autres molécules encore plus infimes que ni l'œil, ni l'imagination ne peuvent même concevoir et qui sont complètement traversées par un courant tellement subtil, tellement insaisissible qu'on ne peut pas même lui donner un nom, si ce n'est qu'on l'appelle l'éther." Donc, j'ai détruit la pyramide, j'ai détruit le boulet, j'ai détruit le grain de poussière, j'ai détruit la molécule, qu'est-ce donc que la matière ?

Prenez la question sous un autre point de vue. Vous croyez voir un certain corps dans ce morceau de glace ; cependant, ce n'est pas un corps solide, puisqu'il va se changer en eau. Et n'allez pas croire à la permanence du liquide qui en résultera, puisque la chaleur va le transformer en gaz invisibles, qui resteraient gaz tout le temps, si nous ne les réunissions pas ensuite à d'autres éléments. En effet, si je vous demande ce que c'est qu'une goutte d'eau, vous me répondrez : "C'est de l'oxygène et de l'hydrogène." Eh ! bien,appliquez-y un fer rouge,et vous remettez à l'air le gaz que l'air avait prêté pour composer ce liquide. Pas un corps n'échappe à cette loi de la volatilisation.

—Ah ! ça, me dit mon ami, tombez-vous dans l'école philosophique qui nie l'existence de la matière ? —Pas du tout, puisque du moment que Dieu a créé, il faut que quelque chose existe ; mais la matière, n'est pas ce qu'elle nous apparaît. Lorsque vous vous meurtrissez la tête sur un mur, vous êtes convaincu que vous y avez touché, à ce mur ; et, cependant, il n'en est rien. Il est resté une couche d'air entre votre crâne et ce malencontreux pan de maison. Il est certain que les corps tombent sous nos sens ; mais ils ne sont pas nécessairement la substance matérielle qui nous les fait désigner comme tels, puisque cette substance peut, à notre commandement, passer d'un état à un autre. Il n'y a pas un corps qu'on ne puisse volatiliser ou gazéifier : on n'a échoué pour le fer et le plomb que faute d'appareils assez ardents. Est-ce que la présence de ces métaux dans les eaux minérales ne prouve pas, dans tous les cas, qu'on peut les maintenir à l'état liquide ?

La nature existe parce que la Genèse nous dit que "Dieu créa le ciel et la terre" ; mais il n'y a pas de doute qu'après cette création tout était encore invisible et impalpable. La Génèse, version des Septante, dit : "Invisible et décomposé" ; des "ténèbres couvrant l'abîme." Ce fut des lois plutôt que de la matière que Dieu créa : les lois de l'attraction, de la répulsion, de la vibration, dans l'immensité de l'éther qui fut à sa voix. Ces lois se mirent à l'œuvre ; l'éther devait produire des gaz ; les gaz des liquides ; les liquides des solides, toutes choses que le chimiste peut aujourd'hui composer dans son laboratoire, parce qu'il a ces lois de la création à sa disposition. Il sortit de tout cela du feu, de l'eau, des métaux, des précipités qui devinrent des roc, de la terre, enfin, comme l'explique l'Evangile, un épouvantable chaos, où tous les astres du firmament étaient encore dans le même mélange informe, nullement séparés les uns des autres. Le feu cohabitait avec l'eau et les ténèbres avec la lumière. Mais l'admirable loi de Dieu faisait son œuvre, et après des millions d'années, que la Bible appelle, par figure,des jours, il en résulta, par les lois de l'attraction et de la répulsion, cet extraordinaire système de l'univers visible qui nous tient dans l'émerveillement continuel.

Mais le monde qui n'était qu'un, est resté un malgré tout cela. Les éléments se sont groupés dans cet ensemble suivant les lois qui attiraient ou qui écartaient ; mais entre la terre et tous les astres que nous croyons si éloignés de nous, il n'y a pas un pouce de vide : notre planète et les autres ne font qu'un tout ; et, quand, désespérés de notre rôle infime devant cette insondable immensité, nous ne voulons pas croire que notre terre puisse être le centre d'un tel déploiement de magnificence, nous nous trompons grossièrement. Ce que Dieu créa à son image, c'est l'âme et non le corps, c'est l'esprit et non la matière. Comme matière, il n'avait rien à créer, puisque la poussière d'où nous sortons existait déjà : il la façonna d'une certaine manière qui devint le corps : mais sa création, ce fut l'esprit, qui, comme Dieu lui-même, peut parcourir à son gré les immensités. Tout ce domaine nous appartient incontestablement et nous avons le droit de le parcourir bien imparfaitement pendant les premières années de notre existence, ce qui n'est que momentané et fort court, mais absolument après la mort et pour toujours. Nous ne nous rendons pas justice en nous glorifiant seulement des 30 ou 60 années par lesquelles nous débutons sur cette terre. Mais l'au delà qui ne doit pas finir ! Est-ce que cette immensité est trop vaste pour notre immortalité ?

Seulement, au milieu de ces merveilles, pouvons-nous dire que nous connaissons le premier mot de la matière, qui, partie de l'invisible, se réduit encore à l'invisible chaque fois que nous nous donnons la peine de la travailler ?

Si, donc, la matière qui n'est pas le produit inerte que nous supposons, mais le souffle de Dieu même, est passible de telles transformations, qui peut prédire quelle forme le génie humain, dans sa sublime vocation, ne donnera pas demain à cette matière ?

Si le plan de Dieu fut de créer par évolution quand il opéra lui-même, n'est-ce pas dans le même ordre d'idées qu'il confia à l'homme la continuation de son oeuvre ?

Il aurait pu créer instantanément le monde tel qu'il sera à la fin des temps ; mais il ne l'a pas voulu, pour la bonne raison que cent millions de siècles ne sont pas plus longs à ses yeux que la seconde où nous respirons. Le temps n'existe et ne paraît que pour nous.

Voilà pourquoi l'homme s'améliore constamment par le fait que la lutte devient de plus en plus intense. Plus le monde matériel se développe, plus les cercles de l'activité humaine s'agrandissent, plus les jouissances se multiplient, et plus l'âme est mise en action. A mesure qu'il se fait une découverte dans le monde physique, l'âme doit se trouver une vertu de plus dans un coin qui n'avait pas encore été touché.

Après la chute d'Adam, Jésus-Christ aurait bien pu racheter immédiatement le genre humain, si celui-ci y avait été préparé. Pourquoi attendit-il quatre mille ans, pourquoi dut-il même recourir au déluge, si ce n'est pour laisser s'accomplir les lois de l'évolution qu'il avait lui-même portées ; et le monde était plus éclairé, plus moral à la naissance de Jésus-Christ qu'à toute autre époque après la chute d'Adam. On le voit par le courage héroïque des premiers chrétiens, la foi intense des croyants du moyen-âge, la soumission paisible de la vieille Europe aux enseignements de l'Eglise. Et, cependant, quand nous lisons les chroniques de ces siècles éloignés, nous ne pouvons pas dire que les mœurs avaient acquis le degré d'épurement que nous avons aujourd'hui.

L'esprit philosophique , les épouvantables licences littéraires, les grandes débauches publiques du jour ne sont pas pires que ces tas d'immondices dont les livres du quinzième et du seizième siècles ont perpétué le souvenir et de toutes ces promiscuités qui ne semblaient pas choquer la conscience du temps. La morale est plus chatouilleuse aujourd'hui qu'à aucune époque de l'histoire du monde. Quel est le souverain qui pourrait afficher maintenant les licences d'Henri VIII d'Angerre, de Louis XIV, le grand roi, ou, pour bien dire, de tous les puissants de ces différentes époques ! Quand la nation anglaise voulut reconnaître les services de son grand Wellington, elle lui présenta un service de table, dont chaque morceau contenait, sous une figure allégorique, le portrait de sa maîtresse en titre. Il y a à peine de cela quatre-vingts ans, et aujourd'hui les hommes d'Etat anglais les plus puissants sont foudroyés pour le moindre scandale d'occasion qu'on n'aurait pas même traité de pécadilles dans ces temps-là. Est-ce qu'un auteur qui répéterait les grivoiseries de Shakespeare aurait la chance de se faire entendre du public anglais d'aujourd'hui ? Et cela s'applique également à tous les pays. Des reines y ont perdu leur empire, des généraux leur prestige et des prétendants tout respect de leurs adversaires. Les idées publiques s'épurent, le niveau des convenances morales s'élève ; la société devient plus digne, plus circonspecte, plus prude.

Il peut y avoir des contrastes, dans l'application individuelle, des excès épouvantables, des tuméfactions passagères ou locales, tantôt en Europe, tantôt en Amérique ; mais le fait est là que jamais vous n'avez vu autant de retenue dans l'opinion publique, autant de vertus pratiques à côté des excès ; autant de sentiment, de sacrifices, de charité, d'humanité, en face des dévergondages ou des misères.

Voilà pourquoi je puis dire en toute sécurité que le progrès moral ne peut guère s'opérer sans le progrès physique. Le développement des forces humaines a établi clairement ce fait que l'industrie devient la maîtresse du monde. La terre produirait en vain s'il n'existait pas de minoteries pour tirer du froment les éléments du pain, ni de métiers pour convertir en tissus la toison de nos brebis. De tous temps, les peuples qui ont commandé sont les peuples qui ont travaillé.

Est-il rien de plus imposant, de plus noble, de plus grand que ces immenses usines dont les frémissements me représentent les palpitations de la terre ?

L'esprit de Dieu, chassé de l'homme par l'homme même, est resté dans la nature qui respire, qui vibre, qui chante, qui rayonne et qui ne cesse de produire. Quand je vois le torrent pui passe à travers la turbine pour donner la vie à tout un immense mécanisme ; quand je vois la houille, inerte et triste, animer la bouilloire de son souffle puissant et précipiter l'homme à travers l'espace, je comprends que toute la création est une série de mouvement et d'énergies.

L'homme a été appelé à prendre la matière au point où la nature semblait avoir épuisé ses efforts. Elle était revenue à l'état de repos : " le septième jour Dieu se reposa." C'est maintenant à de nouvelles lois qu'elle va obéir, la loi du travail confiée aux descendants d'Adam ; car Adam avait voulu "savoir." Quand il mangea le fruit de l'arbre de la science, son seul but était d'apprendre. Sa punition fut d'être exaucé. Les portes de la science lui sont ouvertes : à lui d'y travailler. Il lui est permis de saisir toutes les lois que Dieu a posées en créant le Ciel et la terre. C'est Dieu lui-même qui nous le dit quand il ajoute en chassant Adam du Paradis Terrestre : "Voilà Adam devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le mal, et maintenant qu'il ne porte donc pas la main à l'arbre de vie ; qu'il ne prenne pas de son fruit et empêchons qu'en mangeant de ce fruit il ne vive éternellement."

Il est assez difficile de croire les commentateurs, qui n'expliquent ce passage qu'en attribuant à Dieu un accès de plaisanterie ironique, à un moment aussi dramatique et aussi décisif. Comme toutes les paroles de Dieu ont un enseignement, ne voulait-il pas dire, de fait, que le champ de la science est illimité pour l'homme, sauf la science de prolonger la durée de l'existence humaine ?

A quoi sert de décrier l'humanité ? Est-ce qu'elle n'a pas bien répondu à cette loi du travail ? Est-ce que cette terrifiante activité qui n'a fait qu'une immense usine de l'Europe et de l'Amérique, ne porte pas le sceau mystérieux de l'irrésistible force qui gouverne le monde ? Du haut en bas, on travaille : dans les sciences, dans les arts, dans l'industrie, dans les champs, dans l'atelier. La terre se couvre d'entreprises, de monuments, de chemins de fer, d'inventions, de richesses et de confort. Jour et nuit, l'inventeur, penché sur son alambic, son enclume, sa batterie ou ses engrenages, arrache un nouveau secret à cette matière inconnue, ajoute une conquête à la société. Que sont les armées de l'Europe comparées à cete armée de travailleurs qui change la face de l'humanité et qui fournit au plus modeste foyer, par mille inventions nouvelles, des jouissances et des satisfactions que les rois n'auraient pas pu se procurer, il y a deux cents ans, avec tout l'or de leurs coffres. Autrefois, on ne travaillait que pour le riche : la tendance aujourd'hui est de travailler pour le pauvre : la grande lutte c'est l'abaissement des prix. Nous ne pouvons pas créer de forces nouvelles : nous ne pouvons pas ajouter aux énergies que Dieu a placées sur la terre, un grain de sable qui n'était pas dans la matière ou un souffle qui n'était pas dans les éléments : mais nous pouvons transformer la matière entière; et du moment que Dieu se fut reposé, c'est nous qu'il mit à sa place. Quand ses lois eurent terminé les métaux, la houille, les pierres précieuses, les roc, les forêts, les mers et les rivières, il dit à l'homme : " Maintenant, continuez l'oeuvre de la création. Polissez, aplanissez, transformez, mettez toutes choses où elles devraient être. Cette houille et ces métaux ne sont pas bien dans les entrailles de la terre. Ces champs incultes et rugueux doivent se convertir en jardins, ou se couvrir de rues et de palais. Sortez la pierre de ces carrières; abattez les forêts, créez des formes. Supprimez les montagnes, faites des routes, utilisez les forces de l'eau. Et voilà qu'en effet tout s'organise, s'ajuste, se place et se transforme. Quand il ne restera plus rien à désirer de ce travail de coordination, le plan divin aura été rempli.

C'est pourquoi plus l'homme reprend sa place dans la nature, plus il redevient en harmonie avec Dieu et le plan de la création.

C'est à ce point de vue que je me place forcément quand j'entreprends de suivre le mouvement industriel : c'est le seul capable de soulever l'enthousiasme et de faire croire à la possibilité des choses les plus apparemment impossibles, parce que la matière se prêtera à toutes les combinaisons que le génie humain pourra supposer. N'avons-nous pas commencé à supprimer la matière, avec le télégraphe, le téléphone et toutes les applications de l'électricité ? Et nous n'en sommes encore qu'à une expérience de cinquante années à peine ?

ARTHUR DANSEREAU.

—Guérison prompte et remède agréable pour le rhume et la toux, c'est le Baume de Tolu et Cerise sauvage de Hawker.

—Que tous sachent que la semaine prochaine se sacrifiera chez M. Marchand, 1871 rue Notre-Dame, un fonds de banqueroute de marchandises sèches des plus considérables en ville.

—Cinq pianos droits Heintzman ont été vendus par M. C. W. Lindsay, 2268 2270 et 2272 rue Ste-Catherine, pour le Collège de Joliette. Avec 8S par mois on peut acheter un de ces célèbres instruments.

Cadeaux

Aux personnes désirant se procurer des cadeaux de noces ou pour toutes autres occasions, feront bien de visiter l'établissement de MM. Simpson, Hall, Miller et Cie, 1794 rue Notre-Dame, 3e porte de la rue St-Pierre. 290—jno

—Un train sur pour New-York viâ la division Adirondack du chemin de fer New-York Central, part chaque jour de la gare Bonaventure à 4.00 p.m. Raccordement à Utica pour Syracuse, Buffalo et tous les endroits de l'Ouest. Bureau des billets, 137 rue St Jacques. 224—jno

J. S. Brosseau, L. D. S.

Chirurgien-dentiste, 7 rue Saint-Laurent. Extraction des dents sansdouleur. Dents posées sans palais. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. 131—jno

Il n'y a pas de substitut pour la **Gomme de Gibbons contre le Mal de Dents.** Elle s'applique facilement, guerit instantanément et coûte 15c.

—Fumez le tabac à fumer en palette Derby, en palettes de 5, 10 et 20c, manufacturé seulement par D. Ritchie et Cie, la seule manufacture de tabac en palettes du Canada qui soit organisée en union. 242—jno

UN ANIMAL PRECIEUX

Tout le monde sait quelle énorme consommation il se fait de viande de porc et combien celle-ci est précieuse pour l'alimentation des classes nécessiteuses.

Toutes les parties de cet animal sont livrées à la consommation : la tête, les pieds, les intestins, le sang, etc. Montelet, s'adressant au porc lui-même, l'a proclamé dans un sonnet fameux.

Ecoutez de quelle façon il parle de cet animal :

Car tout est bon en toi : chair, graisse, [muscle, tripe !
On t'aime galantine, on t'adore boudin.
Ton pied dont une sainte a conservé le [type,
Empruntant son arome au sol périgour- [din,
Eût réconcilié Socrate avec Xantippe ;
Ton filet qu'embellit le cornichon badin,
Forme le déjeuner de l'humble citadin,
Et tu passes avant l'oie au frère Philippe.
. . . . . .

***

Mais, passons de la poésie à la réalité.

On a encore constaté les résultants suivants sur un porc de huit mois à un an, avant l'engraissement :

Peau avec soies, 8.27 p.c.
Os dégraissés, 6.91 p.c.
Graisses diverses, 25.57 p.c.
Viande rouge, 39.69 p.c.
Sang recueilli, 3.58 p.c.
Estomac, intestins vidés, 3.57 p.c.
Organes, 12.41 p.c.

Et après l'engraissement :

Peau avec soies, 9.35 p.c.
Os dégraissés, 6.23 p.c.
Graisses diverses, 27.30 p.c.
Viande rouge, 41.46 p.c.
Sang recueilli, 3.82 p.c.
Estomac, intestins vidés, 4.21 p.c.
Organes, 7.62 p.c.

Ces chiffres démontrent que, lorsque l'engraissement du porc n'a pas atteint son complet développement, il se produit autant de chair que de graisse.

***

Nous devons faire remarquer, toutefois, que, lorsque le porc est trop gras, il se prête moins à la conservation, parce que le sel pénètre le lard avec plus de difficulté.

Dans ce cas, l'animal n'est bon que pour la charcuterie. Mais, dans ce cas-là aussi, il faut se mettre en garde contre l'excès de graisse.

Ecoutons plutôt ce que dit, à ce propos, le professeur A. Sanson :

"Lorsque les seuls acheteurs possibles, dit-il, sont les paysans qui nourrissent les cochons pour le salaire, afin d'avoir en provision des morceaux de lard salé pour la soupe du dimanche, la production des variétés principalement propres à l'élaboration de la graisse serait une faute, parce que ces espèces ne sont point recherchées par de tels acheteurs, dont le système de culture ne se prête d'ailleurs point à leur bon entretien.

"Cette faute a été souvent commise dans la plupart des pays d'Europe où sévit l'anglomanie et il est fâcheux de dire qu'elle est partout encouragée par les administrations départementales qui ont l'intention de favoriser le progrès."

FELICIEN DURAN.

Dimanche prochain au parc Sohmer

Il ne faut pas oublier que les dernières représentations du "lion lutteur", léopards et jaguars dressés ainsi que du kangaroo boxeur, auront lieu dimanche prochain, l'après-midi à 3 hrs, le soir à 8 hrs. Il y aura en plus M. Victor Thierry, baryton, et les chanteurs comiques M. Léonce et M. Moraize. La bande a été considérablement augmentée et le programme sera des plus variés. Admission, 10 cents.

Le pavillon du parc sera chauffé. 205—2

Conférences et exposition

A l'académie de coupe de robes de Mme E. L. Ethier aura lieu, le 6 novembre, les élèves sont priés de ne pas oublier que les entrées doivent être faites pour le 5.

N. B.—Les dames et demoiselles seules ont droit d'exposer et seront admises. Dame E. L. Ethier, 88 rue St-Denis.

Fonds de banqueroute

Que l'on n'oublie pas que la grande vente du stock de marchandises sèches chez M. Marchand, 1871 rue Notre-Dame, se continuera lundi et les jours suivants.

" Cure d'eau Kneipp "

CHAMBRES ET PENSION

Cédant aux instances continuelles de plusieurs personnes malades, de cette ville, et de plusiurs autres de lieux éloignés, on a décidé à la " Cure d'Eau Kneipp, " 67 rue Dubord, de fournir chambres et pension aux personnes bien malades ou bien infirmes, ou encore aux patients qui ont besoin ou qui sont désireux de tranquillité et de repos.

On peut accommoder déjà un bon nombre de patients et au besoin on peut disposer encore de plusieurs chambres. Un département spécial et isolé est réservé pour les membres du clergé. Le reste de l'édifice est divisé en deux compartiments dont l'un pour les dames et l'autre pour les messieurs.

Le médecin surveillra lui-ême le traitement du soir consistant en applications médicamenteuses, maillots, compresses, etc.

Enfin, de ce jour, l'établissement est transformé en sanitarium.

Montréal, 20 octobre 1894.

—Que tous sachent que la semaine prochaine se sacrifiera chez M. Marchand, 1871 rue Notre-Dame, un fonds de banqueroute de marchandises sèches des plus considérables en ville.

Alliance Fraternelle Internationale
DE BOSTON, MASS.

Le *Monitor Fraternel* de Rochester, N.-Y., nous rapporte, entre autres, dans son Vol. 5 No 3 d'octobre courant : Que l'Alliance F. I. de Boston, Mass., est sûrement, de toutes les sociétés, l'une des plus économiques, qui offre le plus de protection, surtout pour la classe ouvrière, attendu que ses charges sont des plus basses ; il prétend que ceux qui sont en charge de l'organisation en chef ne doivent avoir en vue que la reduction des taxes à leur plus simple expression ; que son système est progressif, intelligent et inspire la plus grande confiance, lui souhaite un succès inouï dans l'exécution de sa grand œuvre.

Le notaire B. E. Bolland, de Berthierville, nous apprend que tous ses membres sont bien disposés et qu'un grand nombre de citoyens de la place desirent entrer dans l'Alliance.

Le notaire Chs. S. Tassé, de St-Laurent, est à reorganiser en neuf la cour St-Laurent ; nous lui souhaitons succès. Le Dr Lafrenière organise une nouvelle cour à St-Hugues ; le Député doit rendre visite sous peu.

Payé par la Haute Cour. Réclamations à la maladie, etc., dans la province de Quebec

		Canada	1893	
Mme E. Trudeau,	Montreal,	Nov. 11...	1894	$14.00
Alph. Chicoune,	do	Janv. 25..		28.00
Laurent Bounassa,	do	Janv. 25..		14.00
L. P. Barrette,	do	Fev. 19...		28.00
Eugène Paquette,	do	Mars 7...		28.00
Dr C. Ethier,	do	Mars 15..		28.00
P. A. Valois, M.D.,	Lachine,	Mars 23..		14.00
Marie B. Leonard,	Montreal,	Mars 23..		14.00
N. A. LePailleur,	Lachine,	Mars 23..		14.00
Marie A. Roberge,	Montreal,	Mars 30..		7.00
Geo. Bail,	do	Mars 17..		14.00
Adelard Dionne,	do	Sept. 17..		14.00
Mme Rachel Lavoie,	do	Sept. 17..		14.00
Ad. Marcoux,	Berthierville,	Août 13..		14.00
Anisme Laurin,	Montreal,	Août 20..		14.00
				$290.00

Adressez-vous aux organisateurs suivants : Dr C. Ethier, 269 St Hubert ; A. Dionne, 478 Amherst ; F. X. Desjardins, 621 Drolet.
249—bws—jno

BOISSEAU FRERES

NOS NOUVEAUX LOTS

Pour la Semaine du 22 au 27 Octobre

500 MANTEAUX POUR ENFANTS

NOUVELLES MARCHANDISES

Valeur, $3.50 et $4.50. Prix de sacrifice, $1.95
Valeur, $5.50 et $7.00. Prix de sacrifice, $2.95
Valeur, $7.00 et $10.00. Prix de sacrifice, $3.95

C'est le meilleur lot que nous ayons jamais eu.

300 JAQUETTES ET MANTEAUX DE DAMES

(C'est la collection d'échantillons d'un commis voyageur) que nous vendrons avec un fort escompte. 200 autres jaquettes et Manteaux à moitié prix . . . . . .

15 autres Caisses de Chapeaux

Au même prix que notre lot précédent : Chapeaux feutre fantaisie pour enfants, valeur réelle, $1.25 et $1.50, pour 49c. 200 douzaines chapeaux de dames, (Flops) valeur $1.75 pour 49c. 300 douzaines chapeaux (Walking Hats), valeur $1.50, pour 49c.

3 CAISSES OISEAUX ET PLUMEAUX

Seulement 5, 10 et 15 cts, au Choix

Trouvez des prix semblables si vous pouvez

LOT 1—500 douz. bas à cotes pour dames, points, 8½, 9, 9½, 20 cents la paire.
LOT 2—200 douz. vestes de laine à cotes pour dames, grandeurs 1, 2, 3, à 25 cents seulement.
LOT 3—170 douz. essuiemains, très grandes, pour 12 cents.
LOT 4—75 pièces étoffes Jaspir en pure laine, à 37 cents.
LOT 5—1 caisse cheviot noir, pure laine, à 25 cents.
LOT 6—78 pièces Velveteen, à 39 cents.

BOISSEAU - FRERES

- LE BAZAR -

Coin des rues St-Laurent, Ste-Catherine et St-Charles-Borromée

Ce serait peut-être exagérer que de prétendre que

Toute personne respectable porte des :-:

CLAQUES GRANBY

Mais nous affirmons que toutes les personnes qui ont besoin de bonnes claques, d'un BIEN FAIRE ET D'UN FINI PARFAITS, devraient demander les CLAQUES GRANBY.

MACASSAR QUEENS LAUNDRY

Cette gravure représente, moins ses couleurs artistiques, un des Macassars superbes, 17 pouces par 22 pouces, importés directement de France par les manufacturiers du QUEENS LAUNDRY BAR, (le meilleur des savons pour buanderie et usage de famille).

Envoyez aux propriétaires : The Albert Toilet Soap Co, 168 rue McCord, Montréal, 60 des enveloppes de leur savon Queens Laundry, et ils vous feront parvenir sans aucun frais—POUR RIEN—un de ces superbes Maccassars, qui est digne d'une place dans aucun salon.

Commencez de suite à conserver vos enveloppes pour nous les envoyer

THE ALBERT TOILET SOAP Co Mfg

168 RUE McCORD, MONTREAL

Au Bon Marché

MAISON

VALIQUETTE

ET

VALIQUETTE

1883-1885

RUE NOTRE-DAME

En face du bloc Balmoral

MANTEAUX - - -

Nouveaux Manteaux d'automne et d'hiver.
Un lot Circulaires doublés en fourrures.
Manteaux en sealettes, 10 pièces de sealettes en soie et en laine.
Etoffes à Manteaux dans tous les gouts.
Manteaux faits sur commande par un tailleur européen.

Etoffes à Robes

Nous avons un assortiment considérable d'étoffes à robes, Henriettas, Cachemire, Draps à costumes et Cheviots dans toutes les nuances.

Drap et Tweed

Nous vendons nos Draps et nos Tweeds au prix du gros.
Un Tailleur constamment sur les lieux.

Tapis, Prélarts, Rideaux Et Fournitures de maison en général - - - - - -

ALPHONSE VALIQUETTE
ALFRED A. VALIQUETTE
1883—Rue Notre-Dame—1885
295—1

L'ABBE KNEIPP

Expérience faite par lui-même

C'EST UNE ERREUR

de croire que la Laine conserve la chaleur plus longtemps que la Toile

Pour trouver la vérité, j'ai fait l'expérience suivante : J'ai entouré deux verres de même dimension, l'un de flanelle, l'autre de toile. Les deux verres furent remplis d'eau chaude et chacun reçut un thermomètre. Au commencement l'eau du verre entouré de flanelle resta, il est vrai, plus chaude ; mais, dans la suite, la température du verre entouré de toile descendit moins vite que celle de l'autre verre, de sorte qu'en fin de compte, la toile se montra meilleur préservatif, contre le froid, que la flanelle. C'est pourquoi je condamne la laine, dont l'influence nuisible à la sante m'a été suffisamment demontrée par des experiences multiples.

Et je prétends que la toile en tissus de lin entrelacé nous est, dans tous les cas, plus utile que la laine des bêtes

Cette TOILE est en vente chez

Arcand =:= Frères

111, RUE SAINT-LAURENT
296—1

VENDUS

Les Magasins maintenant occupés par

G. A. Holland & Fils

VENTE DE DEMENAGEMENT IMMEDIATEMENT

Des escomptes sont accordés dans tous les Départements

10 à 50 pour cent
SUR LES
- TAPISSERIES -

Y compris les NOUVELLES MARCHANDISES qui arrivent pour le printemps de 1895.

10 à 25 pour cent
SUR LES
JEUX
10 à 50 pour cent
SUR
- LES JOUETS -
25 à 50 pour cent
SUR LES
PERLES

C'est une occasion offerte aux marchands. Tout doit être vendu. Fixtures aussi. Nous avons l'intention de déménager dans des magasins qui feront honneur à la cité de Montréal.

G. A. HOLLAND & FILS

1758, 1760 rue Notre-Dame
295—1

Aqueduc et Drainage

Le conseil du village de St Lambert, P.Q. situé sur la rive Sud du fleuve St Laurent, vis-à-vis Montréal, se propose de construire un aqueduc et des canaux d'égout, et est prêt a recevoir les suggestion de personnes pratiques pour un système efficace et économique, capable de satisfaire tous les besoins du village.

Les personnes qui soumettront des projets sont priées d'envoyer, avec iceux, les estimations approximatives du coût et de mentionner le prix des plans dans le cas où leur projet serait adopté.

On peut voir la carte et les plans du village et obtenir les autres renseignements en s'adressant au soussigné.

JAMES R. BEATTY,
Sec.-Trés.
295—4

PAGES ETRANGERES

LES NOTES D'UN JOUEUR D'ORGUE DE BARBARIE

(NEWBERY HOUSE MAGAZINE)

Un collaborateur du "Newbery House" se promenait un jour à Londres dans le quartier de Westminster à la recherche d'un sujet de chronique, lorsqu'il rencontra cinq joueurs d'orgue à quelques pas d'intervalle, dans la même rue. Naturellement chacun d'eux jouait un air différent, mais cette cacophonie qui eût mis en fuite un musicien délicat ne manquait pas de charme pour des oreilles britanniques. Loin de songer à s'éloigner en toute hâte, le reporter s'approcha des artistes ambulants, les examina l'un après l'autre avec la plus grande attention et fut étonné de leur belle prestance.

Ils étaient, tous les cinq, des hommes de vingt-cinq à trente ans et ne paraissaient atteints d'aucune infirmité ; leurs vêtements pouvaient sembler un peu défraîchis sans doute, mais ne portaient aucune trace de délabrement ou de malpropreté incurable. En somme, si la tenue de ces musiciens de trottoirs manquait d'élégance, elle n'en était pas moins correcte et décente.

Evidemment il y avait un préjugé à détruire. Suivant l'opinion la plus accréditée sur les bords de la Tamise, un joueur d'orgue est un mendiant qui fait plus de bruit que les autres et n'a sa raison d'être qu'à la condition d'avoir perdu un bras ou une jambe. M. Sparrow, surpris de ne rencontrer que des hommes valides dans une corporation musicale qui avait autrefois la réputation d'être l'orchestre officiel de la cour des miracles, résolut d'ouvrir sur le champ une enquête approfondie.

Un reporter de l'ancienne école aurait infligé séance tenante aux cinq joueurs d'orgue le petit supplice d'une "Interview". Chacun d'eux aurait raconté son roman et il est fort probable que la vérité eût été difficile à découvrir. En principe il est prudent de se défier des confidences destinées à la publicité retentissante, alors surtout qu'elles sont faites par des artistes ambulants. Les personnages politiques eux-mêmes quand ils se soumettent de bonne grâce à une pareille épreuve ne méritent pas toujours une confiance illimitée.

Le collaborateur du "Newbery House" a depuis longtemps renoncé à une méthode qui commence à se démoder. Au lieu de poser à un homme des questions plus ou moins indiscrètes et de noter avec soin des réponses qui ressemblent parfois à une mystification, il préfère explorer lui-même les bas-fonds de telle profession mal connue. C'est le système de l'avenir. Pour être initié à tous les petits mystères d'un métier, il n'est rien de tel que de l'avoir exercé soi-même pendant quelque temps.

Lorsque M. Josiah Flynt a voulu savoir comment vivaient les vagabonds, il s'est enrôlé dans une bande de mendiants et s'est résigné à faire un long voyage à pied en très mauvaise compagnie. Il a visité presque toutes les grandes villes des Etats-Unis en demandant l'aumône aux passants, a souvent couché à la belle étoile et a parfois gardé de cuisants souvenirs de l'accueil qui lui a été fait dans certaines cités inhospitalières dont la population a la peu charitable habitude de recevoir les gens sans aveu à coups de bâton. Mais les épreuves endurées par l'intrépide explorateur n'ont pas été stériles. Au retour de son excursion, M. Flynt a pu adresser au "Century Magazine" un bilan exact des moyens d'existence et des revenus annuels d'un pauvre de profession.

A son tour, le reporter du "Newbery House" a voulu tenter une expérience du même genre et a pris la résolution héroïque d'exercer pendant quelques jours, dans les rues de Londres, la profession de joueur d'orgue de Barbarie.

UN METIER DIFFICILE

Le marché fut vite conclu ; moyennant une somme totale de huit francs dix centimes, un des cinq artistes ambulants s'engagea à prendre en pension M. Sparrow pendant une semaine, et non seulement à lui fournir le logement et la nourriture, mais encore à lui procurer un instrument et à lui servir de guide pendant la première journée, afin de l'initier aux mystères de sa nouvelle profession.

On croit en général que l'art de jouer de l'orgue est un métier purement mécanique. L'écrivain anglais proteste à bon droit contre ce préjugé. Il est peu d'industries qui exigent autant d'intelligence, autant de flair et surtout une connaissance plus approfondie du cœur humain. C'est une carrière où le succès ne s'obtient que par des prodiges de psychologie.

Il importe en général assez peu que l'instrument rende des notes justes. C'est un délai dont à Londres surtout on ne doit pas se préoccuper outre mesure. Sous l'influence des brouillards de la Tamise les tuyaux des orgues de Barbarie sont toujours plus ou moins enroués. En revanche, le choix des morceaux à exécuter a une importance capitale.

Avec un répertoire bien composé, un artiste ambulant peut gagner trente-six francs par semaine, tandis qu'un de ses confrères qui n'aura pas su pressentir avec le même discernement le goût du public ne fera pas un franc de recette dans une journée. Un refrain trop connu met les passants en fuite, et s'il est trop nouveau il n'a guère plus de succès parce qu'il n'est pas compris.

Le talent du joueur d'orgue est de s'emparer d'un air, juste au moment où il commence à devenir populaire. C'est pour des artistes ambulants, qui ne réalisent pas en général de gros bénéfices, une question de vie ou de mort que de savoir renouveler en temps opportun leur outillage. Le nouveau cylindre qui permet de reproduire le morceau le plus applaudi du dernier opéra ou le refrain de la chansonnette à la mode ne coûte pas moins de deux dollars et, si cette musique ne plaît pas au public des trottoirs, ce sera un désastre pour ce malheureux qui, pour emprunter une pareille somme, n'aura pas hésité à mettre en gage les vêtements de sa femme et de ses enfants.

LA QUESTION DE TOILETTE

Il n'est pas rare en effet, que, pour se procurer un peu d'argent, le joueur d'orgue apporte chez le brocanteur des habits du dimanche du petit Harry, du petit Dick, du petit Tom, du petit Bob, et la plus belle robe de leur mère, mais il ne se dessaisit jamais de ses effets personnels. C'est bien moins par égoïsme que pour obéir aux exigences de sa profession. Un artiste ambulant dont la tenue laisse trop à désirer ne fait pas de recettes.

Autrefois les joueurs d'orgue de Londres se croyaient obligés de se déguiser en Italiens afin de se donner un aspect plus artistique. Cette coutume tend à disparaître parce qu'un pareil travestissement ne trompe plus personne. L'authenticité des Italiens de Westminster n'inspire pas moins de doutes sur les bords de la Tamise que la nationalité des Italiennes des Batignolles sur les boulevards extérieurs de Paris. D'ailleur, un Anglais, fût-il réduit à vivre à l'état de vagabondage, ne se résigne pas facilement à répudier sa patrie. Les musiciens ambulants qui encombrent les trottoirs de la métropole du Royaume-Uni sont fiers d'être des sujets britanniques et d'être joueurs d'orgue de père en fils par droit d'hérédité. Ils ont presque tous renoncé à porter les vêtements pittoresques des piffrari d'opéra-comique pour suivre de loin les modes promulguées par les tailleurs de Londres au commencement de chaque saison. Les marchands d'habits d'occasion n'ont pas de clients plus assidus et plus difficiles à satisfaire.

Un de ces commerçants racontait à M. Sparrow qu'un joueur d'orgue, après avoir successivement refusé trois jaquettes, cinq redingottes et six chapeaux, s'était écrié avec une conviction imperturbable : "Vous savez bien que nous ne pouvons nous dispenser d'être élégants, le monde a les yeux sur nous !"

Il y avait sans doute un peu d'exagération dans cette mémorable parole, mais, à défaut du monde, il est certain que tout au moins les agents de police ont les yeux fixés sur les musiciens ambulants. Lorsque ces malheureux artistes sont vêtus de haillons ils sont assimilés à des mendiants et conduits au poste voisin sans plus de cérémonie. S'ils ont au contraire la bonne fortune de porter des vêtements un peu défraîchis sans doute mais conservant encore quelque vestige de leur ancienne élégance, les représentants de l'autorité les traiteront avec quelques égards et les passants qui auraient fait l'aumône d'un demi-penny à un joueur d'orgue en guenilles se croient obligés de donner une petite pièce blanche à un musicien réduit à exercer son talent sur la voie publique.

DANS LES QUARTIERS ARISTOCRATIQUES

Dans les rues réservées aux classes supérieures de la société britannique, les artistes ambulants ne sauraient veiller avec trop de soin, non seulement sur leur tenue mais encore sur leur langage et leur conduite. Ils doivent éviter à tout prix la moindre altercation avec les agents de police et s'abstenir de tout geste imprudent qui pourrait être interprété comme une tentative de mendicité ouverte ou déguisée. S'ils n'obéissaient pas avec une déférence obséquieuse aux représentants de l'autorité ou s'ils se permettaient d'adresser à un passant une parole d'une familiarité déplacée, ils s'exposeraient à une arrestation immédiate et, en cas de récidive, seraient à jamais expulsés des quartiers riches qui peuvent être exploités avec succès pendant la matinée.

Le soir il est plus lucratif de jouer des airs populaires dans les rues habitées par les ouvriers, mais jusqu'à midi c'est seulement dans les régions élégantes de la métropole que les joueurs d'orgue peuvent réaliser quelques bénéfices. Toutefois les débutants ne doivent pas perdre de vue que, pour manœuvrer avec succès sur un pareil terrain, il faut un coup d'œil et de la diplomatie. Un artiste expérimenté sait à quelle heure il devra exécuter devant telle ou telle maison les morceaux les plus bruyants de son répertoire, afin de procurer quelques distractions au jeune Edouard ou au jeune Albert qui ne demandent qu'un prétexte pour s'arracher à leurs études.

Le père ou la mère du petit écolier s'empresseront de jeter par la fenêtre un penny ou deux et même, s'il le faut, une petite pièce blanche, afin de décider le musicien à exercer son talent un peu plus loin. Mais l'artiste a aperçu à l'une des fenêtres du rez-de-chaussée une cuisinière sentimentale qui écoute avec délices des airs de romance et se prépare à le récompenser en lui faisant passer une tranche de roastbeef prélevée sur le repas de ses maîtres. Aussi ne s'éloignera-t-il qu'après avoir reçu cette quote part d'honoraires en nature, dont il sait apprécier la valeur.

Dans les quartiers pauvres, ces manèges sont inutiles ; le joueur d'orgue n'a qu'à s'installer devant la porte d'un cabaret.

Il se retrouve dans son élément et ne craint pas d'échanger avec les passants des plaisanteries d'un goût douteux ; les enfants se mettent à danser autour de sa petite voiture ; aucune pièce d'argent ne tombe dans sa sébile, mais en revanche la monnaie de cuivre ne se fait pas trop rare. Enfin, presque toujours, des consommateurs généreux et souvent même le patron de la taverne lui offrent deux ou trois verres de gin.

L'INTERIEUR D'UN JOUEUR D'ORGUE

C'est le prendre par son côté faible. Le joueur d'orgue anglais ne tient pas outre mesure aux aliments substantiels, mais il a pour les liqueurs fortes une prédilection marquée. Le matin il se contente d'une tranche de pain et d'une tasse de thé dans laquelle il a soin de verser du gin à haute dose. Le ragoût d'oignons qu'il mange dans l'après-midi est arrosé de la bière la plus alcoolique qu'il peut se procurer ; enfin le repas du soir, qui se réduit en général à une tranche de lard ou à des pommes de terre frites à la margarine et souvent même à un simple morceau de fromage, est toujours suivi de libations réitérées.

La famille du musicien ambulant dont M. Sparrow a été pendant sept jours le pensionnaire, occupait un appartement de deux pièces dont le loyer coûtait $1.50 par semaine. Le mobilier était des plus modestes, mais la décoration des murs révélait les instincts artistiques des locataires. Au milieu d'affiches monumentales de cafés-concerts où les cantatrices à la mode étaient représentées dans le costume le plus propre à mettre en relief les grâces de leur personne, se détachaient les portraits de la reine Victoria, de Moïse et de Wellington.

Le collaborateur du "Newbery House" ne se résigna pas sans regret à renoncer à une profession dont il commençait à apprécier les charmes ; et quand il régla ses comptes, il eut la satisfaction de constater qu'en sept jours il avait fait $5.00 de recette. Déduction faite de la somme de $1.75 qu'il eut à payer pour son logement et sa nourriture, il lui resta $3.25 de bénéfice net.

Du même coup, le reporter anglais avait trouvé moyen de s'initier aux mystères d'un métier peu connu du public et de résoudre le problème de la vie à bon marché.

G. LABADIE-LAGRAVE.

STRATEGIE CHINOISE

Le gouvernement chinois, ayant reçu d'une fabrique d'armes européenne trois cent mille fusils nouveau modèle, les fit orner chacun de trois clochettes. Et c'est ainsi qu'un matin du dernier septembre neuf cent mille clochettes tintèrent et retintèrent dans la vaste plaine de Lao-Tsin.

Le généralissime Hang-Hang, suivi de sa brillante escorte, s'avança sur une colline fleurie et s'apprêta à donner le signal du combat.

Parmi les reporters mêlés à l'escorte se trouvait mon ami Saladier, rédacteur militaire au journal "L'Eleveur d'Abeilles." Il suivait d'autant plus curieusement les opérations qu'il n'entendait rien à la stratégie chinoise.

Le général Hang-Hang leva bien haut son sabre bicuspide, et s'écria :

You-Tchi !

Ce qui voulait dire :

Sur le dix—huitième escadron du vingt-deuxième régiment formez la masse !

Le commandement : You-Tchi ! fut répété par le général Ti-Tzing, puis par le général Tao-Pé, puis à l'infini par d'autres chefs de corps. Les troupes se mirent en mouvement, et les neuf cent mille clochettes tintèrent à nouveau dans la plaine.

Hang-Hang s'écria ensuite, de sa voix forte :

Nao-Tchin !

Ce qui voulait dire :

Sur la droite de la cavalerie formez-vous en bataille !

Les généraux répétèrent : Nao-Tchin ! et toute l'armée vint se ranger en bataille le long de la rivière Hu-Hu-Han, vis-à-vis de l'armée japonaise.

A ce moment, mon ami Saladier se trouvait près du généralissime. Un grain de poussière entra dans la narine droite du dit Saladier et le fit éternuer d'une façon formidable (Atchim !)

Alors les généraux Ti-Tzing et Tao-Pé s'écrièrent :

Ha-Tchim !

Tous les chefs de corps répétèrent Ha-Tchim ! et, avant que Hang-Hang pût émettre un commandement contradictoire, l'armée opéra un mouvement tournant qui l'amena sous le feu direct de l'artillerie japonaise. En moins d'une minute, trente-cinq mille Chinois jonchèrent le champ de bataille.

Le reste de l'armée battit en retraite. Les trente-cinq mille cadavres restèrent seuls dans la plaine. Ils avaient tous de belles nattes de cheveux, pour que l'ange chinois de la mort pût les emporter commodément dans l'autre monde.

Mais l'ange chinois de la mort eut le tort de ne pas se presser, et fut devancé par Harvey, Jim and Co, marchands de cheveux de Shanghaï, qui arrivèrent avec une bonne équipe et quelques tombereaux, et coupèrent tranquillement les trente-cinq mille nattes.

TRISTAN BERNARD.

Petite question :

—Est-il vrai qu'il y a des lits qui craquent ?

—Certainement. De même qu'il y en a qui chantent.

—Lesquels ?

—Les lits choristes.

MALADIE DE CŒUR SOULAGEEEN 30 MINUTES.

Le remède du Dr Agnew pour le cœur donne un parfait soulagement dans tous les cas de maladies de cœur organiques ou sympathiques en 30 minutes, et opère rapidement une guerison. C'est un remède sans pareil pour guérir la palpitation, la courte haleine, les suffocations, les douleurs dans le côté gauche et tous les symptômes de maladies de cœur.

Une dose vous convaincra. A vendre par R. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame, Lavioletteet Nelson, 1605 rue Notre-Dame.

133—s—jno

Circulaire =

Voulez-vous connaitre les dernières nouvelles ?
Lisez LA PRESSE

Voulez-vous lire des beaux feuilletons ?
Recevez LA PRESSE

Voulez-vous connaitre les prix des marchés de Montréal, New-York et Chicago ?
Lisez LA PRESSE

Voulez-vous lire des belles études sur l'Agriculture et l'Industrie ?
Recevez LA PRESSE

LA PRESSE

CIRCULATION— Au-dessus de 36,763

par jour. C'est sept fois plus qu'aucun autre journal français de Montréal.

C'est le journal français qui a la plus grande circulation, non seulement au Canada, mais dans toute l'Amérique.

C'est le journal français du genre qui donne le plus de gravures et d'illustrations.

C'est le journal français qui donne le plus de matière à lire ; il est même le seul qui soit publié à douze pages le samedi.

LA PRESSE n'est pas un journal de parti ; c'est un journal à nouvelles qui n'a pas d'autre objet en vue que de satisfaire la légitime curiosité du lecteur.

N.B.—Si vous connaissez quelqu'un qui désire recevoir LA PRESSE directement, dites-lui de remplir la formule qui suit et de nous la retourner accompagnée du montant de l'abonnement, $3.00 par année, à

"LA PRESSE"
71 et 71a RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
T. BERTHIAUME, Editeur-Propriétaire.

.....le.....189

A l'Editeur-Propriétaire de "LA PRESSE",

Veuillez m'adresser l'Edition Quotidienne de "LA PRESSE", pendant.....mois, pour laquelle je vous envoie ci-inclus la somme de $.....

Signature.....

Adresse.....

HOTEL -:- BRUNSWICK
Madison Square et Fifth Avenue
NEW-YORK

Plait tout spécialement aux Canadiens. Fraîcheur, commodité et confortable. Sa localité, sur le superbe Madison Square et la Cinquième Avenue, met ses hôtes à cinq minutes du marché des magasins et des lieux d'amusements. Tenu sur le même pied que les grands hôtels de l'Europe, il offre tout le luxe des temps modernes, et ce, à des prix extrêmement raisonnables.

GEO. W. SWETT, Gérant,
231—s—jno Autrefois du WINDSOR, Montréal.

$20.00 Pour un Ameublement de Salon en Chêne, Cerisier ou Noyer noir, couvert en Peluche ou Tapisserie.

$25.00 Pour un Ameublement de Salon en Chêne, Cerisier ou Noyer noir, couvert en Tapisserie, Peluche, etc, avec ressorts dans tous les siéges—5, 6 ou 7 morceaux.

$50.00 Pour un Ameublement de Salon en Noyer noir, 5 morceaux, en carré de Moquette velours, à doubles ressorts.

Nous avons un IMMENSE CHOIX DE MEUBLES DE SALON dans les derniers goûts, et sollicitons une visite.

Renaud, King & Patterson
652 RUE CRAIG

La Cie de Carrosserie de Montréal
(LIMITEE)

Capital, $100,000. - Parts, $100

Bureau Principal . . . . . Montréal
Manufacture . . . . . St-Louis du Mile-End

PROSPECTUS

L'objet de cette Compagnie est la fabrication en grand des voitures d'un usage habituel sur le plan des grandes fabriques des villes des Etats-Unis et d'Ontario, lesquelles sont connues pour donner de grands bénéfices.

Les organisateurs sont des hommes d'expérience, connaissant les meilleures méthodes employées ailleurs pour fabriquer promptement et avec économie.

Les Directeurs provisoires ont fait l'acquisition, pour le bénéfice des souscripteurs d'actions et de la Compagnie projetée, de la manufacture Charbonneau, sur la rue St Laurent, avec les machines qu'elle contient et pour laquelle il existe une exemption de taxes pour neuf ans. De plus, un bonus de $15,000 a été voté à l'unanimité par le conseil de la municipalité du Mile End, après avoir consulté l'opinion publique qui s'y est montrée favorable. Ce règlement est soumis pour l'approbation formelle des contribuables.

Les parts seront payées par versements n'excédant pas dix pour cent, suivant appel et dont le premier sera payable à demande.

DIRECTEURS PROVISOIRES :

EUSEBE TOUGAS, - - - - - - - Marchand de Gros et Manufacturier
P. A. LARIVIERE, - - - - - - - - - - - - - - Carrossier
PAUL CHARTRAND, - - - - - - - - - - - - - - Carrossier
N. A. HEBERT, - - - - - - - - - - - - - - - - Carrossier
ISRAEL CHARBONNEAU, - - - - - - - - - - - - Manufacturier

BANQUIERS, - - - - - - - - - - - - BANQUE JACQUES-CARTIER
AVOCATS, - - - - - - - - BEIQUE, LAFONTAINE, TURGEON & ROBERTSON
SECRETAIRE PRO. TEMP. - - - - PIERRE DAVID, Mile-End, Montréal

N. B.—Les livres de souscription sont ouverts à la BANQUE JACQUES-CARTIER et dans ses succursales ; aussi au bureau du secrétaire,

P. DAVID,
No 672 rue St-Laurent, Mile-End, Montréal.

DANS LE MONDE ENTIER LE NOM DE

= = JOHN DEWAR

Est un synonyme pour le bon vieux Whisky Ecossais

ESSAYEZ - LE ! ESSAYEZ - LE !

J. D. & Fils ont obtenu 26 médailles aux expositions, le diplôme d'honneur à Edimbourg sur tous les concurrents. Pourvoyeurs de Sa Majesté la Reine Victoria
284—s—jno

SACRIFICES ENORMES

35 p.c. DE REDUCTION

2000 pièces de Cotons Ouatés, pour 6, 7, 8 et 9c.

1000 pièces de Flanelles Grises, pour 11, 13, 15, et 17c.

Venez constater la valeur des Marchandises que nous offrons à si Bas Prix avant d'acheter ailleurs.

Nous avons également un assortiment immense de

Corps et Calecons
POUR HOMMES
PRESQUE POUR RIEN

Dupuis Frères

17,30

LIQUIDATION ! - - LIQUIDATION !

Nous retirant du Commerce de Détail pour nous Occuper que du

COMMERCE DE GROS = = =

NOUS OFFRONS TOUT NOTRE STOCK EN VENTE A

- - - GRANDE REDUCTION

Venez nous Visiter, nous Vendons à Bon Marché

MORIN & JULIEN, 1501 RUE SAINTE-CATHERINE

LE PATRIOTISME

Discours prononcé par M. l'abbé Bourassa, aumonier général de l'Alliance Nationale à la réunion des cercles de Montebello et Papineauville, le 14 octobre

A quel titre suis-je venu vous adresser aujourd'hui la parole ? En qualité d'aumônier général de l'Alliance Nationale, cette société si jeune, dont les brillants débuts autorisent les plus belles espérances. J'ai répondu à la fraternelle invitation de M. Chauvin qui a fait une excellente action, en acceptant la charge de substitut du président général dans le cercle qui vient de se constituer parmi vous. Il s'est acquitté vraiment d'un devoir de sa position sociale et de sa situation officielle en déployant, pour la diffusion et le succès de l'Association, le zèle et l'activité dont cette convocation est la preuve.

Je ne viens pas vous énumérer ni vous démontrer les avantages spéciaux et techniques qui assurent à l'Alliance Nationale une supériorité marquée sur nombre de sociétés du même genre qui se disputent vos suffrages. M. Papineau, notre sympathique secrétaire-général, vous le dira tout à l'heure : je l'ai amené avec moi exprès pour cela.

Mais je veux vous signaler en commençant l'avantage considérable qu'assure à notre société le fait qu'elle est fondée sur l'unité de croyance et de race, et qu'elle ne limite pas ses visées d'extension et de propagande aux limites étroites d'une municipalité, d'une paroisse, d'une ville ou même d'une province. Munie actuellement d'une charte provinciale, elle compte demander, à la prochaine session du parlement fédéral, une charte qui lui permette d'embrasser dans ses cadres, toutes ces vaillantes et généreuses minorités françaises et catholiques des provinces fédérées, qui voient aujourd'hui leurs droits menacés et compromis par une explosion d'injustifiable hostilité. Elle compte répondre bientôt au désir de nos frères des Etats-Unis qui lui adressent de chaleureux appels : c'est dire qu'elle vient à son heure, pour combler une profonde lacune et satisfaire à de pressantes exigences.

Je vous ferai observer de plus qu'à raison même de sa composititon, elle prévient au sein de ses réunions les méfiances, les froissements et les complications que peuvent produire, à un moment donné dans les relations d'hommes très raisonnables et très unis d'ailleurs, le contre-coup des conflits extérieurs entre citoyens de race, de croyance et de sujétion différentes. Elle assure en même temps à la cause nationale, aux heures de péril et de combat, l'appoint d'une association fortement unie, éclairée et puissante, dont les membres ne sont pas exposés à se rencontrer, en dehors de leurs réunions, sous des drapeaux hostiles. Enfin, elle trouve dans la largeur de ses cadres et de son champ d'action une sauvegarde contre une tendance à laquelle cèdent trop certaines sociétés analogues : celle d'accroître les bénéfices de leurs membres au détriment des ressources collectives de la société.

Ces multiples avantages, Messieurs, ont été nettement exposés par M. Laporte, notre président général, dans le discours qu'il a prononcé à Montréal, l'été dernier, à la convention générale de notre société naissante. Je ne m'y arrête pas davantage. Je regrette que notre estimé président ne soit pas ici avec nous. J'aurais été heureux de vous le présenter. Je suis heureux d'exprimer ici quelles vues larges et généreuses ont inspiré cet homme d'un rare mérite et ses dévoués collaborateurs dans la fondation de notre société. L'amour de leur race et de leur foi, le souci de conserver aux mains des catholiques français l'argent des catholiques français et de les éloigner des sociétés d'un caractère international ou neutre, ont été l'unique mobile de leur création.

C'est dire, messieurs, quel est l'objet des paroles que j'ai l'intention de vous adresser. Je viens vous parler de la patrie et du patriotisme : c'est un sujet de haute actualité, sur lequel on ne saurait trop souvent revenir pour parer aux dangers et aux exigences de l'heure présente.

I

Le patriotisme, c'est l'amour de la patrie, —sentiment éminemment élevé et noble, naturel au coeur de l'homme, source de son dévouement à la patrie, comme l'amour de sa famille et de son foyer est la source de son dévouement à sa famille et à son foyer. Le patriotisme a été de tous les siècles et de tous les pays, et partout et toujours, il a enfanté des grands hommes et de grandes actions qui ont mérité l'admiration et la reconnaissance des peuples.

Mais notre patriotisme à nous est forcément, si je puis ainsi parler, d'une essence plus complexe que celui des autres peuples, du moins de la plupart d'entre eux. Car la patrie, pour nous, Canadiens-français, n'est pas essentiellement et principalement constituée par l'unité territoriale. Nous partageons ce territoire, soumis au même gouvernement, avec des hommes de langue, d'origine, de culte et de traditions différentes. Nous ne pouvons donc constituer simplement et complètement la patrie avec eux par notre seule cohabitation et notre sujétion commune au gouvernement britannique. La patrie, complète et parfaite, comporte la communauté de la langue, des croyances et des traditions nationales, toutes choses dont l'ensemble peut se définir par la formule latine : "res patria" "la chose de nos pères" tout ce qui les a faits ce qu'ils ont été au point de vue social et politique, en face des autres nations, dans le temps et dans l'espace. A ce point de vue, notre patrie dépasse de beaucoup nos frontières politiques, et en deça même de ces frontières nous constituons à nous seuls une patrie dans la patrie. Cette patrie, elle est partout où notre race est groupée avec ses éléments essentiels : sa langue, sa foi, le culte de ses souvenirs et de ses traditions communes. Cette patrie, messieurs, elle couvre aujourd'hui une grande surface du continent nord-américain, partout où battent des coeurs canadiens-français, à l'ombre d'un clocher qui ne proscrit pas leur langue et d'une école qui la maintient et la cultive.

Or, c'est l'amour de cette patrie-là, de tout ce qui la constitue et la protège en l'affermissant, que je viens vous inviter à fortifier en vous.

C'est, à mes yeux, un devoir impérieux et urgent, puisque nous ne savons pas quel état politique nous est réservé d'ici à un siècle, peut-être même un demi-siècle. Qui peut dire, en effet, si, d'ici à un demi-siècle, nous serons encore sous le régime fédéral ou si nous aurons passé sous l'union législative. Qui sait si d'ici là, nous n'aurons pas aboli nos frontières et envoyé nos mandataires à Washington? Qui sait même si, plus tard, nous ne composerons pas un élément considérable et prépondérant dans un Etat indépendant formé par une partie du Dominion fondue avec un fragment du bloc américain que les révolutions ou les désagrégations futures peuvent morceler en cinq ou six fractions ?

Toutes ces éventualités sont, pour le moment, du domaine de l'hypothèse mais l'une ou l'autre sera la réalité de demain. Quels que soient les conjectures et les désirs d'un chacun sur ce sujet vital, il est d'un politique éclairé de les envisager toutes et de les discuter froidement ; il est d'un patriote sincère d'assurer à tout prix et à tout hasard à ses coreligionnaires et à ses nationaux le maintien et le respect absolus de tous leurs droits et de tous leurs intérêts dans chacune de ces combinaisons éventuelles. Or, comment arriver à ce résultat, si dès ce jour, dès cette heure où je vous parle et où vous m'écoutez, vous n'avez pas au coeur un véritable amour de votre patrie, c'est-à-dire de votre race ?

Il ne suffit certes pas pour avoir cet amour du patriotisme de célébrer pompeusement et joyeusement le 24 juin de chaque année, la fête nationale. Ce n'est pas avec des bannières, des drapeaux, des tentures multicolores, des éclats de fanfares et des discours sonores que démentent trop souvent les actes et les attitudes de toute l'année, même de toute la vie, qu'un peuple affirme pratiquement son patriotisme, son attachement et son dévouement à la cause nationale. Ceci, c'est une manifestation excellente en soi, mais passagère du sentiment national : cela ne suffit pas. Ce qu'il faut, c'est la démonstration vivante, pratique, tout le long de l'année, tout le long de la vie, de son attachement et de son dévouement à sa race, chaque fois que ses intérêts le réclament.

Or, pour être patriote de cette façon, qui est la seule bonne, il faut de l'esprit public, c'est-à-dire l'intelligence du bien commun et la disposition habituelle et énergique à le procurer dans la mesure de ses forces, de ses ressources et de sa situation sociale. Il faut par le fait même, exclure de soi deux esprits qui sont les mortels ennemis de l'esprit public, partant du patriotisme.

Ces deux esprits sont l'esprit de parti et l'esprit d'egoisme individuel.

II

Je n'étonnerai pas, j'ose l'espérer, un trop grand nombre d'entre vous en affirmant que l'esprit de parti sévit chez nous à l'état de fléau public.

"Tout pour le parti, tout par le parti," c'est la formule de nombre d'électeurs et d'élus de notre estimable pays. Rien de bon en dehors du parti, tout bon en lui, ou à peu près. Le parti avant tout ; le parti après tout ; le parti surtout ; le parti quand même ; toujours le parti ! Les chefs du parti : grands ou petits, vieux ou jeunes, honnêtes ou fripons, intelligents ou médiocres, fidèles ou infidèles à leur programme, peu importe : c'est le parti ! Les journaux du parti sincères ou menteurs, rédigés ou barbouillés, polis ou grossiers, chrétiens ou païens : peu importe, c'est le parti ! Ce qu'ils disent, ces journaux et ces chefs, c'est vrai ; ce qu'ils font c'est bon ; ce qu'ils suggèrent et commandent, c'est excellent ! Le parti, c'est la chose sainte, sacrée, à laquelle il ne faut pas toucher sous peine de sacrilège. C'est l'arche d'alliance. C'est, pour le service de la cause publique ou nationale quelque chose d'aussi essentiel et nécessaire que l'Eglise pour la vie religieuse et la vie éternelle.

Voilà, dans son expression extrême et la plus déplorablement réelle, l'esprit de parti que je vous dénonce. Un trop grand nombre d'entre nous en est possédé, abêti (le mot n'est pas trop fort) paralysé pour le service et la défense de nos véritables intérêts nationaux.

Et comment en serait-il autrement, quand on adopte un parti, qu'on vit ou qu'on meurt bleu ou rouge, parce que papa ou grand-papa a été toute sa vie rouge ou bleu ?

Mais cet esprit de parti est essentiellement contraire au principe et à l'exercice du régime constitutionnel. Il nous ramène par des voies aussi sûres sinon aussi directes à tous les abus des régimes autocratiques du passé.

Vous n'êtes certes pas le peuple souverain. Ce serait une illusion grande, une erreur énorme de le croire, et ceux qui vous le répètent à satiété, vous débitent, permettez-moi le mot, une fameuse blague : on ne saurait être à la fois gouvernement et gouverné, Etat et peuple, souverain et sujet. Mais vous désignez, vous constituez ceux qui, sous votre surveillance et votre contrôle, comprenez-le bien, doivent exercer, pour le bien commun, l'autorité, la souveraineté dont ils ne sont que les dépositaires. Vous êtes investis d'un droit auguste et précieux, d'un droit acquis au prix de cinquante années d'efforts opiniâtres et de vaillants combats par nos pères, qui, il faut le reconnaitre, valaient mieux que nous. Or, vous ne pourrez jamais exercer votre droit avec intelligence, si vous ne vous dégagez pas de l'esprit de parti, dans ce qu'il a d'étroit, d'abusif et de funeste.

Elire, c'est choisir ; élire, c'est aussi exclure.

Un électeur intelligent et dévoué à sa patrie n'accorde son suffrage qu'à un homme qu'il sait vouloir et pouvoir remplir le mandat qu'il lui confie. S'il le juge indigne ou incapable de cette haute fonction, il ne doit pas en bon patriote, la lui confier. S'il constate qu'il a violé son mandat, menti aux promesses faites à ses mandataires, trahi la patrie au seul profit de son parti ou, ce qui pis est, de sa personnalité, il doit le lui retirer, pour le remettre à des mains plus loyales ou plus fortes. S'il est un vrai patriote, il ne doit pas hésiter à désavouer, même à répudier le député, le chef, le groupe ou le parti qui a trahi sa confiance ou trahi la patrie.

Voilà le devoir le plus élémentaire d'un électeur, d'un citoyen, d'un patriote. S'il n'existe pas tel que je vous l'indique et vous le rappelle, le civisme, le patriotisme est un vain mot, la patrie, une figure de rhétorique, un être de raison ; la politique et la morale des sciences d'agrément ; et la religion, qui les éclaire, les complète et les sanctionne, une formule bonne à reléguer, dans quelque répertoire oublié de pédagogie antique. Avec cela on n'a qu'à biffer l'histoire de son pays, à effacer ses gloires, à fermer à jamais les horizons de son avenir, à supprimer ses plus nobles et ses plus légitimes espérances. Je n'en dis pas plus contre le premier ennemi du patriotisme, l'esprit de parti, et je vous prie de faire l'application de ces principes à tous les partis, à tous leurs chefs, à toutes leurs fautes et à toutes leurs trahisons, sans chercher dans mes paroles aucune préoccupation personnelle, aucune allusion aux drapeaux différents que vous avez pu suivre dans le passé ou que vous pouvez acclamer aujourd'hui ou demain.

III

Quant à l'esprit d'égoïsme individuel, plus instinctif et plus vulgaire encore que le premier, je crais aussi urgent de le signaler à votre mépris et à votre aversion d'honnêtes hommes et de chrétiens. Je ne veux pas énumérer ses ravages et sa désastreuse influence sur la dignité et l'indépendance des élus et des électeurs de la nation. Je ne prétends pas non plus qu'un homme qui voue son talent, ses forces et son temps au service de son pays, doit abandonner le souci de son légitime intérêt personnel. Mais je prétends qu'un tel homme doit savoir concilier honnêtement le souci de cet intérêt avec celui du bien public et ne sacrifier jamais le second au premier. Je prétends, et tout vrai citoyen avec moi, qu'il ne doit pas subordonner le service de ses compatriotes à l'âpre poursuite de sa fortune personnelle, au maintien de sa situation officielle, à la conservation, malgré tout, de son portefeuille, de son mandat ou de sa situation administrative. Le souci principal de la fin secondaire d'une carrière politique, engendre naturellement l'obtention du suffrage électoral par tous les procédés de corruption, et l'état politique où le gouvernement et l'électorat s'appellent et se soutiennent par un pareil système, est un état déplorable et ignominieux qui conduit une nation et une race à la ruine et à la mort par le déshonneur et la décomposition sociale. Je ne saurais déterminer le degré précis où ce mal honteux sévit dans le "Dominion" et spécialement dans notre province. Mais je connais d'honorables députés et des organisateurs de campagnes électorales qui ont dans leurs papiers le tarif, la cote du suffrage électoral de maint comté de la province et qui y puisent de très utiles renseignements pour baser leurs calculs et assurer le résultat convoité. Je sais que la législature fédérale a édicté contre la corruption politique les lois sévères qu'en viole fréquemment et qu'on élude aisément. Je sais que tous les évêques de notre province française et catholique ont naguère, en un solennel document, tenté un édifiant effort pour enrayer ce mal par des remèdes et des peines spirituelles. Vous savez toutes ces choses comme moi : elles sont déjà un châtiment et une flétrissure publique que tout homme de coeur ressent vivement, même s'il ne fait pas la part exagérée à ceux de sa croyance et de sa race. Il en rougit pour eux et désire apporter sa part d'énergie et de vaillance pour écarter de lui cette souillure et aider ses frères coupables à s'en laver. . . . . .

. . . . . .

Eh bien ! messieurs, descendez dans vos consciences, interrogez votre devoir de bons chrétiens et de bons patriotes. Interrogez aussi les grands exemples de nos pères, conquérant nos libertés publiques pendant cette admirable période de lutte constitutionnelle qui a suivi l'héroïque période de nos derniers combats pour la défense du drapeau français contre l'invasion anglo-américaine. Dites-vous que vous êtes les fils de cette noble et généreuse France qui occupe encore, malgré l'abandon partiel de ses traditions nationales, le premier rang des nations civilisées et chrétiennes du monde. Dites-vous que vous devez prolonger sur ce continent, dans les siècles à venir, sa mission historique de guide et de champion de la civilisation chrétienne. Elevez vos fils dans le culte des gloires, dans l'observance des traditions de notre passé. Apprenez-leur à faire du choix d'un drapeau politique une question de raison, d'intelligence, de dévouement désintéressé et libre à leur race, à leur croyance, à la chose publique, et non pas une simple questiton d'instinct, de sentiment, de simple imitation filiale, moins encore une transaction commerciale.

Avec cela, quoi qu'il arrive, vous formerez pour l'avenir une génération droite et forte, bien préparée à prendre sa part de la vie publique. Vous ménagerez un instrument docile et fort à ces nobles chefs de peuple, vrais représentants de leur race, intelligents serviteurs de leur pays, que Dieu, dans sa bonté tendre et prévoyante pour un peuple favorisé de son élection, ménage à nos jours à venir, comme il en a toujours gratifié nos jours passés.

Et vous, mesdames, dont les mères ont si généreusement et si vaillamment secondé nos pères dans leurs luttes et leurs travaux, préparez à vos fils et à vos petits-fils des femmes dignes de vous et dignes d'eux. Elevez vos filles dans l'amour du travail domestique, dans la pudeur, dans la simplicité. Prémunissez-les contre cette extravagante tendance qui pousse toutes les classes de notre société démocratique à sortir de leur rang par un déploiement de luxe aussi déplacé que périlleux pour le bon ordre des finances domestiques et la sécurité des jours mauvais. Mettez-les en garde contre cette vanité prétentieuse qui voudrait suppléer par l'élégance des toilettes à l'absence de la grâce, du bon langage et des bonnes manières. Rappelez-leur qu'elles ne feront pas la conquête et le bonheur de leurs maris par leurs chapeaux tapageurs et leurs brillants colifichets, mais par leur bonté, leur tendresse, leur dévouement et toutes les vertus. Encouragez vos maris et vos fils à se fixer dans des sociétés semblables à la nôtre, qui assurent la subsistance de la famille en même temps qu'elles entretiennent et fortifient leur solide attachement à l'Eglise et à la patrie. Par là vous ferez votre devoir de bonnes chrétiennes et de bonnes Canadiennes-françaises, vous coopérerez à l'oeuvre nationale, qui est une oeuvre voulue et bénie de Dieu, et vous nous prouverez que ce n'est pas par simple courtoisie que nous devons vous inviter aux réunions et aux discours de ce genre.

—Cette saison, aux expositions de modes que les dames aiment tant à visiter, les principaux chapeaux de promenade étaient surtout les London Grand, les Ladas, les Stanley, les Aberdeen et les Ryde, chapeaux d'un fini et d'une qualité magnifiques et qui ne peuvent être trop recommandés. Les bords de certains de ces chapeaux sont finis par des rangs de couture séparés d'un quart de pouce environ l'un de l'autre et bordés de gallon. La couronne est entourée d'un ruban avec une boucle au côté gauche. La boucle de certains modèles et de ganse ornée d'une couple de bouts d'ailes ou d'une paire d'ailes. Un modèle de Paris est un chapeau de promenade de velours rouge-météor, composé de draperie et dont les bords sont garnis de jais étoilé, d'une paire d'ailes noires étoilées de chaque côté et d'une couple de longues épingles de jais passées dans le devant.

Bien que les chapeaux de promenade soient à présent les plus populaires, d'autres tels que les "flaps," les turbans et les grands chapeau-feuilles sont en vogue. Les principales nuances sont les mélanges de brun, le tabac, le café, le bleu-marin, le beige et le noir qui tient toujours sa place.

La vignette ci-dessus représente le "Ladas" et elle nous a été obligeamment fournie par MM. Caverhill et Kissock, 91 rue St-Pierre.

Question de Toto, à la campagne :

—Papa, pourquoi dis-tu que l'engrais c'est de l'argent, puisque l'argent n'a pas d'odeur ?

—Le remède de Hawker contre le catarrhe ne fait pas que soulager, mais il guérit complètement le catarrhe.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la lettre de M. Noël Bisaillon, en faveur du remède du Dr J. E. Bergeron.

—Que tous sachent que la semaine prochaine se sacrifiera chez M. Marchand, 1871 rue Notre-Dame, un fonds de banqueroute de marchandises sèches des plus considérables en ville.

Objets d'art

Ne pas oublier que pour acheter des poteries artistiques, lampes de salon et de banquet, dans les desseins les plus récents, allez chez Simpson, Hall, Miller et Cie, 1794 rue Notre-Dame, 3e porte de la rue St-Pierre. 290—jno

—Commandez vos habillements et pardessus d'automne chez J. L. Duhamel, 1680 rue Ste-Catherine. Un grand assortiment pour le choix dans tous les derniers patrons et les dernières nuances. 290—1 s—jno

—Rien d'aussi efficace, d'aussi prompt que le Wight's Cora and Wart Cure pour enlever les cors, les verrues. A vendre 25 cts la bouteille, dans toutes les pharmacies. Essayez-le. 286—M s—jno

—N'oubliez pas que nous sommes la seule manufacture de tabac en paiette du Canada qui soit organisée en union et que nous n'employons que des ouvriers expérimentés. Essayez notre tabac à fumer en paiette Derby. 242—jno

A QUI L'HERITAGE

Mort d'un Canadien archi-millionnaire

On rapporte qu'un Canadien ayant quitté le pays étant très jeune, vient de mourir au Dakota, à l'âge de 65 ans, laissant une fortune évaluée à au delà de trois millions de dollars.

Cette immense fortune sera partagée entre onze familles canadiennes parmi lesquelles nous remarquons les noms suivants : Perreault, Dufresne Archambault, Morin, Paquet, Daoust et Lefebvre. Parmi les nombreuses conditions de ce testament nous en trouvons qui sont assez bizarres.

Les héritiers devront sur réception de l'argent se faire construire un monument funèbre en marbre, le prix ne devant pas excéder la somme de 500 dollars.

L'achat d'un seul cheval sera permis aux héritiers. Il est strictement défendu de jouer aux cartes ou à tout autre jeu de hasard, de faire usage de tabac et encore moins de la boisson ou du vin, excepté en cas de maladie. Les héritiers pourront prendre du vin St Michel pour se stimuler. Nous sommes persuadés que s'il n'y a que cette clause pour empêcher d'accepter l'héritage, pas un seul ne refusera, car son goût flatte le palais le plus délicat.

Personnel

Les Rvds G.E.Caron, curé de Kingsey Falls ; M. Valois, curé de St Bruneau ; F. X. Leclair, du Sault au Récollet ; abbé Perron, de l'évêché ; A. Duplessis, du collège des Jésuites, sont sous traitement à la Cure d'Eau Kneipp rue Dubord. Le R.P. Oblat M. Blais, missionnaire au Nord-Ouest, récemment arrivé à Montréal, a aussi fait cette application à l'établissement, pour avoir un traitement qu'il commencera lundi, le 23 courant. Son voyage est spécialement fait dans le but de prendre ce traitement.

Fonds de banqueroute

Que l'on n'oublie pas que la grande vente du stock de marchandises sèches chez M. Marchand, 1871 rue Notre-Dame, se continuera lundi et les jours suivants.

PLATE GLASS
PLATE GLASS
METROPOLITAN
Plate Glass Depot

La seule maison n'ayant aucun rapport avec aucune Cie en dehors de Montréal

PRIX TRES BAS. VENEZ POUR QUOTATIONS

Bureau de la Metropolitan Plate Glass Ins. Co. de Montréal.

QUESNEL, SHARPE & CIE
1641 Rue Notre-Dame
293—7

Lampes - - Lampes

Nous exhibons, d'ici à quelques jours, une Lampe de Banquet Speciale et à bon marché avec tous ses accessoires ; Abat-Jour soie et dentelle, le meilleur brûleur, seulement

$3.75 VALANT $5

A.T. Wiley & Cie
1893 Rue Notre-Dame
296—1

MAISON FONDEE EN 1852
GEO. W. REED
783—RUE CRAIG—785
MANUFACTURIER
THE SURVIVAL OF THE FITTEST
COUVREUR
COUVERTURES
En Métal, Ardoise, Gravois, Asphalte plastre patenté, Ciment d'Arcanson, papier feutre preparé, Abat-jour, Caves, Trottoirs en asphalte et vulcanite. Materiaux pour Couvertures toujours en mains.
20—s jno

Restaurateur de la Chevelure Wilmot
Marque de commerce enregistrée.

Cette magnifique préparation fait pousser les cheveux, enlève les pellicules (peaux mortes), et leur conserve leur couleur naturelle.

CERTIFICATS—Monsieur,—Je certifie que la préparation de M. Wilmot est merveilleuse pour la pousse des cheveux ; j'en fais usage depuis deux mois et, j'en suis très satisfait. Cléophas Choquette, 149 rue Sanguinet.

Je, soussigné, certifie que m'étant aperçue que mes cheveux commençaient à tomber et à changer de couleur, j'ai usé deux bouteilles de Restaurateur préparé par M. Wilmot, et je considère qu'il m'a fait beaucoup de bien et je puis le recommander comme étant le meilleur et le plus prompt en son genre. Mde E. Gibeau, 241 rue Mignonne.

M. I. Wilmot, 97 rue Dufresne, Monsieur,—J'étais chauve depuis cinq ans ; ayant entendu parler de votre Restaurateur, j'en essayai deux bouteilles et maintenant mes cheveux poussent très forts et avec leur couleur naturelle. Eugene Gagnon, 150 rue Logan.

I. WILMOT, Prop., 97 rue Dufresne, Montreal. En vente chez tous les pharmaciens. 287—M s—jno

HOTEL ST. LAURENT
86 et 88 Rue St. Laurent

MM. ROBILLARD & FILS, les nouveaux propriétaires, ont fait des améliorations qui en font un hôtel de première classe.

Prix Modérés. 283—jno—M s

QUELQUES PREUVES DE L'EFFICACITE
DU
Vin St-Michel

MM. Mongenais, Boivin et Cie, Montréal.
Messieurs.
Mon frère souffrait de pauvreté de sang et était d'une faiblesse qui me faisait peur. Il mangeait que très peu et dormait mal. Ayant vu le Vin St-Michel annoncé tant de fois, je me décidai à lui en faire prendre ; le soulagement se fit sentir de suite, le sang avait plus de force, l'appétit augmentait d'une manière étonnante et maintenant je suis convaincu qu'en continuant le traitement encore quelques jours, il sera complètement rétabli.
Votre tout devoué.
ADOLPHE BEAUDRY,
St-Jean de Matha, P. Q.

MM. Mongenais, Boivin & Cie, Montréal.
Messieurs,
Votre Vin St-Michel est un tonique extraordinaire. Ma jeune fille Aurore qui était anemique, faible et dyspeptique est maintenant en parfaite santé depuis qu'elle prend de ce vin généreux. Je vous permets la publicité de ce temoignage.
Agreez, Messieurs, mes salutations empressées,
Votre dévoué,
NAPOLÉON CÔTÉ,
De la maison Côté & Taguy,
Rue St-Jean, Quebec.

MM. Mongenais, Boivin et Cie., Montréal.
Messieurs,
Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que j'ai été très satisfait des resultats obtenus dans ma famille par votre Vin St-Michel. Ma femme était atteinte d'une pauvreté de sang et d'une faiblesse extraordinaire ; j'ai pu constater qu'à la suite de quelques bouteilles, les forces qui étaient disparues et l'appetit qui faisait complètement défaut, sont entièrement revenus. Je le conseillerai donc fortement à tous mes amis, car ce bon vin réconforte l'estomac, facilite la digestion et donne des forces aux personnes affaiblies.
Votre devoué,
CHARLES LAVIGNE,
1er Vice-Président de l'Union St-Joseph,
161 rue Plessis.

MM. Mongenais, Boivin & Cie.
Messieurs—Les résultats obtenus sur mes jeunes filles avec votre Vin St-Michel se sont effectués d'une manière tellement admirable, que vous pouvez être certain que j'emploierai constamment ce médicament dans ma famille.
Votre. etc,
STANISLAS ROBITAILLE,
181 rue St-Hubert.

MM. Mongenais, Boivin & Cie, Montréal.
I consider the St-Michel Wine an excellent tonic in cases of debility and weakness. I have used it myself with great success.
Yours, &c.,
W. B. ROGERS, druggist
16 de la Fabrique, Québec.

(Traduction)
Je considère le Vin St-Michel un excellent tonique dans le cas de debilité et de faiblesse. J'en ai fait usage moi-même et le résultat a été un succès immense.
W. B. ROGERS, pharmacien,
16 rue de la Fabrique, Québec.

MM. Mongenais, Boivin et Cie, Montréal.
Messieurs,
Votre vin St-Michel n'est ni plus ni moins qu'un elixir de longue vie. J'en ai fait usage et les résultats ont été magnifiques. Il donne appétit fortifie, stimule, enfin c'est l'idéal des toniques.
Votre tout dévoué,
ALBERT GERVAIS,
Rédacteur de l'*Etoile du Nord*,
Joliette, P.Q.

MM. Mongenais, Boivin et Cie, Montréal.
Messieurs,
Je puis certifier que le Vin St-Michel est un excellent tonique. Mme Contant, étant très faible, s'en est bien trouvée ; son estomac l'a très bien supporté et aujourd'hui elle a repris ses forces.
JOSEPH CONTANT,
de la maison Picault et Contant.

Je, soussigné, certifie que le Vin St-Michel a rétabli mes forces épuisées par de longues années d'enseignement, et m'a donné une vigueur nouvelle. Je ne puis assez le recommander.
MARIE-LOUISE GRAVEL,
41 rue Berri.

MM. Mongenais, Boivin et Cie.
C'est avec plaisir que je vous donne mon appréciation sur le Vin St-Michel. Je considère que c'est un excellent tonique que je recommande aux enfants qui sont d'une constitution chétive, aux vieillards débiles, aux hommes qui ont le sang appauvri ou vicié, enfin aux femmes anémiques ou dyspeptiques.
Votre tout dévoué,
DR NAIRNE BLACKBURNE,
85 rue Saint-Denis.

MM. Mongenais, Boivin et Cie.
Après une forte hémorragie, ma jeune sœur était d'une faiblesse extraordinaire. Je lui fis prendre du Vin St-Michel et il ne m'a failli que quelques jours pour constater que c'était un tonique des plus puissants.
Agréez, messieurs, mes salutations empressées,
Votre etc.,
E. DAOUST,
De la maison C. Beauchemin et Fils,
Rue St-Paul, Montreal.

MM. Mongenais, Boivin et Cie,
Messieurs,
Je prends de votre Vin St-Michel depuis près d'un an et le considère que comme tonique et stimulant, il est magnifique et, chose qui ne déplait pas, il est très agréable au goût.
J. E. PELLETIER,
166 rue St-Hubert.

Henry & N.E. Hamilton

Grand Encombrement dans le Département de - - - - -

MANTEAUX

Notre département de manteaux étant rempli tous les jours d'acheteurs cela prouve qu'ils en sont satisfaits.
Jamais depuis que nous sommes dans le commerce nous avons montré des patrons d'aussi bonne qualité et à des prix aussi bas.

Dans les MANTEAUX De Dames et Enfants

en jugeant d'après la quantité que nous vendons chaque jour, c'est nous qui faisons le commerce des MANTEAUX en ville.

Nouvelles Etoffes à Robes

Serge tout laine, double largeur, valeur 40c, à 25c.
Homespun anglais, double largeur, valeur 45c, à 25c.
Drap Anglais Surgu, double largeur, valeur 85c, à 59c.
Crépons en couleurs, double largeur, valeur 60c, à 39c.

En ce moment, nous montrons un assortiment complet de Patrons de Robes, les plus jolis en ville, nos prix étant de $4 à $30.00 chacun.

SOIES NOUVELLES

Soie Surah Noire, 22 pouces de largeur ; valeur, 85c à 55 cts.
Soie Surah Noire, 25 pouces de largeur ; valeur, $1.00 à 45 cts.
Soie Hindou, toutes les couleurs, 28 pouces de largeur ; valeur, $1.10 à 69 cts.

Nos Soies intéresseront beaucoup les dames qui en portent. Nous avons reçu une caisse de la vraie SOIE BONNET, le nom inscrit sur chaque pièce. Cette marchandise est ordinairement vendue à $2.00 la verge.

Notre prix sera, Noire ou Couleur, $1.25

TAPIS - NOUVEAUX

Notre assortiment de Tapis Union tout laine, Tapestry, Bruxelles et Wilton est au complet et mérite une visite ; nous montrons les meilleures couleurs, les plus jolis patrons et la meilleure qualité. Nos Prélarts Anglais à 29c sont la meilleure valeur sur le marché.

CHANCE SPECIALE— Demandez à voir nos Rideaux en Chenille à $3.33 la paire. Poles complètes pour Rideaux, de 19 cents en montant.

SPECIAL

100 Nattes en Linoléum pour bain, bonne qualité, prix régulier 50 cts, pour être sacrifiées à 19 cts.

Les Commandes par la Poste sont Exécutées avec attention.

HENRY & N. E. HAMILTON
Rue St-Jacques et Carré Victoria

EPARGNEZ VOTRE ARGENT

En achetant vos Meubles à des prix très bas, avec un escompte de 20 pour cent. Pour un mois seulement. Le plus grand assortiment de Meubles à Montréal.

H. P. LABELLE & CIE
1657, 1659 et 1661 Rue Notre-Dame

Ameublement

Savez-vous ou meubler votre maison avec économie, au

No 1672 Rue Notre-Dame

La maison la meilleur marché et la seule où vous puissiez acheter un ameublement de salon, comprenant : . . . . . .

Un ameublement de salon. Un ameublement de chambre.
Un ameublement de salle à manger.
Un ameublement de cuisine.

POUR $55.00

Argent comptant. Aussi à conditions faciles.

A. BELANGER -
1672 RUE NOTRE-DAME

AMELIORATION DES RACES

Par la sélection

Par un procédé plus lent, mais beaucoup plus sûr, la sélection poursuit le même but que le croisement ; c'est-à-dire celui de l'amélioration de la race par elle-même. Elle diffère du croisement en ce qu'elle consiste à prendre dans la race, les éléments de l'amélioration que l'on désire fonder dans les produits, tandis que le croisement va les chercher dans d'autres races. Souvent la sélection devient la conséquence de croisements, surtout lorsqu'il s'agit de fixer les aptitudes que l'on a cherché à implanter dans les races croisantes.

La sélection exige du tact, du jugement et une certaine habilité pratique, pour pouvoir apprécier les qualités de la race d'un animal, sa valeur, le degré de fixité et cette prépondérance qu'il pourra acquérir pour l'amélioration du type proposé. Pour réussir dans la sélection, il convient d'avoir toujours dans la pensée, le modèle qu'on veut atteindre et perfectionner sans cesse, jusqu'à ce que l'on soit parvenu au but. Donc, pour y arriver dans ce mode d'élevage, il faut l'œil rapide de l'éleveur, du tact instinctif et du savoir-faire. La science ne fait qu'éclairer la pratique de son flambeau, par les principes qui régissent la reproduction et l'ensemble des essais tentés par nos prédécesseurs. C'est non seulement aussi une œuvre de tact, de jugement, mais surtout de patience et de persévérance. Malheureusement quelques échecs viennent décourager les incorstants, et c'est cette patience et cette persévérance qui ont fait arriver au but, et illustrer les Colling, Bakewell, les Jonas Webb, d'Yvart, Malingié, etc, en un mot, tous les grands éleveurs.

La sélection doit porter autant sur le mâle, que sur la femelle, puisque chacun d'eux, joue un rôle défini dans la reproduction. Demander tout au mâle, serait une erreur économique, oublier l'influence de chacun, les lois de l'hérédité et surtout de l'atavisme. La sélection dès les premiers âges fût très instinctive. Ainsi, à l'état sauvage, cette sélection se fait naturellement, malgré toutes les vicissitudes des saisons, des ennemis qui les attaquent et des mille accidents de la vie libre, et tous ces dangers agissent sur les faibles, les détruisent et ne laissent subsister que les robustes et les mieux constitués. D'ailleurs dans la vie sauvage, c'est l'étalon le plus puissant qui a les saillies d'un troupeau ; ce qui est donc une sélection naturelle, qui s'opère à l'aide des étalons les plus perfectionnés. Il y a donc deux sélections :

1o. La sélection instinctive ou naturelle, pratiquée dans les pays sauvages et dans ceux peu civilisés, et alors n'y voit-on pas des agriculteurs ignorants qui vendent ou tuent les moins bonnes bêtes et qui conservent pour la reproduction la tête du troupeau, c'est-à-dire les meilleurs. Ils font donc sans le savoir une sélection réfléchie.

2o. Sélection méthodique ou raisonnée :

De date récente, on a vu cette sélection accomplir des merveilles. Ainsi au trentième chapitre de la Genèse, Moïse prescrit des règles pour séparer les moutons de couleur foncée et tachetée, afin de conserver l'uniformité de la couleur blanche dans les troupeaux. Avant la guerre de Troie, Erichtonius possédait des juments poulinières, qu'il faisait couvrir par des étalons choisis avec le plus grand soin : aussi avait-il produit une race de chevaux en renom. Pendant ses guerres de l'Inde, Alexandre le Grand envoyait en Macédonie les meilleurs chevaux pour régénérer la race du pays. Est-ce que dans ses "Georgiques," Virgile n'enseigne pas aux agriculteurs de faire une sélection vigoureuse de reproducteurs,de bien considérer la famille, la généalogie de ces animaux, surtout en ce qui concerne l'étalon. Les Romains eux pratiquaient une sélection sérieuse, et ils avaient un régistre généalogique de leurs pigeons. Columella, donne des instructions les plus détaillées sur l'élevage des volailles et décrit minutieusement les qualités à rechercher dans les reproducteurs.

D'après César, les Celtes payaient des sommes considérables aux marchands qui ramenaient de bons étalons pour améliorer la race chevaline. Chez les Arabes, une sélection rigoureuse existe en ce qui concerne leurs chevaux, et leur généalogie est soigneusement conservée et transmise par tradition et cela de génération en génération.

Si donc l'état sauvage conduit à l'unité, (sanglier, cheval sauvage, loup, etc), la domesticité, c'est-à-dire le caprice, les besoins, modifient singulièrement les aptitudes et la conformation des espèces ; ainsi que l'on compare le terrier avec le bulldog, et de même dans l'espèce chevaline en races de course, de selle, de trait léger, de gros trait, de classe et leurs croisements. Dans la race porcine, avec quelle facilité a-t-on modelé l'espèce dans le but des concours, et aussi la perfection exigée, et selon les préferences et exigences des marchés. Ici pas de parcours, cause que les animaux sont à pattes courtes, ventre touchant à terre. Là les jambes sont longues et en rapport au genre de locomotion,pour arriver à un marché éloigné. Souvent la sélection est spécialisée pour simplifier les opérations. Ainsi il y a des éleveurs qui recherchent dans la race chevaline, tous les étalons, d'autres des poulinières, d'autres des taureaux, d'autres des béliers exclusivement. En fabricant le fromage par exemple, on doit rechercher les vaches dont le lait est riche en caséine et élever leurs produits Au contraire, un fabricant de beurre ne devra conserver que les bêtes dont le lait est riche en acide bulyrique, et etc. Evidemment en domesticant et en poursuivant un but déterminé, on a recherché avant tout, le développement des parties qui ont le plus de valeur sur les marchés, et ainsi on est arrivé à la suppression ou diminution du grouin, des pattes, des oreilles, en un mot des parties qui sont de moindre valeur, et on a favorisé le développement des jambons, des joues, des reins, en un mot des parties charnues. Pour diriger les opérations et favoriser la sélection vers un but déterminé, les physiologistes ont divisé le tempérament des races en trois espèces :

1o. Le tempérament nerveux.
2o. Le tempérament thoracique.
3o. Le tempérament abdominal.

Suivant les fonctions qu'ils ont à remplir dans l'économie domestique, le développement du système nerveux est nécessaire pour tous nos animaux de trait ; celui de l'appareil respiratoire pour la locomotion rapide ; et celui de l'appareil digestif pour la production de la viande. Les trois tempéraments peuvent se trouver combinés chez un seul sujet, tandis que deux sont nécessaires et souvent un suffit à la spécialisation; ainsi le porc exclusivement destiné à la production de la viande, l'appareil digestif est le seul tempérament utile, puisqu'on ne lui demande ni effort musculaire pour le travail, ni locomotion rapide, excepté dans les localités éloignées des voies de communication. Ainsi en est-il encore de la race ovine, excepté dans les pays montagneux et dans les races transhumantes ; et dans ces races il faut combiner par la sélection les tempéraments nerveux et abdominaux pour satisfaire aux exigences de la situation. Dans la race bovine les tempéraments nerveux et thoraciques dominent, car le boeuf est appelé à donner du travail et l'emploi de ses muscles et de ses poumons ; mais chez le boeuf c'est encore l'estomac qui domine ; donc ici la perspective serait dans la combinaison des trois tempéraments.

Au contraire,chez le cheval,les tempéments nerveux et thoraciques dominent le ventre, parce qu'on demande au cheval : force et rapidité de mouvements. Un homme qui a de l'oeil, reconnait immédiatement la prépondérance de l'un ou de l'autre élément. Le cheval de selle, de trait léger ou pur-sang a l'oeil intelligent, il comprend un geste, un mot de son maître et avec élégance et promptitude, il l'exécute. Au contraire, chez les races abatardies, somnolentes, et dominées par le ventre, ils ont l'oeil terne, le regard hébété et les mouvements lents, et ne sont bons que pour la traction, et aussi le doivent-ils à leur masse.

Comparez donc nos chiens de luxe ou de garde qui devinent nos actions, nos pensées, nos regards, aux chiens chinois élevés pour la nourriture de l'homme qui ont l'air stupide. Chez ce dernier, le tempérament abdominal domine. On remarque d'ailleurs que là où le tempérament nerveux domine, la cervelle acquiert une grande activité. Donc, cette classification est importante, puisqu'elle indique à l'éleveur qu'il doit porter sa sélection vers le mâle ou la femelle, ou mieux sur les deux, selon le tempérament qu'il doit développer dans ses produits.

La sélection sur un seul sexe ne peut être préconisée, car la pratique donne toujours tort à ceux qui s'y adonnent. La sélection est impuissante chez les animaux qui vivent à l'état sauvage ou presque sauvage et qui ne sont pas soumis à la domestication rationnelle.

Il faut aux races abatardies le croisement et la domesticité qui sont les causes de la variation et de l'amélioration des races.

Une condition essentielle au succès de l'amélioration des races par la sélection, c'est le nombre des animaux soumis à l'expérimentation. Les Jonas Webb et les Bakewell, avaient des tribus dans leur nombreux troupeaux.. Ils exerçaient une sélection sévère afin de réunir dans les produits les qualités supérieures et de là vient leur réputation. Ils évitaient ainsi la consanguinité et pouvaient ainsi choisir leurs étalons ayant une belle qualité de sang, pour les allier à telle l'autre, pour en faire ainsi des animeaux de concours ou de location.

Fisher Hobbs agissait ainsi pour les cochons. Le colonel Towneley pour la race Durham. Bakewell pour la race Dishley. Dans les petits troupeaux, la conservation de la race est impossible et Lord Rivers disait un jour : "I breed many and hang many." (J'en élève un grand nombre et j'en pends beaucoup.)

Après la multitude des reproducteurs sur lesquels un éleveur peut exercer de la sélection, la précocité et la fertilité des espèces est la cause la plus favorable des races par la sélection ; aussi les animaux de basse-cour, poules, pigeons. Les erreurs commises peuvent se rectifier vite et l'oeil de l'éleveur est éclairé à bon compte, mais les améliorations sont lentes et exigent des éleveurs habiles, persévérants, pour mener à bien une telle tâche. Une fois améliorée, cette race pour se maintenir a besoin d'une sélection constante pour lutter avec succès contre cette force de variation, qui existe dans les êtres organiques, et sans cela on tombe dans une dégénérescence d'autant plus rapide que l'amélioration a été plus grande et plus parfaite.

Parfois on pousse l'amélioration par le croisement trop loin. A force de sacrifier la constitution et le tempérament même pour certaines races utiles, et si ce perfectionnement est poussé à l'extrême on peut affecter alors la constitution de l'animal. Chez les races à viande et à laine, une unité de but amène une unité de résultats, et l'exagération du perfectionnement est corrigé par la réalisation de l'animal sur le marché. Pour les espèces de luxe, elles sont soumises aux caprices de la mode et du goût. L'unité du but, avons-nous dit, produit l'homogénéité de forme cubique dans les espèces bovines, ovines et porcines. Un boeuf engraissé de race Durham ou Hereford, ressemble en tout point à un porc engraissé. Dans tous, le cou est supprimé, le volume de la tête réduit, les pattes courtes et les déchets presque tous illiminés, la seule différence s trouvant dans les dimensions et c'est toujours le même caractère. Pour les animaux de course, comparez le lévrier et le cheval pur sang anglais, et vous trouverez des conformations identiques : tête effilée, même cou allongé, même profondeur de poitrine, mêmes cuisses musclées et les jambes de derrière allongées. Pour avoir une bonne idée de la sélection, que l'on prenne donc comme exemple la race Durham, qui est certainement le plus bel exemple de la sélection, et ce prouvera le but que l'on peut atteindre de l'amélioration des races par la sélection.

Comme conclusion dans l'économie du bétail, on devrait donc faire le choix de tous reproducteurs dans une race ou une famille d'animaux et ainsi arriver à une amélioration parfaite par la sélection et arriver aux plus heureux résultats : mais ici dans notre province, nous ne savons pas profiter de tous les avantages offerts par les reproducteurs de choix, qu'il serait possible de trouver dans nos différentes races. Nous avons ces bons animaux, même importés, mais un grand nombre de cultivateurs aiment mieux se servir d'un animal inférieur, pourvu qu'il paye moins cher. Mauvais calcul. Le Haras National, par exemple, qui tous les ans, envoit de magnifiques chevaux dans différents comtés, ne pourrait pas faire face aux dépenses, si nos gouvernements ne venaient pas en aide. Holopherne, le plus beau type normand que nous ayons dans le pays, faisait la saison cette année pour deux dollars, et on trouvait cela cher. C'est honteux et alors comment faire pour arriver à améliorer nos races ? Un bon moyen d'arriver à quelque chose, serait que les gouvernements imposeraient une taxe assez forte pour tous les propriétaires d'étalons, afin d'arriver à détruire tous ces animaux qui courent nos campagnes pour une saison de cinquante cts. Cette taxe imposée,il y aurait un grand changement, en peu d'années et ce qui encouragerait les propriétaires d'animaux reproducteurs renommés et importés.

EMILE AUG. GLOBENSKY.

Fonds de banqueroute

Sealettes,étoffes à manteaux, tweeds, pelleteries,enfin tout le stock de marchandises sèches de M. Marchand, 1871 rue Notre-Dame, devra être sacrifié d'ici à quelques jours.

Calino peine horriblement pour entrer dans des bottines qu'il finit par rejeter loin de lui, avec violence.

Sa femme se retourne effarée :

—Qu'y a-t-il donc ? s'écrie-t-elle.

—Il y a..... il y a que je ne pourrai jamais entrer dans ces bottines-là avant de les avoir portées deux ou trois jours

Aux amateurs

Pour articles d'argent massif ou d'argent plaqué de toutes les descriptions, ainsi que riches verreries poiles, rendre une visite à l'établissement de Simpson, Hall, Miller et Cie, 1704 rue Notre-Dame, 3e porte de la rue St-Pierre. 290—jno

—Fumez le tabac à fumer en paletes Derby, à 5, 10 et 20c la paletts. N'en prenez pas d'autre. Marque de l'Union. 242—jno

COMTE DE SOULANGES

Les prix décernés à la dernière exposition

1ère classe—Meilleur étalon âgé sans différence de race—1er prix, Napoléon Clément, 85 ; 2e, Gédéon Lecompte, $4 ; 3e, Antoine Besner, $3.

2e classe—Pour la plus belle et la meilleure jument avec son poulain—1er prix, Elie Lalonde, $4.50 ; 2e, Honoré Leroux, $4 ; 3e, Léonard Masse, $3.50 ; 4e, Jean Bte Séguin, $3 ; 5e, Antoine Bourbonnais, $2.75 ; 6e, Jos. Pharand, ex-prés. $2.50 ; 7e, J. Bte Séguin, $2.25 ; 8e, Frédéric Besner, $2 ; 9e, A. M. Giroux, $1.75 ; 10e, Josephus Besner, $1.50 ; 11e, Hormisdas Masse, $1.25.

3e classe—Pour le meilleur étalon de 3 à 4 ans—1er prix, Samuel Leroux, $3.50.

4e classe—Pour le meilleur étalon de 2 à 3 ans—1er prix, J. Bte Besner, f. B. $2.50; 2e, Josephus Besner, $2 ; 3e, Roch Grenier, $1.50.

5e classe—Pour le meilleur étalon de 1 à 2 ans—1er prix, Honoré Leroux, $2.50; 2e, Oscar Besner, $2 ; 3e, J. Bte Seguin, $1.50 ; 4e, Louis Leduc, $1.

6e classe—Pour la meilleure pouliche de 3 à 4 ans—1er prix, Louis Boyer, père, $3 ; 2e, Jos. Arseneault, $2.50 ; 3e, J. Bte Besner, f. B. $2 ; 4e, Julien Bourbonnais, $1.50 ; 5e, Carlias Forest, $1 ; 6e, Joseph Renaud, 75c.

7e classe—Pour la meilleure pouliche de 2 à 3 ans—1er prix, Emmanuel Bourbonnais, $3.00 ; 2e, Jos. A. Mourbonnais, $2.50 ; 3e, Hector Masse, $2 ; 4e, Damase Durocher, $1.50 ; 5e, Ludger Robillard, $1 ; 6e Moïse Bourbonnais, 75c.

8e classe—Pour la meilleure pouliche de 1 à 2 ans—1er prix, J. Bte Séguin, $2 ; 2e Jos. Pharand, f. Ant. $1.50.

9e classe—Pour la meilleure paire de chevaux de trait—1er prix, Dassise Leroux, $3.50 ; 2e, Jos. Legault, $3 ; 3e, Léonard Masse, $2.75 ; 4e, Louis Devoyeau $2.50 ; 5e, Frédéric Besner, $2.25 ; 6e, Jos. Quesnel, $2 ; 7e, Xavier Ménard, $1.75 ; 8e, Ant. Besner, $1.25 ; 9e, Julien Bourbonnais, $1.

10e classe—Pour le meilleur taureau âgé sans différence de race—1er prix, Albert Martineau, $4 ; 2e, Josephus Besner, $3 ; 3e, Joseph Arseneau, $2 ; 4e, Ant. Besner, $1.

11e classe—Pour le meilleur taureau de 2 à 3 ans sans différence de race—1er prix, Josephus Martineau, $3 ; 2e, Honoré Leroux, $2.50 ; 3e, Gédéon Levac, $2 ; 4e, Frédéric Besner, $1.50 ; 5e, Samuel Leroux, $1 ; 6e, Louis Leduc, 50c.

12e Classe—Pour le meilleur taureau de 1 à 2 ans sans différence de race—1er prix, Roch Grenier, $2.50 ; 2e, Victor Bourbonnais, $2 ; 3e, Ludger Robillard, $1.50 , 4e, Jos. Pharand, ex-prés. $1 ; 5e, Louis Leduc, 75c.

13e classe—Pour la meilleure vache à lait sans différence de race—1er prix, Gédéon Levac,$4 ; 2e, Jos. Pharand, ex-prés. $3.75 ; 3e, J. Bte Séguin, $3.50 ; 4e, Moïse Besner, $3.25 ; 5e, Joseph Pilon, $3 ; 6e, Nap. Forest, $2.75 ; 7e, Honoré Leroux, $2.50 ; 8e, J. Bte Martineau, $2.25 ; 9e, Ludger Bourbonnais, $2 ; 10e, Roch Grenier, $1.75 ; 11e, Bernard Milmore, $1.50 ; 12e, Frédéric Besner, $1.25 ; 13e, Gilbert Daoust, $1 ; 14e, Victor Bourbonnais, 75c ; 15e, Joseph Arseneau, 50c ; 16e, Melasippe Cusson, 25c.

14e classe—Pour la meilleure taure de 2 à 3 ans sans différence de race—1er prix Emmanuel Bourbonnais, 2e Honoré Leroux, 3e Ozias Daoust, 4e Ludger Bourbonnais, 5e Moïse St-Amour, 6e J. Bte Martineau.

15e classe—Pour la meilleure taure de 1 à 2 ans sans différence de race—1er prix, Jos. Renaud, 2e Samuel Daoust, 3e Isaac Kerth, 4e A. Numainville.

16e classe—Pour le meilleur veau de l'année sans différence de race—1er prix, Adolphe Blanchard, 2e Isaac Kerth, 3e J. Bte Séguin, 4e Ant. Besner.

17e classe—Pour la meilleure génisse sans différence de race—1er prix, Adolphe Blanchard, 2e Adélard Bourbonnais, 3e Gédéon Levac, 4e Ozias Daoust.

18e classe—Pour le meilleur bélier de 2 à 3 ans sans différence de race—1er prix, J. Bte Besner, f. B. ; 2e Moïse Bourbonnais, 3e Joseph Quesnel, 4e Hilaire Smide, 5e Gilbert Ménard, 6e Alexis Masse.

19e classe—Pour le meilleur bélier de 1 à 2 ans sans différence de race—1er prix, Elie Marceux, 2e Moïse Bourbonnais, 3e Joseph Pilon.

20e classe—Pour le meilleur bélier de l'année sans différence de race—1er prix, Roch Grenier, 2e J. Bte Séguin, 3e Honoré Leroux, 4e Gédéon Levac, 5e Ferdinand Besner, 6e Jos. Pharand, Ste-Anne.

21e classe—Pour la meilleure paire de brebis sans différence de race, âgée de 2 ans et au-dessus ayant eu des petits en 1894—1er prix, Jos. Pharand, f. Ant. ; 2e J. Bte Martineau, 3e Eusèbe Boyer, 4e Gédéon Levac, 5e Jos. Pharand, Ste-Anne ; 6e Louis Ménard, 7e Ferdinand Besner, 8e Elie Marceux.

22e classe—Pour la meilleure paire de brebis sans différence de race, de 1 à 2 ans—1er prix Antoine Bourbonnais, 2e Amédée Dumesnil, 3e Dassise Leroux, 4e Isaïe Leroux, 5e Anselme Ranger.

23e classe—Pour la meilleure paire de brebis de l'année sans différence de race—1er prix, Louis Leduc, 2e Gédéon Levac, 3e Alfred Martineau, 4e Roch Grenier, 5e Jos. Quesnel, 6e Joseph Pilon, 7e Dassise Leroux.

24e classe—Pour le meilleur verrat sans différence de race 1894—1er prix, Cyrille Bertrand.

25e classe—Pour la meilleure truie sans différence de race 1894—1er prix, Jos. Pharand, ex-prés., 2e Frédéric Besner, 3e Josephus Besner, 4e Cyrille Bertrand.

26e classe—Pour le meilleur pot ou tiquette de beurre de cultivateur de 24 à 30 lbs—1er prix, Adélard Bourbonnais, 2e Jos. Pharand, f. Ant. ; 3e Frédéric Besner, 4e Edwin French, 5e Nap. Bourbonnais, 6e Jos. Pilon, 7e Xavier Menard, 8e Télesphore Bourbonnais, 9e Jos. Thabault.

27e classe—Pour les meilleures 15 lbs de sucre du pays—1er prix, Antoine Bourbonnais, 2e Nap. Forest, 3e, Jules Gauther, 4e Léonard Masse.

28e classe—Pour les meilleures 5 lbs de miel en gâteaux—1er prix, Gédéon Levac, 2e J. Bte Vincent, 3e Jos. Pharand, Ste Anne ; 4e France Lalonde.

29e classe—Pour la meilleure paire de chaussure—1er prix, J. Bte Lalonde, 2e Gédéon Levac, 3e Ellonaire Gauthier.

30e classe—Pour le meilleur harnais simple—1er prix, Nap. Clément, 2e Nap. Bourbonnais, 3e Cyrille Bertrand.

31e classe—Pour le meilleur harnais de travail—1er prix, Auguste Dicaire, 2e Xavier Rouleau, 3e Ant. Bourbonnais.

32e classe—Pour le meilleur côté de cuir rouge—1er prix, Carlias Forest, 2e David Roussin.

33e classe—Pour le meilleur côté de cuir noir—1er prix, David Roussin, 2e Carlias Forest.

34e classe—Pour le meilleur côté de cuir huilé—1er prix, Carlias Forest, 2e David Roussin.

35e classe—Pour le meilleur buggy—1er prix, André Paquin, 2e Léon Malouin, 3e Frédéric Besner.

36e classe—Pour la meilleure charrue en fer—1er prix, Ant. Besner, 2e J. Bte Séguin.

37e classe—Pour la meilleure herse en fer—1er prix, Ovila Levac, 2e Alfred Blanchard.

38e classe—Pour la meilleure herse en bois—1er prix, Jos. Leroux, 2e Ant. Bourbonnais.

39e classe—Pour le meilleur instrument aratoire appartenant aux manufacturiers—1er prix, Auguste Dicaire, 2e Auguste Dicaire, 3e Auguste Dicaire, 4e Auguste Dicaire, 5e Auguste Dicaire, 6e Evangeliste Dicaire.

40e classe—Pour le meilleur instrument aratoire appartenant aux cultivateurs—1er prix, Jos. Pharand, ex-prés. ; 2e Jos. Arseneault, 3e Evangeliste Dicaire, 4e Jos. Pharand, f. d'Ant. ; 5e Jos. Pilon, 6e Carlias Forest, 7e Gédéon Levac, 8e E. Dicaire.

41e classe—Pour le meilleur wagon—1er prix, Alfred Blanchard.

42e classe—Pour la meilleure pièce d'étoffe du pays non rasée, dix verges de longueur, pure laine—1er prix, Augustin Ranger, 2e Joseph Pilon, 3e Solisier Bourbonnais, 4e Isaïe Ménard, 5e J. Bte Martineau, 6e J. Bte Séguin, 7e Gilbert Ménard.

43e classe—Pour la meilleure pièce d'étoffe du pays rasée, dix verges de Longueur, pure laine—1er prix, Eusèbe Boyer, 2e Ant. Besner, 3e Jos. Quesnel, 4e Jos. Pharand, f. d'Ant. ; 5e Nap. Bourbonnais, 6e Michel Bourbonnais, 7e Ozias Daoust.

44e classe—Pour les meilleures dix verges de flanelle rayée ou carreautée, pure laine.—1er prix, Jos. Pharad, f. d'Ant. ; 2e Hormisdas Masse, 3e J. Bte Noé Lalonde, 5e, Alexis Masse, 6e J. Bte Vincent.

45e classe—Pour la meilleure couverte en daine—1er prix, André Martineau, 2e Hilaire Smide, 3e Xavier Ménard, 4e Gilbert Daoust.

46e classe—Pour la meilleure converte en laine et coton—1er prix, Ferdinand Besner, 2e Alphonse Charlebois, 3e Jules Gauthier, 4e Honoré Gauthier.

47e classe—Pour le meilleur châle—1er Hilaire Smide, 2e Joseph Séguin, 3e Georges Laflamme, 4e Michel Deschamps.

48e classe—Pour la meilleure chappe—1er prix Hilaire Smide, 2e Ozias Masse, 3e Honoré Gauthier, 4e Alphonse Charlebois.

49e classe—Pour la meilleure paire de bas ou chaussons en laine du pays—1er prix, Michel Bourbonnais, 2e Aut. Lanthier, 3e Jules Gauthier.

50e classe—Pour la meilleure paire de gants ou mitaines en laine tricotée—1er prix Ferdinand Leduc, 2e Georges Laflamme, 3e Hilaire Smide.

51e classe—Pour le meilleur tapis de table en laine et coton—1er prix, Ellonaire Gauthier, 2e Honoré Gauthier, 3e Willy Lalonde, 4e Michel Bourbonnais.

52e classe—Pour le meilleur tapis de plancher en laine et coton de 10 verges—1er prix Ant. Lanthier, 2e J. Bte Séguin, 3e Hilaire Smide, 4e Georges Laflamme, 5e Joseph Legault.

53e classe—Pour le meilleur couvrepied fait à la main—1er prix, Théophile Vernier, 2e Ellonaire Gauthier, 3e Ferdinand Besner, 4e Georges Laflamme, 5e Augustin Ranger, 6e Moïse Besner.

54e classe—Pour le meilleur gilet ou mantelet en laine tricotée—1er prix, François Adam, 2e Honoré Gauthier, 3e Xavier Ménard, 4e Ferdinand Besner, 5e Léon David Daoust.

55e classe—Pour le meilleur couvrepied en coton ou en tricot de fantaisie—1er prix, Ellonaire Gauthier, 2e Willy (Lalonde, 3e Emmanuel Bourbonnais, 4e Léon David Daoust, 5e Georges Laflamme.

56e classe—Ouvrage de fantaisie—1er prix, Archibald Numainville, 2e Jos. Legault, 3e Willy Lalonde, 4e Frs. Houle.

57e classe—Pour les meilleures betteraves, 3 variétés de 3 chacune—1er prix Louis Leduc, 2e Ellonaire Gauthier, 3e Gilbert Daoust, 4e J. Bte Séguin, 5e Aut. Besner.

58e classe—Pour les meilleures carottes, 3 variétés de 3 chacune—1er prix, J. Bte Noré Lalonde, 2e Hormisdas Masse, 3e Léonard Masse, 4e A. M. Giroux.

59e classe—Pour les meilleurs choux, 3 variétés, 3 chacune—1er prix, Michel Bourbonnais, 2e Léon David Daoust, 3e Hormisdas Masse, 4e Samuel Daoust, 5e Georges Laflamme.

60e classe—Pour les meilleurs melons, 2 variétés, 2 chacune—1er prix, A. Numainville, 2e Léon D. Daoust, 3e, Adélard Bourbonnais.

61e classe—Pour les meilleurs oignons, la plus belle tresse—1er prix, Xavier Ménard, 2e J. Bte Séguin, 3e Jos. Thabault, 4e Léon D. Daoust.

62e classe—Pour le plus beau raisin, pas moins de dix lbs—1er prix, Gédéon Levac, 2e Gilbert Daoust, 3e A. Numainville.

63e classe—Pour les meilleures pommes, 6 variétés de 6 chacune—1er prix, Jos. Pharand, f. d'Ant. ; 2e, Honoré Leroux, 3e Hormisdas Masse, 4e Amédée Dumesnil.

64e classe—Pour le meilleur ouvrage en bois de fantaisie—1er prix, Jos. Séguin, 2e Xavier Ménard, 3e E. Gauthier.

65e classe—Pour le meilleur pot ou tinette de beurre de beurrerie—1er prix Emery Lecuyer, 2e Godfrold Constant, 3e J. Bte Marleau, 4e, J. A. Bourbonnais.

66e classe—Pour le meilleur coq et les deux meilleures poules—1er prix, Gédéon Levac, 2e Gilbert Daoust, 3e Isaac Kerth.

67e classe—Pour la meilleure oie mâle et les 2 meilleures femelles—1er prix J. Bte Martineau, 2e Amédée Dumesnil, 3e, A. Numainville.

68e classe—Sirop d'érable—1er prix, Ellonaire Gauthier, 2e Edwin French, 3e Léonard Masse.

69e classe—Pour le meilleur bâtail canadien enregistrée—1er prix Gédéon Levac, 2e Julien Bourbonnais.

70e classe—Bestiaux enregistrés—1er prix, Frédéric Besner.

71e classe—Bélier de 1 à 2 ans enregistré—1er prix, Gédéon Levac.

72e classe—Brebis âgées enregistrées—1er prix, Gédéon Levac.

73e classe—Brebis de l'année—1er prix, Gédéon Levac, 2e Ant Bourbonnais.

74e classe—Verrats enregistrés—1er prix, Léon Lamarre, 2e Gédéon Levac.

75e classe—Truies enregistrées—1er prix Gédéon Levac, 2e Ant. Bourbonnais.

76e classe—Classe spéciale corbillard—1er prix, Xavier Rouleau.

77e classe—Bélier de l'année—1er prix, Ant. Bourbonnais, 2e Alfred Martineau.

78e classe—Clôture patente—1er prix, E. D. Mayo, Trois-Rivières.

79e classe—Barrière patente—1er prix, J. A. Robillard, St-André d'Argenteuil.

Fonds de banqueroute

Sealettes,étoffes à manteaux, tweeds, pelleteries,enfin tout le stock de marchandises sèches de M. Marchand, 1871 rue Notre-Dame, devra être sacrifié d'ici à quelques jours.

CERTIFICATS—Lawrence, Mass., 5 août 1892.—Je certifie que j'ai été guéri du ver solitaire dans l'espace de trois (3) heures avec les remèdes sauvages de J. E. P. Havrot, 1441 rue Notre-Dame, Montréal. J'avais essaye beaucoup de remedes, mais toujours sans succes. Je recommande ces précieuses medecines à tous ceux qui souffrent. Docteur P. G. Blais, M.D., No 51 rue Franklin. 226 ino

HOTEL Jacques-Cartier

MAISON FONDEE DEPUIS 30 ANNEES
.....BAIL DE 10 ANS

A LOUER

COMPLETEMENT RESTAURE
Meublé et Garni à Neuf
Par la maison Henry Morgan et Cie

50 grandes chambres à coucher, salons, vestibules, bureaux, cafe, sont éclairés à l'electricite.
Sonnettes electriques partout. Ascenseur.
Le chauffage, drainage et plombage sont en parfait ordre.
CONCESSION IMPORTANTE sur le loyer jusqu'au premier mai prochain.
Beaux profits assures à une bonne administration.
Les affaires peuvent être reprises immediatement.
Pour tous renseignements, s'adresser au proprietaire.

ARTHUR PREVOST.
180, Rue St-Jacques
Batisse de la banque d'Epargnes. 287-M-s-jno

Bois de - Boulogne

Les personnes qui désirent acheter des Lots dans le Bois de Boulogne, près du nouveau Collége, pourront le faire en s'adressant à messieurs

E. Gohier & Cie
(L. Cousineau et E. Gohier)
No 39 Rue St-Jacques
Conditions des plus faciles
275—ino

LES CONSTRUCTEURS

LES SPECULATEURS
CEUX QUI ONT DES PLACEMENTS A FAIRE
ACHETENT DES LOTS DANS

L'Annexe de Montréal

Parce qu'ils sont convaincus que des lots sur les rues
ST LAURENT, ST URBAIN, MANCE et DUROCHER
De 19c à 17c le pied, à quinze minutes de distance de la rue Craig, en prenant le tramway electrique d'Outremont.
Sont certains de doubler en valeur.
Les ventes de ce mois ont deja rapporté au delà de $20,000.
Conditions de paiement faciles.
Chambre 3, 162 rue St Jacques.

The Montreal Freehold Co
Telephone, 2137 (LIMITEE). 249—ms

BOULEVARD SAINT-DENIS

On a maintenant donné du terrain pour construire une église sur ce boulevard
Il ne nous reste maintenant que 3 lots à 31c et 3 lots a 42c. Quelques-uns de 34 à 16 cents.
Conditions très faciles. Allez les voir avant l'arrivee de la neige.
ILS VAUDRONT DEUX FOIS AUTANT AU PRINTEMPS
Prenez les tramways du Sault au Récollet pour vous rendre au haut de la rue St. Denis.
Agent sur le terrain chaque après-midi.

R. A. MAINWARING
147 RUE ST JACQUES 20,23,25

AVENUE ESPLANADE

LOTS A VENDRE
Venez ou envoyez chercher le plan de la nouvelle subdivision.
LOTS 23.4 x 84.6 pds
AVEC RUELLE
Offerts pour la première fois jusqu'ici.

A. E. LEWIS
185 St Jacques 296-1

ARGENT DEMANDE

$1,500 A 8 P.C.
Intérêt payable trimestriellement, garantie parfaite. Hypothèque sur propriété de première classe avec bâtisses.
A. E. LEWIS,
293—1 185 Rue St-Jacques.

A PRETER

$16,000 à 5 p.c., en montants de pas moins de $5,000
A.E. LEWIS, 185 rue St-Jacques
216—1

A VENDRE

100 LOTS DE TERRE A BATIR de 30 x 108, au village de Bordeaux, paroisse du Sault au Recollet, à 2 ou 3 arpents de la gare du C. P. R. et du collège en voie de construction, rues 50 à 60 pds de largeur, terrain haut et bien egoute. Prix, 2 cts le pied carré, payable a termes convenables à l'acquereur. Pour plus d'informations, s'adresser sur les lieux a M. Regis Gagnon, ou a Am. Archambault, notaire, No 1608 rue Notre-Dame.
19 sept.—1m

A VENDRE

En tierces, barils et demi-barils, Saumon du Labrador, de Terreneuve et de la Colombie Anglaise. — En barils, Harengs du Cap Breton, de la Nouvelle Ecosse et de Gaspé.—En boites, Morues desossées et pelées en grandeurs assorties.—En paquets, Morues grosses et sèches de Gaspé.—En caisses, Maquereaux et Homards.—En barils, Huile raffinée pale de phoque et de morue.—En barils, Huitres de Malpeque reçues chaque jour.—En barils, Lard en entrepôt et droit payé.
278—mjs—jno J. et R. McLEA, 8 rue Common, Montréal.

MAGASIN A LOUER

No 206 Rue St Paul
Occupé autrefois par A. PREVOST & CIE, amènagé pour n'importe quel commerce de gros, est compose de
CINQ ETAGES avec SOUBASSEMENT Et CAVES
Entrées sur les rues St Paul et des Commissaires.
Les GARNITURES (fixtures) sont au complet, et seront comprises dans le bail.
LE SOUBASSEMENT
(Avec caves)
Sur la rue des Commissaires, sera loué à part.
S'adresser à
ARTHUR PREVOST,
185 Rue St Jacques.
Batisse de la Banque d'Epargnes.
294—M s—jno

A LOUER

Ce grand magasin No 532 rue Craig, près de la Côte de la place d'Armes, avec logement au dessus et ralloage s'étendant jusqu'à la ruelle des Fortifications. Propre à tout genre de commerce et petite manufacture. Bonne localite pour le commerce. Possession immediate. S'adresser à la succession Wilson.
Jos. C. Beauchamp,
Gérant,
237—jno—s No 17 Cote de la place d'Armes.

A LOUER

Cette belle résidence privée,rue St Denis,près Mignonne, 12 appartements, nouvellement imitee et peinturée,avec plancher a l'étreuve des rats dans le sous-sol, fournaise à eau chaude, plomberie moderne, etc, grande cour et ecurie en arrière. Le tout en ordre parfait et prêt à être occupé.
Pour conditions de location et permis de visiter, s'adresser a la
SUCCESSION WILSON
JOS. C. BEAUCHAMP, Gerant,
219—s—jn No 17 Cote Place d'Armes.

LE BAIN RUSSE

AUX BAINS LAURENTIENS
A UN GRAND SUCCES
L'AVEZ-VOUS ESSAYÉ ? Le grand bassin est toujours à une température d'été. Taux spéciaux pour les Ecoles et les Clubs durant les mois d'hiver. 295-2

MAISONS A LOUER

PAR
R. GOHIER & FILS

Agents, No 4 Rue St Laurent, Montréal
Téléphone Bell 7067. Téléphone des Marchands 12.

No 137 rue Rachel	Haut	8 pièces, bain w. c	Prix $12	Pas de taxes
No 782 rue St-Denis	Cottage	10 pièces, bain w.c	Prix $25	Pas de taxes
No 35 rue Drolet	Bas	7 pièces, bain w. c	Prix $12	Pas de taxes
No 39 rue Drolet	Milieu	6 pièces, bain w. c	Prix $12	Pas de taxes
No 41 rue Drolet	Milieu	6 pièces, bain w. c	Prix $12	Pas de taxes
No 238 av. Mont-Royal

LE SPORT

Les Stars vs les jeunes Shamrocks

Les Shamrocks et les Québecquois se battront-ils ?

LES STARS ET LES JEUNES SHAMROCKS

Cette après-midi les jeunes Shamrocks et les Stars, d'Ottawa, se rencontreront pour le titre de champions de la ligue intermédiaire. Les Shamrocks auront avec eux O'Meara qui leur a été dans le passé d'une si grande utilité, mais qui n'a pas joué depuis l'an dernier. Avec O'Meara, gardien du "home" ils seront difficilement battus.

LA RENCONTRE AVEC LE CLUB DE QUEBEC

Aucun arrangement n'a encore été fait entre les Shamrocks et les Québecs au sujet de la lutte qui devait avoir lieu pour le championat. Les Shamrocks ne veulent pas aller jouer à Québec ; ils ont une peur bleue d'être battus dans la vieille capitale. D'un autre côté, les Québécois disent : "C'est à votre tour de venir jouer chez nous ; si vous voulez que nous allions chez vous, payez nos dépenses. La recette que vous aurez de la foule qui assistera à la bataille vous aura été fournie autant par notre présence que par la vôtre. Ce serait la même chose si vous veniez à Québec ; votre présence grossirait notre recette.. Nous irons vous rencontrer chez vous, mais payez nos dépenses ; c'est juste."

Les Shamrocks ne chantent pas sur cette gamme et les négociations se continuent sans espoir de solution. Il faudra que le comité général de la ligue décide lui-même la question. Mais, comme il n'est pas pour s'occuper des détails par trop matériels des affaires d'argent, les Shamrocks courent une grosse chance de ne pas se battre avec les Québécois et de rester encore jusqu'à l'an prochain dans la ligue intermédiaire.

Jusqu'à présent, M. Pollock, de Cornwall, a été suggéré comme referee par les Québécois et les Shamrocks l'ont accepté.

LES CAPITALS ET LES SHAMROCKS

Les Capitals et les Shamrocks se rencontreront pour le trophée qui n'a pas encore été gagné ni par l'un ni par l'autre, par suite de la partie égale de l'autre jour. l'an prochain, le 24 mai, jour de la fête de la reine.

LES SPORTS DE CETTE APRES-MIDI

Les Standards et les Garnets se rencontreront à 2.30 heures précises, cette après-midi, sur les terrains de l'exposition.

Les Jerseys et les Hibernians joueront à 2.30 heures au Driving Park, de la Pointe St-Charles.

Les Primroses et les Scots joueront sur la ferme Fletcher.

NOUVELLES DES CANTONS

Un chasseur pris dans un piège à ours

On écrit de Magog que dimanche trois jeunes gens partaient pour la chasse à la perdrix ; dans la forêt, l'un d'eux apercevant un petit sentier, se mit à le suivre, lorsqu'au bout de quelques arpents il tomba dans un piége à ours qui était tendu. Il appela à son secours ses compagnons qui eurent beaucoup de peine à le tirer de là. Il s'est fait écraser le talon dans le piége, et ne pourra marcher pour quelques mois.

LE MARCHE ST-ANTOINE

La commission des marchés a accordé 24 heures aux bouchers qui ont des étaux dans les environs du marché St-Antoine, pour revenir s'installer au marché. Instruction est donnée aux clercs des marchés d'empêcher les cultivateurs de "pedler" autour des marchés, au détriment des commerçants réguliers.

LA NEIGE

Québec, 19—Un cultivateur de la Beauce arrivé à Lévis, ce matin, nous informe que de St-François à Ste-Hénédine il est tombé, hier, de 3 à 4 pouces de neige.

GROSSES CITROUILLES

Nous lisons dans l' "Echo des Bois Francs" :

Le "Pionnier" annonçait comme une merveille une citrouille pesant 60 lbs ; que dirait-il si on lui en montrait une de 115 lbs ! Nous donnerons la semaine prochaine le nom du cultivateur qui en a récolté un grand nombre, dont la plus petite pèse 75 livres. Il faut croire qu'on est dans le pays des géants !

LE CERCLE VILLE-MARIE

Le Cercle Ville-Marie ouvre, lundi, le 22 courant, sa nouvelle année académique. A partir de ce jour, les salles du cercle seront à la disposition des membres tous les soirs, sauf les dimanches et jours de fête, de 7 heures à 11 heures, et de plus le samedi après-midi, de 2 heures à 6 heures.

MALLES EUROPEENNES

Les malles pour la Grande-Bretagne et le continent européen, seront fermées au bureau de poste, le semaine prochaine, aux jours et heures qui suivent :

Dimanche, 21, 5 hrs p. m., par le "Campania", ligne Cunard.

Lundi, 22, 7 hrs p. m., par le "Sardinian", ligne Allan.

Mardi, 23, 6 a. m., par le "Sardinian", supplémentaire.

Mercredi, 24, 5 hrs p. m., par le "Aller", ligne N. G. Lloyd.

Jeudi, 25, 5 hrs p. m., par le "Paris", ligne Américaine.

Vendredi, 26, 5 hrs p. m., par le "Normania", H. A. P. Co.

Samedi, 27, 6.15 hrs p. m., par le "Umbria", ligne Cunard.

Dimanche, 28, 9 hrs a. m., par le "Umbria", supplémentaire.

Lundi, à 9 hrs a. m., seront fermées les malles pour la France, partant par la "Champagne", de la Compagnie Générale Transatlantique.

Queen's Theatre

Une célèbre pianiste.—Mlle Marie-Louise Baily.—Trois grands concerts seront donnés par Mlle Marie-Louise Bailey, jeudi et vendredi, soirées, et samedi, en matinée, les 25, 26 et 27 du mois courant. Mlle Marie-Louise Bailey s'est fait toute une réputation d'artiste-pianiste en Allemagne. Elle a mérité d'être nommée pianiste du roi de Saxe. Formée à l'une des meilleures écoles musicales du monde, l'école allemande, la jeune artiste, douée de talents plus qu'ordinaires, a mis à profit les leçons des maîtres. Elle excelle, d'après les nombreux témoignages des musiciens qui l'ont entendue, dans le genre classique et le genre romanesque. On la regarde, en Europe, comme une émule de la célèbre Carreno.

L'INDUSTRIE BETTERAVIERE

Nouvelles de Berthier

La "Gazette de Berthier" annonce que les arrivages de betteraves à l'usine de MM. Lefebvre dépassent toutes les prévisions ; on a reçu cette semaine à l'usine jusqu'à mille tonnes par jour. Pour peu que cela continue, il faudra interrompre la réception pendant une quinzaine.

Le mauvais temps rend les chemins presque impraticables. Si l'industrie sucrière continue à se développer dans le pays, il faudra en venir au système de l'ensilotage comme en Europe, et attendre la neige, pour transporter en décembre une bonne partie des betteraves en traîneaux.

Malgré la rapidité du travail, il est presque certain que la campagne sucrière ne sera pas terminée avant la cnt été expédiés cette semaine à Montfin de janvier 1895.

Cinq chars complets de sucre raffiné réal. Le sucre granulé de Berthier analysé au laboratoire du gouvernement à Ottawa a donné une richesse de cent degrés, chiffre qui n'est presque jamais atteint par les raffineries de sucre du pays.

Cette analyse officielle sur des échantillons pris par des agents du gouvernements en dehors de la collaboration et même de la présence des industriels, établit clairement ce fait que le sucre extrait directement de la betterave est aussi pur et même plus pur que le meilleur sucre de cannes, quand il est convenablement travaillé.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Samedi, 20 octobre—Ste Brigide, à Montréal.

Lundi, 22 octobre—St Roch.

Mercredi, 24 octobre—Pointe Claire.

Vendredi, 26 octobre—St Edouard.

FETES DE LA SEMAINE

Dimanche, 21 octobre—23 P Pureté B V M, d m.

Lundi, 22 octobre—De la Férie.

Mardi, 23 octobre—T S Rédempteur, d m.

Mercredi, 24 octobre—S Raphael, Archange, d m.

Jeudi, 25 octobre—Du SS Sacrement, sem.

Vendredi, 26 octobre—S Evariste, P M. simp.

Samedi, 27 octobre—Vig SS Simon et Jude.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche, 21—Annonce de la fête des SS Simon et Jude.

Cathédrale—Dimanche, 21, à 6 hrs a.m., ordination ; à 7.30 hrs p.m., ouverture de la retraite des femmes.

Providence—Mercredi, 24, profession religieuse.

Dimanche, 21— Solennité des Titulaires de Ste Marie Salomé et de St Raphael à l'Ile Bizard.

La retraite annuelle des Dames de Charité de l'asile de la Providence, 1631 rue Ste Catherine, s'ouvrira demain, le 21 courant, à 3 hrs p.m.

Les membres de l'association qui n'auraient pas reçu leur billet d'invitation, sont priés de vouloir bien se présenter au parloir de l'asile, où la carte d'admission aux exercices leur sera remise.

Congrégation des Rites—Elle vient de publier un décret approuvé par le St Père, déclarant la validité des procès apostoliques faits dans les diocèses de Rodez, Pamiers et Montréal, au sujet des miracles que l'on a présentés pour la canonisation du B. Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Profession religieuse chez les Dames de la Congrégation—Jeudi matin, Mgr l'archevêque de Montréal a présidé à la profession religieuse des Sœurs St Almire, St Augustin de Cantorbéry, Ste Croix de Jésus, Ste Marcelle, Ste Phœbé et Sœur de la Ste Famille, toutes appartenant à la Congrégation. La cérémonie a eu lieu dans la chapelle de la maison-mère, couvent St Jean-Baptiste. Après la messe, célébrée par M. l'abbé Marre, Monseigneur a adressé une touchante allocution aux futures professes et a reçu leurs vœux.

M. l'abbé Goussard, chanoine titulaire de la cathédrale de Chartres, vient d'être nommé chanoine honoraire de Montréal (Canada), par Mgr Fabre, archevêque de cette métropole, et son Chapitre. Cette nomination a eu lieu sur la proposition du Chapitre chartrain et avec l'agrément de son évêque, Mgr Lagrange. M. Goussard succède dans cette dignité à M. le chanoine Manceau, décédé au mois d'août dernier. C'est en 1843 que les deux évêques de Chartres et de Montréal s'engagèrent réciproquement à nommer membre de leur Chapitre respectif un prêtre diocésain de leur collège. Par là ils voulaient relever et perpétuer les relations d'autrefois entre l'Eglise de Chartres et le Canada. On sait que les vieilles tribus canadiennes furent placées, lors de leur évangélisation, sous la tutelle de Notre-Dame de Chartres.

Une fausse rumeur.—Les journaux avaient mis en circulation, ces jours derniers, un récit d'après lequel deux individus très suspects auraient été arrêtés dans les jardins du Vatican. Ce récit est, paraît-il, une pure invention. Quant au Souverain-Pontife, il continue à jouir d'une excellente santé, travaillant et donnant chaque jour des audiences.

La réunion des Patriarches sous la présidence du Pape.—Une réunion importante dont la formation a été d'abord tenue secrète, mais au sujet de laquelle quelques feuilles publient maintenant des renseignements, a lieu actuellement au Vatican.

Du 15 au 20 octobre, le Pape préside un Congrès composé des trois Patriarches orientaux unis : LL. EE. Gregorio, du rite melchite ; Azarian, du rite arménien ; et Benini, du rite syriaque. S. Em. le cardinal Langénieux est présent.

Tout ce qu'on a annoncé des sujets qui y sont traités était prématuré.

C'est en raison de cette assemblée, la première de cette nature présidée directement par le Pape, que Sa Sainteté a demandé des prières pour les Eglises d'Orient, pendant le mois du Rosaire.

En effet sur le désir du Saint-Père, communiqué aux communautés religieuses et, par l'intermédiaire des curés respectifs, aux fidèles les plus fervents, des prières spéciales vont être faites, surtout pendant le mois du Rosaire, afin d'obtenir qu'il plaise à Dieu, par l'intercession de Celle qui a triomphé de toutes les hérésies, de ramener à l'unité catholique les Eglises dissidentes d'Orient.

Tir aux pigeons

Grand concours de tir aux pigeons vivants, mercredi, le 24 octobre courant, à 10 heures a.m., à l'hôtel Desrochers, Pointe-aux-Trembles.

—Faites prendre à vos enfants le Sirop Calmant du Dr F. J. Demers, qui est d'une efficacité extraordinaire pour rendre le sommeil calme et naturel, et faciliter la dentition. 282—jno

A ST-JOSEPH, BEAUCE

Noces d'argent sacerdotales du curé de la paroisse

Québec, 20—La paroisse de St Joseph de la Beauce a célébré, mercredi, le 17 de ce mois, par une démonstration grandiose, la solennité du 25e anniversaire de prêtrise du révérend M. Gosselin, curé de la paroisse. Dès l'après-midi de mardi, malgré le mauvais temps, arrivaient en grand nombre des habitants des paroisses avoisinantes, venant prendre part aux réjouissances qui devaient rehausser l'éclat de la fête. Parmi ces étrangers cinquante prêtres, au moins, se présentaient à la première heure, anxieux de revoir leur estimé confrère et de lui présenter leurs félicitations à l'occasion d'un si bel anniversaire.

TAMMANY HALL

La lutte contre la corruption politique

New-York, 19—La population de New-York a, cette année, dit le "New-York World," une occasion qui, si elle est négligée, peut ne pas se représenter dans une génération. La conscience publique est sur le qui-vive. Les faits de corruption municipale ont été dévoilés dans toute leur laideur. Les adversaires de la clique corrompue sont unis sur une liste électorale comme ils ne l'ont pas été depuis vingt ans. L'esprit de parti s'est effacé. Pour cette fois, il y a une lutte directe entre les forces de la corruption organisée et celles de l'honnêteté et de la moralité.

Mais Tammany ne sera pas battu si l'on vote sur des "listes séparées." S'il doit être renversé, ce doit être par la défaite de tous ses candidats, à titre de censure et de répudiation énergiques de ses méthodes et de ses hommes. Quoi qu'on puisse dire en faveur de tel ou tel des candidats que Tammany a choisis, leur élection sera le triomphe de toutes les iniquités que Tammany a conçues et exécutées. Elle signifiera le maintien au pouvoir de toutes ces forces corrompues contre lesquelles le sens moral de la communauté est en révolte. Il faut que toute la liste électorale de Tammany soit battue. De là dépendent un bon gouvernement et la réforme que tout homme honnête désire sincèrement aujourd'hui. Le moment est venu d'apprendre à Tammany qu'il ne peut pas débaucher notre vie publique, se faire le protecteur du vice et l'associé du crime, et se soustraire aux conséquences en mettant en avant comme candidat aux fonctions des hommes dignes et respectables alors qu'une tempête d'indignation publique est soulevée.

Le devoir de tout bon citoyen est de voter toute la liste électorale de l'union et de participer ainsi à rendre définitif et complet le renversemet de la corruption. Tammany ne sera pas battu tant qu'il ne le sera pas sur toute la ligne et dans tous les sens.

L'EXPORTATION

Le commerce de septembre

OTTAWA, 20—Durant le mois de septembre les exportations du Canada se sont élevées à $11,996,052, dont $10,-971,932 en produits canadiens, et $1,-024,120 en produits d'autres pays. Ceci représente une augmentation de $755,-170 en produits canadiens sur le mois de septembre de l'année dernière, et une diminution de $1,538,255 en produits (principalement agricoles) d'autres pays. Pour le premier trimestre de l'année fiscale les exportations se sont montées à $34,553,471, dont $31,317,-724 en produits canadiens, et $3,237,-747 en produits étrangers ; soit une diminution de $1,579,015 en produits canadiens, et de $2,901,065 en produits étrangers.

Le tableau suivant indique quels sont les produits canadiens dont l'exportation a diminué ou augmenté :

	1893-94.	1894-95
Mines	$ 1,427,997	$ 1,515,092
Pêcheries	3,986,225	3,969,723
Forêts	10,588,133	9,529,695
Animaux	11,088,259	11,646,782
Agriculture	3,717,090	2,588,765
Manufactures	1,940,936	1,925,497
Divers	53,918	46,709
Monnaie	94,181	95,561
	$32,896,739	$31,317,724

Les marchandises qui ont passé par la douane pour entrer en ce pays, en septembre sont comme suit :

Sujettes aux droits de douane	$5,296,073
En franchise	3,578,986
Monnaie	483,381
	$9,358,440
Droits perçus	$1,599,529

IL A TUE SON ENFANT

Meridian, Miss., 20—Un cultivateur du comté de Clarke, W. T. Martin, vient de tuer son petit enfant, âgé de quelques jours, parce qu'il criait trop. Hier soir, ses voisins se sont rassemblés dans le but de le lyncher ; mais il s'est sauvé dans les marécages et l'on s'est mis à sa poursuite, avec des fusils. Martin a déjà purgé une condamnation au pénitencier pour avoir lynché un nègre près de Sandersville, et a été complice d'autres crimes.

MUTATIONS D'IMMEUBLES

Les mineurs de Edward Ryan et al. à Evariste Bourdon, lot 33, Montréal Ouest, 30 x 92 pds, avec maison de brique et bois, 555 et 557 rue Albert, $2,800.

Louis Desrosiers à Pierre Bertrand, lot 7-109, quartier St-Jean Bte, 25 x 80 pds, avec maison, etc., 90 rue de Brébeuf, $1,600.

Zeph. Chapleau à H. V. Meredith, lot 7-131, quartier St-Denis, 25 x 87 pds, vacant, rue St-Hubert, $300.

Hedry Knox à Margaret, épouse de Jos. Riddell, lot 3167-22 et 23, quartier St-Gabriel, 23.3 x 87 pds chacun, avec maison etc., 132 rue Bourgeois, $1850.

Consolidated Land and Investment Coy., à John Thorpe, lots 12-11-7 à 9, Annexe de Montréal, 50 x 110.6 pds chacun, vacant, avenue du Parc.

Wm. Gamble à H. Lapointe, lot 208-6c et 208-7b côte St-Antoine, 50 x 108.10 pds, vacant, avenue Windsor, $1,500.

CHUTE FATALE

Chesley, Ont., 19—En entrant chez lui, ce soir, un fermier du nom de J. McGregor est tombé du haut d'un escalier et s'est cassé le cou. La mort a été instantanée. Il laisse une femme et six enfants.

LA DIPHTERIE

Paris, 19—Le conseil municipal a voté un crédit de 50,000 francs, qui devra être affecté à l'achat de sérum antidiphtérique pour les hôpitaux de Paris.

CRIME HORRIBLE

Jeune fille outragée et assassinée

Listowell, Ont., 20—Une jeune fille de 14 ans, Jessie Keith, fille de M. W. Keith, cultivateur, demeurant à un mille et demi environ de cette ville, a été outragée et assassinée hier après-midi. Elle retournait chez elle, venant de la ville, vers midi et demi, en suivant la voie ferrée, quand, pense-t-on, elle fut attaquée par un vagabond.

Le cadavre dénudé de la jeune fille a été trouvé dans un marécage, recouvert de mousse et de bois pourri, par des employés de chemins de fer. Il a été transporté à la maison de M. Keith.

On croit que le misérable qui a commis cet horrible crime s'est sauvé en traversant les terres, et quelqu'un pense l'avoir rencontré dans la troisième concession de Wallace vers 4 heures de l'après-midi. Plusieurs citoyens sont à la recherche de l'assassin.

L'EMIR VIT ENCORE

Calcutta, 19—Selon une dépêche de M. Pyne, ingénieur, demeurant à Caboul, l'émir d'Afghanistan est en assez bonne santé. Il a résisté à une grave maladie.

LES PIECES COLOMBIENNES

Tout le monde peut se procurer aujourd'hui, à la sous-trésorerie des Etats-Unis à New-York, pour leur valeur nominale, des fameuses pièces colombiennes de cinquante "cents" en argent, qui ont été frappées dans le double but de venir en aide à la commission de l'exposition de Chicago, et de créer un souvenir de cette exposition qui fût à la portée de tout le monde.

On sait que ces pièces ont fait prime pendant toute la durée de l'exposition. Les commissaires de l'exposition les ont même maintenues à un prix si élevé qu'ils n'ont pas pu les écouler toutes et qu'il leur en est resté pour $1,700,000. Le gouvernement les a reprises pour leur valeur nominale et l'on peut s'en procurer maintenant tant que l'on veut dans les diverses sous-trésoreries des Etats-Unis pour cette même valeur, en or, au grand désappointement des collectionneurs, qui les ont payées beaucoup plus cher.

Les commissaires de l'exposition auraient voulu, afin d'éviter la dépréciation de celles qu'ils avaient vendues, que les pièces qui leur étaient restées fussent fondues ; mais comme ils ont refusé de payer les frais de la fonte, le gouvernement fédéral a décidé de les écouler en les vendant au pair pour de l'or.

L'HISTOIRE

Il n'y a pas que M. Sardou qui soit pris à partie au sujet des inexactitudes historiques dont il a émaillé sa pièce, "Mme Sans-Gêne." On conteste déjà le "J'y suis, j'y reste" de MacMahon. Qu'il ait dit textuellement le mot ou qu'il l'ait paraphrasé, le sens est exact. D'ailleurs, il y était à Malakoff, et il y est resté.

Tandis que le général Ducrot n'est revenu ni mort ni victorieux, et bien qu'il n'ait pas prononcé les paroles telles qu'on les lui a souvent reprochées, le mot est historique, et MacMahon reste.

"Tout est perdu fors l'honneur," "Ouvrez, c'est ta forutne de la France." "Fils de saint Louis, montez au ciel." "La garde meurt et ne se rend pas," tous ces axiomes font partie de l'histoire : ils lui donnent un peu de couleur. Vrais ou faux, n'essayez pas de les lui enlever !

CURIOSITES CULINAIRES

Omelettes pour l'exportation

L'exportation et le transport des oeufs à distance constituent toujours une entreprise délicate et scabreuse, pour diverses raisons qu'on devine sans peine. Tout d'abord la coquille de l'oeuf est d'une fragilité extrême, nécessitant sous peine de catastrophe, un emballage plus que minutieux. D'autre part, il est à peu près impossible de conserver les oeufs à l'état frais, et parmi les innombrables procédés, si singulièrement ingénieux parfois, imaginés dans ce but, il n'en est peut-être pas un seul qui ne soit sujet à caution et fécond en désagréables surprises.

Cependant, il faut à tout prix que les oeufs voyagent, car il y a des pays où l'on n'en a jamais assez. Tel est, par exemple, le cas de l'Angleterre, où la question prend une importance quasiment nationale. Non pas seulement parce que, chaque matin, du premier jour de l'an à la Saint-Silvestre, il est quelques millions d'Anglais et d'Anglaises pour qui le "breakfast" des familles ne se conçoit pas sans le traditionnel oeuf au jambon (ham and eggs), mais encore et surtout parce que l'industrie des biscuits absorbe de telles quantités de cette instable marchandise que force est d'en faire venir des cargaisons entières de France, d'Italie, de Danemark, ou d'ailleurs. Songez qu'il est de colossales manufactures de pâtisseries qui ne consomment pas moins de 400 à 500 douzaines d'oeufs par semaine !

C'est pour pouvoir satisfaire couramment aux besoins grandissants de ce commerce pantagruélique qu'on a fini par imaginer un nouveau moyen de transport des oeufs, qui consiste à les emmagasiner en vrac, préalablement cassés et débarrassés de leurs coquilles, dans des caisses rondes de fer-blanc hermétiquement closes.

Née tout récemment en Russie, l'idée est en train d'entrer dans la pratique, et le journal italien "Bollettino di Notizie commerciali" affirme que les intéressés s'en trouvent à merveille.

Chaque caisse renferme de 1,000 à 1,500 oeufs, qu'on y introduit, blanc et jaune mêlés, au petit bonheur, par une ouverture circulaire, fermée tantôt au moyen d'un bouchon de liège scellé à la cire, tantôt au moyen d'une plaque de métal soudée. Un robinet à clef permet d'extraire de la caisse la quantité d'oeufs dont on a besoin, quand on n'a pas immédiatement l'emploi de la provision entière, dont le surplus se conserve, paraît-il, pendant un temps illimité.

Ce mode original d'emballage ne saurait évidemment être d'aucun secours dans le train-train culinaire d'un ménage, et les exigences de l'oeuf à la coque, de l'oeuf dur et de l'oeuf sur le plat se concilieraient mal avec les fatalités de pareilles marmelades. Mais, par contre, les gens qui s'y connaissent prétendent que, sur le terrain de la grande industrie pâtissière, il ne s'ensuivra rien moins qu'une manière de révolution.

FOURRURES REPAREES
Par des ouvriers expérimentés et promptement
A BAS PRIX
The Brahadi Fur Store
Coin Notre-Dame et St Lambert
296—1

LAMPES A GAZ DE PASSAGE—Un beau lot de lampes à gaz de passage, échantillons américains, variété de patrons et de prix.
MAGASIN DE LAMPES DE COLE
1792 Rue Notre-Dame. 296—4

PAR MARCOTTE FRERES
Vente au Commerce
A NOS SALLES, 60 RUE ST JACQUES
Mercredi, le 24 courant
A DIX HEURES
Nouveautés, Tweeds, Serges, Sous Vêtements, Indiennes, Bas, Cravates, Chemises, Mouchoirs, Doublures, Boutons, Gants, etc., etc.
400 caisses d'allumettes des meilleures qualités.
Un lot considérable de fourrures assorties.
40 caisses de chaussures, pour hommes, femmes et enfants.
—Environ $5,000—
De Jouets et Articles de fantaisie, Poupées, Chevaux de bois, Jouets mécaniques, Balles élastiques, Peignes, Brosses, Portemonnaies, Fusils, etc., etc.
Absolument sans réserve et en lots pour convenir aux besoins du commerce.
MARCOTTE FRERES,
296—3 Encanteurs.

GRANDE VENTE PAR ENCAN
D'élégants Meubles Neufs
Venant d'être reçus 2 consignations de magnifiques meubles de ménage venant des manufactures de l'Ouest pour être vendus sans la moindre réserve.
—COMPRENANT—
Deux magnifiques pianos cottage, 3 sets de salon en turkish rug, belles tables de centre, bibliothèques, pupitres, secrétaires, garderobes, tauteuils en broche, tables à dîner, set de chaises couvertes en cuir pour salle, canapés couvertures en cuir ; 23 sets de salon en peluche de soie, en brocatelle de soie, berceuses et chaises de fantaisie ; 18 magnifiques sideboards en chêne, noyer noir et cerisier ; 26 beaux sets de chambre à coucher en noyer noir, chêne et cerisier, matelas en crin et en laine, sommier en bronche, une grande consignation de tapis et velarts pour être vendus à la verge, un beau lot de rideaux, cadres, gravures, argenteries, couvrepieds de Marseille, couvertes de laine, 1 magnifique set de salon coûtant $800, venez le voir. Le tout sera en vue lundi et le jour de la vente.
Pour être vendu sans réserve mardi, le 23 octobre, au magasin Nos 1693 et 1695 rue Notre-Dame.
Vente à 2 heures p. m.
MARCOTTE FRERES,
295—2 Encanteurs.

Avis de Faillite
DANS L'AFFAIRE DE
EDMOND ROY,
Plombier, 386 rue Laval, Cité de Montréal, Failli.
Les soussignés vendront par encan public à la place d'affaires du failli,
Lundi le 22e jour du mois d'octobre 1894, à 11 hrs. a.m.,
tout l'actif par inventaire :
Stock de plombier, outillages, etc.... $ 799 21
Cheval, voitures, harnais, etc 393 25
Dettes de livres au montant de..... 611 65
$1,803 51
Inventaire et liste des crédits en vue à nos bureaux, boutique ouverte pour inspection, samedi le 20 octobre 1894. Pour autres informations s'adresser à
BILODEAU & RENAUD,
15 rue St-Jacques,
Curateurs.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 13 17 20

AVIS de FAILLITE
Dans l'affaire de AUGUSTE LABELLE, marchand, de la ville St-Henri, Montreal, Failli.
Les soussignés vendront par encan public au bureau de CHARLES DESMARTEAU, 1598 RUE NOTRE-DAME, Montreal,
VENDREDI, le 26 OCTOBRE 1894, à 11 HEURES A. M.
les intérêts que la faillite peut avoir dans la
PROPRIETE
située au coin des rues Bourget et St Ambroise, en la ville de St Henri, avec une maison en brique à 3 étages et dépendances suscrigées. La dite propriété est connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montreal, sous le numero deux mille quatre-vingt quatre (2084).
Pour plus amples informations et conditions de la vente, s'adresser à
CHARLES DESMARTEAU, Cessionnaire.
1598 et 1608 rue Notre-Dame, Montreal.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 8, 13, 20 et 24

PAR M. HICKS & CIE
VENTE ATTRAYANTE
Beaux articles de ménage importés, prélarts anglais et linoléums, coutellerie de Sheffield, etc.
A nos salles, Nos 1821 et 1823 rue Notre-Dame, LUNDI après-midi, 22 Octobre, à 2.30 hrs
Les qualités des marchandises offertes à cette vente sont les meilleures et les productions les plus nouvelles.
—COMPRENANT—
Couvrepieds blancs de toilette, Marseille, Waldeck, de Grèce, Regent, Tapestry, broche et honeycomb, couvrepieds Palatine, Ultimus, Alhambria et Beehive, courte-pointes de couleur, etc., veritables rideaux en dentelle, rideaux guipure d'art, applique, point, suisse et tambourés, rideaux en dentelle Nottingham et anglo-suisse, petits couvrepieds en dentelle, antimacassars, jalousies, toile de Belfast, nappes, serviettes, doyles, nappes à thé et de 50 c'ock tea, toile à draps, essuimains et toile à essuie-mains, damas, dessus d'oreillers, tapis d'armoires, doyilles, etc, etc.
Les meilleurs linoléums et prélarts anglais, coutellerie de table et de poche Sheffield, etc, etc. etc. Vente à 2.30 hrs.
M. HICKS et CIE,
295—2 Encanteurs.

DEPARTEMENT DE DETAIL
FROMAGE = = =
Meilleur fromage Canadien (Cheddar). Qualité exceptionnelle.....12c la lb.
Meilleur fromage Canadien (Cheddar). Couleur pâle ou foncée.....11c la lb.
Un lot, importe spécialement, de vieux English Stilton, seulement..... 40c
Beau fromage Gorgonzola, seulement.. 35c
Ces fromages sont murs et en bonne condition, S'adresser à aucun des 6 magasins de
LAING Packing and Provision Co. (LIMITED)

VENTE D'AUTOMNE
Afin de faire place à nos
Nouvelles Marchandises d'Automne
Nous offrons des escomptes spéciaux
Nous exposons maintenant en vente un très grand et complet assortiment de
Nouveautés en Argent Sterling
R. A. DICKSON & CIE
BIJOUTIERS
Coin des rues Notre-Dame et St Pierre
157—

PAR RAE & DONNELLY
THE PEOPLE'S AUCTIONEERS
Succession de Feu Thomas Hewitt
Maison à deux étages, en pierre de taille, meubles, etc. Nous avons reçu instruction de l'exécuteur de ve... mean publie la maison en pierre... connu sous le
No 38 rue St Charles-Borromée
(avec ruelle en arrière), aussi les meubles et effets de ménage. On peut voir les plans de la propriété et obtenir tous les détails à notre bureau, 241 et 243 rue St Jacques.
RAE et DONNELLY,
293—5 Encanteurs.

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS
Vente à l'Encan
de Meubles Neufs, Articles de Ménage, très beaux Pianos droits, Tapis de Bruxelles et Tapestry, Carpettes, Prelarts, Portieres, Rideaux, etc., etc.
Les soussignés vendront à leurs salles, Nos 241 et 243 rue St-Jacques, MARDI APRES-MIDI, le 23 OCTOBRE, comprenant : Ameublements d'antichambre et de salon, ameublement de chambre à coucher en chêne et noyer, Armoires, Tables et Chaises de salle à manger, Armoires à livres, Cabinets, Pupitres, Paleres, Tables de Centre, Fauteuils, Dossiers en fil de fer, Berceuses en peluche, Couchettes en fer, petits Lits, Matelas en crin et en cuir, Service de Chambre, Porcelaine et Verrerie, Articles en plaqué, Coutellerie, Articles de Ménage, etc. VENTE A DEUX HEURES.
RAE & DONNELLY,
296—2 Encanteurs.

PAR BENNING & BARSALOU
Grande Vente au Commerce
Marchandises Sèches d'Automne et d'Hiver, Tapis de Bruxelles, Prélarts à plancher, Rousses et Nattes, Vêtements, Toile de ménage, Chaussures, etc,
A L'ENCAN
Nous vendrons à nos salles de vente, Nos 86 et 88 rue St Pierre.
MERCREDI, 24 OCTOBRE,
A DIX HEURES A. M.,
Un assortiment complet de marchandises sèches d'étape et de fantaisie, convenables pour le commerce d'automne et d'hiver.
Aussi, 35 caisses d'Etoffes pour habits, draps Vénitiens, serges, etoffes beaver et melton, doublures, etc ; 20 caisses d'etoffes à robes, flanelles, indiennes, cotons, velveteens, bas d'hommes, de femmes et d'enfants, flanelles, articles de ménage, notions, etc ; 12 caisses de toile de ménage damassée pour tables, essuie-mains, serviettes, doyles, shoeducks, crash, coton à draps, etc ; 15 caisses de vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants, qualité et façon convenant à la saison.
Aussi, a onze heures, sans aucune réserve
200 pièces de prélarts d'escaliers, 4-4, 5-4, 6-4.
100 housses et nattes.
25 pièces de prélarts pour planchers.
20 pièces de tapis Bruxelles et tapis tapisserie.
—AUSSI—
Un stock de détail de nouveautés, comprenant l'assortiment habituellement trouvé dans un stock de marchandises variées et de bon marché.
—AUSSI—
Caisses de Chaussures et une variété d'autres marchandises.
Vente par lots pour convenir au commerce.
BENNING & BARSALOU,
296—3 Encanteurs.

PAR FRASER FRERES
Meubles de Ménage et Effets
Beaux ameublements de salon en rur et autres, tapis pianos, ameublements de chambre à coucher, meubles de salle à manger, effets de menage de toute description ; aussi, un grand nombre de bons poêles de passage Ranges, etc. Grande vente reguliere hebdomadaire à l'encan a nos salles de vente, 329 rue St Jacques.
Vendredi matin, 26 octobre, à 10 hrs.
Avances libérales au comptant faites sur consignation. Emmagasinage à 1r pour pianos, meubles, etc.
20-23-25 FRASER FRERES, Encanteurs.

MARDI, 23 OCTOBRE, à 2.30 hrs, Vente à l'encan de chevaux, carrosses neufs et d'occasion, harnais, selles, etc, a notre entrepôt,
Nos 320 et 322 Rue St Jacques
Cheval marron, 7 ans, 15½ mains, sain et doux ; cheval bai superieur, 6 ans, 15½ mains, ce cheval est doux et bon pour la route ; cheval bai, 6 ans, 16 mains, un bon cheval pour tous les besoins en général, bien dompté et sain ; jument noire, 15 mains de hauteur, douce et franche sous harnais ; cheval bai élegant, 16 mains de haut, parfait sous harnais simple et double, doux et fiable. Plusieurs bons chevaux et poneis, phaeton, buggy concord et autres buggies, wagons express, wagons Quebec et de famille, charrettes à ressorts, tapis, couvertes, fouets, express léger de promenade pour famille et charrette, harnais, selle, etc. Vente à 2.30 hrs.
Les consignataires peuvent se fier sur de promptes et justes remises au comptant. Ces ventes sont beaucoup achalandées par des acheteurs de la ville et de la campagne. Avances libérales faites.
296—2 FRASER FRERES, Encanteurs.

Fonds de Banqueroute, Epiceries,
A L'ENCAN
En lots pour convenir aux acheteurs
Nous avons reçu instructions de vendre à l'encan, à nos salles, 320 rue St-Jacques,
Lundi prochain, le 22 octobre
A 2.30 heures
Un stock d'épiceries comprenant en partie fleur de farine, épices, thés noir et du Japon, poudre à boulanger, savon, marinades, sauces, marmelades, essences, marchandises en conserve, sardines, fluide de boeuf, sceaux de confitures, brosses, etc., etc.
— AUSSI —
Le contenu de 7 caisses de papeterie, comprenant livres d'ordre, 25,000 etiquettes, calpins, encriers, effaçoirs, pupitre toile, blocs, boîtes d'articles, 10,250 agrafes à papier gommé, environ 150 rouleaux de furo, prussiate et autres papiers, boîtes d'enveloppes, 63 doz. de bouteilles d'encre, etc.
Vente sans réserve à 2.30 hrs.
FRASER FRERES
291—1 Encanteurs.

PLACEMENT DESIRABLE
MAGASIN ET LOGEMENT A L'ENCAN, Nos 131 et 133 rue Beaudoin
dans la meilleure partie de la ville de St Henri, grandeur du lot 24 x 92 pieds, la maison 24 x 32, pallonge 12 pieds, 2 magasins, six chambres dans le logement, w.c. dans la maison, bonne cave, construite depuis trois ans, se loue $264 par année. Sera vendue à l'encan à nos salles de vente, No 329 rue St Jacques, JEUDI MATIN, 25 OCTOBRE 1894, à onze heures.
296—4 FRASER FRERES, Encanteurs.

PAR S. HARRIS
VENTE à l'Encan d'un Stock de Marchandises - Sèches légèrement endommagées par la fumée—Pour le compte de ceux y concernes.
Nous avons reçu instructions de vendre au magasin 94 rue Centre (Pointe St-Charles), SAMEDI, le 20 OCTOBRE, tout le Stock comprenant : Marchandises de laine, Bonneterie, Gants, Cotons, Flanelles, Corsets, Gilets, Rubans et Dentelles, Broderies, Chapeaux et

TEMPERATURE

(PROBABILITÉS POUR LES PROCHAINES 24 HEURES)

Toronto, 20—Vents modérés. Pluie dans quelques endroits, mais beau ailleurs. Température stationnaire ou un peu plus froide.

MONTREAL, 20 Octobre 1894.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640 et 1642 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum	52
Même date l'an dernier	58
Aujourd'hui minimum	46
Même date l'an dernier	40

D'après le barometre aujourd'hui 8 hrs a.m., 30.06. 12 hrs a.m., 30.08.

La circulation de " LA PRESSE" (36,763 copies par jour) est cinq fois aussi considérable que celle de tout autre journal français à Montréal.

SOCIALISME CHRETIEN

On nous apprend que l'honorable Joseph Royal va sous peu fonder un journal ouvrier qui se fera l'apôtre du socialisme chrétien.

HULL ET AYLMER

La lutte légendaire entre Hull et Aylmer pour le chef-lieu du comté d'Ottawa, vient de se terminer par la défaite d'Aylmer. Dans quelques jours la cour de circuit avec tout le tremblement aménagera dans ses nouveaux quartiers a Hull.

L'EMPRUNT FRANÇAIS

La nouvelle s'est répandue hier soir que l'hon. M. Taillon avait retiré l'emprunt provincial mis il y a quelque temps sur la place de Paris. Ce qui lui aurait fait prendre cette détermination serait l'attitude hostile de la presse anglaise à l'égard de cette opération financière.

D'après la même rumeur, M. Taillon aurait décidé de démissionner incontinent si la Banque de Paris et des Pays-Bas, chargée du placement de l'emprunt, refuse de se dessaisir de l'affaire. Dans ce cas, la tâche de reconstituer le cabinet échéerait à l'hon. M. Nantel qui, ajoute-t-on, formerait un ministère de coalition.

A l'appui de cette histoire, on citait sur la rue, ce matin, le fait, assez anodin en lui-même, d'une visite faite au consul de France à Montréal par M. Grenier, greffier du Conseil Exécutif.

Les renseignements que nous avons fait prendre de tout côté, ne nous ont rien donné de positif sur cette affaire qui ne sera probablement tirée au clair que lundi.

AU COLLEGE BOURGET

Dimanche, le 28 octobre, Mgr J. T. Duhamel, archevêque d'Ottawa, doit faire à cette institution l'honneur de la visiter. Sa Grandeur conférera, à cette occasion, l'ordination sacerdotale à M. J. H. Levac, diacre de l'archidiocèse d'Ottawa. Pour fêter le 20e anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr l'archevêque d'Ottawa, les élèves de Bourget qui sont originaires de la province ecclésiastique d'Ottawa prieront Sa Grandeur de présider une séance dramatique et littéraire par eux organisée en son honneur.

LA JETEE DE STE-ANNE

Le gouvernement fédéral demande $5000 à la municipalité de Ste-Anne de la Pérade et $5,000 au Pacifique pour la jetée projetée sur la rivière Sainte-Anne. Le gouvernement a lui-même voté $10,000 pour cet objet. Le maire de Sainte Anne, M. Rousseau, craint une catastrophe le printemps prochain, s'il n'est pas fait de travaux.

LE RESEAU TELEPHONIQUE

M. Louis Paré, de Granby, était à St-Jean la semaine dernière et s'est abouché avec le propriétaire du téléphone Richelieu. L'intention de M. Paré qui est propriétaire d'une ligne de téléphone maintenant très étendue dans les Cantons de l'Est, est d'affermer notre téléphone Richelieu et de le mettre sur un pied superbe de façon à le faire communiquer avec son réseau téléphonique qui comprend St-Hyacinthe, Sherbrooke, Waterloo, Sweetsburg, Farnham, Granby, etc., etc. De plus le Richelieu aura une ligne indépendante avec Montréal quand la Cie de téléphone des Marchands y fonctionnera régulièrement.

CONFERENCE A ST-HENRI

Le révérend M. Barcelo, vicaire à St-Henri, a, avant-hier, donné une conférence latitulée "Voyage en Suisse," sous les auspices de l'Union St-Joseph, dans la salle de l'hôtel de ville, en présence d'un auditoire considérable.

Le savant conférencier traita son sujet avec un rare bonheur. Dans un langage, où la pureté de la diction le disputait à la richesse descriptive, il esquissa d'abord à grands traits l'intéressante histoire religieuse et politique de la Confédération Helvétique, et la beauté de ses paysages.

Dans la seconde partie de son travail, il nous fit voir les succès commerciaux et diplomatiques de cette vaillante petite nation. M. F. X. St-Germain déclama entre deux "Fors l'Honneur."

M. Michel LaRochelle, avocat, porta ensuite la parole.

TERRIBLE MORT

Désastreux incendie à Green Springs, Ohio. La maison d'un nommé Herman Barthold a été totalement détruite pendant la nuit par un désastreux incendie. Les deux filles de Barthold, âgées respectivement de douze et de sept ans, ont péri dans les flammes, et Mme Barthold elle-même et son fils ont eu de grandes difficultés à se sauver.

BANQUET DU CONSUL GENERAL DE FRANCE

La résolution qui suit a été adoptée, hier, à l'assemblée du bureau de direction de l'Association Nationale : "Comme témoignage des liens de vive sympathie qui unissent si étroitement l'ancienne et la Nouvelle-France il est résolu que l'Association Nationale St-Jean-Baptiste donne son concours le plus empressé au banquet offert par le Chambre de Commerce à M. Alfred Kleczkowski, consul-général de France au Canada." Des listes de souscription sont déposées aux bureaux des différents journaux, à la Chambre et au bureau de Commerce et à l'hôtel Windsor.

COMPTON

Le candidat libéral perd son dépot

800 voix de majorité

Décidément ceux qui ont pensé que le comté de Compton pouvait élire un député libéral se sont étrangement trompés.

M. McCleary, le candidat du gouvernement Taillon a été élu hier par une majorité immense, bien qu'une foule d'électeurs ne se soient évidemment pas donné la peine de se rendre au bureau de votation. Voici l'état de la votation, tel que nous le fournit le télégraphe :

Bureaux de votation.	McCleary.	St-Laurent
Auckland	5	....
Bury	4	....
Clifton Ouest	56	....
Martinville	34	....
Village Compton	13	....
Compton Station	9	....
Maison d'ecole Taylor	25	....
Rivière Moe	34	....
Maison d'ecole Dennison	41	....
Birchton	34	....
Lingwick	12	....
Eaton	185	....
Cookshire	117	....
Sawyerville	40	....
Bulwer	42	....
Hereford	22	....
Perryboro	60	....
Milan	19	....
Village Scotstown	....	28
Gould	25	....
Maison d'ecole McIver	19	....
Marlboro	38	....
Piopolis	....	4
Village Megantic	....	22
Island Brook	32	....
Ramsboro	45	....
Springhill	8	....
St Elwidre	20	....
Frontaway	....	7
Westbury	66	....
Waterville	34	....

M. McCleary a donc environ 800 de majorité. Cet état n'est pas encore absolument complet ; mais il est suffisant pour faire comprendre que les libéraux ne sont pas encore très populaires dans Compton.

Hier soir, à Cookshire, on a fêté par une réception le nouveau député de Compton, M. Charles McCleary. M. R. S. Pope, M.P., M. W. Ross, M.P., du Manitoba, M. McCleary lui-même et plusieurs autres ont prononcé des discours.

CHOSES MILITAIRES

Changements dans l'état-major

On annonce que le lieutenant-colonel Mattice sera nommé prochainement surintendant des magasins du district militaire No 5. On croit que le lieutenant-colonel Gray, qu'il remplacera, aura une position plus avantageuse que celle qu'il occupe actuellement. On ne sait si le capitaine Frenette sera déplacé.

ENFANT NOYE

Fatal accident au quai Molson

Un accident fatal est arrivé hier après-midi, au quai Molson. Sur le bord de l'eau se trouve une petite cabane à laquelle était appuyée une échelle. Le jeune Frank Bowell, âgé de 9 ans, qui jouait avec son frère à cet endroit, monta dans cette échelle et, tout à coup, perdant l'équilibre, tomba dans le fleuve. Un monsieur Knowles, qui passait par là, essaya de le sauver ; mais ses efforts furent vains.

Le cadavre de Bowell n'a pas encore été repêché.

TENTATIVE DE SUICIDE

Un prisonnier essaie de se casser la tête contre les murs de son cachot

Un nommé Labrèche a été arrêté dernièrement à Joliette pour vol chez M. Camille Labrèche, marchand, de cette ville, et condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles. En attendant, Labrèche avait été incarcéré dans la prison de Joliette. Or, la semaine dernière, subitement dégoûté de la vie, le prisonnier s'est mis dans la tête qu'il avait assez vécu ; dans le but de se débarrasser de cette misérable existence, il se mit à se frapper la tête contre les murs et les portes de fer de sa cellule ; si bien qu'on a été obligé de lui mettre les fers aux mains et aux pieds, et qu'il a fallu, depuis ce temps, garder continuellement le malheureux à vue. Des démarches vont être faites pour que Labrèche soit transféré dans un asile d'aliénés.

PLUS CHER QU'UN PERMIS

M. Hormisdas Foisy, entrepreneur, a comparu hier après-midi en cour du recorder et a été condamné à $5 d'amende, plus $1.20 de frais pour s'être servi sans permis de l'eau de l'aqueduc dans la confection de son mortier.

PERSONNEL

Sont au Riendeau :—MM. J. Campbell, Toronto ; B. F. Horne, Lawrence, Mass ; M. O. B. Ward, M.D., Montréal ; J. B. Tétrault, St Grégoire ; Jacques Nimty, Marieville ; H. S. Seath, do ; T. Bouillé, Deschambault ; J. A. Théberge, St Jérome.

LES MAUVAIS PAYEURS

Hier soir, les médecins qui forment partie de l'Alliance Médicale ont décidé de faire comme les tailleurs, de se communiquer entre eux les noms de ceux qui ne les paient pas pour leurs services.

VOLEUR COFFRE

Un journalier de la rue Champlain nommé John Ryan, âgé de 53 ans, a été traduit en cour de police ce matin par les constables Dufresne et Aubin, pour deux vols commis à l'étalage des magasins de MM. A. Turcotte, No 1574 rue Notre-Dame, et J. A. Dubé, No 1490 de la même rue. Ryan a été condamné à six mois de prison pour chaque offense, soit une année.

UNE FARCE

Le *Herald* prétend que l'action de $143,881 que le gouvernement d'Ottawa voudrait, paraît-il, prendre contre M. Emmanuel St Louis, n'est qu'une immense farce.

C'EST UN FOU

Hier soir le constable Kearloy a arrêté à la gare Bonaventure un nommé Ferdinand Ladurantaye qui venait d'arriver en suivant la voie ferrée d'une place inconnue. Cet homme a déclaré qu'il venait de Stratford Ouest et désirait que les montagnes et le ciel tombent sur lui et l'enterrent.

Le recorder a confié l'infortuné au médecin de la police, le docteur Bouchard.

UN MARIAGE EN COUR DE POLICE

Une enquête à huis-clos

Le grand connétable Bissonnette a arrêté ce matin un nommé John Trudeau, employé de la compagnie de prêts "Dominion," demeurant au No 97 rue Plessis. Trudeau est accusé d'avoir perverti une jeune fille de vingt ans, nommée Sarah Pinkney. La mère de cette dernière a déposé une plainte en cour de police hier après-midi. La jeune fille a été trouvée dans une maison de la rue Cadieux tenue par une femme du nom de Lamoureux. Tous deux ont comparu privément dans le bureau du juge Dugas. L'enquête se conduit à huit clos.

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que le révérend M. Degruchi est allé marier le couple en cour de police. L'affaire a été ainsi réglé.

Trudeau est protestant.

AUTRE SUICIDE

Une femme agée s'empoisonne

Elle boit de l'acide carbolique

C'était une pensionnaire du " Church Home "

Un gardien du parc de la Montagne a trouvé hier, à cet endroit, le cadavre encore chaud d'une femme âgée de 55 à 60 ans et l'a fait transporter à la Morgue dans un express.

On a remarqué qu'une odeur prononcée d'acide carbolique s'échappait du cadavre et que la lèvre inférieure de la défunte portait une trace de brûlure causée sans doute par le poison. Cette femme était très proprement vêtue de noir et sur ses vêtements de dessous était marquée la lettre D.

Ce matin, on a trouvé dans une poche de sa robe un paquet d'enveloppes portant l'inscription suivante : " Mad. Vve Damoreau, 403 rue Guy, Montréal." Une de ces enveloppes portait le cachet du bureau de poste de Cornwall et était datée du 20août. Dans cette enveloppe était une longue lettre écrite au crayon sans doute par la défunte, signée "Mother" et adressée à "Kate."

L'auteur de cette lettre annonçait que les souffrances endurées par les vieilles personnes avec qui elle vivait à la " Church Home," sise au No 403 rue Guy, et le triste avenir qu'elle entrevoyait pour elle-même lui inspiraient le dégoût de la vie. Elle ajoutait qu'ayant lu un livre de médecine elle avait découvert qu'elle était menacée de la cataracte et ne pouvait se résoudre à vivre sourde et aveugle. La lettre se termine par ces mots : " Personne d'autre que moi-même n'est à blâmer pour ce qui est arrivé."

Ce matin, le docteur Johnson a autopsié le cadavre et a constaté que l'estomac de la défunte était brûlé par l'acide carbolique.

Nous avons appris, d'autre part, qu'une femme nommée Damoreau était disparue du " Church Home."

Il n'y a donc pas à douter que l'on se trouve encore en présence d'un cas de suicide, prémédité celui-ci, et que la défunte se nommait Mme Damoreau.

L'enquête du coroner aura lieu aujourd'hui.

VILAIN MONSIEUR

Il faisait voler un enfant

Le lieutenant de police Watson, accompagné du constable Laberge, a opéré hier soir l'arrestation d'un jeune garçon âgé de 13 ans nommé Arthur Grignon, demeurant au No 332 rue Jacques-Cartier. Grignon est accusé du vol d'une pièce de tweed, la propriété de son patron, M. C. A. Workman, marchand, No 2257 rue Ste-Catherine.

Le jeune Grignon a été porté à commettre le vol par un nommé Jacques Lalonde, boucher de la rue Ste-Catherine. Les effets volés ont été retrouvés à la résidence de Lalonde. Prenant en considération l'âge de l'enfant, et le fait qu'il avait été poussé à commettre le vol par Lalonde, le magistrat a libéré Grignon, mais a condamné Lalonde à six mois de travaux forcés.

Mgr SATOLLI ET LE GENERAL BOOTH

Mgr Satolli a passé par cette ville, hier matin, se rendant de Québec à New-York, par la voie du Delaware et Hudson. Dans le même wagon que lui se trouvait le " général " Booth, le grand chef de l'Armée du Salut, escorté d'un nombre considérable de salutistes montréalais. Et c'était un spectacle très curieux que celui auquel on a assisté à la gare : Mgr Satolli conversant en latin avec les quelques prêtres qui l'entouraient, et le " général " Booth haraguant, de la plateforme du wagon, en langue anglaise, ses soldats fidèles.

A SAINT-THIMOTHEE

On écrit de St-Timothée, comté de Beauharnois :

On vient de terminer les travaux pour renouveler le toit de notre église. Les réparations au vieux clocher s'achèvent aussi. Plus pimpante que jamais, l'église de St-Timothée va reprendre son antique réputation de modèle d'architecture catholique.

A SAINT-CESAIRE

Les travaux de notre nouvelle église avancent rapidement, grâce au zèle de M. l'abbé Boivin, notre digne curé, et à l'habile direction de l'architecte, M. St-Jean. Nous célébrerons sans doute dans notre splendide temple achevé, les fêtes de Noël et de l'an nouveau.

A VALLEYFIELD

On pousse activement les travaux de fondations du nouveau collège de Valleyfield, qui doit être prêt pour l'entrée des élèves, année académique 1895-96.

La visite des directeurs de la Montreal Cotton Company, jeudi, a été un événement important dans le monde commercial de Valleyfield. Au dîner, les directeurs de la compagnie ont eu des paroles élogieuses pour M. Sullivan, maire de la ville, et M. Beaudette, maire de la paroisse, MM. Demartigny, gérant de la banque Jacques-Cartier, et Louis Simpson, gérant de la compagnie. On a aussi proposé la santé du maire de Montréal, qui a fait, à cette occasion, un discours remarquable.

COMMISSION DES INCENDIES

Les commissaires des incendies ont tenu plusieurs enquêtes ce matin. La séance n'était pas encore finie au moment de mettre sous presse. Nous en donnerons le compte rendu lundi.

Il n'y a pas de roses sans épines. Excepté la Rose des vents.

COLONISATION

La région du Témiscamingue

Ce que dit de cette région un correspondant du "Canada"

Les récoltes sont toutes finies au Témiscamingue. La quantité n'est pas aussi abondante que celle de l'année dernière mais la qualité est bien supérieure. Le prix du foin pour cet automne est fixé à $20 la tonne rendu au dépôt chez Bronson ; $24 chez Moore et $30 chez McLaughlin, à 50 milles de la Baie des Pères. Le prix de l'avoine n'est pas encore fixé, ce sera probablement le même prix que celui de l'année dernière avec une légère augmentation pour compenser la diminution de la quantité récoltée, mais d'une qualité supérieure.

Les amis de la colonie sont très satisfaits des progrès faits par la colonie depuis l'ouverture de la navigation. Au delà de 80 familles de nouveaux colons sont venues planter leurs tentes dans les deux cantons Duhamel et Guigues, et sont très contentes de leur choix et très rassurées sur leur avenir. Depuis le 1er janvier dernier jusqu'au 15 du courant, il y a eu 46 naissances d'enregistrées dans les registres de la paroisse de la Baie des Pères. Plusieurs bâtisses nouvelles ont été érigées dans le village et aux alentours et la concurrence des gens de commerce commence à se faire sentir, au profit de la masse qui a été trop longtemps à la merci de la juiverie locale.

M. Bureau, du département de la colonisation, vient d'arriver dans la colonie, afin de continuer les travaux du chemin de colonisation entre la colonie et le pied du lac, commencé en 1889, à la demande du conseil municipal qui avait délégué à Québec MM. Laperrière et le Dr C. A. Dubé. Ces délégués avaient obtenu de feu le ministre de la colonisation, le col. Rhodes, et de feu le curé Labelle, une allocation de $2,500 par année jusqu'au parachèvement de ce chemin, long d'une cinquantaine de milles. M. le curé Labelle étant mort et M. Laperrière ayant dû laisser la colonie en 1890, par suite d'un accident de feu, la continuation de ce chemin a été abandonnée. Le C. P. R. étant sur le point de terminer son embranchement de Mattawa à la tête du Long-Sault, il est maintenant d'absolue nécessité de reprendre les travaux abandonnés depuis 1890, afin de pouvoir communiquer avec le C. P. R. au Long-Sault et de là par le chemin de fer avec Ottawa. Les marchands et hôteliers du Long-Sault et quelques marchands de la Baie des Pères ont souscrit $400, pour leur part, à la contribution de la balance à faire du chemin de colonisation ; le conseil municipal en juin dernier a été autorisé par les colons à souscrire et emprunter $600 pour le même but et le reste de la dépense se fera par le gouvernement de Québec. Quelques-uns croient aussi que le C.P.R. fournira sa quote part dans cette dépense. Enfin, les beaux jours vont bientôt luire pour cette belle colonie, dont les débuts ont coûté tant de travail, de soucis et de déboires à ceux qui avaient entrepris cette belle œuvre et qui l'ont conduite à bonne fin, à force d'énergie et de persévérance.

AU MILE-END

Des voleurs et du sang

Des voleurs ont pénétré jeudi de cette semaine dans le magasin de MM. Couillard et Labbée, marchands de chaussures, 22 avenue Mont-Royal, Mile-End. Ils ont brisé le tiroir à l'argent et y ont trouvé la combinaison du coffre-fort. Heureusement que M. Couillard avait fait plusieurs paiements, durant la journée. Il ne restait qu'une somme insignifiante, dont les voleurs se sont emparés. En brisant le tiroir les voleurs se sont blessés aux mains. Il y avait beaucoup de sang dans le magasin, ce qui donne aux propriétaires pour suivre ces gibiers qu'ils croient connaître. L'affaire a été mise entre les mains des représentants de la justice.

COUR D'ASSISES

Larrivée condamné à deux ans de prison moins un jour

Elizabeth Bernard acquittée

Louis Larrivé, jr., trouvé coupable de faux, a été condamné, ce matin, par le juge Wurtele, à deux ans de prison moins un jour. Il n'aura sa liberté que le 19 octobre 1896.

Le juge Wurtele en raison de la recommandation à la clémence de la cour que fit le jury en faveur du prisonnier, en raison aussi d'une requête signée par le curé et les principaux citoyens de Longueuil, qui a été présentée au tribunal, ce matin, l'a sauvé du pénitencier.

—Le jury, a dit le juge, a compris qu'il y avait des circonstances atténuantes dans votre cas, et c'est pour cette raison et non sous l'empire d'une fausse sympathie qu'il vous a recommandé à la clémence de la cour. Je prends acte de cette recommandation et je ne vous infligerai pas le déshonneur du pénitencier. Quand vous sortirez de prison, j'espère que vous travaillerez à gagner honnêtement votre vie et que vous vous souviendrez de votre épouse qui vous a été fidèle dans la mauvaise comme dans la bonne fortune. Larivée a paru très ému des paroles du juges et il a remercié celui-ci avec effusion en se voyant condamné simplement à la prison.

Le nouveau détenu sera tout probablement chargé de la comptabilité de la prison.

Hier après-midi, le procès d'Elizabeth Bernard, accusée d'avoir volée $27 à un nommé Jos. Paquette, s'est terminé par un verdict d'acquittement.

M. H. C. St-Pierre, C. R., son avocat, n'a pas jugé à propos d'adresser la parole au jury, tant la preuve de la Couronne était faible. La prisonnière a été libérée immédiatement.

Ce matin, on a commencé le procès de Leslie Hall.

LA FOUDRE

L'Etoile du Nord annonce que la foudre a fait des dégâts dans plusieurs des paroisses aux alentours de Joliette pendant la violente tempête de mardi soir. A St-Paul, M. J. B. Payette a eu sa grange incendiée par le feu du ciel. Cette grange contenait toute sa récolte de foin.

On dit aussi qu'un M. Nadaud, de Montcalm, a eu deux chevaux tués.

Pendant la tempête de mardi soir la foudre est tombée sur une étable appartenant à M. Narcisse Champagne, de la Pointe à Neuf Pas. Plusieurs animaux se trouvaient dans cette bâtisse à ce moment : un cheval a été tué.

Le Dr Lesage, interne à l'hôpital Notre-Dame, est parti ce matin pour l'Europe.

DRAME MYSTERIEUX

Double suicide ou double meurtre

Un drame mystérieux, double suicide, double meurtre, ou peut-être meurtre et suicide, s'est déroulé à Sea Cliff, Long Island, et a causé une vive sensation, non seulement dans cette localité, mais aussi à Brooklyn, où les familles des deux acteurs ou des deux victimes sont très connues.

Un jeune homme de vingt-trois, Elliott Titus, qui était en villégiature dans la villa de M. Peter Duff, à Sea Cliff, a disparu, mardi soir, d'une manière inexplicable, avec la fille de son hôte, miss Mary Duff, âgée de dix-neuf ans, à laquelle il était fiancé depuis longtemps et qu'il devait épouser dans quelques semaines. M. Duff est un riche marchand de meubles de Brooklyn, qui passe ses étés avec sa famille dans une belle villa qu'il possède à Sea Cliff sur le bord de la mer. Le jeune Titus, était le fils de feu le colonel Titus, originaire de Brooklyn et fondateur de Titusville, en Floride. Les familles Duff et Titus étaient liées de longue date, et, à la mort de son père, Elliott Titus est venu vivre à Brooklyn, chez une de ses tantes, Mme Hodshire. Mais il passait la plus grande partie de son temps chez les Duff et les accompagnait chaque été à Sea Cliff. C'est ainsi qu'il s'est épris de miss Mary Duff, et leur projet de mariage était non seulement approuvé, mais favorisé par leurs familles.

Elliott et Mary sont sortis mardi soir vers neuf heures, disant qu'ils allaient faire un tour de promenade sur le rivage, et depuis on ne les a pas revus vivants. Il est facile de s'imaginer l'inquiétude de Mme Duff, mercredi matin, lorsqu'elle a constaté que sa fille et Titus n'étaient pas rentrés. On a d'abord supposé qu'ils s'étaient enfuis pour aller se marier immédiatement, sans attendre le jour fixé. Mais comme cette hypothèse était fort peu vraisemblable, on s'est mis à leur recherche et on n'a même pas su retrouver leurs traces, et finalement Mme Duff, dont l'inquiétude ne faisait que s'accroître, a demandé l'aide des police de Brooklyn et de New-York.

Des détectives ont été envoyés à Sea Cliff, et, après avoir examiné la villa et ses abords, ils sont allés examiner la cabine de bain que M. Duff avait fait élevée à l'extrémité de sa propriété. La porte de la cabine était fermée de l'intérieur, et la clef était dans la serrure. Un vigoureux coup d'épaule a suffi pour enfoncer la porte, et les détectives et les quelques personnes de la famille qui les accompagnaient, se sont trouvés alors enpréscence d'un spectacle des plus émouvants. Miss Mary était étendue sur le dos au milieu de la cabine, un mouchoir sous le nez, et les vêtements inondés de sang. Titus était agenouillé à côté d'elle, la tempe trouée par une balle, et à côté de lui gisait un revolver.

Que s'était-il passé dans la cabine mardi soir ? On ne le saura probablement jamais. Il n'y avait pas la moindre trace de lutte dans la cabine ou ses abords. Miss Duff semblait dormir. Elle n'avait pas la moindre blessure, et sa mort avait été causée par du chloroforme, dont le mouchoir qu'elle avait sous le nez avait été imbibé. Le sang caillé dont ses vêtements étaient couverts provenaient de la blessure que Titus s'était faite en s'agenouillant près d'elle. L'opinion du médecin de la famille est que miss Duff, qui était sujette à des migraines, était entrée dans la cabine pour se faire administrer du chloroforme par son fiancé, et que celui-ci lui ayant tenu le mouchoir trop longtemps sous le nez, s'est aperçu qu'elle était morte, et s'est brûlé alors la cervelle à côté d'elle. Il paraît que le jeune Titus avait recommandé l'usage du chloroforme à diverses reprises, à Mme Duff et à ses filles, contre les maux de dent et les maux de tête.

IL SE TUE

Ce matin, un cheval appartenant à Ramsay and Son, fabricants de glaces, est tombé sur l'asphalte au coin des rues Amherst et Mignonne et s'est tué.

PILOTE DE RETOUR

Québec, 20—M. A. Bernier, pilote, dont nous avions annoncé le départ forcé pour l'Europe sur le "Sarnia", est de retour à Québec ; il a été assez heureux pour embarquer au passage sur un vaisseau qui remontait le fleuve.

L'AMIANTE

Québec, 20—On a beaucoup expédié d'amiante de Thetford par la ligne Allan cet été. La semaine dernière, le Québec Central en a amené huit chars à Lévis Pas moins de 93 chars ont été expédiés par la même voie depuis le commencement de juin.

LE MEURTRE DE MYRE

On lit dans le *Progrès*, de Valleyfield :

" Le meurtre de Myre reste toujours impuni. Ces jours derniers le détective Carpenter déclarait qu'il n'y avait pas eu d'assassinat. L'habile policier n'a pas dit ce qu'il pense ; il croit peut-être mieux réussir en paraissant discontinuer toutes recherches. Si les habitants de Cazaville voulaient révéler tout ce qu'ils savent, l'affaire serait bientôt tirée au clair.

NOTES COMMERCIALES

Lundi, à 2.30 hrs, il y aura une assemblée des créanciers de J. Perreault et Cie, marchands de nouveautés.

Rolland Frères, marchands de meubles, ont suspendu leurs paiements.

Benjamin Lefebvre, manufacturiers de chaussures, a produit une demande de cession contre Alphonse Lacoste, marchand de chaussures.

F. Cartwright and Co. et The Montreal Sample Store—Dame Florence Cartwright, épouse séparée de biens de G. T. Linda, dissolution. C'est Dame Caroline Lepage qui fait maintenant affaires sous ces raisons.

M. Marchand et Cie—Edmond Marchand et J. E. Brunet, lithographes.

MUTATIONS D'IMMEUBLES

J. Cradock Simpson et al à Patrick McDermott, lots 424, 425 et 426, quartier Ste-Anne, 25 x 100 pds chacun, vacant, rue Britannia, $1,200.

W. A. Kreeland à Daniel Hadley, lot 3316, quartier St-Gabriel, 23.5 x 79 pds sur un côté et 78 sur l'autre, vacant, rue Sherbrooke, $524.

J. L. Thompson à David Scott, lot 11-599, Annexe de Montréal, 25 x 100 pds, avec maison de brique, etc., rue St-Urbain, $2,000.

Jos. Lepage et J. B Gervais à T. W. Bourdon, lots 880 et 881, St-Henri, avec maisons de pierre et brique, rue Albert, $9,000.

Martin Phelan à la cité de St-Henri, partie du lot No 1038, Saint-Henri, 53.4 x 26 pds sur un côté et 25.2 pds sur l'autre, rue St-Jacques, $1,200.

Théophile Lebreux à Odilon Carrière, lot 1705-74, St-Henri, 23 x 75 pds, vacant, rue Delinelle, $374.

LA GUERRE

La flotte chinoise est réparée

Elle reprend la mer

Tien-Tsin, 20—La flotte chinoise qui s'était retirée à Port-Arthur après la bataille de Ya-Lou pour réparer les dégâts éprouvés dans la rencontre avec la flotte japonaise, a reçu l'ordre de reprendre la mer avant-hier, 18 octobre.

On croit que l'armée japonaise traversera le Ya-Lou à un point situé à 30 milles au nord de Chu-Lang-Cheng, où se trouve le quartier général de l'armée chinoise. Les troupes chinoises à cette place sont commandées par le général Ching.

Londres, 20—Le correspondant de la "Central News Agency" à Tokio dit que le ton patriotique des discours à la chambre japonaise a renforcé la position du gouvernement. On espère que toutes les mesures relatives à la guerre seront adoptées.

Londres, 20—Le "Standard" publie ce matin une dépêche de Tokio disant que 40,000 hommes de troupes japonaises sous le commandement du maréchal comte Oyama, qui a été relevé temporairement de ses fonctions de ministre de la guerre pour prendre la direction de l'armée japonaise en Corée, sont parties d'Hiroshima. La destination de ces troupes est encore inconnue. Il a fallu une flotte de 35 transports pour les embarquer.

Londres, 20— La "St James Gazette" publie une dépêche de Yokohama disant que plusieurs centaines de Coréens se sont révoltés dans la province de Chal-Lo-Do, dans le sud de la Corée, et qu'un détachement de troupes coréennes et japonaises a été envoyée pour les soumettre. Les coréens sont devenus très remuants sous l'administration japonaise.

Traduction des nouvelles de la guerre, pour l'information de la colonie chinoise à Montréal :

戰報電傳

倭謂日兵已棄葉赤清而進守平壤城內
深盤高壘扼固守計又謂近得風傳中日
兩軍非字月十五日又戰我鴨綠江北岸
岸外其詳未得確而中國收場人亦未確有
此戰亦已聚集電線法國報紙近論
中日交戰情形以英國現主和兵埠及法
國報亦有同之論要亦時局

LA VIE PERPETUELLE

Un forçat détenu pour la vie au pénitencier de Dannemora, Etat de New-York, prétend qu'il a découvert le secret d'empêcher les hommes de mourir.

MORT D'UN PRESIDENT

Panama, 19—On annonce de Caracas, Vénézuela, la mort de Feliciano Alvarez, président intérimaire de cette république.

DESASTREUX INCENDIE

Green Springs, O., 19—La maison d'un nommé Hermann Barthold a été totalement détruite pendant la nuit par un désastreux incendie. Les deux filles de Barthold, âgées respectivement de douze et de sept ans, ont péri dans les flammes et Mme Barthold elle-même et son fils ont eu de grandes difficultés à se sauver.

LE PECHEUR MEURTRIER

On vient de juger devant la cour d'assises du comté de Bergen, à Hackensack, New-Jersey, John Hoban, l'employé du New-York, Lake Erie and Western Railroad, à Jersey City, poursuivi pour avoir causé, dans des circonstances poignantes, il y a environ un mois, la mort d'un jeune nègre de douze ans, nommé Frederick Jacobus.

Un jour qu'il était en congé, Hoban est allé pêcher en canot près de Rutherford, dans la petite rivière connue sous le nom de Berry's Creek. Il n'a pas été heureux à la pêche ; mais il n'a pas tardé à découvrir que plusieurs gamins qui pêchaient du haut du pont du chemin de fer avaient eu beaucoup plus de chance que lui et avaient une quantité de poissons attachés à une ficelle et qu'ils laissaient ainsi dans l'eau en attendant leur départ. Hoban s'est dirigé alors vers le pont avec son canot et a voulu voler leurs poissons aux gamins. Ceux-ci ayant protesté, Hoban les a frappés avec le manche de son épuisette. Le jeune Jacobus, atteint à la tête, est tombé à l'eau et est disparu aussitôt. Hoban a essayé alors de le sauver, mais il n'y a pas réussi. Le corps du pauvre gamin n'a été retrouvé que deux heures plus tard, et c'est alors que Hoban a été arrêté.

Le procès a causé une certaine sensation à Hackensack, et le jury, après dix heures de délibération, a rendu un verdict déclarant Hoban coupable d'homicide seulement. La sentence sera prononcée ultérieurement.

Nouvel atelier de dorure

M. U. Demers, ancien contremaître de la maison Rhéaume et Frères, a l'honneur d'informer les communautés religieuses et le public en général qu'il vient d'ouvrir un atelier de dorure au No 380 rue St-Laurent. Il se charge de la réparation des miroirs endommagés et de cadres de tous genres. Il tient constamment en main un assortiment complet de gravures coloriées à la main, cadres pour le commerce et pour annonces de tous genres exécutés promptement.

Spécialité : Dorure sur meubles.

U. DEMERS,
Doreur pratique,
B No 380 rue St-Laurent.

Avez vous vu

le nouveau restaurant Charley, coin des rues Ste-Catherine et des Allemands ? Sinon vous n'avez pas vu ce qu'il y a de mieux ici. Une petite merveille. Charley y est constamment pour vous recevoir et vous servir.

—Jeudi après-midi, le 25 octobre courant, aura lieu, à St-Vincent de Paul (Laval), avec permission de Son Honneur le maire de cette localité, le tirage de la voiture (carrosse de famille à un et deux chevaux) donnée par l'honorable sénateur Bellerose, au profit de l'hospice des pauvres du comté Laval.

Le lion lutteur

Ne manquez pas d'aller voir le lion lutteur au parc Sohmer dimanche prochain, le 21, ainsi que les trois léopards dressés et le kangaroo boxeur.

Le pavillon du parc sera chauffé dimanche prochain. 294—3

ELLE ETAIT BELLE

Bloomfield, Ont., 19—Le corps de Mme W. A. Christy, mariée depuis environ sept semaines, a été trouvé ce matin dans le lac West, où, dans un moment de folie, cette malheureuse s'était jetée. Elle était d'une grande beauté, pieuse, affable et charitable. On ne peut comprendre les raisons qui l'ont poussée à commettre ce suicide.

16 FEMMES NOYEES

Madrid, 20—Vingt femmes qui déchargeaient le vapeur "Septembre" à Bilbao, hier, sont tombées du quai dans l'eau et seize d'entre elles se sont noyées.

Naissances

BERGERON—En cette ville, le 19 octobre, l'épouse de M. Alfred Bergeron, une fille.

Décès

BOURDON—En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 74 ans, Henriette Bourdon, fille de M. Antoine Bourdon. Les funérailles auront lieu le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte, No 252 rue des Allemands, à 6½ heures a.m., pour se rendre à l'église Notre-Dame et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COCHENTHALER—En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 72 ans et 5 mois, Fannie, veuve de feu John Cochenthaler. Les funérailles auront lieu dimanche, le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire No 34 rue Osborne, à 2½ heures pour se rendre au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COCHENTHALER—En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 72 ans et 5 mois, Fannie, veuve de feu John Cochenthaler. Les funérailles auront lieu dimanche, le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire No 34 rue Osborne, à 2½ heures pour se rendre au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les journaux des Etats-Unis sont priés de reproduire.

FOISY—A Québec, le 19 courant, à l'âge de 21 ans et 3 mois, Mlle Angelina Foisy, sœur de MM. Foisy frères et Tous. E. G. Foisy, manufacturiers de pianos. Le corps de la défunte arrivera à la gare Dalhousie par le train de 7½ p.m. et sera transporté ensuite à 8½ St Dominique. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, 8½ St Dominique, à 8 hre précises, pour se rendre à l'église et St Louis de France et de là au cimetière de